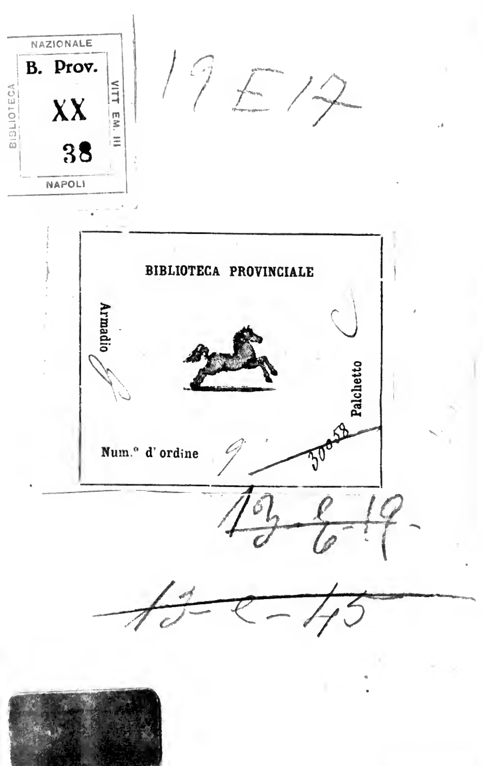




NAZIONALE
B. Prov.
XX
38
NAPOLI
BIBLIOTECA
VITT. EM. III
BIBLIOTECA PROVINCIALE
Armadio
Palchetto
Num.° d' ordine

HISTOIRE UNIVERSELLE

DE

L'ANTIQUITÉ.



STRASBOURG, de l'imprimerie de F. G. LEVRAULT, imprimeur du Roi.



HISTOIRE UNIVERSELLE

DE

L'ANTIQUITÉ,

PAR

FRÉD. CHRÉT. SCHLOSSER,

CONSEILLER INTIME ET PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE HEIDELBERG.

TRADUIT DE L'ALLEMAND,

PAR

M. P. A. DE GOLBÉRY,

Conseiller à la Cour royale de Colmar, Chevalier de la Légion d'honneur; Correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), de l'Académie des sciences, inscription et belles-lettres de Toulouse, de la Société des antiquaires de Normandie, Membre de plusieurs Sociétés savantes françaises et étrangères.

TOME PREMIER.



PARIS,
Chez F. G. Levrault, rue de la Harpe, n.° 81,
et rue des Juifs, n.° 33, à Strasbourg.
Bruxelles, Librairie parisienne, rue de la Magdeleine, n.° 348.
1828.





PRÉFACE.

DEPUIS quinze ans, les rapports qui existaient entre la France et l'Allemagne sont entièrement changés.

Les préjugés et les haines que la conquête avait nourris, ont fait place à une estime réciproque. Les peuples sont aujourd'hui plus unis par un besoin commun de lumières et de civilisation, que ne le furent jamais les souverains sur le parchemin des traités.

Les sciences marchent d'un pas égal sur l'une et sur l'autre rive du Rhin : elles ne s'avancent qu'en s'appuyant sur les connaissances acquises chez le peuple voisin, et le livre que nous mettons sous les yeux du public, est une preuve de plus de l'existence de ces nobles relations intellectuelles.

On sait avec quel succès les Allemands ont cultivé les sciences historiques; comment ils ont épuisé les trésors de la philologie, arraché à l'antiquité ses plus profonds secrets! Déjà d'utiles importations ont fait jouir la France d'une partie de leurs travaux. Les livres de Herder, ceux de MM. Heeren, Creutzer et Bœckh appartiennent désormais au public français, non moins qu'à la nation à laquelle ils étaient destinés, et les traductions telles que les *Religions de l'antiquité*, décèlent, dans leur auteur, un mérite aussi grand et une érudition aussi vaste encore que le ferait un ouvrage original.

L'histoire universelle de M. Schlosser est plus propre qu'aucun autre ouvrage, à faire juger de l'état des sciences historiques en Allemagne; car elle est entièrement composée de résultats. Il n'y a rien que l'auteur n'ait lu, rien dont il n'ait tiré parti. Son plan est de présenter, pour chaque portion de l'ouvrage, la substance des recherches de ses compatriotes et des savans étrangers. Les travaux les plus marquans sont signalés dans les notes, et les hommes qui voudront se livrer eux-mêmes à des études approfondies, ne

manqueront pas d'indications pour le faire avec succès.

L'histoire de chaque époque se trouve toujours accompagnée de vues générales sur les gouvernemens et sur la politique du temps; puis, de tableaux littéraires, propres à faire juger les mœurs et l'état de l'esprit humain. C'est dire assez que nous n'avions point encore de livre de ce genre et qu'il manquait à nos bibliothèques.

M. Schlosser est connu par d'excellens ouvrages. Il y aurait de la présomption à vouloir entretenir nos lecteurs de ses titres à la renommée; mais nous leur devons quelques détails sur l'histoire que nous publions.

C'est à la géologie, et non aux livres saints que l'auteur emprunte ses origines. La liberté de la pensée n'a cependant chez lui rien qui puisse blesser les principes religieux. « Que « l'on ne s'alarme pas, dit-il, si nous ne fai- « sons point intervenir la divinité dans l'his- « toire de la création; elle ne doit y figurer « que comme une cause occulte. Un Dieu « qui renferme en lui la loi de l'univers et « qui révèle peu à peu son être à l'être fini, « est beaucoup plus grand, plus sublime que

« le Dieu qui, semblable à l'artiste humain, « crée chaque chose à son tour et dans ses « moindres détails. » M. Schlosser, sans nier directement la Genèse, n'y cherche pas ses origines, et, faisant abstraction de tout ce qu'on rapporte d'Adam, d'Ève et de leurs successeurs, il parle en naturaliste des diverses races d'hommes. Cette première section, qui est celle des *temps antérieurs*, est riche de toutes les recherches de Buffon, de MM. Cuvier et de Humboldt. La section des *temps primitifs* doit beaucoup de choses essentielles aux savans français, et surtout à MM. de Sacy et Remusat. De l'Inde et de la Chine, l'auteur passe à l'histoire juive, et de celle-ci aux temps héroïques de la Grèce; mais comme ses vues ne perdent jamais rien de leur universalité, l'Italie, la Sicile, Cyrène et Carthage ne sont pas non plus oubliées.

Le second volume, consacré principalement à la domination d'Athènes, s'étend jusqu'à la mort d'Alexandre. On y voit Thèbes florissante; on y voit ensuite naître l'influence macédonienne. Je ne crois pas que jamais on ait mieux présenté les rapports des Perses avec les Grecs, ni que jamais on ait réussi

davantage à faire connaître l'administration intérieure d'Athènes, et la liaison intime de la politique avec la scène tragique et le théâtre d'Aristophane.

Le troisième volume est plus spécialement consacré à la puissance macédonienne; le morceau le plus remarquable de ce volume est celui qui concerne la philosophie grecque considérée comme tenant lieu de morale. Les ouvrages de Platon et d'Aristote y sont analysés, et l'on y trouve des détails importans sur les autres philosophes. L'histoire des successeurs d'Alexandre s'arrête à Ptolomée Philopator, l'empire romain absorbant dans ses propres annales ce qui concerne les rois qui l'ont suivi.

A cette époque, un principe général de dissolution prépare la chute des états, et Rome s'établit sur leurs débris; le luxe, l'industrie atteignent leur plus haut période; les sciences et les arts sont cultivés surtout à raison de leur application aux douceurs de la vie. L'auteur jette un coup d'œil rapide sur l'état des mathématiques, de la physique, de l'astronomie chez les Grecs; puis il détermine les caractères de la littérature du temps des La-

gides, et parle des derniers poètes grecs, des écoles de médecine et de sciences naturelles.

Ici s'arrête la première partie de l'Histoire universelle de l'antiquité ; celle qui renferme tout ce qui a précédé la domination romaine. Elle compose à elle seule un ouvrage complet. Si le Public fait à cet ouvrage un accueil favorable, nous donnerons, quand M. Schlosser l'aura terminée, l'histoire de la cité qui a reçu et absorbé en elle-même toutes les nations de l'antiquité, et dont les annales sont devenues celles du monde. Ce serait une nouvelle série de tableaux sur la civilisation générale de l'humanité, tandis que l'histoire romaine de Niebuhr, dont la traduction est sous presse dans ce moment, pourra initier le lecteur aux institutions naissantes du grand peuple, lui apprendre à séparer les fictions d'avec les faits, lui présenter sous leur véritable jour tous les élémens qui constituaient la société, et lui montrer enfin parmi les antiques nations de l'Italie tous les affluens qui sont venus grossir ce fleuve qui s'est répandu sur tout l'univers connu.

Rome occupe à elle seule toute la seconde partie de l'ouvrage de M. Schlosser.

Nous ne disons rien de notre propre travail. M. Schlosser, dans la préface de son premier volume, l'a annoncé en termes trop favorables pour qu'il nous soit permis de les répéter. Nous nous bornerons à dire que nous en avons usé avec une entière liberté à l'égard de certains mots grecs qui nous ont paru manquer d'équivalens en français. Nous avons dit *hoplite*, *stratége*, *périèce*, etc., et quant aux noms des villes et des individus, nous avons tâché de rester le plus près possible des formes anciennes, sans trop nous asservir à l'usage reçu. De bons exemples nous y ont autorisé, et parmi les bons ouvrages dont s'enrichit tous les jours notre littérature scientifique, on citerait convenablement à cet égard l'histoire des Gaulois, de M. Thierry.



HISTOIRE UNIVERSELLE
DE L'ANTIQUITÉ.

PREMIÈRE PARTIE.

PREMIÈRE SECTION.

Temps antérieurs à l'état actuel du monde.

Observations générales.

Les mots *histoire universelle* sont ici dans un sens en quelque sorte opposé à celui qu'on leur donne communément : nous entendons par cette expression l'histoire de l'humanité considérée comme un ensemble dont les parties sont coordonnées entre elles, et non l'histoire de chacun des peuples de la terre prise isolément et suivant l'ordre des temps. Rechercher ce qui s'est fait à chaque époque, déterminer les causes des événemens et la manière dont ils se sont présentés, rassembler, enfin, parmi cette multitude de transmissions ce qui peut être utile à ses contemporains, telle est la tâche de celui qui écrit l'histoire politique des nations. Sa première loi est

de mêler le moins possible ses idées à ses récits. Au contraire, celui qui s'applique à faire ressortir la liaison des parties avec l'ensemble, celui qui fait dominer toutes ses narrations par une pensée toujours soutenue, est par là même contraint à manifester son opinion. Il faudra qu'il renonce à arracher aux titres, aux traditions, aux monumens, ce qui, de sa nature, ne peut être que deviné sans être démontré. Il émettra donc sa pensée avec prudence et ne donnera point ses jugemens pour l'histoire elle-même. Que s'il veut encore y ajouter des recherches sur le principe et sur l'origine des choses, son sujet l'entraînera vers des objets qui appartiennent aux sciences et aux arts les plus différens; le génie de Leibnitz, quelle que fût son étendue, n'aurait pas suffi pour juger de tout avec certitude. Mais quoique les notions de l'écrivain soient incomplètes, et qu'en plusieurs points il manque d'appui, il n'en faudra pas moins qu'il essaie d'atteindre le but qu'il s'était proposé, lorsqu'il recueillait des faits épars, et ce but ne saurait être atteint qu'en recherchant les causes et la liaison de ces faits. On comprend que cette tâche ne peut être accomplie qu'après de nombreuses tentatives : en écrivant l'histoire universelle, tout homme de bonne foi ne doit prétendre qu'à livrer au public sa part dans les efforts communs, qu'à donner enfin un essai de plus.

Considérée de ce point, l'histoire de l'homme

est liée intimement à celle du système du monde, à la connaissance du soleil, des planètes et de la terre. Herder l'a compris aussi bien que Buffon; ni l'un ni l'autre ils ne crurent pouvoir séparer l'histoire de l'homme de celle de la nature. Mais, en adoptant les récits de Moïse sur l'origine des choses, Herder a prouvé combien il est difficile d'arriver à la simple vraisemblance; et Buffon nous a fourni involontairement la même preuve, en faisant détacher la terre du soleil par le choc d'une comète, sans nous dire ni d'où venaient ces astres, ni pourquoi ils se sont heurtés. Les mathématiques et l'astronomie, la physique et la chimie sont le terme des recherches humaines sur la nature. La philosophie et la poésie exercent leurs droits au-delà du point où s'arrêtent ces sciences, mais l'histoire ne le dépasse pas. Ainsi nous admettrons comme préexistant à notre point de départ le système solaire, les lois qui meuvent les corps célestes, la rotation de la terre et la succession des saisons qui en est le résultat; puis nous nous demanderons si, dès l'instant où la terre prit son rang parmi les planètes, elle eut une histoire particulière; et dans le cas de l'affirmative, nous y rattacherons la formation des végétaux, celle des animaux et la durée de cette formation qui, dans sa dernière partie, comprend l'homme. Aujourd'hui tous les naturalistes reconnaissent que la terre eut son histoire

particulière, et ils nomment *géologie* les notions qu'ils nous en donnent. Mais comment pourrions-nous parler d'une théorie de la terre, nous qui, sur un diamètre de 1719 milles, connaissons à peine la profondeur d'un demi mille, et cela seulement sur quelques points épars [1] ? Aussi voit-on Moïse, ce maître primitif de l'humanité, et l'homme qui, de nos jours, a poussé le plus loin la connaissance des lois de la nature, s'accorder en ce point que tous deux condamnent la présomption, que tous deux recommandent l'humilité. Moïse, en déclarant que le principe des choses n'est connu que de Dieu seul, en fixant le commencement de la création au moment où la terre se sépara des eaux et ressentit l'action de la lumière et de la chaleur. Par opposition aux vaines théories de l'Égypte, de l'Inde, de la Syrie, il instruisait son peuple nomade à garder une modeste ignorance. Alexandre de Humboldt, celui que, tout à l'heure, nous avons désigné comme le plus grand connaisseur des lois de la nature, a dit [2] « Tout ce qui a rapport à l'an-« cien état de notre planète, à ces fluides qui,

1 Il en est de même de l'atmosphère. M. de Humboldt s'éleva sur le *Chimboraço* jusqu'à une hauteur de 19,300 pieds; Gay-Lussac fit en ballon une ascension de 23,040 pieds. Peut-être quelques sommets de l'Himalah sont-ils encore plus élevés. Mais qui les a gravis? qui a vécu dans l'air raréfié de ces hautes régions ?

2 Essai géognostique sur le gisement des roches, pag. 5.

« dit-on, tiennent toutes les substances minérales
« en dissolution; à ces mers que l'on élève jusqu'au
« sommet des Cordillères pour les faire disparaître
« dans la suite, est aussi incertain que le sont la
« formation de l'atmosphère des planètes, les mi-
« grations des végétaux, et l'origine des différentes
« variétés de notre espèce. Cependant l'époque n'est
« pas très-éloignée où les géologues s'occupaient
« de préférence de ces problèmes presque impos-
« sibles à résoudre, de ces temps fabuleux de l'his-
« toire du monde. » Ainsi, dans les temps anciens, l'oracle du prophète éclairé par Dieu même, et de nos jours les résultats obtenus par le plus savant interprète des secrets de la nature, semblent nous interdire également tout récit sur une époque qui reste enveloppée d'une impénétrable nuit; et l'on a besoin d'excuser toute tentative pour remonter plus haut, pour rechercher autre chose que cette volonté divine, que cette volonté qui, préexistante à l'étendue comme à la durée, a donné l'être à ce qui n'était pas, et a préparé ses développemens. Qu'un astronome célèbre ait prétendu que ni le ciel ni l'ordre de la nature ne lui révélaient un Dieu, cela est d'un esprit plus étroit que pervers; néanmoins, tant que nous apercevrons encore une suite de faits, tant que l'histoire parlera, nous n'introduirons pas arbitrairement la parole de Dieu dans la création. Pour cet astronome, Dieu n'était

qu'une cause hors du cercle des causes ordinaires; à ses yeux, la force centrifuge et la force centripète, les recherches de la physique et de la chimie, les calculs des mathématiques et ceux de l'astronomie expliquaient assez la marche de l'univers: la naissance et la destruction, la vie et la mort étaient produites, tour à tour, et comprises par ces moyens. Telle était déjà la pensée d'Archimède; mais, avant d'en juger comme Lalande, il eut assez de sagesse pour demander un point d'appui en dehors du monde. L'impossibilité de remplir la condition voulue par Archimède, montre l'extravagance des panthéistes; d'un autre côté, il ne serait pas plus sage d'admettre arbitrairement un commencement et un ordre invariable déterminé une fois pour toujours. L'observation s'y oppose: elle nous dit qu'avant d'être ce qu'elle est, la terre a subi plusieurs changemens d'état. D'ailleurs cette supposition ferait de l'être moral de la divinité une cause inanimée d'effets matériels, tous relatifs à l'organisation d'une petite créature placée sur l'une des plus petites des sphères, dont le nombre serait à peine indiqué par les milliards et les billions de nos chiffres. Le monde et ses lois conduisirent jadis l'homme vers un Dieu tout physique: témoins le culte de la nature, l'adoration du soleil et de la lune, de l'onde et de l'air, celui des forces créatrices et destructrices, aberrations qui furent le partage de tous les peuples

étrangers à la science de la nature, ou de ceux qui ne l'apercevaient qu'à travers un voile sacerdotal. Mais celui qui réfléchit sur les destinées humaines et sur leurs vicissitudes, celui qui aperçoit dans l'être physique une vie morale, celui qui étudie la nature et redescend dans son cœur, celui-là reconnaît bientôt un Dieu plus digne des facultés intellectuelles de l'homme. Toutefois que l'on ne s'alarme pas, si nous ne faisons point intervenir la divinité dans l'histoire de la création, elle ne doit y figurer que comme une cause occulte. Un Dieu qui renferme en lui la loi de l'univers, et qui révèle peu à peu son être à l'être fini, est beaucoup plus grand, plus sublime que le Dieu qui, semblable à l'artiste humain, crée chaque chose à son tour et dans ses moindres détails. Ce Dieu n'embarrasse pas l'historien dans les entraves qui, trop long-temps, l'ont empêché de contempler librement l'univers, condition sans laquelle il ne peut décrire ses développemens.

§. 1.er

La terre, sa forme primitive, ses époques.

Si nous posons comme vérité fondamentale de toute histoire, comme résultat de toutes les recherches, que de révolutions en révolutions le genre humain marcha toujours vers de nouveaux développemens; si la vie fut toujours le résultat de la

destruction; si la vigueur de l'un fut sans cesse produite par l'anéantissement de l'autre; enfin, si de chaque extinction il naît une autre existence, ne devrons-nous pas pressentir que telle est la marche de la nature, et que ce fut là le mode de perfectionnement auquel obéirent, non-seulement l'homme, mais tous les êtres animés ou inanimés, et la terre elle-même? Que si une éternelle loi domine ces révolutions comme le cours des astres, la résignation deviendra plus facile pour les individus; car cette loi, d'une impérissable nécessité, sera plus puissante sur leurs craintes ou sur leurs espérances, que ne l'eût été la sagesse ou, si l'on veut, la folie humaine. Toutefois les faits que nous allons rapporter n'ont rien de commun avec les hypothèses auxquelles la formation de la terre a donné lieu. Nous nous bornerons à des notions sur les diverses périodes des développemens de notre globe, en nous attachant principalement à l'introduction dont M. Cuvier a fait précéder la nouvelle édition de son immortel ouvrage sur les ossemens fossiles, et en faisant usage aussi des faits recueillis par Buckland[1], quoiqu'il ait assez servilement en-

---

1 Nous ne donnerons pas ici un aperçu de tous les ouvrages qui traitent de la matière : qu'il nous suffise de remarquer qu'outre les Époques de la nature de Buffon, et l'Introduction aux recherches sur les ossemens fossiles de M. Cuvier, nous avons eu recours encore à Linck, qui a suivi le second de ces auteurs

chaîné toutes ses observations aux livres de Moïse sur l'ancienne histoire juive. D'abord nous partirons d'une vérité entrevue par Leibnitz [1] et par d'autres encore, mais que M. Cuvier a démontrée le premier, c'est que de la disposition des montagnes et de leurs roches, ainsi que des rapports de leurs couches intérieures, on doit conclure que la surface de la terre a subi une série de bouleversemens universels. C'est aussi ce qu'indiquent les coquillages, les débris végétaux, les ossemens pétrifiés que l'on rencontre dans la chaux, dans l'argile, dans les charbons et dans la craie. C'est encore à notre époque, et surtout à M. Cuvier, qu'appartient la preuve d'une succession de créations imparfaites, antérieures à l'époque où celle que nous voyons fit sortir l'homme du sein de la terre végétale. Quelle que soit la prudence dont M. de Humboldt ordonne d'user dans les conclusions qu'on pourrait tirer de la connaissance des minéraux pour établir une

---

dans son livre intitulé : *Die Urwelt und das Alterthum, erläutert durch die Naturkunde* (le monde primitif et l'antiquité, expliqués par l'histoire naturelle); Berlin, 1821, in-8.° Buckland a été consulté, non-seulement dans son livre sur la Grotte de Kirkdale, mais encore dans ses *Reliquiæ diluvianæ*. Enfin, on doit aussi des matériaux au 3.e volume de la Biologie de Treviranus. Toutefois, comme il s'agissait surtout de présenter le dernier état de la science, c'est M. Cuvier qui a été notre principal guide.

1 Dans sa *Protogæa*.

théorie de leur formation, ce grand naturaliste est d'accord avec nous sur la vérité de cette remarque, en tant qu'elle se borne à des généralités; car, après avoir épuisé tout ce qui peut combattre la méthode de juger l'âge des roches par le gisement des couches, il ajoute[1] : « On a conservé, dans le tableau « des roches, les grandes divisions connues sous « le nom de terrains primitifs, intermédiaires, se« condaires et tertiaires, » et plus loin : « La dis« tinction des quatre terrains que nous venons de « nommer successivement, et dont trois sont pos« térieurs au développement de la vie organique « sur le globe, me paraît digne d'être conservée, « malgré le passage de quelques formations à des « formations différentes, et malgré les doutes que « plusieurs géognostes très-distingués ont fondé « sur ces passages. *La classification des terrains « marque de grandes époques de la nature; par « exemple, la première apparition de quelques « animaux pélagiques (zoophytes, mollusques, cé« phalopodes), et la destruction simultanée d'une « énorme masse de monocotylédones. Elle offre « comme des points de repos à l'esprit.* » Parmi les inventeurs d'audacieuses théories, il s'en est trouvé peu qui aient tenté de dire comment se forma le noyau de la terre, et ce que les natura-

---

1 Pag. 23 et 24.

listes appellent *formation primitive;* ils n'ont point cherché à expliquer la naissance de ce premier réceptacle des eaux, dans lesquels la vie se manifesta pour la première fois. Les auteurs de recherches exactes s'en sont encore moins occupés. Quant à nous, nous rejetons ces choses de l'histoire de la formation de la nature animée, en les joignant à la connaissance du système solaire. Les coquillages pétrifiés, les mousses, les fougères, ou, pour nous servir d'une expression plus générale, les acotylédons nous montrent une époque plus récente, comme étant celle où la vie sortit du milieu des eaux, où de la surface aride des rochers jaillirent des mousses et des fougères encore privées d'organes de la génération et préexistant à la terre végétale[1]. Quoique cette époque paraisse plus rap-

1 Ces indications ne devant être que générales, on réunit ici deux degrés; mais M. de Humboldt, pag. 46, dit : « C'est « le cas des roches de transition; on y trouve généralement « des madrépores, des encrinites, des trilobites, des ortho- « cératites et des coquilles de la famille des térébratules, c'est- « à-dire des fossiles dont quelques espèces non identiques, « mais analogues, se rencontrent dans des couches secondaires « très-modernes; mais ces roches de transition sont privées « de bien d'autres dépouilles de corps organisés qui parais- « sent en abondance au-dessus du grès rouge. » Nous saisissons cette occasion pour faire remarquer que les fougères, d'après leur organisation même, se rattachent aux débris des créatures marines, auxquelles les leurs sont mêlées. Que l'on se rappelle la ressemblance de l'*equisetum* et des encrinites.

prochée de nous, quoiqu'il semble plus facile d'expliquer la formation des êtres auxquels elle donna naissance, de grandes difficultés embarrassent ici la marche de l'observateur [1]. Il est reconnu que les roches primitives reçurent d'abord les eaux; qu'une révolution destructrice anéantit la première création imparfaite, les acotylédons et les coquillages, et que de leurs débris, ainsi que d'autres matières, cette révolution accrut les substances minérales de la terre primitive. Mais la portée des connaissances acquises par le naturaliste s'étend à peine jusques là; et certes, elle ne va pas plus loin. Buffon, Werner, de Luc et d'autres en grand nombre voulurent pénétrer plus avant; ils crurent pouvoir juger de la formation de la terre, soit par analogie, en observant ce qui se passe sous nos

---

1 C'est dont on se convaincra en lisant les questions élevées par M. de Humboldt, pag. 36 à 38. Néanmoins il dit, pag. 42 : « Il est incontestable que des générations de types « différens se sont succédé les unes aux autres. Les ammonites, « que l'on trouve à peine parmi les roches de transition, « atteignent leur *maximum* dans les couches qui représentent « sur différens points du globe le muschelkalk et le calcaire « du Jura; ils disparoissent dans les couches supérieures de « la craie et au-dessus de cette formation. Les échinites, très- « rares dans le calcaire alpin et même dans le muschelkalk, « deviennent au contraire très-communs dans le calcaire du « Jura, dans la craie et les terrains tertiaires. » La restriction qui suit ne nous fait rien; elle ne regarde que ceux qui veulent déterminer l'âge des roches par la connaissance des espèces.

yeux, soit par le secours des opérations de chimie, soit enfin en étudiant les phénomènes de la nature, tels que les écoulemens de lave, les tremblemens de terre, les inondations, les volcans. Mais M. Cuvier les réfute avec raison; il dit: « Le fil des opérations « est rompu; la marche de la nature est changée, et « aucun des agens qu'elle emploie aujourd'hui ne lui « aurait suffi pour produire ses anciens ouvrages. »

Nous ne suivons ici que les développemens de la création animale, de cette création qui parut au jour avec la terre végétale, avec le nouveau règne des plantes, et qui s'accomplit après que la nature eut essayé toutes ses forces productrices, épuisé et combiné successivement toutes les formes, tous les climats, tous les organes. C'est aux naturalistes[1] que

---

1 Dans son 3.e volume de la Biologie, Treviranus parle avec beaucoup d'assurance des diverses périodes de la végétation; mais je ne sais si maintenant il soutiendrait encore qu'on peut en déterminer les époques avec autant de précision. Nous allons toutefois citer ses propres paroles; car nous avons aussi été amenés à déterminer des époques pour marquer les développemens successifs des êtres animés depuis le premier instant de la vie animale jusqu'à la naissance de la créature sensible et pensante; on lit, pag. 108 : « Il paraît résulter des « faits qu'on pent admettre quatre formations principales de « cette végétation. La première, contemporaine de la formation « dn grès houiller et du calcaire secondaire; celle-ci est toute « composée de fougères perdues. La seconde appartient à la « période qui vit se former les dépôts de houille proprement

nous renvoyons pour la formation des roches[1], pour les développemens du système végétal. A eux appartient la tâche difficile de déterminer, d'après les observations les plus récentes, les périodes et les bornes de la naissance des choses. Nous abandonnerons aussi à l'incertitude la durée des temps qui passèrent sur la terre, depuis que du sein des ondes et des pointes de roches qu'elles laissaient à découvert, les plantes animales et les animaux plantes se manifestèrent pour la première fois, précédant ainsi et la naissance et la destruction des

« dite ; outre les fongères, elle contient déjà de véritables « plantes, et principalement des palmiers et des roseaux. Peut-« être quelques espèces de cette formation existent-elles en-« core ; toutes appartiennent à un climat chaud. La troisième « formation est née en même temps avec le trapp secondaire. « (Cette formation de trapp secondaire a été établie par Wer-« ner, dont le système a éprouvé depuis de nombreuses modi-« fications.) Elle contient, à côté de plantes qui ne peuvent « convenir qu'à la région des palmiers, des produits de climats « froids. Enfin, la quatrième formation appartient aux terrains « de transport, et renferme des plantes indigènes, dont une « partie s'est conservée jusqu'à nos jours. »

1 Les lecteurs n'ayant peut-être point la faculté de consulter les ouvrages relatifs à cette matière, nous allons mettre sous leurs yeux les formations indiquées par M. de Humboldt, en exceptant toutefois les formations volcaniques, qui n'ont rien de commun avec les développemens de la nature animale. I. *Terrains primitifs*. 1.° Granite primitif ; 2.° gneiss primitif ; 3.° micaschiste primitif ; 4.° thonschiefer primitif ; 5.° euphrodite primitive. II. *Terrains de transition*. En six classes :

poissons et des gigantesques mollusques; et nous passons de suite à une époque marquée d'une manière plus précise, à celle de la formation de la craie. Antérieurement à cette formation, il y avait déjà de la terre et de l'eau douce; déjà la nature avait associé les animaux aquatiques aux poissons de la période précédente. Avant qu'elle fit un pas de plus, il s'écoula peut-être une longue suite de siècles, et une nouvelle révolution ensevelit encore tous ces êtres dans le sein de la mer.[1] Cette époque

calcaire grenu, talqueux; porphyres et syénites de transition; thonschiefer de transition; porphyres, syénites et grünstein postérieurs au thonschiefer de transition; euphotide de transition. III. *Terrains secondaires.* 1.° Grands dépôts de houille, grès rouge et porphyre secondaire; 2.° zechstein ou calcaire alpin, gypse hydraté, sel gemme; 3.° dépôts alternans arénacés et calcaires; grès bigarré et argile avec gypse fibreux, muschelkalk, quadersandstein, calcaire du Jura, argile avec lignite, grès et sables verts; craie (la craie et les formations que nous allons aborder, sont de la plus haute importance pour la création animale). IV. *Terrains tertiaires.* 1.° Argile plastique avec lignite, succin et grès quarzeux; 2.° calcaire de Paris; 3.° marne et gypse à ossemens; 4.° grès et sables de Fontainebleau; 5.° terrain lacustre ou d'eau douce (meulières siliceuses).

1 Nous appellerons l'attention de nos lecteurs sur une importante remarque de Treviranus. Il dit, page 225 du 3.° volume de sa Biologie : « Nous pensons que chaque espèce « comme chaque individu a ses périodes de croissance, de « vigueur et de destruction, en ce sens cependant que, pour « les espèces, la destruction est la dégénération. Il ne paraît

de la nature est indiquée par les restes de crocodiles que recèlent les sédimens de craie à Honfleur et en Angleterre, ainsi que par les alcyonées, les échinites, les bélemnites, les bois pétrifiés, les coraux et les madrépores du Pétersberg près Maëstricht. Ce qui fait penser que les grands quadrupèdes aquatiques et terrestres sont nés plus tard, c'est qu'on ne voit point leurs os pétrifiés à côté des squelettes de poissons et d'amphibies. Lorsque, par la dissolution de la craie et des roches contemporaines, une nouvelle partie de la surface du globe eut été formée, et que du sein des eaux se furent élevées des régions terrestres, on vit une nouvelle création précéder les couches de la génération tertiaire; ce fut celle qui ajouta les vivipares aquatiques aux amphibies, aux poissons de la période précédente. Le cheval marin, la baleine, le lion de mer, les phoques, furent le premier essai de la nature en fait de quadrupèdes. Les débris de ces espèces ne se rencontrent jamais avec les restes des créatures de la période suivante, mais toujours avec ceux qui les ont précédés. Les vagues détruisirent aussi cette génération, qui gît ensevelie sous

« donc pas que ce soient les catastrophes de la terre qui
« aient détruit les animaux du monde primitif : ils ont pu
« survivre en grand nombre; mais ils ont disparu de la nature,
« parce que le cercle de leur existence était accompli, parce
« qu'ils se sont fondus en d'autres espèces nouvelles. »

les premières couches de la génération tertiaire. A côté de ces premières formations, et par-dessus leurs couches, s'étendit la terre végétale, en donnant naissance à une végétation plus multipliée, et la même force créatrice fit naître une nouvelle série d'êtres animés. Alors vinrent les animaux terrestres dont le sang est chaud; ils eurent des formes gigantesques et bizarres, et souvent réunirent dans les mêmes individus les caractères de plusieurs espèces; tels furent le mamouth, le mastodonte, le mégathérium et d'autres encore. L'éléphant même était différent de ce qu'il est aujourd'hui, ainsi que le démontrent les ossemens fossiles. Et quand cette création n'aurait pas différé entièrement de celle que nous voyons; quand elle n'aurait pas été un simple essai, il n'en demeurera pas moins vrai que le nombre des espèces différentes des nôtres était considérable.[1] Ici paraît se terminer

1 M. Cuvier dit, tom. II, pag. 223 : « Les terrains meubles « qui remplissent les fonds des vallées et qui couvrent la « superficie des grandes plaines, nous ont donc fourni, dans « le seul ordre des pachydermes, les ossemens de dix-sept « ou dix-huit espèces, savoir : un éléphant, six mastodontes, « trois ou quatre hippopotames, autant de rhinocéros, l'élasmothérium, au moins un cheval, et au moins un tapir « gigantesque, animaux à la suite desquels nous avons cru « devoir décrire les lophiodons, bien qu'ils paraissent d'une « origine plus ancienne, et nous en avons fait connaître au « moins douze espèces, en sorte que le total des êtres rétablis

la série des révolutions violentes subies par la surface du globe. A la vérité, cette création périt aussi, et fut, comme les précédentes, ensevelie sous le sable, sous l'argile, sous la marne; mais il ne paraît pas qu'il se soit fait des substances une décomposition chimique, ni que les terres qui devaient former une nouvelle espèce de minéraux, aient subi une véritable précipitation. Il semble plutôt qu'une inondation ait emporté d'une part ce qu'elle accumulait de l'autre : ce qui nous le fait penser, c'est qu'il n'y a point de régularité dans les couches de grès, d'argile, de gravier, de gypse, de chaux et de marne, où ont été pétrifiés des restes d'animaux gigantesques. Ce fut après que l'inondation eut anéanti les créatures de cette époque, et que la terre se fut de nouveau séparée des ondes, que naquit au fond des mers, dans les fleuves, dans les lacs et sur la terre même, la généralité des espèces actuelles. Mais les rapports des climats ne furent pas d'abord les mêmes, c'est ce que l'on concevra facilement, si l'on considère comment de nos jours encore, sous la même latitude, les températures des deux hémisphères diffèrent souvent l'une

« dans cette première partie de notre ouvrage, se monte à « trente à peu près. Pour nous en tenir aux animaux des « grandes couches meubles, les chevaux sont les seuls dont il « ne soit pas démontré qu'ils sont aujourd'hui absolument « étrangers aux climats où l'on trouve leurs os. »

de l'autre[1]. Cette première génération des animaux trouva la mort dans un nouveau déluge, ou plutôt dans des inondations partielles. On est fondé à sou-

1 On sait, par une Dissertation que M. de Humboldt a insérée au 3.e volume des Mémoires de la Société d'Arcueil, qu'entre les tropiques il n'y a point de différence de la température de l'orient à celle de l'occident; mais qu'il y en a une très-forte à partir des tropiques vers les pôles. Il n'est pas besoin d'exemples de différences dans la chaleur moyenne pour les zones tempérées et glaciales de l'hémisphère d'Amérique; il suffit d'un coup d'œil sur la carte pour comparer le climat de la Terre de feu, si éloignée de l'équateur, et celui des contrées du nord qui en sont à égales distances. Quant à l'orient, Pekin est d'un degré plus méridional que Naples, et cependant sa température moyenne est de 12° 7', tandis qu'à Naples elle est de 17° 4'. Voici quelque chose de plus précis.

Ligne isotherme.	Partie occidentale de l'ancien continent.	Partie orientale de l'ancien continent.
0°	66°-68	54°
5°	60°	48°
10°	51°	42°
15°	43°	36°
20°	33°	29°

Dans l'ancien continent, la température moyenne du 30.e degré nord est de 21° 4'. Dans le nouveau, elle est de 19° 4'. Sous le 40.e degré, il y a pour l'ancien un moyen terme de 17° 3', pour le nouveau de 12° 5'. Sous le 50.e degré N. il y en a 10° 5' pour l'ancien, 3° 3' pour le nouveau. Enfin, sous le 60.e degré N., l'ancien monde offre + 4° 8', le nouveau — 4° 6'. Newyork a l'été de Rome, l'hiver de Copenhague. Pekin jouit en été de la température du Caire, en hiver il est soumis à celle d'Upsal.

tenir que l'homme n'en faisait point partie; car parmi les ossemens que la Sibérie, l'Amérique du nord et quelques contrées encore, présentent à une très-petite profondeur, il ne s'est jamais trouvé de squelette humain. Cependant les révolutions continuèrent, le climat ne dépendit plus uniquement de l'obliquité de la terre, de la direction de son axe, ou de l'influence du soleil. L'atmosphère, le voisinage des mers, des lacs, des montagnes; celui des fleuves, des déserts, le sol lui-même et la végétation plus ou moins abondante qui le couvrait, changèrent entièrement la température[1]. Les mers s'ouvrirent de nouveaux passages, et souvent le continent fut remplacé par les ondes, et les ondes le furent par la terre; les fleuves prirent un autre cours, le fond de la mer se souleva, et par ce mouvement rejeta les eaux sur d'autres contrées. Ces révolutions furent, comme les premières, suivies d'un temps de calme, et c'est dans ce temps de repos, alors que les forces créatrices de la terre, de l'air, des eaux, de la chaleur et de la lumière étaient encore dans toute leur activité, qu'il se fit une renaissance générale des êtres animés. Il n'est pas plus difficile à notre conception de comprendre comment la puissance encore entière de la terre

---

1 Il est défendu à l'historien d'aller plus loin; le naturaliste et le philosophe le peuvent. Voy. les Essais de M. de Humboldt, sur la décomposition chimique de l'atmosphère, pag. 177.

et de l'air, en changeant en parties homogènes des substances hétérogènes, produisit et fit sortir du sein de la terre les espèces et les familles de la création animale, qu'il ne l'est pour elle d'expliquer comment, de nos jours, chaque individu renferme en lui-même toute la postérité, qui doit accompagner les temps jusqu'à la fin du grand jour du monde qui luit maintenant sur nous. Alors parut l'homme, le champ venait seulement de s'ouvrir à son influence rationnelle. Les inondations, les destructions et les formations nouvelles durèrent cependant encore pendant plusieurs siècles; on en peut attester les traditions qui, dans toutes les contrées, conservent le souvenir de déluges et d'hommes nés de pierres ou de terre humide. Nous citerons Ogygès, le poisson Oannès, les tortues de l'Inde [1], et Fouhi, ce Noé royal des Chinois. La lutte des élémens dura long-temps encore après la naissance du genre humain. Plus tard, les hommes et les animaux ont changé, en plusieurs endroits, le sol, le cours des fleuves, l'état des lacs et le climat lui-même. De son côté, la nature a élevé des îles, en a englouti d'autres; elle a ouvert à la mer des routes non encore pratiquées par

1 Voyez les Symboles chinois, dans les *Mémoires concernant les Chinois;* et dans le livre de Maurice, *History of Hindostan*, 2 vol. in-4.°, 1795, voyez vol. 1, pag. 560, l'image de Courma Avatar, celle du déluge, et Wichnu tortue.

elle, et fermé quelques-unes des anciennes : mais tout cela appartient à l'histoire de la terre [1]; celle que nous écrivons n'a d'autre objet que l'homme, et c'est de lui que nous allons nous occuper.

§. 2.

L'homme.

Il est reconnu que la terre, douée de la puissance productrice, a, par son union avec les autres élémens, créé des êtres semblables dans des lieux qui avaient entre eux des rapports de similitude, et sous l'influence de circonstances du même genre [2]. Il est tout aussi vrai que certaines classes de plantes et d'animaux se sont répandues de leurs siéges primitifs vers d'autres points du globe. Il y a ici une des difficultés les plus importantes à résoudre pour l'histoire de notre espèce, et cependant la tradition est muette, sans que jamais on

---

1 Dans le commencement du 3.e vol. de sa Biologie, Treviranus a indiqué ce sujet. M. C. de Hoff a tenté de le traiter, et a donné une Histoire des révolutions de la surface de la terre en 2 vol. in 8.°

2 Je m'exprime ainsi pour prévenir les objections faites par Pallas, dans son Traité de la *variation des animaux* (*Acta academ. scient. imp. petropol.* de 1780). Au surplus, les terres australes et l'Amérique ont leur règne animal particulier, quoique les caractères généraux des espèces soient conservés. Quant à l'assertion de la formation de créatures semblables sous l'influence de circonstances semblables, voy. Schouw, en

puisse espérer de notions certaines sur cette époque; c'est ce qui nous a déterminés à reprendre les choses de plus haut que nous ne l'aurions fait sans cela; car nous aurions été arrêtés dans la crainte de nous perdre dans des sciences étrangères à la nôtre.

S'il fallait attribuer à tous les animaux, à toutes les plantes une patrie primitive, d'où ils se seraient répandus sur les différentes contrées de la terre, il serait difficile d'admettre pour l'homme seul diverses origines dans des pays différens; et il faudrait rechercher et la région d'où il sortit et les changemens subis par notre espèce, quand elle passa des montagnes à la plaine ou de la plaine aux montagnes, des pays chauds dans les contrées froides, ou de la zone glaciale à la zone torride; les résultats obtenus par la science nous dispensent de ce soin. A la vérité, Link pense que l'on peut faire remonter toute la propagation des

son Essai d'une géographie universelle des plantes; Berlin, 1823. On retrouve sur les montagnes de l'Europe du sud beaucoup de plantes des régions polaires du nord, quoiqu'elles n'existent pas dans les régions intermédiaires. Et dans la Nouvelle-Hollande, ainsi qu'au Cap, il y a des plantes d'Europe qui manquent à la zone torride. Le noisetier est commun en Écosse et en Norwége; il devient plus rare à mesure qu'on s'avance vers l'orient, puis disparaît et se représente enfin de nouveau à l'extrémité orientale de l'Asie. Une plante peut donc occuper des régions de longitude et de latitude absolument différentes.

plantes vers des individus et des points déterminés; mais Schouw a fort bien établi que cela n'est ni vraisemblable, ni même possible. Sans doute l'expérience a établi que les animaux et les plantes sont à peu près les mêmes sous certaines latitudes, lorsqu'il y a pureté dans la température et dans la nature du sol; cependant l'observation y a fait voir des variétés dont les causes doivent être toutes différentes de celles-là [1]; et pour ne donner ici que des exemples marquans, que l'on songe à la différence qui sépare l'éléphant d'Asie ou d'Afrique de celui des îles de l'Inde, qui cependant se trouve placé géographiquement entre le premier et le second; qu'on se rappelle les diverses espèces de lions, d'hyènes, d'hippopotames et de crocodiles. Il serait étrange de se prévaloir, comme on a voulu le faire dernièrement, du mélange des races et du croisement des espèces, pour démontrer que du singe a pu se former peu à peu un homme. [2]

---

1 L'absurdité qu'il y a de faire dériver tous les animaux d'un couple primitif, est démontrée par tous les naturalistes. Nous n'aurons donc qu'à indiquer les passages où il en est parlé. Voy. Rudolphi, sur l'Anthropologie, n.° 111. Lawrence, *Lectures on physiology*, etc., pag. 353.

2 C'est ce que Doornik a voulu prouver dans son *Wijsgeerig-naturkundig Onderzoch aangaande den oorspronkelijken mensch, en de oorspronkelijke stammen van deszelfs geslacht. Amst.* 1808, in-8.° Autant que je puis en juger, Bakker a bien réfuté cette assertion, que rejette aussi M. Tiedemann, voyez

D'un autre côté, on ne se déciderait qu'avec peine à ramener l'organisation du nègre à la race des hommes du Caucase. La suprématie de l'homme sur les autres créatures et ses hautes destinées futures ne dépendent point de l'unité d'un couple primitif, et quelque basse que soit sa condition dans certaines contrées, quelles que soient les modifications souffertes par le corps et par l'ame par suite du climat et de mille autres influences, la structure du corps humain et son organisation attestent que dès les temps les plus anciens il fut créé pour être le roi de la terre. Les différences prononcées des souches de notre espèce[1], nous

---

Onderzoek aangaande den oorspronkelijken Stamm van het menschelijk Geslacht, pag. 176, in-8.° Ce qu'il dit pour soutenir que l'espèce humaine vient d'un seul couple, nous paraît très-imparfait, et Sömmering est plus disposé à suivre l'avis de Doornik. En ce qui concerne la réfutation de l'hypothèse qui fait naître l'homme du singe, voyez aussi Lawrence, *Lectures on physiology, zoology, and the natural history of man. London* 1819, in-8.°, *p.* 134, *sect.* 1. *Distinctions between man and animals or Specific characters of man. Sect.* 2, *ch.* 2—6. *p.* 134—189. Nous ferons observer que, d'accord avec Blumenbach, il nie la variété native, et qu'à la page 549 il avance cette faible proposition : *Such distinctions are produced in a still greater degree among animals, chiefly of the domesticated kinds from the ordinary sources of degeneration — and we arrive at the conclusion, that there is only one species.*

1 Les descriptions nous sont étrangères ; nous ne caractériserons donc que les souches dont nous écrivons l'histoire,

amènent à nous demander si nous commencerons son histoire par un seul couple, ou si nous lui donnerons divers principes. Pour trouver la réponse à cette question, nous en reviendrons à la proposition qui attribue chaque espèce de plantes ou d'animaux à une plus ou moins grande région, soit qu'on ne la voie nulle part ailleurs, soit qu'elle y ait son siége primitif, siége d'où elle s'est répandue peu à peu sur d'autres contrées. On sait qu'il y a plusieurs causes qui mêlent les êtres des diverses régions; que les vents, les eaux, les animaux, les hommes, propagent les plantes; que ceux-ci transportent les animaux d'un pays à l'autre, et que d'eux-mêmes aussi les animaux font de fréquentes migrations. Il faudrait donc, selon l'opinion de Link, que le type primitif d'une espèce donnée se trouvât dans une région d'où il partît pour se répandre au loin, en subissant des variations causées par le sol, par le climat et par mille autres accidens connus ou inconnus, variations qui continue-

---

l'ethnographie ayant rempli d'ailleurs d'innombrables volumes. A la tête de tous ces ouvrages nous plaçons l'article Homme, où Buffon, naturaliste, orateur et philosophe, a réuni toutes les connaissances de son temps. On y voit tout ce que l'expérience et le génie peuvent jeter de lumières. Nous citerons aussi l'Histoire géographique de l'homme et des quadrupèdes, par Zimmermann; les *Researches on the physical history of man*, dans Lawrence; *Lectures on physiology*, 243-577, etc. De nos jours, ce sujet a été traité jusque dans les livres mis à la portée des enfans.

raient de s'opérer jusqu'à ce que la force créatrice de la nature s'arrêtât pour ne plus pourvoir qu'au maintien des êtres existans. Il serait difficile de dire si ce point a été atteint pour tous les animaux ; cela est au moins vraisemblable pour les grandes espèces, et même nous savons que plusieurs ont disparu de la terre dans les temps dont l'histoire nous est connue.

Partant de cette proposition, tout dépendra de la question de savoir si les physiologistes et les anatomistes reconnaissent dans les races d'hommes des différences essentielles. Il est vrai que les réponses à cette question sont fort peu d'accord entre elles ; cependant tous les auteurs modernes que nous avons consultés ou dont nous avons lu les écrits, si l'on en excepte Blumenbach et Bakker, se déclarent pour une différence originelle [1]. Nous nous attacherons donc à l'assertion démontrée par Sœmmerring [2], savoir, que la race

---

1 M. Tiedemann qui, certes, ne se laisse pas entraîner à des hypothèses, est de la même opinion.

2 Les écrits de Sœmmerring sont trop connus pour qu'il soit besoin de les rappeler ici. Ce respectable vieillard a répondu à nos questions qu'il pensait plus que jamais que le Nègre était de tous les hommes le plus voisin du singe ; 1.° parce qu'il a six dents molaires, ce qui, dans l'Européen, n'arrive jamais ; 2.° parce que son estomac est rond ; 3.° parce que le bassin des femmes est plus étroit dans les Négresses que chez les autres. Charles White, dans son livre intitulé *An account of the re-*

éthiopienne est la plus rapprochée du singe; puis nous nous demanderons quelle autre portion de l'espèce humaine peut-on, ou doit-on regarder comme originairement ou comme essentiellement différente des autres? Et quand nous aurons répondu à cette question, nous tâcherons de classer l'histoire de l'humanité d'après l'ordre des races qui la composent. Il ne faut pas que les raisons énoncées par Lawrence et Blumenbach nous empêchent d'admettre ces variétés primitives; car les plantes et les animaux ont aussi leurs similitudes,

---

gular gradation in man, livre qui m'a été communiqué par M. Tiedemann, dit pag. 83 : *The following characteristiks, which distinguish the African from the European, are the same, differing only in degree, which distinguish the ape from the European. In the bony system. The narrow and retreating forehead and hind-head. The flat bone of the nose. The great distance betwixt the nose and mouth. The small retreating chin. The facial line. The great distance betwixt the ear and the fore part of the mouth. The small distance between the foramen magnum and the back of the head. The long and strong under jaw. The large bony sockets, which contain the eyes and the wide meatus auditorius. The long fore arm. The flat foot, and the length breadth shape and position of the os calcis. In other parts of the system. The broad and flat cartilage of the nose. The small gastracnemii and large temporal muscles. The long tendo Achillis. The thick skin and short woolly hair. The small brain. The long breasts of the females. The parts of generation. The paucity of different discharges. The rank smell. Their manner of walking. The power of adaptation to a warm climate. Their shorter period of life.*

et cependant nous avons démontré qu'on ne pourrait les dériver d'une contrée unique. Toutefois il est difficile parmi tant de modifications, parmi tant de races croisées, de retrouver les caractères distinctifs des souches primitives. C'est ce que Lawrence a reconnu, quoiqu'il ne fasse pas difficulté d'admettre, avec Blumenbach, cinq souches principales[1]. Link paraît d'abord disposé à adopter l'avis de son maître Blumenbach; cependant il finit par ne vouloir que trois souches. Buffon a évidemment trop multiplié les variétés, et Charles White, quoiqu'il s'exprime d'une manière peu précise, quoiqu'il qualifie d'européenne la souche que nous appelons caucasienne, et qu'il méconnaisse l'existence de celle des Mongols[2]; Charles White, enfin,

1 Lawrence, *Lectures*, etc., pag. 550. *The following marks and descriptions will serve to define these five varieties. But it is necessary to observe, in the first place that on account of the multifarious diversity and gradation of characters, one or two are not sufficient for determining the race, consequently, that an enumeration of several is required; and secondly, that even this combination of characters is subject to numerous exceptions in each variety. The migrations of the several races in quest of more eligible abodes, the changes of situation consequent on invasion, war, conquest and the intermarriages to which these lead, account for much of this uncertainty.*

2 *An account of the regular gradation in man.* A la page 134, où il parle des cheveux, il conclut ainsi : *I am inclined to think that hair, rather the colour, ought to guide us in that quarter; and that it is not the blackest inhabitants, but those*

qui va plus loin que nous, en ce qu'il reconnaît entre les souches principales des différences réelles, en revient cependant, dans le fond, à trois espèces.

Pour puiser le résultat des recherches les plus récentes à des sources qui inspirent la confiance, nous suivrons M. Cuvier et Lacépède[1]. Ces deux naturalistes, au lieu des cinq races d'hommes de Blumenbach, n'en reconnaissent que trois. Voici les cinq de Blumenbach : 1.° celle du Caucase; 2.° les Mongols; 3.° les Nègres; 4.° les Africains; 5.° les Malais. Voici les trois races de Cuvier et de Lacépède : 1.° celle d'Europe, d'Arabie et du Caucase; 2.° celle des Mongols; 3.° celle des Nègres ou des Éthiopiens. Ces naturalistes ramènent toutes les autres variétés des nations à l'une de ces trois races. Toutefois ils sont assez sincères pour avouer qu'ils n'oseraient rattacher à l'une d'elles ni

---

with extremely short hair, and a most ungracious appearance, as the Hottentots, who may be reckoned the lowest on the scale of humanity. The Negro, the American, some of the Asiatick tribes and the European seem evidently to be different species. A un autre endroit nous ferons usage de ce que dit Adelung, dans le 1.er vol., pag. 1 à 24, de son Mithridate; mais à coup sûr il ne faut pas voir la chose comme il l'entend.

1 Voyez l'article *Homme* dans le Dictionnaire des sciences naturelles (réimprimé en un volume in-8.° *Levrault*, 1826). L'article est de Lacépède, mais il a transcrit Buffon, et ce qu'il dit sur les races d'hommes est emprunté à M. Cuvier (le Règne animal, distribué d'après son organisation, 1817, pag. 94).

les Malais, qui tiennent le milieu entre les Nègres et les Mongols, ni les Papous, qui sont partout voisins des Malais; mais qui, sauvages, paresseux et brutes, seraient justement appelés les Nègres d'Asie. Les Hottentots, les Lapons, les Samoïèdes, les Ostiaques, les habitans du Kamtschatka, jettent ces naturalistes dans le même embarras. Quant aux Américains, ils les comptent, sans hésiter, parmi les Mongols, parce que dans le nouveau monde les temps ont amené des circonstances dont l'influence a varié beaucoup la conformation humaine. Il faut aussi faire observer qu'entre les nations de l'Amérique les caractères distinctifs sont sujets à des différences infinies.

§ 3.

Siége primitif de l'humanité.

Nous reconnaissons la raison et la perfectibilité comme caractères propres à l'espèce humaine, et nous croyons pouvoir démontrer, au moyen de l'histoire, les progrès successifs de l'esprit humain, tantôt sur un point du globe, tantôt sur un autre; et, par cette raison, nous ne pensons pas qu'il faille s'effrayer de la différence primitive qui existe entre les races. Que le Nègre se rapproche du singe par sa structure; que l'habitant de la Terre de feu paraisse à peine un homme; enfin que, d'après les dernières observations de Parry et de Lyon, les Esquimaux du cercle polaire d'Amérique aient fort

peu d'avantages intellectuels sur leurs chiens, ils n'en sont pas moins des hommes, que l'éducation amènerait au même point de civilisation que les races les plus favorisées par la nature. Les considérations religieuses, ni celle de la dignité humaine, ne doivent donc nous empêcher de suivre les traditions et les indications de l'histoire, quand celle-ci, d'accord avec les sciences naturelles, nous montre dans les contrées qui, les premières, furent soustraites aux inondations et aux révolutions du globe, trois races distinctes, dont les dispositions et la civilisation le sont aussi. Sans doute il faudra chercher les premiers hommes sur les hautes montagnes, placées elles-mêmes dans les hautes régions de la terre. Au premier coup d'œil sur la carte, nous apercevons trois contrées qui durent être habitées les premières : chacune d'elles a une race d'hommes particulière. La première est au sud des montagnes qui, de la mer Noire, s'étendent vers l'Inde et sont terminées par l'Himmaleh; chaîne qui, d'après les dernières observations, est plus élevée que les Andes, et dont les sommets inaccessibles et couverts de neiges éternelles, séparent par une barrière insurmontable l'Asie du centre de celle du sud. Ces montagnes et les pays qui les avoisinent au sud, ont toujours été regardées comme la patrie de la race caucasienne, quoique l'on ne puisse déterminer le point de ces contrées

qui est la patrie de cette race. Au-delà de ces montagnes et de celles qui, chez les anciens, portaient le nom d'Imaüs, au-delà du désert de Cobi et du Thibet, la forme des habitans, leurs langues monosyllabiques et un autre système de végétation, nous indiquent une seconde race d'hommes, c'est celle des Mongols. L'intérieur de l'Afrique, et surtout les pays voisins des montagnes de la Lune, est le siége d'une troisième race. Les immenses déserts et les forêts de cette contrée qui n'est point coupée par de grands fleuves, nous montrent un sol qui fut délivré des eaux et des révolutions violentes pendant qu'elles s'exerçaient encore sur d'autres régions. Nous ne parlons point ici de l'Amérique : nous sommes d'accord avec les naturalistes, pour reconnaître que cette partie du monde sortit de son état primitif beaucoup plus tard que les autres; et que, dans plusieurs des pays qui la composent, la lutte des élémens et la force créatrice d'une nature féconde s'est prolongée jusqu'à nos jours[1]. On ne nie point que la terre n'y ait pris sa place à côté des montagnes dès les temps les plus anciens : nous disons seulement qu'elle ne

1 On sait que les terres australes ont une nature particulière. Ses seuls mammifères sont les didelphes, et ceux-ci comprennent en quelque sorte tous nos mammifères, puisqu'ils répondent, d'après leur nourriture et la conformation de leurs dents, à nos animaux carnassiers, rongeurs et édentés.

fructifia que plus tard. Les trois régions dont nous avons parlé tantôt, et leurs habitans, ont toujours prétendu à la priorité dans l'ordre des temps. Toutefois nous n'examinerons leurs traditions que dans l'histoire des âges primitifs du monde. Nous devons encore quelques observations aux temps antéhistoriques.

§. 4.

Caractères des temps antéhistoriques de l'espèce humaine; limites de cette époque.

Aux origines de la terre nous allons joindre celles de l'homme, parce que nos observations sur ce sujet demeurent soumises à la même incertitude. La plupart des choses étant fondées sur des probabilités, les faits viennent rarement à leur appui. On ne peut appliquer qu'aux organes et à la forme extérieure la conjecture de quelques auteurs qui veulent que la nature n'ait perfectionné que par degrés l'espèce humaine, et ne l'ait conduite que peu à peu du chétif Bosjemann jusqu'à la forme accomplie du Caucasien. L'intérieur de l'homme, au contraire, la faculté intellectuelle, était le germe qu'on pouvait ou développer ou ne point développer. Tout ce qui était propre à l'homme, portait le caractère d'aptitude et de perfectibilité, mais il n'y avait rien d'inné, rien d'immédiatement communiqué. Il s'écoula des siècles avant que la raison, qui constitue l'homme roi de la terre, fit des efforts partiels pour

se développer, et des milliers d'années avant que ses progrès se répandissent sur une partie notable de la terre. A quelque région qu'appartiennent les êtres primitifs des trois races principales, il ne fallut pas moins un grand intervalle de temps jusqu'à ce qu'il se formât un état; jusqu'à ce qu'on trouvât un mérite aux inventions qui avaient pour objet de satisfaire les besoins artificiels, nés de la transition à la vie sociale. C'est jusqu'à cette époque que nous étendons les origines de l'humanité, et depuis lors commencent, pour nous, les temps primitifs. Ceux-ci englobent tous les siècles où les développemens de l'esprit humain et la connaissance des causes de tous les êtres demeurèrent le domaine exclusif de quelques-uns. Ces temps sont voilés par les fables et les mythes, et on ne les aperçoit qu'à travers l'incertaine et vacillante lumière des traditions. Nous commencerons par une observation sur les idées qu'on se fait du bonheur, afin que ce que nous dirons de la vie des premiers hommes ne semble pas contrarier les traditions reçues sur l'innocence primitive. Les derniers voyageurs, Parry et Lyon, qui ont pénétré plus avant vers le pôle qu'on ne l'avait jamais osé, nous apprennent que sur la côte septentrionale de l'Amérique, au bord de la mer glaciale, les Esquimaux, sans cesse en proie aux horreurs de la faim et à l'âpreté du climat, vivent tranquilles et contens, et même atten-

dent avec gaîté le moment où ils pourront se repaître encore d'huile de poisson et de graisse de phoque. L'Anglais Cochrane, qui traversa la Sibérie à pied et pénétra jusqu'à la mer glaciale, raconte que les misérables Tschutsches et leurs voisins sont au comble de la joie, quand ils ont entassé leur provision de tabac dans une hutte dégoûtante de saleté, où l'on ne peut même se tenir debout. Après ces remarques, ne faudrait-il pas dire que l'expérience prouve que le malheur est moins dans les circonstances que dans l'imagination. Ce ne sont point les souffrances extérieures, c'est l'idée qu'on s'en fait, c'est la comparaison avec d'autres situations qui rend insupportable celle dans laquelle on se trouve placé. Tant que l'Esquimaux ou le nomade errant vit sans acquérir de connaissances, il ne sait pas ce que c'est que souffrir; il n'éprouve l'amertume de la douleur que quand sa raison s'éveille. L'homme, à mesure qu'il s'éloigne de cette simplicité primitive, croit voir s'augmenter la masse des maux accumulés par les temps intermédiaires : chaque génération s'estime et plus perverse et plus malheureuse que la précédente. De là ces rêves sur l'innocence primitive; de là ce paradis, ces relations de l'homme avec la divinité, que l'on attribue à des temps où la vie s'écoulait dans l'ignorance. Obéissant à l'aveugle instinct, et dans des contrées où les besoins du moment étaient faciles à satis-

faire, l'homme n'avait point encore reconnu en lui-même cette puissance céleste qui le fait naître de lui-même et de la nature entière; mais aussi il vivait libre d'ambition, d'envie et d'avarice, et n'était point exposé aux affreux tourmens d'une mauvaise conscience. La raison une fois éclairée, fut forcée de reconnaître que l'instinct avait été un guide plus sûr que la réflexion non encore mûrie, et que ce sommeil qui ignorait tout, avait bien des avantages sur une vie où les plus grandes jouissances sont empoisonnées par les plus amers chagrins, et finissent souvent par conduire au désespoir. On a coutume d'expliquer avec beaucoup de précision comment l'homme est sorti par degrés de l'état de nature : cependant c'est une méthode qui souffre beaucoup d'objections. Cette marche a varié selon le climat et selon les facultés des diverses races, à tel point qu'il est bien des endroits où les hommes sont toujours demeurés stationnaires. Voici les degrés qu'on admet communément; c'est d'abord le passage d'un peuple de pêcheurs et de chasseurs à la vie nomade, puis de ce nouvel état à l'agriculture. Et ici tout devient plus certain; car il est prouvé que l'agriculture fut le commencement de la civilisation, et produisit tous les arts et toutes les institutions. Sans admettre positivement les degrés dont on a parlé, nous allons essayer d'expliquer la transition d'une autre manière.

§. 5.

Comment l'humanité sortit de l'état primitif.

L'expérience nous conduit à une vérité remarquable et non contestée, c'est que jamais l'homme n'aurait poussé aussi loin la civilisation, s'il n'avait eu le secours de certains animaux domestiques. Il faut donc rechercher comment l'homme parvint à les maîtriser, et en quels lieux ces animaux eurent d'abord leur existence. La seconde de ces questions offre de grandes difficultés[1] : la première est plus facile à résoudre. L'homme a pu remarquer bientôt que certains animaux vivaient toujours en troupe; qu'ils étaient moins sauvages que les autres; enfin, qu'ils avaient besoin de protection; car lui-même ne vivait pas alors d'une manière fort différente. Plusieurs espèces, telles que les chiens, durent se rapprocher de l'homme de leur propre mouvement; mais les anecdotes relatives à des prisonniers qui ont apprivoisé des rats, des souris, des araignées, montrent assez combien il est facile de venir à bout des êtres les plus timides. N'a-t-on pas fait du renne fugitif un animal domestique? et si l'on n'a pas réussi dans les essais tentés sur le cerf, c'est qu'ils ont été tentés dans un temps

1 Nous suivons ici Link, et nous ferons remarquer que les recherches sur le pays d'où sont originaires les blés et les légumes, ne sont pas moins difficiles.

où l'homme avait à sa disposition assez d'animaux, où il n'était plus besoin que des générations entières employassent leur temps à ces efforts. Parry nous fournit un exemple des rapports intimes qui existent entre la vie de l'homme et celle des animaux. Les Esquimaux, qui ne s'élèvent pas beaucoup au-dessus des bêtes, en sont d'autant plus étroitement unis à leurs chiens qu'ils protégent contre les attaques des loups. Rien ne serait donc plus facile que de retrouver les procédés à l'aide desquels les bêtes ont été apprivoisées, si nous savions quelle est la patrie de chaque animal domestique; celle des moutons, par exemple, si elle était connue, serait le lieu que les nomades ont parcouru d'abord. Selon Pallas, le cheval, l'âne, le taureau, le porc, le chameau, le dromadaire et le chat se sont peu écartés des espèces sauvages dont il nous montre la patrie. Il en est tout autrement dans son opinion du mouton, de la chèvre, du chien et de la plupart des volatiles. Il pense que rechercher une espèce primitive serait peine perdue, et que cette espèce n'a existé nulle part. [1]

---

1 *Acta scient. acad. imp. petropolit.*, 1780, 2.e partie, p. 86. Mais le cas est bien différent pour la chèvre, la brebis, le chien et une partie des oiseaux domestiques. Ces animaux ont tant dégénéré de leur premier type, qu'on a de la peine à reconnaître leur souche sauvage; peut-être quelques-unes ne sont-ils absolument que des races factices, auxquelles on ne



Mais ne se pourrait-il pas que ces espèces, qui avaient beaucoup d'ennemis, qui, faibles et sans secours, ne cherchaient point de refuge dans l'épaisseur des bois, eussent été entièrement détruites? Plusieurs milliers d'années s'écoulèrent avant qu'on songeât à s'enquérir de la patrie des animaux domestiques : combien de changemens ils ont pu subir pendant ce temps; c'est ce qui deviendra plus sensible encore, si l'on réfléchit qu'en Angleterre et dans une grande partie de l'Allemagne, ce fut assez de quelques siècles pour extirper totalement les loups et les ours. Toutefois nous suivrons avec précaution les détails donnés par Link [1]. Nos bœufs peuvent avec assez d'assurance être attribués à l'Inde et à certaines parties de l'Afrique. Dans la première de ces régions, la race bovine fut l'auxiliaire de la civilisation : aussi toute l'espèce fut-elle déifiée par les prophètes. Dans l'autre, la souche d'hommes qui est encore aujourd'hui la moins avancée en civilisation, reçut de ces animaux un genre de vie qui lui est propre, sans être entièrement nomade ni agricole. En ce qui concerne les moutons, il ne sera pas nécessaire de rechercher

---

peut ni ne doit assigner une seule espèce pour tige première. Et toute paradoxale que puisse sembler cette idée, j'espère qu'on la trouvera moins éloignée de la vérité, lorsqu'on en aura suivi les détails, etc.

1 *Die Urwelt*, pag. 17.

s'ils descendent du mouflon ou de l'argali; c'est l'objet d'une discussion entre les naturalistes : d'ailleurs le mouton est devenu tellement domestique qu'il ne pourrait retourner à l'état sauvage. Qu'il nous suffise de remarquer que les premiers peuples nomades étaient dans l'Asie centrale, et ce sera une raison d'y placer la patrie de l'animal duquel proviennent nos débiles brebis. La chèvre, qui n'a été guère moins modifiée, pourrait bien avoir son origine dans divers pays montueux : Strabon la donne à l'Espagne, et des voyageurs modernes, Pallas et Gmelin, à l'Asie orientale. Nous pensons, quoique Link s'y oppose, que Pallas a eu raison de soutenir que le porc est une dégénération du sanglier : il est fort répandu dans les régions tempérées, et les variétés du porc sont infinies, depuis celle de la Chine qui est nue et rase, et celle du sud de la Zélande qui est fort petite, jusqu'au grand cochon domestique que nous élevons dans nos basses-cours. On retrouve des chevaux sauvages sur les bords de la mer Caspienne et de la mer Noire, dans ces mêmes contrées qui virent errer les hordes scythiques et les guerriers agiles de Turan, et qui sont encore parcourues par des bandes de Tartares qui se nourrissent de la chair des chevaux et du lait des cavales. On prétend que l'espèce sauvage de l'âne a été retrouvée en Perse. Le dromadaire et le chameau conviennent à l'Arabie aussi bien qu'à

quelques parties de l'Afrique, et surtout au nord-est de la Perse. Les chiens sont partout, et il n'est pas besoin de les dériver du chacal, comme le fait Pallas.[1] Nous nous arrêtons; car ce que nous avons dit suffit pour indiquer les premiers pas de l'humanité dans cette obscure période. En Afrique et dans toute la région du Caucase, telle que l'entendent les anciens, dans la haute Asie orientale, il ne fut pas sans doute besoin d'une longue suite d'âges pour arriver, de ce qu'on appelle l'innocence primitive, à un tout autre genre de vie; ce fut assez de l'éclair pour révéler l'effet du feu; l'étincelle jaillissant du choc des cailloux, et le frottement de morceaux de bois indiquèrent les moyens de le produire. Apprivoiser les animaux

1 Si l'on en croit Link, le chat n'est devenu domestique qu'au moyen âge. J'en doute, ne fût-ce qu'à raison de la vénération dont cet animal a été l'objet en Égypte. On sait que Reinhard a publié tout récemment à Copenhague, des Recherches où il est question de quatre momies de chats (*Quinque mumias bestiarum descripsit* Reinhard; *Havniæ*, 1824). La première n'a pas été déroulée; la seconde, d'après l'examen qu'on en a fait, était d'une chatte de quatre ans et demi; la troisième, d'un chat d'un an et demi; la quatrième, un petit chat de vingt-quatre heures. Ne sait-on pas que Bagoas, après avoir tué son maître Artaxerxe III (*Ochus*), en punition de ce qu'il méprisait les choses sacrées de l'Égypte, jeta son corps aux chats. Quel que soit l'inventeur de ce petit conte, sa pensée était que chez les Persans le chat était animal domestique comme chez les Égyptiens. Ce récit ne pourrait convenir aux belettes.

dut être d'abord un jeu, et pour se nourrir des viandes on eut l'exemple des lions, des tigres, des ours. Ce fut à des époques diverses, dans les diverses contrées, que se fit ce pas vers le second degré de la civilisation; et maintenant encore les nomades se nourrissent beaucoup moins de la chair que du lait de leurs troupeaux.

L'homme resta dans cet état tant que les fruits, le lait, la chair des animaux domestiques lui donnèrent un aliment facile; tant qu'il fut à l'abri des animaux féroces qui ne s'en prennent jamais à lui sans nécessité ou sans y être contraints par l'absence d'autres proies. Le besoin de l'augmentation de la population dans des régions moins fertiles, et d'autres circonstances encore que nous n'oserions deviner, amenèrent les essais singuliers tentés pour propager certaines graminées, et mettre à profit leurs produits : ce fut là une nouvelle époque de la civilisation; car tous les peuples qui ne se sont pas occupés de la culture du blé ou du riz ont fait peu de progrès. Nous y reviendrons après avoir fait quelques observations sur les migrations de peuples et sur les langues.

§. 6.

Premières migrations, langues.

On a souvent essayé de suivre exactement la marche des races d'hommes que nous avons mon-

trées comme ayant pris naissance en même temps dans diverses contrées; on a voulu déterminer l'époque de chacune de leurs migrations; mais ces tentatives ne donneront jamais que des résultats fort défectueux. Qu'importe que de nos jours plusieurs peuples soient encore dans un état grossier, voisin de celui où la nature les a mis : l'erreur en est trop facile; leur peu de civilisation pouvant être l'effet d'un mouvement rétrograde, aussi bien que d'une obstination à demeurer dans l'état primitif. Il y a d'ailleurs peu d'hommes capables de bien saisir les caractères distinctifs des peuples, et les moyens d'accomplir la tâche immense de la comparaison des langues sont fort bornés[1]. Ce qui fixe d'abord notre attention, c'est le retour de certains peuples vers l'état de brutes; ce sont les migrations qui font quitter un ciel doux pour un pays où le climat et le sol n'admettent point de culture, et nous expliquerons ces singularités par l'effet du choc des peuples, par la conquête, par l'oppression, enfin, par l'expulsion. Dans le principe, et avant que l'on songeât à réunir, par la formation d'états civilisés, un grand nombre d'individus vivant en société, il dut arriver (comme cela se pratique encore en Amérique), que les diverses races d'hommes évitaient de rencontrer l'autre jusqu'à ce

1 Strabon, *lib. XII*, *cap.* 8.

que, par l'extension des familles, elles finirent par se toucher. Ce fut ce choc qui produisit l'inimitié, la conquête; l'esclavage; et lorsque ces races différentes. se mêlèrent, il en naquit des espèces, des couleurs et des langues nouvelles. Pour obtenir quelques indications sur ces migrations, attachons-nous aux conjectures que fournissent la nature du sol et l'affinité des langues de la branche sémitique. Dès l'Arabie, le climat, le sol, les alimens apportent des changemens dans l'organisation des hommes de la race du Caucase; au-delà du détroit de Bab-el-Mandeb, ils rencontrent ceux de la race éthiopienne, et du mélange de l'une et de l'autre se forme en Nubie et dans les pays voisins un premier noyau de civilisation. La tradition est d'accord avec ces observations. C'est ainsi qu'à l'orient de l'Himmaleh, et par-delà cette chaîne, dans le lieu qui fut la patrie de la race mongole, on voit se former au Thibet, dans la Chine et dans l'Inde ultérieure, les états indiens que l'histoire reconnaît aussi comme primitifs. On tarda long-temps à marcher vers l'occident; la situation de l'Europe sous l'influence du nord, les marais, les forêts impénétrables avaient peu d'attrait pour les peuples. Voilà d'où vient que dans les premiers temps éclairés par l'histoire, Hérodote nous montre encore la Thrace chargée comme l'Inde d'une population surabondante; c'était le passage nécessaire à la migration des peuples.

La route la plus sûre pour déterminer leur filiation, est l'examen des langues; et cependant chacun sait de combien de difficultés cet examen est hérissé, et combien de résultats divergens ou même opposés ont jeté le doute sur les recherches des hommes les plus savans. Ce qu'il y a de certain, c'est que la faculté de la parole résulte de nos organes, c'est que les sons articulés devinrent bientôt l'expression de nos besoins et de nos sensations, et que, par conséquent, il se forma promptement une langue; mais qu'il nous soit permis de penser qu'il n'est pas aussi certain que cette formation ait suivi la marche systématique qu'on lui attribue communément [1]. Il y a entre les affections intérieures et leurs expressions un rapport toujours variable, et souvent dans les lieux les plus éloignés l'expression dut être la même, tandis qu'elle a dû varier pour les plus rapprochés. Si Klaproth a raison d'avancer, dans son *Asia polyglotta*, que dans cette seule partie du monde on parle plus de cent langues mères, de combien de difficultés s'accroîtrait encore le problème de la propagation des nations? Qui ne sait d'ailleurs que pendant plusieurs siècles on dérivait toutes les langues de l'hébreu, comme on le fait aujourd'hui du sanscrit; que d'autres, dont l'hypothèse n'était pas dénuée de vraisemblance,

[1] Adelung, Introduction au Mithridate, I-XXXIV.

prétendaient retrouver partout des langues mères, et que parmi ces derniers on compte Bayer, ce savant si profond en fait de langues asiatiques et de langues anciennes[1]. Il n'en fait pas moins apercevoir les racines jetées par la langue grecque depuis la con-

[1] Bayer, *Historia regni Græcorum Bactriani*, p. 120. *Etenim vir doctissimus, postquam cum eo communicavi, quæ de Bactriano Græcorum regno adfecta in scriniis habebam — — — declaravit sibi opinionem meam minime placere : nam videri ea potius ex illorum esse genere nominum, quæ ex communi majorum nostrorum lingua repeti oporteat. Hic equidem amicissimo viro vehementer assentior, esse innumeras voces passim per orbem terrarum dispersas, quæ ex priscorum parentum sermone permaneant, cove cautius in hisce esse advertendum animum, ne vel ad cognationem earum gentium, quæ iisdem vocibus utuntur, vel ad commercium earum inter se, conjecturam temere expediamus : nam frustra sunt, qui hinc etiam origines exquiri posse censuerunt, quæ vel majores testimoniorum auctoritates postulant, vel aliquam alicunde præterea ductam verisimilitudinem. Immo, cum præstantissimus vir non adeo priscas illas parentum nostrorum stirpes respicere videtur sed propiorem aliquam populorum nondum inter se vel sermone vel sanguine disjunctorum consociationem, communem enim originem Scythicam dicit; unde hæc nomina repeti malit, ne hic quidem diffiteor, fuisse quondam in orbe terrarum populos non ita multos, qui deinde excreverint in multitudinem, pepererintque gentes fere infinitas, quas nunc illo in corpore prisco agnoscere difficile sit; censeri autem necesse est, sermone licet vehementer discrepante, propter aliarum commissionem stirpium, retinente tamen multa ex veteri consuetudine. Quam vellem multi excellenti ingenio viri, cum talibus in argumentis versati sunt, ad hos scopulos ut non impegissent.*

quête d'Alexandre dans le nord de l'Inde, dans la Perse orientale, dans la Tartarie et jusques dans le sanscrit, dans le tangut et dans le chinois. Ce ne sont point de pures conjectures, Bayer donne à ces remarques assez de vraisemblance; ce n'est donc point par une vaine comparaison de mots qu'il faut employer les langues à retrouver l'affinité et la filiation des peuples et de leur civilisation; c'est en se pénétrant de l'esprit et du génie de ces langues; et, à cet égard, on peut espérer quelques résultats d'ouvrages tels que les grammaires de Raynouard, de Grimm, de Bopp; on doit en attendre aussi des recherches de Guillaume de Humboldt sur la langue des Ibères, et de travaux tels que ceux d'Adelung et de Vater. Mais quand nous verrons Link s'efforcer de trouver l'histoire primitive dans la comparaison du sanscrit, du grec, du latin, de l'allemand, nous ne le reconnaîtrons plus pour guide.

§ 7.

Agriculture. Son origine.

Dans le cours de ces recherches sur l'origine et la propagation de la culture du blé, nous nous attacherons principalement à suivre Link [1]. Cependant nous y ajouterons, d'après Schouw, les données purement géographiques; car il les a présentées d'une manière plus convenable à notre plan. [2]

---

1 Dans le Monde primitif; puis dans les Mémoires de l'académie de Berlin, 1816-1819.

2 Schouw, Esquisse d'une géographie universelle des plantes, pag. 289. Nous transcrivons en entier ce passage, quoiqu'il soit fort long; mais il est essentiel, et nous n'avons pas jugé à propos d'y changer un seul mot. « Une exposition complète de la distribution entre les différentes parties de la « terre, de toutes les graminées qui sont l'objet de la culture, « ne manquerait pas d'attirer un grand intérêt. Toutefois nous « sommes contraints de nous en tenir à un aperçu rapide. « Nous essayerons d'indiquer les graminées qui sont les plus « nombreuses dans les grandes zones et sur les continens, et « nous désignerons sommairement les plantes appartenant à « d'autres familles, lorsqu'elles ont été employées comme « moyen de subsistance en général, ou pour remplacer les « différentes espèces de blé. Cette répartition des graminées « n'est pas seulement l'œuvre du climat; leur nature dépend « aussi de l'état de la civilisation, de l'activité et du commerce « des hommes, et souvent de faits historiques. Dans le cercle « polaire du nord il y a peu d'endroits cultivés. En Sibérie, « les grains s'étendent au plus au 65.e degré, et même, dans « la partie orientale de cette contrée, ils ne dépassent point

Dans tous les temps que peuvent atteindre l'histoire et la tradition, nous voyons les graminées cultivées

---

« le 55.e degré. Le Kamtschatka est privé d'agriculture, même « dans ses régions méridionales (51.e degré). Sur la côte nord-« ouest de l'Amérique, l'agriculture paraît s'être avancée un « peu plus vers le nord ; car dans les possessions russes du « 57.e au 58.e degré on voit réussir l'orge et le seigle. Sur « la côte orientale de l'Amérique la culture ne dépasse pas « le 50.e ou peut-être le 52.e degré. Ce n'est qu'en Europe « et dans la Laponie que la limite polaire se retire beaucoup « plus vers le nord ; elle atteint le 70.e degré de latitude. « Au-delà, ce sont des poissons séchés et quelques pommes « de terre qui tiennent la place du blé. Les espèces septen-« trionales de l'Europe sont l'orge et l'avoine. . . . . . A ces « espèces succède immédiatement le seigle, qui est la céréale « dominante dans une grande partie de l'Europe septentrio-« nale tempérée, comme dans le midi de la Suède, en Nor-« wége, en Dannemark, en Écosse, dans tous les pays qui « entourent la Baltique, enfin, dans le nord de l'Allemagne « et dans une partie de la Sibérie. Cette contrée jouit encore « d'une espèce fort substantielle, c'est le sarrazin qu'en 1228 « les Mongols apportèrent en Europe. . . . . Après celle-ci « il est en Europe et dans l'ouest de l'Asie une autre zone où « finit le seigle, où le froment devient presque l'aliment « exclusif : c'est le centre et le midi de la France, l'Angle-« terre, une partie de l'Allemagne, la Hongrie, la Crimée ; « ce sont les pays voisins du Caucase, et dans le milieu de « l'Asie ceux qui connaissent l'agriculture. Dans ces contrées « se trouve aussi la vigne, et le vin y prenant la place de la « bière, la culture de l'orge diminue. A cette zone succède « une autre zone, où le froment est toujours la céréale do-« minante, mais où il ne fournit plus le pain à lui seul ; le riz « et le maïs y abondent. L'Espagne, le Portugal, et en France

en céréales, de telle sorte que leur état sauvage et leur patrie primitive ne peuvent, non plus que ce

« le littoral de la Méditerranée, l'Italie, la Grèce, la Perse, « l'Inde septentrionale, l'Arabie, l'Égypte, la Nubie, la Bar- « barie et les Canaries appartiennent toutes à cette région; « et plus, dans ces dernières contrées, l'on s'avance vers le « sud, plus la culture du riz et du maïs prend d'accroissement; « en quelques endroits on voit s'y joindre plusieurs espèces « de sorgho (*dourah*) et le *poa abyssinica*. Nos espèces sep- « tentrionales se montrent rares dans la partie orientale de « la zone tempérée, par exemple, dans la Chine et au Japon; « le riz y domine. Dans la zone torride, l'Amérique produit « surtout le maïs, l'Asie le riz, l'Afrique l'un et l'autre, à « peu près en quantité égale. La raison de cette distribution « est sans doute dans un fait historique; car la patrie du riz « c'est l'Asie, comme celle du maïs est l'Amérique. Le froment « se montre bien çà et là, surtout vers les tropiques, mais il « est toujours subordonné à ces deux espèces. Cependant, outre « le riz et le maïs, la zone torride connaît d'autres plantes « et même d'autres céréales, qui fournissent aussi un aliment « à ses habitans. Tels sont, sur le nouveau continent, l'igname, « le manihot, les batates, pour la racine; les bananes pour « le fruit. Tels sont en Afrique le dourah (*sorghum*), les ba- « nanes, le manihot, l'igname et l'*arachis hypogæa*; enfin, « dans l'Inde orientale, l'*eleusine coracana*, *eleusine stricta*, « le *panicum frumentaceum*, plusieurs palmiers et le *cycas*, « d'où vient le sagou; on y voit aussi le bananier, l'igname, « les batates et l'arbre à pain (*artocarpus incisa*). Dans les « îles de la mer du Sud, les céréales disparaissent et sont « remplacées par l'arbre à pain, le bananier et le *tacca pinna-* « *tifida*. Il n'y a nulle culture dans la partie tropique de la « Nouvelle-Hollande, et les habitans se nourrissent de sagou « et de différentes espèces de palmiers et d'aron. »

qui concerne les espèces et la patrie des animaux, être déterminés que d'une manière conjecturale. Sans doute il est surprenant que l'on ait cherché sa subsistance dans de petits grains, tant que les fruits des arbres et les racines étaient suffisantes pour l'entretien des hommes : mais il est incontestable qu'on l'a fait. C'était assez que dans une contrée l'on fût venu à cultiver une espèce de graminée, pour qu'on pût apprendre de peuples voisins à semer aussi les autres espèces, qui d'ailleurs ont pu être découvertes par l'effet de migrations. L'Amérique, qui avait dans le règne animal ses espèces particulières, eut aussi une céréale qui lui était propre, ou que peut-être l'Afrique partageait avec elle, le maïs, que l'Europe et les îles de l'Inde orientale doivent au nouveau continent. Il paraît au surplus que chacun des trois points, auxquels nous sommes d'avis d'assigner l'un des siéges primitifs de l'humanité, reçut de la nature une espèce particulière de céréale, comme elle avait un animal domestique qui lui appartenait plus spécialement. Si cette observation se confirmait, ce serait une nouvelle preuve que, doué des mêmes dispositions, l'homme employa les mêmes moyens pour parvenir au même but. Le froment et l'épeautre jaillirent du sol que couvrait la race caucasienne-arabe, sans que l'on puisse dire précisément de quel endroit. Des naturalistes modernes

prétendent retrouver dans l'Arménie et dans la Perse septentrionale cette espèce dans son état naturel primitif, et non telle qu'elle serait si elle était dégénérée faute de culture. C'est une assertion dont la démonstration n'est pas facile. Bérose indiquait certaines contrées de la Babylonie comme celles où les céréales de l'Asie avaient pris naissance. Alexandre le Polyhistor, et après lui Eusèbe[1] et le Syncelle, nous avaient conservé son indication à cet égard. Mais nous accordons aussi peu de valeur au témoignage de Polyhistor, qu'à celui d'Onésicrite, amiral d'Alexandre, qui fait remonter nos animaux domestiques[2] aux montagnes de Cachemire; car Bérose, cité par ce Polyhistor, peut être aussi bien récusé dans son autorité, qu'Onésicrite l'a été par Strabon, qui l'appelle un pilote de mensonges[3]. Il est pos-

1 Link n'ayant point connu ce passage, nous le transcrirons ici, sans toutefois y attacher trop d'importance, car son auteur n'était pas naturaliste. Ces mots sont dans Eusèbe en latin, traduits de l'arménien (Venise, 1818, 2 vol. in-4.°), vol. 1, pag. 18; mais afin de n'y rien changer, nous les empruntons au Syncelle : Καὶ πρῶτον τὴν Βαβυλονίων γῆν φασί ——— φύειν δὲ αὐτὴν πυροὺς αγρίους καὶ κριθὰς καὶ ὄχρον καὶ σήσαμον, καὶ τὰς ἐν τοῖς ἕλεσι φυομένας ῥίζας ἐσθίεσθαι. Ὀνομάζεσθαι αὐτὰς γογγους, ἰσοδυναμεῖν δὲ τὰς ῥίζας ταύτας κριθαῖς. γίνεσθαι δὲ φοίνικας, καὶ μῆλα, καὶ τὰ λοιπὰ ἀκρόδρυα καὶ ιχθύας καὶ ὄρνεα χερσαῖα τε καὶ λιμναῖα.

2 Strab., édit. Falconer, 1807, 2 vol. in-fol., pag. 1009.

3 Tome II, page 994, édit. Falcon. Ὃν οὐκ Ἀλεξάνδρου μᾶλλον ἢ τῶν παραδόξων ἀρχικυβερνήτην πρόσειποι τις ἄν.

sible que le seigle et le blé sarrazin soient propres à la race mongole; la dernière de ces espèces nous est venue, à dater de la migration des peuples, avec le houblon, l'épinard, la distillation et le chat domestique. On ne pourrait dire cependant avec la même assurance que Link, que le seigle fut ignoré de nos aïeux. Nous ne concéderions pas non plus sans restriction que l'avoine ait été le partage exclusif de la race celtique, bien que cette céréale appartienne plus spécialement aux régions froides, et que sa culture se fasse surtout là où il ne vient pas autre chose. Quant au riz, il peut être propre à l'Inde, d'où il aura peu à peu gagné les pays voisins. Au temps de Strabon, cette céréale, l'une des plus communes dans l'Italie moderne, avait la Syrie pour limite[1]. Il n'est pas douteux que les espèces de millet, dourah (*sorghum*) ne soient originaires du pays des races éthopiennes. Les féves grimpantes appartiennent à la zone torride[2]. La féve commune (*vicia faba*) était attribuée à l'Égypte; Linné, comme Pythagore et son école mystique, semble entendre de celle-ci

1 Strabon, liv. XV. — Willdenow dit, pag. 500 de son livre intitulé : *Krænterkunde*, que le riz n'est cultivé en Italie que depuis 1696.

2 Schouw, p. 349. Les espèces tropiques sont le *hedysarum*, *indigofera*, *dolichos*, *phaseolus* : elles sont réparties assez uniformément entre les divers contineus.

ce qui cependant est le propre de l'espèce nommée *nelumbo speciosa*, qui sert aussi d'aliment. Link recherche la patrie de notre féve entre la mer Caspienne et la Chine, et il assigne avec tout autant de raison les pois à cette même région.[1] Il démontre que ce serait une erreur que de vouloir les retrouver en Europe dans leur état sauvage. En l'absence de témoignages formels, il faut toujours se défendre de toute conclusion tirée pour le passé de l'état actuel des choses, c'est ce que montre surtout l'exemple cité par lui : la *padma*, cette plante sacrée de l'Indus, cette *nelumbo*, si fréquente sur les monumens de l'Égypte, a totalement disparu des pays auxquels elle servait de principal aliment. Si l'on considère ce peu de notions que nous avons sur la patrie des céréales, on comprendra facilement que dans les temps où, selon les poëtes grecs, les hommes se nourrissaient des glands de Chaonia, les grains étaient connus depuis long-temps. Il est possible cependant que, se répandant sur la surface de la terre, et parvenus dans des contrées moins favorables à la culture, des hommes dégénérés aient passé d'un état prospère à un état moins heureux, et qu'ils aient demandé

---

1 Schouw, pag. 349. Les *vicia*, *genista*, *lathyrus* sont des variations qui appartiennent à la zone tempérée de l'ancien continent. L'*ononis* est fréquente aux environs de la mer Méditerranée et au Cap.

aux forêts la nourriture qu'elles donnaient à leurs aïeux. En thèse générale, il est vrai que les fruits de la grande espèce furent la première nourriture de l'homme; et voilà pourquoi les recherches sur la patrie de ces fruits l'emportent de beaucoup en importance sur celles qui ont pour objet la culture des herbes fourragères[1] et des légumes, plantes qui tiennent beaucoup plus à l'histoire de la vie domestique. Nous n'entreprendrons point de décider si Link a raison de regarder la pomme sauvage comme type primitif de tous les pommiers; mais nous ne croyons pas nous tromper en désignant les environs du Caucase, la Géorgie et les côtes de la mer Noire, comme les contrées où nos pommes, nos poires, nos pêches et d'autres fruits à noyaux obtenaient de la seule nature ce même degré de bonté que nos espèces sauvages ne doivent qu'à la greffe. Tournefort, qui l'a vu, et Strabon, qui appartient à ces contrées, sont d'accord sur ce point[2]. Le grenadier

---

1 Tout en renvoyant à Link, nous citerons ici ce que dit Schouw, pag. 349. Entre les tropiques on ne voit point les espèces appelées *trifolium*, *medicago*, *aspalathus*. Cette dernière n'est qu'au Cap; la *medicago* se trouve sur les bords de la mer Méditerranée, et le *trifolium* ne se trouve en quantité dominante que dans la zone septentrionale tempérée de l'Asie.

2 Strabon, liv. XII. Il dit d'Amasus, sa patrie, de Side, de Sinope et de Phanaroa, et surtout de la côte, que, dans quelque saison que ce soit, la forêt fournit en abondance des fruits excellens. — L'abricot se trouve en Chine dans l'état

est probablement des mêmes pays, ou bien il faut le placer un peu plus au sud-est. Le figuier et la vigne méritent plus de détails; car pour eux nous ne pouvons renvoyer à Link. Le figuier, dans les plus anciens temps, fournissait aux peuples d'Asie une nourriture dont ils faisaient encore usage du temps des Grecs et des Romains. Non-seulement son fruit tenait lieu de grains [1], mais les historiens le vantent comme marque certaine des progrès de la civilisation et de l'agriculture [2]. La vigne commence pour la vie une ère nouvelle. La tradition hébraïque [3] réunit l'invention de la culture des terres à celle de la culture de la vigne, de même que les mythes grecs unissent Cérès et Bacchus. Cette tradition y joint aussi la naissance de la poésie et

---

sauvage, et certes on ne peut supposer qu'il y ait été apporté du Caucase. Voy. *Mémoires concernant l'histoire, les usages, les mœurs, les sciences, les arts des Chinois*; vol. V, p. 503.

1 Voy. Athénée, édit. de Schweigh., c. 10 et 19, et l'anecdote qui y est empruntée au 12.e livre de Polybe. Philippe, père du dernier roi de Macédoine, Persée, nourrit son armée de figues fournies par les habitans de Magnésie : ayant pris la ville de Myus, il la céda aux Magnésiens en paiement de leurs figues.

2 Dans Hérodote, liv. I, ch. 73, Sandane, voulant empêcher Crœsus de marcher contre les Perses, lui dit entre autres choses, qu'il ne faut point faire la guerre à des gens qui ne mangent rien de bon, qui ne boivent que de l'eau, et qui n'ont pas de figues.

3 Moïse IX, v. 20.

des chants dont elle s'accompagnait; enfin, l'origine des arts qui ont civilisé les hommes. De plus, l'expérience de ce qui se passe sous nos yeux et les récits des voyageurs nous apprênnent que les boissons enivrantes sont contraires à la marche de la civilisation [1], tandis que l'usage modéré du vin ajoute aux plaisirs permis et à la jouissance de la vie un prix nouveau. La culture de la vigne est propre à la race caucasienne; la race mongole et la race éthiopienne n'y participent point. La quantité et la qualité du vin n'appartiennent qu'au midi de l'Europe et à l'orient de l'Asie, et bien certainement c'est à quelques endroits de ces régions qu'il faut assigner l'origine de la vigne [2]. L'art de la cultiver

---

1 Schouw, pag. 215. Le vin est là boisson ordinaire des pays où croît la vigne. Plus loin la bière et le cidre ou le poiré le remplacent, et l'eau-de vie de grain est employée comme liqueur spiritueuse. Dans la zone torride, on substitue au vin diverses boissons : ainsi au Mexique on a l'*agave americana;* à la Guiane, la *raphis vinifera* fournit un breuvage semblable au vin; enfin, dans les deux Indes, le riz et la canne à sucre donnent une liqueur spiritueuse.

2 Schouw dit, pag. 214 : Il est plus difficile encore d'assigner au cep une patrie, que de déterminer les limites de son cercle de propagation. Toute plante cultivée est sujette à retourner à l'état sauvage, et alors comment savoir si elle est indigène ou non? Toutefois on démontrerait facilement que dans le nouveau monde, aux Canaries, à Madère et au Cap, le cep ne se présente point dans l'état sauvage primitif (ceci n'est pas exact quant au nouveau continent, où la côte occi-

fut appris par divers peuples et de diverses façons, et le souvenir en fut conservé par des mythes dont nous ne chercherons point ici à donner l'explication. Strabon accuse de mensonges les Grecs qui envoient leur Bacchus jusque dans l'Inde pour y chercher leur cep; il donne des renseignemens bien plus satisfaisans sur la véritable patrie des vins généreux.[1] Il est propable que l'olivier est né aux environs du Caucase; mais l'homme l'a perfectionné par la culture. Les anciens ne connaissaient ni l'orange commune ni l'orange de la Chine; elles appartiennent à l'Inde ultérieure et à la Chine. Les citrons ont été apportés aux Romains de la Médie. En réfléchissant à tous ces faits, on ne sera point tenté

---

dentale du Nord a été trouvée couverte de vignes excellentes). Nous en disons autant de tous les pays de l'Europe en deçà des Alpes. Au Caucase et au Levant on voit beaucoup de ceps dans l'état sauvage, et tout annonce un siége primitif de l'espèce. Pour le sud de l'Europe, ces caractères se présentent d'une manière plus donteuse. A la vérité, l'Italie, et surtout l'Italie méridionale, a des ceps jusque dans les forêts, et l'on serait tenté d'y croire la vigne indigène; mais il ne faut pas regarder la chose comme décidée.

1 *Οἰνόν τε γὰρ οὐ πίνειν, ἀλλ' ἐν θυσίαις μόνον· πίνειν δ' ἀπ' ὀρύζης ἀντὶ κριθίνων συντιθέντας.* Strabon se moque ensuite de ce que Mégasthène dit du Bachus et de l'Hercule indien, ajoutant qu'au-delà de l'Euphrate on n'élève la vigne qu'à force de soins, et dans les seuls jardins de plaisance. — Quant au citron et à l'orange, voy. Voss, sur le vers 175, 2.e livre des Géorgiques.

de désigner comme siége primitif de la race caucasienne, l'Inde supérieure, dont le climat est beaucoup plus rude que celui des pays qui sont à l'occident de cette chaîne. Personne, sans doute, ne songe à la partie méridionale de l'Inde.

§. 8.

Premières demeures, premiers instrumens, naissance des arts.

Goguet, M. Maltebrun[1] et tous ceux qui prétendent avec eux que l'architecture et les arts se sont perfectionnés peu à peu, et d'après un système déterminé, nous paraissent avoir contre eux l'expérience elle-même. Les mêmes essais ont été répétés et oubliés à d'innombrables reprises, et ce ne put être qu'occasionellement qu'un peuple apprit quelque chose d'un autre. Il y a beaucoup de mérite à rechercher comment tel ou tel art est parvenu à tel ou tel peuple; mais le résultat, lorsqu'il n'est point appuyé de témoignages formels, demeure toujours incertain. Nous ne nierons point, quant aux demeures, que l'habitation des grottes, le troglodytisme, n'ait été la première

1 La Dissertation de M. Maltebrun a été traduite en allemand dans les Éphémérides de géographie, 3.e cahier du 11.e volume. Dans cette Dissertation, tout ce qui concerne les pays, les nations et leurs débris actuels, est aussi exact que les notiôns sur les temps primitifs, depuis la Scandinavie à la Babylonie et à l'Égypte, sont incertaines et peu sûres.

impulsion donnée à l'architecture; car du moment que l'homme eut choisi cette retraite dans le sein des rochers, il dut songer aux instrumens à l'aide desquels il pourrait la rendre plus spacieuse. Tels furent les commencemens de l'architecture dans l'Égypte et dans l'Inde; cependant j'admettrais difficilement que les grottes aient été les premières demeures de l'homme. Que l'on se rappelle le mythe sur la tour de Babylone; que l'on se rappelle Ninive; que l'on recherche sur la terre les peuples qui ont conservé leurs anciennes habitations, ceux qui n'ont point fait un pas depuis le premier degré de la civilisation, et l'on verra que les habitans des grottes sont envers les autres à peine dans la proportion d'un à cent. Cela nous autorise à avancer que les développemens de l'architecture ne marchèrent jamais d'un pas égal avec le besoin de se garantir de l'intempérie des saisons, mais qu'ils suivirent plutôt la marche de l'esprit humain en général. Ne voit-on pas dans les pays où il est le plus nécessaire de s'abriter, des peuplades entières se contenter des plus misérables demeures; tandis que d'autres élevaient des édifices majestueux un grand nombre de siècles auparavant; édifices que n'a jamais surpassés une postérité dégénérée, qui ne construit pas avec plus d'art aujourd'hui que ne le faisaient ses premiers pères. Il faut remarquer d'ailleurs que l'architecture ancienne a peu de rapport avec la marche

progressive de la vie privée; ses édifices étaient, la plupart, consacrés au culte ou au service public. Toutes les ruines de l'Orient, si l'on en excepte quelques restes en Égypte et en Perse, appartiennent à une époque où la divinité régnait par une caste sacerdotale; et tout ce que les Grecs et les Romains ont fait de grand, est ou sacré ou national. Le caractère moderne de l'architecture, c'est-à-dire l'application de l'art aux usages et à l'aisance de la vie privée, ne se manifesta dans l'Orient que sous les successeurs d'Alexandre; dans l'Occident, que sous les empereurs romains. Il faut que l'on ait connu l'emploi des métaux quand on fit les premières constructions en pierre, et même plus tôt, et dès l'époque où l'on creusa le rocher pour y pratiquer des grottes ou étendre celles de la nature. Il se pourrait que l'or, le plus précieux des métaux, dont l'emploi a été si facilement et si fréquemment adopté, eût été connu le premier. Toutefois c'est une pure conjecture, et la tradition de Moïse est trop tranchante à ce sujet pour nous conduire à des conséquences historiques. En général, l'histoire commence si tard, elle sait si peu de chose de la naissance de la civilisation, les moyens fournis par l'analogie sont si trompeurs, qu'il vaut cent fois mieux avouer sincèrement notre ignorance, que de bâtir des systèmes qui ne reposent que sur la seule vraisemblance. Au surplus, il importe beaucoup moins

à l'histoire de savoir quand on a commencé à travailler l'or et l'argent, que d'apprendre quand on a pour la première fois façonné le fer et le cuivre; car c'est là un pas important vers un genre de vie plus doux. Quand nous n'aurions pas d'autres notions sur les habitans des îles de la mer du Sud, le seul usage de haches et d'outils de pierre nous montre assez combien encore ils sont loin de la civilisation des anciens habitans de la Scandinavie. Il est reconnu que tous les peuples, sans exception, l'Américain des bords de la rivière de cuivre, comme le Grec du temps d'Homère, ont essayé les instrumens de cuivre avant ceux de fer; non que le fer ne fût connu tout aussitôt, mais parce qu'il était plus difficile à façonner. De là l'usage du cuivre appliqué, chez les peuples qui connaissaient le fer, même aux objets pour lesquels de nos jours le fer paraît indispensable. Nous citerons les Grecs du temps d'Homère, les peuples wende et slave de l'antiquité, et beaucoup de nations germaniques. Ces peuples connurent l'art de durcir le cuivre, on ne sait si ce fut par l'addition de l'étain, et l'analyse chimique des armes et instrumens antiques des Wendes n'a pu suffisamment éclairer ce point. Nous avons déjà dit que l'histoire ignore tous les commencemens; que partout nous trouvons des hommes et des peuples déjà pourvus de métaux, et possédant les premières notions des

arts. Leurs traditions et leurs mythes nous donnent bien des systèmes et des conjectures, mais ne nous rendent pas raison du passage d'un état à un autre. Cherchons maintenant un terrain plus solide à nos investigations.

§. 9.

Aperçu succinct de ce que l'on peut savoir des temps antérieurs.

L'homme fut la dernière comme la plus parfaite des créations produites par la terre. Toutes les conséquences qui découlent des dispositions de la nature et de notre organisation, nous conduisent à ce résultat, que seul, parmi tous les êtres, l'homme est destiné à composer un monde; car il n'est point, comme tous les autres animaux, soumis à la seule nature : il s'appartient de plus à lui-même; au lieu d'instinct, au lieu d'armes fournies par elle, il a reçu la faculté de penser et le don de l'invention. La suite de l'histoire de notre espèce montre que la raison humaine a porté une force nouvelle dans l'univers, et que depuis la formation des premiers états jusqu'à nos jours, cette force a produit des merveilles. C'est elle qui a transformé en contrées délicieuses les forêts, les déserts et les repaires des bêtes féroces; c'est elle qui de marais mal-sains a fait des champs fertiles, qui a changé les îles en terre ferme, et divisé en îles ce qui était continent;

c'est elle aussi qui a nivelé des montagnes et dompté les climats. La volonté intelligente de l'homme, sa raison appliquée à la vie usuelle, n'ont eu besoin que d'être affranchies de la tutelle, où les retint, pendant des milliers d'années, la tyrannie sacerdotale, et tout aussitôt les animaux et les plantes furent transplantés dans les régions les plus éloignées, et auxquelles la nature ne les avait pas destinées : les dispositions que ces animaux et ces plantes avaient reçues de la nature, furent mises à profit par l'art, qui osa même contraindre les fleuves à suivre un autre cours. L'ame indépendante de l'homme éclairé brisa les entraves dans lesquelles l'embarrassaient les préjugés nationaux; elle rompit les liens imaginés dans les temps primitifs au profit de l'esprit de caste, et bientôt elle enseigna que le genre humain ne composait qu'une famille, que le monde n'était que le temple d'un Dieu de miséricorde et d'amour, et non pas d'un être jaloux, irascible, et semblable à ces idoles armées du tonnerre, qui punissent sur les enfans les fautes des pères : ce Dieu juste ne tenait compte que des actions personnelles à chacun. Nous avons remarqué déjà que la puissance qui donne à l'homme une action sur la nature, étant une faculté intérieure, ne devait pas être séparée de la parole qui en est l'expression extérieure; c'est pour cela que l'homme fut pourvu d'organes qui le mettent à

même d'articuler des sons; la conformation de sa bouche, la mobilité de ses lèvres le rendent capable de la parole, et la parole amenant la sociabilité et la vie commune, rehausse tous les plaisirs, et permet un allégement à la douleur, qui peut exhaler ses plaintes et les déposer dans le sein d'un ami, au moyen de mots articulés. Ainsi la souffrance consolée trouve même dans les maux une jouissance inconnue. A la vérité, les douleurs physiques de toute espèce, les maladies, en attaquant, en détériorant à la fois et l'ame et le corps, avertissent l'homme qu'il ne s'appartient pas à lui seul, qu'il est aussi le domaine de la nature; et la mort, qui se présente à la fin de sa carrière comme un hérault de paix après une longue lutte, comme un rédempteur bienfaisant des misères de cette vie; la mort, disons-nous, démontre au roi de la nature que, dans ce combat terrestre, la force l'emporte sur la raison et sur le droit. D'un autre côté, la pose du corps humain, qui le distingue de toutes les bêtes, indique assez que ce n'est point pour cette terre, non plus que pour les jouissances animales, que l'homme a été créé. Son œil, fixé vers le firmament, y a reconnu des mondes innombrables, et lui a enseigné le mépris de la terre. En mesurant, en reconnaissant la course des astres, il s'en est servi pour les usages de cette vie; mais en même temps il s'est élancé dans l'incommensurable espace

de l'univers, devinant et l'essence de la divinité et l'éternelle loi du monde. Cette harmonie des sphères célestes lui fait oublier les misères de la vie. De là vient qu'en tout temps, en tout pays, dans l'état de simplicité antique, comme dans celui de dégénération, nous trouvons en l'homme quelque chose de sociable. Les habitans de la Terre de feu, qui sont tombés fort au-dessous de leur premier état, les Esquimaux et les sauvages de toute espèce, vivent ensemble et forment des sociétés plus ou moins grandes. Le lien de famille en fut, sans doute, la première occasion, et il s'en suivrait que la forme monarchique a précédé toute autre; mais telle que la faisait l'amour, le respect, et non la force. L'insultante vanité nobiliaire, le despotisme et l'arbitraire des fonctionnaires, sont entièrement étrangers à ce genre de monarchie[1]. Des nomades, qui n'ont jamais franchi le second degré de la civilisation, ont su conserver jusqu'à nos jours une invariable unité de gouvernement, et y joindre la plus grande liberté. Au contraire, les sauvages, car c'est ainsi

1 Aristote, Politic., liv. III, ch. 4, édit. de Gœtting. p. 81, dit que de sa nature l'homme est un animal sociable, ζῶον πολιτικόν, et que c'est pour cela que, sans nul besoin de secours, il cherche à se réunir à d'autres. Le même, liv. I, ch. 1, p. 3, est entièrement de notre avis sur la forme monarchique; mais alors l'histoire et l'ethnographie étaient encore trop dans l'enfance pour qu'on pût le suivre dans cette assertion.

que nous avons coutume d'appeler les hommes dégénérés, ont eu recours à l'empire de la force, tant par le besoin d'être protégés, que par le désir de faire du mal aux autres. Pour l'état patriarcal des premiers temps, nous dirons avec M. Cuvier que l'homme se nourrissoit principalement de ce que la nature lui avait destiné de fruits, de racines et d'autres parties succulentes des végétaux; c'est du moins ce que l'on pourrait démontrer historiquement pour la race caucasienne et pour la race mongole. Les mains de l'homme sont, en effet, construites de manière à cueillir facilement ces végétaux; ses courtes mâchoires n'ont qu'une force médiocre; ses dents canines sont pareilles aux autres; ses molaires ne comportent ni la mastication de l'herbe, ni celle de la viande crue[1]. D'autres, à la vérité, ont appelé l'homme un animal omnivore[2]; mais cela

---

1 Cuvier, le règne animal distribué selon son organisation, tom. I.[er], pag. 86.

2 Lawrence, *Lectures on physiology*, etc., pag. 208. *As the physical capabilities of his frame enable man to occupy every variety of climate, soil and situation, it follows of necessity that he must be omnivorous, that is capable of deriving sufficient nourishment and support from all kinds of food. The power of living in various situations would be rendered nugatory by restrictions to one kind of diet. If it was the design of nature, that the dreary wastes of Lapland, the naked and barren shores of the icy Sea, the ice-bound coasts of Greenland and Labrador, and the frightful deserts of Tierra del Fuego should be*

s'applique plutôt à la possibilité qui résulte de sa structure qu'à l'objet de cette structure. Nous avons été obligés d'abandonner à l'incertitude le temps pendant lequel l'homme resta fidèle à sa destination, se nourrisant de fruits et de racines, sans entreprendre d'y rien ajouter. Nous nous bornerons à reconnaître que l'invention et le perfectionnement de l'aliment végétal se perdent dans un temps qui est tout-à-fait en dehors des bornes de l'histoire. En recherchant le second degré des progrès par lesquels l'homme s'affranchit de ses premiers liens, nous avons trouvé que l'usage des viandes a dû se lier à l'invention du feu. Les dents de l'homme

---

not left entirely uninhabitated ; it is impossible to suppose, that either a vegetable or even a mixed diet is necessary to human subsistence. How could roots, etc. — Experience, shows us, that the constant use of animal food alone is as natural and wholesome to the Eskimaux, the Samoiedes, the inhabitants of Tierra del Fuego, as the most careful admixture of vegetable and animal matters is to us. L'auteur continue, pag. 200, et dit qu'il n'est pas aussi facile d'élever dans la zone torride des troupeaux de moutons et de bœufs ; que les bêtes féroces y détruisent beaucoup d'animaux dont la chair pourrait servir d'aliment, tandis qu'on y trouve les fruits en quantité ; qu'ainsi la nature elle-même prenait soin d'indiquer à l'homme le genre de vie qui lui convenait : on voit que tout ceci est faible, comme toute téléologie ; ce qu'il dit de la zone tempérée ne vaut pas mieux. La chose en elle-même n'est pas contestée ; toute la question était de savoir quel aliment se trouve le mieux approprié à notre organisation.

peuvent mâcher cuites ou rôties les chairs que, dans leur état de crudité, elles n'auraient pu préparer pour l'estomac. Alors il fallut un art nouveau pour s'emparer des animaux, ou les frapper au loin d'un trait mortel. Une fois que la chasse des animaux fut devenue plaisir ou besoin, on les apprivoisa et l'on entretint des troupeaux; ce fut là le passage à la vie nomade ou pastorale. Nous n'avons point donné place dans notre histoire aux recherches sur l'origine et sur les caractères des souches de peuples actuellement existans; car ce n'est ni dans les langues, ni dans les mœurs, ni dans les migrations récentes que nous pourrions les retrouver. Au commencement de la section suivante nous en rapporterons les points essentiels, sans entrer dans les discussions si habilement entamées par Gatterer, et qui ont été continuées par d'autres savans. L'examen que nous avons fait de l'agriculture et des céréales, nous a donné à peu près le même résultat que celui que nous avons consacré à l'origine de la vie nomade; c'est-à-dire que nous avons été dirigés encore vers trois régions principales. Ainsi que, pour la vie nomade, l'espèce d'animal domestique propre à chaque race avait pour chacune un genre particulier de troupeau; de même, pour l'agriculture, la céréale propre à chacune produisit une manière particulière de culture des champs et de distribution de la maison. Ce

que nous pouvons affirmer comme résultat certain de tout ce qui a été dit, c'est que le premier pas vers un état organisé et vers les arts usuels, se trouva fait dès que l'on connut l'agriculture et les demeures fixes. Du reste, si les observations de M. Cuvier[1], qui sont d'accord avec celles de Lawrence[2] et de Blumenbach, sont fondées en vérité, si, comme il le prétend, les principales castes[3] de l'ancienne Égypte étaient de la race caucasienne, il sera constant que c'est à cette race seule qu'il faudra rapporter les institutions des états, l'organisation de la vie sociale et domestique, et tout ce que les sciences et les arts ont de noble et de vraiment digne d'un être intellectuel et rationnel.

1 Mémoires du Musée d'histoire naturelle, t. III, p. 259.

2 Lawrence cite, p. 347, le témoignage de Cuvier, y joint celui de Blumenbach, et ajoute : *The skulls of four mummies in the possession of Dr. Leach, of the Brittish Museum, and casts of three others, agree with those just mentioned in exhibiting a formation not differing from the European, without any trait of the Negro character.*

3 Il n'est pas douteux que les castes ne comprissent des races différentes.

DEUXIÈME SECTION.

Temps primitifs.

PREMIÈRE DIVISION.

Observations générales.

§. 1.

Races des peuples et leurs divisions.

Il nous semble déraisonnable et impossible de vouloir retrouver l'état primitif de l'homme par analogie avec la situation de tel ou tel peuple qui manque de civilisation, et déjà nous avons abandonné aux naturalistes les recherches sur les caractères distinctifs des races humaines et sur leur connexité. Nous nous en tenons à ce qui est indispensable à une histoire universelle. En général, nous avons trouvé que tout ce qui s'est fait pour la vie usuelle et pour la science, venait de la race caucasienne, et que les races mongole et éthiopienne avaient dans leur civilisation des choses particulières, choses que les Mongoles ont conservées jusqu'à nos jours; tandis que la race éthiopienne a suivi une marche rétrograde. Il n'y a de progrès et de suite dans les connaissances acquises, que pour l'histoire de la race caucasienne; encore cela n'est-il vrai que

pour quelques-unes de ses branches. Ce n'est que pour une partie de cette vaste famille que la civilisation se montre en marche progressive ou rétrograde. L'histoire de la civilisation est assez semblable à celle de la surface du globe; les ruines et les débris d'un ordre antérieur y servent toujours de base aux nouvelles créations, qui toujours sont d'un degré plus élevé que ce qui les précédait. La race mongole ne connut qu'un genre de civilisation, et la race éthiopienne, à peu d'exceptions près, est demeurée presque étrangère à l'histoire. La connaissance des langues nous permet de suivre les développemens et la marche de la race caucasienne. Une partie de cette race partit de son siége primitif et se répandit dans les montagnes du Nord, et quand les peuples sémitiques et araméens quittèrent le pied de ces montagnes, cette population y revint et s'établit dans les montagnes d'Arménie, à l'occident de la mer Caspienne, et à l'est dans les âpres contrées où, plus tard, vinrent les Parthes, qui, à coup sûr, sont de la famille des peuples arméniens [1]. La branche indo-persique se dirigea vers le sud de la mer Caspienne, le long de la chaîne d'abord nommée Damawend, puis Cho-

1 Bayer, *Historia regni Græcorum Bactriani*, pag. 21. *At Parthos cum Armeniis necessitudine devinctos fuisse, eorum lingua argumento est;* et de suite il démontre que les nouveaux Persans sont de la souche indo-persique.

rasan, et enfin Hindukum : vers le Nord elle s'étendit sur la Bactriane; vers l'Orient, sur l'Inde, où elle occupa les montagnes d'où jaillit le Sihun, se renfermant entre ce fleuve et le Dschihun, dans ce pays où Samarcande, Buchara et Chiwa sont encore des villes célèbres. Cette souche de nations serait encore d'une grande importance dans l'histoire, lors même que la branche scandinave et germanique ne serait pas unie à son existence, ce qui cependant est vraisemblable. Du reste, la branche germanique de cette famille, branche à laquelle il faut probablement joindre les Perses, ne joue de rôle important dans notre histoire que beaucoup plus tard. La puissance de la souche celtique dans l'occident de l'Europe est de beaucoup antérieure. Nous remplirions l'histoire des temps primitifs de récits sur cette souche, si les traditions des Turditans [1], si les contes irlandais, si la philosophie et les chants des Druides s'étaient conservés précis et intelligibles comme les poëmes d'Homère; car

1 Strabon, *lib. III*, *pag.* 182, *ad Falc.* Il dit qu'il ne veut pas décider si les Turdules et les Turditans sont deux peuples, et il ajoute qu'il n'y a pas entre eux la moindre différence et qu'ils paraissent n'en former qu'un, qui, selon lui, est le plus instruit de tous ceux qui habitent l'Ibérie : ce peuple connaît sa langue d'après les lois de la grammaire, aime la poésie, conserve des monumens de l'antiquité, et retient des lois écrites en vers qui auraient près de six mille ans d'âge, etc.

elle s'est répandue sur l'Espagne, sur la Grande-Bretagne, sur la France; elle a conquis la moitié de l'Italie, anéanti le plus florissant état des Étrusques, envahi la Thrace et la Macédoine, et fondé un empire formidable dans l'Asie mineure. Mais dans l'état actuel des notions que nous en avons, on rencontre partout des conjectures de savans plus faites pour troubler les clartés dont notre siècle a besoin, que pour lever le voile qui cache la sombre antiquité. Une autre branche de la race caucasienne (les peuples sémitiques et araméens) marcha droit au Sud et se répandit sur le Tigre et sur l'Euphrate, fondant dès les premiers temps des empires en Assyrie, dans la Babylonie, dans l'Arabie; et d'autre part en Phénicie, en Palestine, en Syrie. Appuyés des remarques ostéologiques d'un Français, d'un Anglais et d'un Allemand, nous ne craignons point d'avancer que les anciens Égyptiens, et à coup sûr les castes élevées de l'Égypte, appartenaient aussi à cette souche. Ce n'est point sur l'inspection d'une seule momie, mais sur l'examen de plus de cinquante, appartenant aux différens cabinets de l'Europe, que M. Cuvier, qui sera toujours notre premier guide, en a décidé ainsi. L'union de cette branche égyptienne de la race du Caucase avec celle de l'Éthiopie, et la naissance de diverses peuplades de l'Afrique, sont de beaucoup antérieures à ce que nous savons de l'histoire certaine

de l'Égypte, soit d'après les écrits des Grecs, soit d'après les monumens du pays. Les Lybiens, les Mauritaniens, les Numides et d'autres peuples du même genre habitaient la côte. Quant à la nation égyptienne, dès qu'elle paraît dans l'histoire, elle se montre comme un ensemble composé d'élémens divers, mais étroitement unis par une vieille organisation. Nous pensons que les Égyptiens se sont répandus sur toute la côte d'Afrique, à cause de la ressemblance qui existe entre la structure des os des momies et celle des Guanches, habitans très-civilisés et très-anciens des Canaries, et dont la trace aujourd'hui a totalement disparu. Ce n'est point le seul Cuvier qui démontre ces rapports; les observateurs anglais, et avec eux Blumenbach, en sont aussi convaincus [1]. Mais ce qui est bizarre et surtout décisif pour le caractère nègre, que beaucoup de savans veulent retrouver chez les Égyptiens, c'est que Sœmmering en a reconnu l'existence

---

1 Lawrence, Lectures, etc., pag. 348. *By examination of the bony head we learn, that the Guanches also, or the race which occuped the Canary islands at the time of their first discovery by the Europeans in the fourteenth century, belonged to the Caucasian variety. The name Guanches signifies men or sons in their language. The Spaniards, who conquered them, represent them as a people of strength and courage, of powerful bodies and intelligent minds, advanced in social institutions, and of pure morals. They made the bravest resistance*

dans une momie guanche[1], c'est que M. Cuvier a retrouvé des ressemblances frappantes dans la disposition des os des Bosjemann du Cap, qui sont de la race la plus basse et la moins civilisée d'Afrique, et dans la structure des Guanches et des anciens Égyptiens.[2]

Une quatrième branche de la race caucasienne est celle que nous appellerons achéenne-pélasgique. On nous en dit beaucoup de choses; mais dans la réalité nous en savons fort peu, quoique dès les temps antéhistoriques cette branche ait joué un grand rôle en Grèce et en Italie. Cette branche se mêla de diverses façons, et dès les temps primitifs, avec d'autres de la même race. Il se pourrait donc que la langue des Pélasges, de laquelle il ne nous reste absolument rien, ait servi de base au grec, à l'étrusque, à la langue du romain. Remarquons surtout la connexité de cette dernière avec le dialecte éolien, et n'oublions pas que, selon Lanzi,

---

to their European invaders, who did not completely subject them until after a hundred and fifty years of repeated contests. They had a tradition of their descent from an ancient great and powerful people. Alors suit le passage de Cuvier, auquel nous renvoyons à la note suivante; après cela, pag. 350 : *The latter point (t. w. their Caucasian origin) is fully confirmed by two Guanche skulls in the possession of Dr. Leach.*

1 *De corpor. hum. fabrica*, tom. I.er, pag. 71.

2 Mémoires du Musée d'histoire naturelle, v. III, p. 273.

il ne pouvait y avoir de différence essentielle entre l'étrusque et le grec.

La dernière branche de la race du Caucase dont l'histoire nous conduise à parler, est celle des Scythes; ce sont les peuples que, mal à propos, nous nommons Tartares, et qui sont mieux désignés par le mot de *Turcs*. Cette branche resta pour la plus grande partie nomade, dompta le cheval qu'elle trouva dans les steppes où elle établit ses demeures, et se mit en contact avec la race mongole qu'elle rencontra dans les déserts de Kobi et au Thibet. Nous manquons de fil conducteur dans ce labyrinthe de peuples de souche scythique, qui de la mer Caspienne se sont répandus à l'ouest du Volga jusqu'au Danube, à l'est sur le désert de Kobi, et par-delà le désert jusqu'aux frontières de la Chine et en Sibérie, se mêlant à la race mongole et produisant ainsi plusieurs variétés de l'espèce humaine. MM. Abel Remusat, Klaproth et Schmidt, qui sont des guides que l'on voudrait suivre en tout, n'ont pas encore éclairci la filiation entière des peuples. Nous nous bornerons à remarquer que leur genre de vie, leur pays, leurs dispositions mêmes les ont toujours tenus dans un degré inférieur de civilisation, et que depuis l'institution du culte des Parses et de l'adoration du feu jusqu'à nos jours, leur voisinage a été dangereux pour la civilisation des autres peuples. Les Finlandais et les Madschars ou Hongrois

qui sont d'une même famille, proviennent, ainsi que d'autres nations de la Sibérie, de ce mélange d'une souche caucasienne avec les Mongols.

Quant à la race mongole; elle s'est civilisée de bonne heure dans la Chine et dans l'Inde ultérieure, et plus tard dans le Japon, et cette civilisation eut un caractère particulier : elle fera le commencement de notre histoire, parce qu'à travers tous les siècles elle a conservé le même caractère. Une autre portion de cette race est toujours demeurée nomade, et cette portion a pour elle des caractères très-distincts : nous citerons par exemple les Kalmucks. Les nomades de la race mongole, comme les Scythes ou Turcs de la race caucasienne, et souvent de concert avec eux, firent des irruptions chez leurs frères civilisés; mais à chaque bouleversement opéré en Chine, seul état constitué de cette race, l'élément de la civilisation mongole reprenait le dessus.

Nous avons déjà remarqué que les savans qui cherchent à établir une division plus précise de l'espèce humaine que nous ne voulons le faire ici, sont eux-mêmes embarrassés des Malais et des Papous, qu'ils n'osent pas plus rattacher à l'une de nos trois races que les Samoïèdes, les Lapons et les Esquimaux, si dégénérés et si voisins des animaux par leur climat, leur genre de vie et leur chétive nourriture : parmi ceux-ci les Lapons tien-

nent encore le premier rang. Nous avons dérivé les Américains des Mongols, quoiqu'il soit difficile de trancher la question, à raison des différences qui divisent non-seulement les peuples du Nord de ceux du Sud, mais encore les plus voisins les uns des autres, tels que les Patagons et les habitans de la Terre de feu. Quant à la race éthiopienne, si l'on en excepte les habitans de la presqu'île antérieure de l'Inde qui en sont issus, et les Malais qui se sont répandus au loin, cette race est demeurée stationnaire sur sa terre natale, et l'histoire générale n'a que bien peu de choses à nous dire sur elle.

§. 2.

Premiers rapports de sociétés organisées, castes, système sacerdotal.

Jusqu'au point que nous venons d'atteindre, jusqu'à l'instant où naquit la pensée de se réunir et de former un état, nous n'avions rien à dire de la divinité. L'homme, tant qu'il était guidé par la nature ou qu'il obéissait aux besoins du moment, pouvait bien tomber dans le fétichisme ou dans l'adoration d'informes idoles; il pouvait prendre le tonnerre pour la voix de Dieu, l'éclair pour l'interprète de sa volonté : mais jamais il n'aurait essayé d'exprimer par la parole cet instinct, ce sentiment d'un ordre invisible, non plus que de lui

assigner une influence durable sur ses actions. Mais dès qu'il résolut de se mettre en société avec d'autres individus; dès qu'il voulut des lois et des droits communs, la pensée de la divinité acquit une tout autre importance, et ce qui n'était que dans le sentiment isolé de chacun, devint bientôt le principal soin de tous. C'est alors que l'on reconnut que toute convention, toute loi humaine plie devant la force, et que la vie animale est soumise à l'aveugle nécessité. On comprit que l'union pour un but commun ne peut avoir de consistance qu'autant qu'un ordre de choses supérieur vient consolider les institutions humaines. L'homme vit enfin que ni les ressources de son corps ni celles de son esprit ne suffisaient pour atteindre son but; un sentiment intérieur, un besoin nouveau le conduisit à écouter avec déférence ceux de ses semblables qui paraissaient avoir une prééminence par leurs vues profondes et par leur génie; ou qui, d'une manière quelconque, avaient acquis la réputation de mieux connaître la divinité. Alors le bon et le faible, qui dans l'état de la nature était la proie de l'homme vigoureux et violent, devint facilement celle de l'homme adroit et rusé, du Schamane, du Bonze. Ainsi se formèrent deux classes qui se prétendirent privilégiées, et pour l'ordinaire il se conclut entre les deux castes des anciennes sociétés une alliance nécessaire et naturelle. Faisons ici un pas

en arrière. Dans les états qui commencent, par exemple chez les habitans de la Nouvelle-Zélande, qu'à peine on peut dire réunis en société politique, il arrive presque toujours qu'un certain nombre d'hommes précède les autres dans les moyens de se procurer le nécessaire. De là l'influence de famille et la faculté d'employer les autres hommes aux travaux les plus pénibles. De là aussi naît, pour une portion d'individus, le pouvoir de réfléchir et de contempler; enfin, de mettre à profit pour elle les dispositions plus élevées de la nature humaine. Souvent aussi cette portion d'hommes puissans s'imagine, par là même, avoir de plus hautes destinées que ses semblables[1]. C'est ce qui arrive chez différens peuples, en différens temps et de différentes manières; mais telle est toujours la cause qui donne naissance aux castes de sages et de prêtres, aux Angekoks, aux Schamanes comme aux Incas. Si le peuple est agricole, et par conséquent

---

1 Il faut lire à ce sujet tout le premier chapitre de la métaphysique d'Aristote. Le maître y fait remarquer que tout inventeur dut être admiré, non-seulement à cause de l'utilité de l'art, mais pour sa prééminence sur les autres hommes. Toutes les choses nécessaires et utiles à la vie ayant été inventées, on découvrit aussi les sciences, qui n'avaient point ce but de nécessité et de bien-être, et surtout là où l'on avait du loisir. C'est pour cette raison que les prêtres de l'Égypte créèrent les mathématiques. Toute l'histoire des temps primitifs confirme ce qu'Aristote dit ici pour la seule Égypte.

colon, il se forme aussi une caste guerrière ou chevaleresque, et une classe d'hommes qui exerce le pouvoir quand les prêtres ne s'en emparent pas pour eux-mêmes. Cela produit quatre divisions naturelles; savoir : une classe qui pense et qui invente; une autre qui combat; une troisième qui administre; enfin, une quatrième qui travaille. Ces assertions sont incontestables, et l'on ne demandera pas de plus amples développemens sur les diverses institutions des anciennes théocraties, sur la sévère hiérarchie de leurs castes, non plus que sur leur origine, lorsqu'on aura lu les derniers rapports venus de Botany-Bay et du Port-Jackson sur la rudesse des cannibales et des habitans de la Nouvelle-Zélande, et sur la caste des Rungatides ou hommes nés libres ou nobles. On voit celle-ci en possession de tels priviléges que, dans les états sacerdotaux les plus complétement organisés, les hautes castes n'en auraient pas davantage. Du reste, les institutions des plus anciens états ont souffert des modifications par des guerres qui ont asservi les peuples vaincus, par des troubles intérieurs qui ont accru l'influence de certains guerriers et de leur parti; enfin, par beaucoup d'autres circonstances dont la suite de notre histoire amènera le récit. Nous nous arrêtons ici; car l'origine de toutes les inventions, et par conséquent celle des institutions politiques, peut bien être l'objet de conjectures, mais elle ne peut être démontrée historiquement.

SECONDE DIVISION.

Premiers états connus : leurs institutions.

Observations préliminaires et courtes explications sur la race éthiopienne.

Nous ne croyons pas qu'il y ait une meilleure méthode pour montrer les développemens progressifs des rapports sociaux de l'espèce humaine, que de suivre séparément l'histoire de chacune des trois races d'hommes, à partir des extrémités de l'Orient et en se rapprochant peu à peu de l'Occident[1]. N'est-il pas singulier que l'éducation du genre humain ait suivi la même direction que la course journalière du soleil, de telle sorte que, si l'histoire moderne entrait aussi dans notre plan, nous ne commencerions à parler de l'Amérique que quinze cents ans après J. C., comme nous ne joindrons l'Europe à l'Asie qu'à une époque qui précède de mille ans sa naissance. Pour faciliter l'intelligence de la disposition de cet ouvrage, nous distribuerons chacune de ses parties en divisions et en chapitres, de telle sorte que chacun se compose encore de trois para gaphes,

---

1 Il s'agit ici de l'histoire des peuples principaux, et non des branches secondaires, qui appartiennent à l'histoire spéciale de la terre.

dont le premier contiendra un aperçu de l'histoire politique; le second, des développemens sur les institutions et les rapports intérieurs de l'état; le troisième, une esquisse sur la marche de la civilisation ou des vues historiques sur les principales productions littéraires. Après avoir accordé peu de mots à la race éthiopienne, nous commencerons d'autant plus convenablement par la race mongole, que celle-ci, et notamment sa branche chinoise, a, comme la famille indienne de la race du Caucase, conservé avec bien peu de modifications les institutions de ses temps primitifs. On peut dire, en quelque sorte, que jamais elle n'a rompu ses liens pour passer à cette liberté de développemens qui, pour nous, a commencé avec les Grecs. Si donc nous nous occupons des institutions actuelles des Mongols, si nous déroulons toute leur histoire comme celle des Indiens de la race caucasienne, ce ne sera point pour sortir de nos limites, mais seulement pour montrer quels étaient les états primitifs, et quelle eût été, pour l'humanité, la conséquence de leur perpétuité. On comprendra facilement que, par cela même que les anciennes institutions de ces peuples peuvent être représentées par leur organisation existante, ils n'ont pas, à proprement parler, d'histoire. Quant à la situation actuelle de la race éthiopienne, nous la passons sous silence avec d'autant moins de scrupule, que l'on ne connaît que très-imparfaitement

la nature des sociétés nègres. D'ailleurs ce qu'on en sait est bien mieux enseigné dans la géographie de Ritter que nous ne pourrions le faire ici. Deux observations se présentent sur l'histoire de cette race : la première, c'est qu'il faut que des notions aujourd'hui perdues sur la puissance et les migrations de cette portion de l'espèce humaine soient parvenues autrefois jusqu'aux Grecs ; je veux parler de leurs plus anciens historiens et de leurs premiers poëtes. La seconde observation à faire, c'est que l'histoire de l'Éthiopie est toujours enlacée dans celle de l'Égypte. Quant à la première de ces deux observations, je citerai Strabon, qui a réuni une partie des indications relatives à l'antique gloire des Éthiopiens, et qui a accordé un examen spécial à chacun des passages des poëtes [1]. En faisant la part de l'exagération, en s'abstenant de toute conjecture, il n'en demeure pas moins certain que dans les temps les plus anciens il faut que la race éthiopienne ait joué un rôle bien important. Hérodote et Strabon citent Méroé ; l'un comme une capitale encore existante, l'autre comme une ville détruite, qui était le centre de la religion et

---

1 Hérodote, *lib. II*, *c.* 29, dit : De tous les dieux ils n'adorent que Jupiter et Bacchus, leur rendent un culte solennel, et ont même un oracle de Jupiter établi chez eux. Ils ne font la guerre que d'après ses avis, et seulement là où il leur ordonne de la porter.

de la civilisation éthiopienne[1]. Strabon ajoute, que cette race d'hommes s'étendit des frontières de l'Égypte, par-delà le mont Atlas, jusqu'au détroit de Cadix[2]. Il paraît aussi qu'Éphore avait une grande idée de la puissance des Éthiopiens, car il nomme comme les plus puissans et les plus nombreux des peuples de la terre à lui connus, pour l'Est les Indiens, pour le Sud les Éthiopiens, pour l'Ouest les Celtes, pour le Nord les Scythes. Mais au temps de Strabon cette puissance des Éthiopiens était tombée depuis un temps immémorial, et depuis que Méroé cessa d'être un empire sacerdotal[3], les états nègres se trouvèrent à peu près dans la situation où ils sont aujourd'hui. L'obser-

1 Strabon parle ici d'après lui-même de ce fleuve qui, dans la longueur de son cours du sud au nord, parcourt plus de dix milles stades, et qui est assez large pour embrasser des îles où l'on compte des milliers d'habitans (comme celle de Méroé, qui est la plus grande de toutes, et qui renferme une ville du même nom, métropole et résidence des rois d'Éthiopie).

2 Strabon dit cela d'après Éphore. Il cite une ancienne tradition qui pourrait avoir été connue d'Homère. Selon cet historien, les Tartessiens racontaient que des Éthiopiens ayant pénétré jusqu'à l'extrémité occidentale de l'Afrique, les uns s'y étaient fixés, les autres avaient occupé une grande partie de la côte.

3 Strabon, *lib. XVII*. Autrefois les prêtres avaient à Méroé l'autorité principale. Ils osaient même quelquefois envoyer au roi l'ordre de mourir; puis ils en plaçaient un autre sur le

vation selon laquelle l'histoire éthiopienne se mêle à celle de l'Égypte, ne sera bien constatée que quand la lecture et l'interprétation des inscriptions aura fait des progrès pour lesquels notre siècle conçoit de si belles espérances. Les derniers voyages en Abyssinie ont montré combien la religion et la civilisation égyptienne s'étaient avancées sur le territoire des Nègres septentrionaux. Quelques momies, quelques représentations monumentales font voir, ce que d'ailleurs Hérodote [1] dit expressément, c'est que beaucoup d'Égyptiens de son temps étaient noirs et avaient la chevelure laineuse. Nous en tirerons la conséquence que les Nègres s'étaient étroitement unis avec la partie caucasienne de la population : ce fut sans doute la raison pour laquelle les guerriers égyptiens qui émigrèrent sous Psammitich, trouvèrent un si bon accueil en Éthiopie. Le témoignage formel des Annales hébraïques est conforme au récit d'Hérodote ; elles nous montrent l'Égypte fréquemment occupée par un peuple noir et longtemps gouvernée par des conquérans. Au surplus, la nature des documens sur lesquels nous nous appuyons, ne nous permet aucun récit certain. Nous ferons seulement remarquer que les Indiens, les

---

trône ; mais dans la suite un des rois mit fin à cet abus, il marcha en armes contre le lieu sacré où est renfermé le temple d'or et fit massacrer tous les prêtres.

1. Hérodote, *lib. II*, c. 104.

Égyptiens, les Babyloniens ne sont pas les seuls qui réclament la qualité de conquérans pour des temps anté-historiques[1], et que les Éthiopiens, non plus que les autres, n'ont manqué de rois guerriers. Les Mongols sont les seuls qui, pour cette époque et pour les temps primitifs de l'histoire, disent avoir joui dans leurs limites d'un bonheur paisible : ce n'est que fort tard qu'ils apparaissent dans notre Occident en conquérans destructeurs. Si le roi Téarcho, ce héros du peuple éthiopien, était le même que le Tirhaka du Livre des rois[2], on verrait s'évanouir les miracles dont la tradition avait transmis la mémoire aux Grecs; mais

1 Strabon, *lib. I*, nomme encore un grand nombre d'autres peuples qui formaient cette prétention. Plusieurs de ces faits sont connus de tous; mais les transmigrations des Cariens, des Trères, des Teucres, des Galates, ne sont pas si généralement connues, non plus que les expéditions lointaines de différens chefs, tels que Madys le Scythique, Téarco l'Éthiopien, Cores le Trère, Sésostris et Psammitique, tous deux Égyptiens, et celle des Perses, depuis Cyrus jusqu'à Xerxès. Les Cimmériens, qu'on appelle aussi les Trères, ou qui font partie de cette nation, se sont plus d'une fois répandus dans les pays situés à droite du Pont-Euxin et aux environs, tombant tantôt sur les Paphlagoniens, tantôt sur les Phrygiens, comme ils firent au temps où, dit-on, Midas, pour terminer ses jours, avala du sang de taureau. Lygdamis, l'un de leurs chefs, pénétra jusqu'en Lydie, jusqu'en Ionie, et périt dans la Cilicie.

2 Liv. II, ch. 19, 9.

Bochart, dans le Phaleg, a combattu cette identité, et nous ne pouvons, pas plus que lui, réunir en un seul individu les choses qu'on rapporte de ces deux hommes. Tout ce que nous pouvons faire, c'est de reconnaître qu'il y a lieu de croire que dans les temps anté-historiques les peuples d'Éthiopie étaient associés les uns aux autres d'une manière plus régulière, plus étroite, qu'ils ne l'ont été du temps des Grecs et des Romains et qu'ils ne le sont de nos jours ; c'est d'admettre encore que leurs expéditions en Orient contre les Européens de la mer Égée, en Occident contre les riverains du détroit de Cadix, ont laissé de tels souvenirs, qu'une frayeur confuse accompagna leur nom jusque dans les siècles où leur histoire était oubliée. Dans la suite nous trouverons quelquefois des traces de l'influence des Éthiopiens, et c'est surtout dans l'histoire d'Égypte que nous ferons mention d'eux. Toutefois la race éthiopienne n'a jamais influé d'une manière importante sur l'universalité du genre humain. Il en est autrement des Mongols qui vont nous occuper.

CHAPITRE PREMIER.

Histoire des contrées lointaines de l'Orient; race mongole ou civilisation de la Chine et du Japon.

§. 1.er

Coup d'œil rapide sur l'histoire de la Chine.

C'est plutôt pour suivre une marche uniforme que pour donner l'histoire politique de la Chine et du Japon, que nous plaçons ici ce paragraphe. En effet, que pourrions-nous dire de mieux et de plus précis que ce qu'en a écrit Gatterer dans son Histoire universelle. Ceux qui désirent avoir une connaissance plus approfondie de cette histoire, trouveront dans Mailla et dans Grosier tout ce qui nous est transmis par les livres chinois. N'ayant accordé la première place à la race mongole que parce que nous croyons retrouver dans les institutions encore intactes des Chinois et dans la constitution peu altérée des Indiens une image fidèle de la nature des anciens états, nous ne placerons ici de l'histoire politique des Chinois que ce qu'il faut en connaître pour bien comprendre les deux autres paragraphes. Il n'est pas besoin non plus que nous expliquions comment les Mongols et les Chinois, qui diffèrent et de langue et de mœurs,

paraissent ici confondus ; le mot Mongols n'est pour nous que la dénomination d'une des quatre souches qui se sont partagé le centre et l'orient de l'Asie. Du reste, nous savons bien que Mongol est un nom nouveau [1]. La descendance des Chinois d'un pays dans lequel nous avons retrouvé le siége primitif d'une des trois races [2], leur civilisation toute différente de celle de la race caucasienne, nous autorisent à déclarer qu'ils font partie d'une souche particulière, sans entreprendre de décider rien, quant à leur identité avec les Mongols actuels qui

---

1 *Recherches sur l'histoire ancienne de la religion, de la politique, de la littérature des peuples du centre de l'Asie, et principalement des Mongols et des Thibétiens, par Isaac-Jacq. Schmidt; S. Pétersbourg*, 1824, *in-8.°, pag.* 11, *etc.*

2 Klaproth, *Asia polyglotta*, pag. 356. De même que les Hindous, descendus vers le Sud, reportent leurs regards vers leurs montagnes, et fixent la demeure des dieux et des héros sur le Méru, les Chinois mettent leur mythologie sur les sommets neigeux de Kuenlun, aujourd'hui Kulkun. Ces montagnes commencent au nord-est de la Chine, près du lac Chu Chu noor, et se lient aux montagnes du ciel par le Zung-ling. Quand les Chinois arrivèrent, la contrée était déjà peuplée de Barbares, qui furent peu à peu soumis et extirpés. Les derniers restes de cette population conservent encore leur caractère inquiet et turbulent; ils occupent, sous le nom de Miaos, les sommets inaccessibles de l'est et du sud de la Chine. Les habitans primitifs étaient vraisemblablement de la même souche que les Thibétains; car des écrivains récens disent que les Kiangs ou les Thibétains d'Orient et limitrophes de la Chine sont les descendans de ces Miaos expulsés de leur pays.

n'appartiennent pas à notre histoire, parce qu'ils n'ont jamais été civilisés. Nous employons le mot *Mongol* comme l'ont fait Buffon, Blûmenbach et d'autres naturalistes. Quant à l'idée émise par Adelung dans son Mithridate, et plus récemment reproduite par Schmidt, et selon laquelle les Chinois seraient descendus des Hindous, Klaproth l'avait victorieusement renversée[1]. Dans ses Recherches sur les langues tatares, M. Abel Remusat ne reconnaît que quatre familles de peuples pour le centre de l'Asie, les Tunguses, les Mongols, les Thibétiens et les Turcs. Il est indifférent pour nous que d'abord les Mongols aient été appelés Bidæ ou Bædæ. Quand nous parlerons des Indiens, nous citerons les propres paroles de Klaproth, et les distinctions physiques et morales qu'il établit entre les Chinois et les Hindous. Qu'il nous suffise, quant à présent, de remarquer le caractère mongol des Chinois : il devient évident, à la seule vue de leurs yeux petits et obliquement ouverts, des os saillans de leurs joues, de leur nez épâté et de leur visage

1 *Beleuchtung und Widerlegung der Forschungen über die Geschichte der Mittel-Asiatischen Völker des Herrn I. J. Schmidt, in S. Petersburg, von J. Klaproth, mit einer Charte und zwey Schrifttafeln; Paris*, 1824, *bey* Dondey-Dupré, *Vater und Sohn*. (Examen et réfutation des recherches sur l'histoire des peuples du centre de l'Asie, de M. I. J. Schmidt, à Saint-Pétersbourg, par J. Klaproth.)

aplati. Toutefois le mot *Mongol* est d'un usage peu commode, à cause des différences qui existent entre les Chinois et les peuples aujourd'hui appelés Mongols. La langue et les traditions de la Chine nous apprennent que sa civilisation remonte à une haute antiquité, dont elle conserve toujours le caractère. Quelque douteuse que soit leur chronologie, il faudra donc regarder les Chinois comme ayant formé l'un des plus anciens états connus. A travers toutes les divergences des auteurs, on voit Deguignes, Fréret, de Fourmont, les jésuites et des Chinois (dont nous citerons souvent les travaux comme étant ce qu'il y a de plus neuf et de meilleur[1]), s'accorder avec M. Klaproth, en ce point que l'histoire de la souche qui civilisa la Chine, ne remonte au-delà de 2500 ans, ni pour sa partie connue, ni même pour sa partie incertaine. Nous croyons plus sûr de ne faire, dans ce rapide aperçu, aucune mention ni de Fouhi, contemporain de Noë, ni du Deucalion chinois, Yao; car leur existence a paru fort douteuse même aux jésuites, qui cepen-

---

1 Mémoires concernant l'histoire, les sciences et les arts des Chinois, par les missionnaires de Pekin, tom. II-XV, de 1775-1791. Adelung, pag. 34 à 56 de sa première partie, se montre trop injuste envers l'ancienne littérature chinoise; il fonde, sur le récit d'un Arabe rapporté par Renaudot, l'origine indienne des Chinois, qui n'a rien pour elle et tout contre elle.

dant aiment à atteindre la plus haute antiquité possible. Par de bonnes raisons, M. Klaproth évalue à environ cent familles le nombre des fondateurs de l'empire chinois, et il fixe au 8.e siècle avant J. C. le commencement de leur histoire[1]. Les Chinois comptent par cycles de soixante ans; ils placent la première année de leur premier cycle à la soixante-unième année des anciens empereurs Chiang-ti. La première période est remplie par trois empereurs. Après eux, et de 1205 à 1122 avant J. C., viennent deux dynasties fabuleuses, Hia et Tschang ou In. Nous les repoussons aussi de l'histoire proprement dite. On veut que la troisième, Tscheou, ait été fondée par un conquérant nommé Wu-wang, lequel aurait établi une nouvelle forme d'administration. On prétend qu'à la forme monarchique il fit succéder un gouvernement féodal. On ne peut contester que du temps des trente-cinq souverains de la dynastie Tscheou, il

1 Mémoires, etc., tom. I.er, pag. 113. On y trouve tout ce que l'on peut désirer; ce sont des Chinois qui parlent de leur propre histoire. Quant à l'antiquité de cette histoire, M. Klaproth dit dans son *Asia polyglotta*, pag. 8. Il nous est parvenu des inscriptions du 5.e siècle avant J. C., sans parler du monument de Yu, qui, dit-on, est beaucoup plus ancien, mais qui peut-être n'est que la copie d'une inscription plus ancienne encore, mais perdue ou effacée. Partout où l'écriture est ancienne, l'histoire, qui ne peut exister sans elle, l'est aussi.

il n'ait existé une histoire[1]; mais ce genre d'histoire n'est d'aucune utilité pour nous. Les idées consignées dans les récits merveilleux des Chinois sur les déluges et sur l'état primitif de la terre sont très-remarquables, et coïncident avec ce que nous avons dit sur la suite de révolutions destructrices qui ont accompagné l'enfance du monde. Il est question d'un Noë chinois, de Fouhi, et sous un

1 Szü-ma-zian, selon M. Klaproth, *Asia polyglotta*, p. 12, commença son histoire par l'année 2637 avant J. C., sous le titre de Szü-ki, et il la continua jusqu'au commencement de la dynastie de Tschang. Quoiqu'il eût à sa disposition de nombreux documens, l'histoire de la Chine antérieure au 9.e siècle avant J. C. n'en demeure pas moins incomplète et incohérente; car les sources où puise cet écrivain n'étaient pas toujours d'accord. Ce n'est même que cent ans plus tard que disparaissent les divergences de chronologie. Je fixe donc le commencement de l'histoire incertaine de la Chine à la naissance du premier cycle, c'est-à-dire 2637 avant J. C.; le commencement de l'histoire certaine à l'an 782 avant J. C. Toutes les dynasties qui ont régné en Chine ont fait continuer l'histoire de Szüma-zian, et l'usage est de ne faire paraître les annales d'une dynastie que sous la dynastie suivante. La collection se compose maintenant de vingt-deux ouvrages, qui ne sont pas seulement l'histoire des empereurs et des rois, mais qui contiennent aussi des détails de géographie, de statistique, d'administration, des lois et des biographies de personnages célèbres. Aucun peuple de la terre ne peut se vanter d'un pareil avantage. Cette collection forme ordinairement soixante forts volumes; elle s'étend jusqu'au milieu du 17.e siècle de notre ère, c'est-à-dire jusqu'à l'établissement de la dynastie de Mandschu, qui règne aujourd'hui sur la Chine.

Yao tout aussi fabuleux, la terre disparut une seconde fois sous les eaux[1] et ne se débarrassa d'elles que peu à peu. Selon le premier système de gouvernement, le peuple entier n'était qu'une famille, chaque province avait un gouverneur paternel, et ce système plaçait tout le monde sous l'autorité d'un prince fils du ciel; il fut, dit-on, changé sous les trente-cinq empereurs de la dynastie de Tscheou, qui est la première historique; on y substitua une aristocratie entièrement contraire au caractère national. Il est certain que Confucius, le célèbre législateur des Chinois, a vécu sous cette dynastie; mais, à la honte de la chronologie et de

1 Ce Yao doit avoir vécu en 2357, et Con-fu-tse a commencé par lui son Tschu-king. On fait précéder la dynastie de Tschang par trois empereurs, qui forment celle de Hia : ce sont Fouhi, qui régna 115 ans; Tschiu-nong, qui régna 140 ans, et Niukua, qui gouverna pendant 130 ans. Ces années et les 60 qui précèdent le commencement du premier cycle, nous conduisent à l'an 3082 avant J. C. On sait que le déluge de Noé est de 3044, et beaucoup de savans placent à l'an 3101 le déluge indien ou le commencement du Kali-juga. Sans accorder trop d'importance à tout cela, nous n'avons pas voulu priver nos lecteurs de ces renseignemens. Nous renvoyons de plus à l'*Asia polyglotta* de Klaproth, pag. 19-30. Du reste, nous avons mis d'autant plus de précaution dans le choix de ce que nous avons admis dans le texte, que nous avons beaucoup de considération pour le morceau intitulé : *Antiquité des Chinois*, auquel ont travaillé deux hommes de cette nation, et que nous citerons souvent. Il tient près de 300 pages du premier volume des *Mémoires concernant*, etc.

l'histoire, on ne sait s'il a vécu 500 ans ou 300 ans avant J. C. Il est probable qu'il fut contemporain de Xerxès, 484 ans avant J. C. Vers 248, un conquérant, Tschwang-syang-vang, réunit toute la contrée sous un même gouvernement, et cela pendant un règne de trois ans. Il fut le fondateur de la dynastie de Tsin, qui n'eut que peu de durée. Le gouvernement de la Chine, comme nous le montrerons dans le paragraphe suivant, reposait tout entier sur les savans et sur les livres, et comme les livres de son temps avaient tous été rédigés sous le régime féodal, le restaurateur de la monarchie les fit détruire pour effacer tous les souvenirs de cette époque et empêcher l'invocation des exemples, autorité qui, en morale et en droit, est pour la Chine la plus forte et la seule preuve admissible. Toutefois nous doutons de l'exactitude de ce récit, car les kings, que dans cette supposition l'empereur aurait mis le plus d'ardeur à détruire, ont survécu à cet ordre, tandis que tous les livres sur les sciences et sur les arts, contre lesquels rien ne l'irritait, ont péri. Il est vrai que M. Klaproth prétend que ces kings ont été rétablis de mémoire par le secours des vieillards; mais il ne dit point qu'il y ait à l'appui de cette assertion une autorité chinoise. Après quarante - deux ans cette dynastie finit dans la personne de son quatrième prince, et la première et la seconde dynastie de Han lui suc-

cédèrent depuis 206 avant J. C. jusqu'en 265 après l'ère qui date de sa naissance. Cette dernière année est déjà bien près du terme que nous avons mis à notre histoire. Nous allons, dans une note[1], donner

1. Voici un tableau extrait des Mémoires concernant l'histoire, les sciences et les arts des Chinois, vol. I, pag. 75.

Noms des dynasties.	Commencement de la dynastie.	Nombre d'empereurs.
Hia	— — —	— —
Tschang ou In	— — —	— —
Tscheu	1122 avant J. C.	35
Tsin	248 avant J. C.	4
Dyn. de Han occid. ou 1.re	206 avant J. C.	25
— — — orient. ou 2.e	238 après J. C.	2
Tsin orientaux	265 — —	15
Song	420 — —	8
Tsi	480 — —	5
Leang	502 — —	4
Tschin	560 — —	5
Song, jadis Quei ou Swi.	590 — —	3
Tang	618 — —	20
2.e dynastie de Leang	911 — —	2
2.e — de Tang	924 — —	4
2.e — de Tsin	937 — —	2
Han	948 — —	2
2.e dynastie de Tschu	951 — —	3
Song	960 — —	18
Yven	1280 — —	9
Ming	1368 — —	16
Tai Tſin	1644	L'empereur actuel est le 5.e

Dans le Tschu-Tschi- Thoung-Kian (les Annales chinoises

la série des dynasties chinoises : cela facilitera l'intelligence de notre texte, qui s'occupera plus des points de contact des Chinois avec les autres peuples, que du fastidieux récit de guerres et de faits. Jusqu'en l'an 581 avant J. C., les peuplades turques ne s'étendaient que jusqu'au désert de Chamo; ce ne fut que dans cette année que l'empereur de la Chine, qui en attendait du secours contre les barbares du nord, les reçut au sud du désert de Chamo, où on leur permit une vie nomade. Ce fut pour la première fois en 57 avant J. C., que

de l'empire, en 15 vol. in-8.°), les dynasties sont tout autrement désignées. Voici leur chronologie.

1 Tscheou et Tsin,	de 403 av. J. C.	jusqu'en 207 av. J. C.
2 Han d'occident,	de 207 av. J. C.	jusqu'en 24 ap. J. C.
3 Han d'orient . .	de 24 ap. J. C.	jusqu'en 120 ap. J. C.
4 Trois royaumes et les Tsin d'occident	de 220 ap. J. C.	jusqu'en 316 ap. J. C.
5 Les Tsin d'orient	de 316 ap. J. C.	jusqu'en 420 ap. J. C.
6 Les Song et les Tsy	de 420 ap. J. C.	jusqu'en 502 ap. J. C.
7 Les Liang et les Tschin	de 502 ap. J. C.	jusqu'en 589 ap. J. C.
8 Les Sony	de 589 ap. J. C.	jusqu'en 6 9 ap. J. C.
9 Thang.	de 619 ap. J. C.	jusqu'en 712 ap. J. C.
10 Thang.	de 713 ap. J. C.	jusqu'en 805 ap. J. C.
11 Thang.	de 806 ap. J. C.	jusqu'en 904 ap. J. C.
12 Les cinq petites dynasties	de 905 ap. J. C.	jusqu'en 960 ap. J. C.
13 Les Sung	de 960 ap. J. C.	jusqu'en 1127 ap. J. C.
14 Les Soung	de 1128 ap. J. C.	jusqu'en 1279 ap. J. C.
15 Mongols ou Ywen	de 1279 ap. J. C.	jusqu'en 1368 ap. J. C.

les ambassadeurs japonais apportèrent des présens : l'orgueil chinois qualifie ces présens de tribut. On veut que ces Japonais aient été des hommes à demi sauvages, ne connaissant ni les sciences ni les arts : on ajoute que leur ambassade ne fut pas vue avec plaisir. Néanmoins l'on trouva au Japon qu'il était avantageux d'entretenir des relations avec la Chine, et sous la dynastie de Quei ou Swi (de 590 à 618 de J. C.), on y fit donc venir beaucoup de livres, et l'on institua des écoles à l'exemple de celles de la Chine. La dynastie de Tang (619 à 997) acheva ce qui avait été commencé sous la précédente ; et l'imprimerie, inventée précisément dans ce temps, facilita de nouveau la multiplication et l'exportation d'un grand nombre de livres. Avant la domination des Ywen, c'est-à-dire des races nomades qui, sous les descendans de Gengis-kan, conquirent la contrée, les Song, dynastie royale qui avait dans le midi de la Chine un empire florissant, se mirent en relations étroites avec le Japon, et contre tous les principes de la Chine, ils ne fixèrent aucun terme aux progrès des sciences, des arts, au luxe, non plus qu'au commerce extérieur ; aussi leur sort funeste est-il toujours présenté comme épouvantail à tous ceux qui voudraient s'écarter des anciennes mœurs. Les Song ayant été renversés par les empereurs mongols, les liaisons avec le Japon demeurèrent suspendues jusqu'aux Mings, dynastie d'origine

chinoise qui les rétablit. Les Ywen ou souverains mongols entreprirent une expédition contre le Japon, mais la tempête ayant dispersé leur flotte, elle demeura sans succès. Le plus funeste don que le Japon reçut de la Chine, fût le culte de Foë. Au surplus, ce n'était ni la première doctrine étrangère, ni la première idolâtrie importée de l'étranger dans la Chine; car une religion dont nous n'entreprendrons point de fixer la nature, mais qui probablement était le bouddhaïsme, tel qu'il était avant de prendre la forme du lamaïsme, y avait déjà été prêchée. Ainsi que nous l'avons dit plus haut, du temps de la dynastie de Tsin (248-206 avant J. C.), un empereur guerrier, vainqueur des princes qui se partageaient les provinces, réunit toute la Chine sous un même chef. Ce fut pendant la guerre qu'il faisait à ses vassaux, que, profitant des désordres inséparables des guerres civiles, des hordes septentrionales pénétrèrent dans le pays, et avec elles les apôtres de ce culte idolâtre. Le calme ayant été rétabli, les empereurs de la dynastie que nous venons de nommer, ceux de la dynastie de Han et des deux qui lui succédèrent, reculèrent de beaucoup les limites de l'empire, dont les provinces occidentales furent connues des Grecs et des Romains sous le nom de pays des Sères[1]. De même

[1] Mémoires concernant les Chinois, tom. II, pag. 465.

qu'une partie de la Tartarie était chinoise, d'un autre côté les Chinois étaient en relations avec l'Inde : toutefois la doctrine religieuse de cette contrée ne pénétra dans la Chine que sous la forme qu'elle avait reçue de l'influence du christianisme.[1] C'est ce qui résulte à la fois et de la date de son introduction, qui n'eut lieu que 265 ans après J. C., et de la nature même du dogme. Quoiqu'elle fit beaucoup de prosélytes[2], il lui fallut plier devant l'antique système national. Après l'établissement de la doctrine de Foë, cette immense région se sépara en deux empires[3]; le Nord et le Sud eurent chacun leurs empereurs particuliers, et les migrations des Huns furent le résultat des guerres de l'état septentrional. L'un et l'autre furent souvent réunis, souvent divisés de nouveau. On vit et l'on voit encore errer dans l'intérieur des hordes et même des popu-

---

1 Mémoires, etc. Deux Chinois, élevés en France par les Jésuites et qui retournèrent en Chine après leur éducation, ont eu une grande part à la rédaction de ces mémoires. Ce sont là les Chinois-jésuites auxquels nous faisons souvent allusion dans le texte; on nous concédera sans peine que les jésuites sont Chinois à leur tour, lorqu'on aura lu ce qui est dit vol. II, pag. 495 : *Quoique l'idolâtrie de Foë et sa doctrine soient entrées en Chine depuis Min-ti des Hans orientaux, qui monta sur le trône l'an 58 de notre ère, on n'y a pas vu de Bonzes jusqu'à l'an 265.*

2 Tom. I.er, pag. 123.

3 386, de J. C.

lations entières; mais tout ce qui avait pris son assiette avant cette époque, tout ce qui habitait en deçà de la grande muraille, se forma selon le caractère antique de la civilisation chinoise. Gengis-kan, qui fonda sa puissance sur les souches turques et mongoles, anéantit ces deux empires, et pour un temps les Barbares parurent l'emporter; mais, dès que ses états furent partagés, les choses changèrent de face. Dès qu'ils se furent établis dans l'enceinte de la grande muraille, Kublai et ses premiers successeurs ramenèrent tout à l'état primitif (il faut le reconnaître, quelque mépris que professent les Chinois pour cette dynastie des Mongols et des Ywen). Seulement ils adressèrent leurs hommages au lamaïsme ou doctrine modifiée de Buddha.[1]

---

1 M. Klaproth a remarqué avec un peu de rudesse, mais avec justice, que Schmidt, quand il s'éloigne de son terrain, n'est digne d'aucune confiance; mais ici nous pouvons croire à son autorité. Il nous dit, p. 140 de ses *Recherches*, que, longtemps avant que les Mongols fussent admis dans la religion de Schagkiamuni, les prêtres du Thibet avaient mêlé au buddhaïsme des idées indigènes de leur pays. Il y a des différences marquées entre les livres traduits du sanscritt, et les ouvrages des savans du Thibet. Les Mongols ont moins d'écrits originaux que de traductions de ceux du Thibet. Toutefois ils ont encore un assez bon nombre de productions nationales. C'en est assez pour expliquer comment le lamaïsme naquit du buddhaïsme. A la page 141 il est parlé de l'introduction de cette doctrine chez les Mongols. Un prince de la famille de Gengis-kan, nommé Godan, fils d'Uegätäi et frère de Gujuk,

Cette doctrine, que l'on a su adapter avec beaucoup d'art aux institutions chinoises, est depuis demeurée dominante. En général, tous les conquérans de la Chine s'accommodèrent à ce système national de mœurs et d'institutions, et les Mandschu, souverains actuels, en fournissent un nouvel exemple.

---

fut, selon le récit de Ssanang-Ssätsän, attaqué d'une forte maladie : aucun remède n'y faisant œuvre, on l'attribua à une influence démoniaque. On lui conseilla, et probablement ce fut le lama de sa cour, de faire venir Schagkia Pandida du Tibet; car lui seul chasserait de son corps le prince des démons. Nous regrettons de ne pouvoir transcrire ici la lettre mongole qui est insérée et traduite dans l'ouvrage de Schmidt. A la page 142 il est dit : En 1244 Schagkia Pandida, étant âgé de soixante-trois ans, entreprit ce voyage, et ce fut en 1247 qu'il arriva près du prince Godan. Il le guérit, ce qui lui fit beaucoup d'honneur, et lui valut une grande réputation. Il demeura chez les Mongols jusqu'à sa mort, en 1251. Ssanang-Ssätsän le désigne comme celui qui, le premier, répandit dans ces contrées la religion de Buddha; tout ceci est d'accord avec ce que nous disent les Chinois. Voyez Mémoires concernant, etc., vol. II, pag. 496. « C'est n'avoir aucune connaissance de « l'histoire du Tibet ni de tous les pays que nous nommons « Tsang-ti, que d'y imaginer des Lamas bien des siècles même « après l'ère chrétienne. Cette secte à bonnet jaune (Hoang-« maotschi-kiao), comme la nomme la grande géographie Y-« tongtschi, ne commença que sous la dynastie Ming. » Le lamaïsme avait déjà pénétré à la cour des Iwen, qui régnèrent en Chine de 1281 à 1368; depuis Shi-tsu jusqu'à Shun-ti, et il se maintint, lorsqu'en 1368 les Mongols furent remplacés par la dynastie chinoise de Ming.

§. 2.

Nature des rapports intérieurs et de l'administration.

Commençons par deux observations générales : la première, sur la manière dont la civilisation chinoise se répandit au loin ; la seconde, sur sa nature et ses rapports avec l'état primitif. Quant à la première observation, il est utile de se rappeler qu'en tout temps on voit la Chine posséder une plus grande masse de civilisation, et renfermer en elle-même une plus grande étendue de provinces que toute l'Europe. Les variétés du sol, des productions, du climat, rendent ces provinces beaucoup plus indépendantes de secours étrangers et d'importations que l'Europe ne l'a jamais été. Remarquons après cela que les institutions chinoises, portées si haut par les jésuites, nous offrent l'image des états primitifs, seulement avec cette différence, que les institutions de ce pays ne sont pas le résultat de principes hiérarchiques et théocratiques, mais l'ouvrage d'une froide raison ; et c'est pourquoi en Chine tous les besoins matériels ont été réglés et satisfaits dès les premiers temps, tandis que tout ce qui s'adresse à l'esprit et à l'imagination, est demeuré jusqu'à nos jours sans culture et sans soin. La haute opinion que les Chinois ont d'eux-mêmes et de leur organisation, est un exem-

ple frappant de ce que devient l'homme quand toutes ses actions sont prescrites, quand la doctrine et l'enseignement sont une affaire de mémoire, calculée dans le seul intérêt d'une utilité pratique; enfin, quand les savans sont tellement unis au gouvernement et s'identifient tellement avec lui, qu'un certain nombre de docteurs privilégiés règle tout en littérature, comme dans les villes un magistrat règle les poids et mesures. En partant de la supposition de Klaproth, qui fait venir les premiers Chinois des montagnes de Kulkum, voisines du lac Chuchunor, nous chercherons l'origine de leurs institutions, de leur agriculture et de leurs arts dans les contrées du nord-ouest. De la sorte, les provinces du centre de la Chine seraient le siége primitif de sa civilisation; savoir : celles de Tschensi, Leang, Honan, et plus particulièrement celles de Kiang-nan, Hou-koang, Houpe, etc. La civilisation ne s'avança vers le Sud que plus tard, mais elle y prit un caractère plus libre et plus noble. Aussi voit-on les Chinois se plaindre amèrement de ce que, peu avant Gengis-kan, l'empire des Song ait, contre toutes les règles, donné cours à la liberté de la pensée, toujours comprimée dans le prévoyant empire du Nord. Ces contrées du centre, où nous mettons la naissance de la civilisation chinoise, ont le même climat que la Grèce et l'Italie; l'agriculture y exige des irrigations, des

canaux et des digues, et c'est pour ce motif qu'on vit paraître ici tous les arts qui naquirent à Babylone et en Égypte sous l'influence de circonstances semblables.[1]

Le régime patriarchal, dont nous avons déjà indiqué la haute antiquité, fut de tout temps la base du gouvernement chinois. Les sages du pays se rassemblaient autour du fils du ciel, c'est ainsi qu'on nommait le chef suprême[2], et ils composaient son conseil. Il en était de même dans les provinces, dont les chefs réunissaient autour d'eux les hommes les plus capables, et cet usage s'observait de degré en degré dans chaque district et dans chaque canton. Chacun se dirigeait selon l'impulsion de son supérieur et du conseil de ce supérieur, et cette impulsion arrivait au peuple par les degrés

1 Les Chinois disent unanimement que leurs meilleurs préceptes d'agriculture viennent de la province de Tschensi, habitée, rendue fertile et cultivée la première. C'est dans le Tschi-king et dans le Li-ki que se trouvent les plus anciennes et les plus précieuses règles de l'agriculture asiatique. Voyez, sur l'économie rurale des Chinois, le Traité de C. G. Ekeberg, publié par Linné.

2 Nous ne citerons ici qu'un passage tiré d'un livre d'un excellent philosophe allemand, et nous renverrons nos lecteurs à son ouvrage, lorsqu'ils vondront voir les développemens systématiques d'institutions que nous ne pouvons qu'indiquer par fragmens, sans même les louer toujours. G. B. Bülfingeri, *Specimen doctrinæ veterum Sinarum moralis et politicæ, etc. Francof.*, 1824, 12. Il y est dit, *sectio septima*,



inférieurs de cette hiérarchie. Un homme exerçait donc le pouvoir, un certain nombre de doctes faisait la loi, et dès les premiers temps ils inventèrent une écriture de symboles, appropriée à leur langue monosyllabique : d'abord cette écriture ne fut que figurée. Dès les premiers temps aussi tout se traitait par écrit, et par conséquent avec longueur et pédanterie. L'écriture, devenue la représentation des syllabes, présenta de grandes difficultés ; l'érudition et l'abus de l'érudition naquirent donc presque en même temps que la civilisation ; et comme il est possible, en fait d'écriture chinoise, que quelqu'un connaisse tous les signes de certaine époque ou de certaine science, sans pour cela savoir ceux d'une autre époque ou d'une autre science, il n'y a point de terme à l'apprentissage mécanique. Avant

---

specialis de administratione imperii, pag. 229, §. 195. *Imperatorem cœli filium Sinæ appellant, quod ipsorum sententia cœlitùs obtingat imperium, virtutis præmium, præcipue obedientiæ filialis, exemplo imperatoris Tschun, legislatoris sui, de quo id diserte prædicat secundus scientiæ Sinicæ libellus classicus, fol.* 53 (*locum ante allegavimus*, §. 67). *Tum vero et illa dicti ratio est, quod soli cœlo in imperatorem potestas sit; atque is ipse cœlo obedientiam tanquam filius debeat. In quam rem exquisita est imperatoris antea allegati confessio.* Voyez aussi les §§. 140 et 141, pag. 165-168, où le bon Bülfinger démontre mathématiquement et philosophiquement que nous Européens (*homines vehementer theoretici*) nous sommes loin des Chinois, qui, selon lui, sont plus pratiques. C'est fort bien !

de pousser plus loin ces remarques, donnons un regard à la vie domestique et aux professions des premiers temps. Dans toutes les traditions sur les âges primitifs et dans tous les commentaires sur ces traditions [1], il est question des céréales que nous connaissons. On dit, d'après le Tschi-king, sans toutefois que je veuille garantir l'exactitude du sens donné aux mots, que dès l'origine on cultiva le riz, le froment, le millet, le blé sarrasin; de plus, une ode du Li-ki, nomme les pois et les fèves comme faisant partie nécessaire de certains sacrifices, ainsi que le coton et le chanvre. Il y a d'autant plus de raison de regarder les instrumens de l'agriculture comme très-anciens, qu'ils se sont maintenus dans leur simplicité première. Pour ce qui est de l'architecture, la Chine, comme Babylone, nous montre un genre qui ignore les grandes masses, et qui n'a point été inventé par les habitans des grottes. Les Chinois n'ont pas de pierre de taille, ils n'ont que des pierres de construc-

1 Meng-dschû, auteur chinois du 5.e siècle avant J. C., parlant du déluge du temps d'Yao, dit : « Les eaux puissantes « sortirent de leur lit et submergèrent toutes les plantes, et « les arbres s'élancèrent avec vigueur, les oiseaux et les ani- « maux sauvages étaient nombreux, et les cinq espèces de blé « ne germaient pas. » Selon M. Klaproth, le Commentaire du Dschu-tschi y ajoute : que les cinq espèces sont le riz, le blé sarrasin, l'orge, le froment, les fèves. Ceci serait d'accord avec ce que nous avons dit d'après d'autres autorités.

tion et des briques, qu'ils fabriquent et polissent d'après un procédé particulier. On trouve à cet égard des détails curieux dans les ouvrages des jésuites, qui connaissaient fort bien ce pays, et qui ont puisé aux sources chinoises [1]. Ce qui démontre la haute antiquité de cette invention, c'est celle des signes syllabiques qui, dans les auteurs, désignent les tuiles et les briques. On n'en doit donc pas la connaissance au culte de Foë, introduit en Chine 58 ans après J. C., sous la dynastie de Han, et qui ne s'établit que beaucoup plus tard, en 265. Il s'est écoulé un temps également long depuis que la laine et le coton ont été travaillés, et que la plupart des ustensiles de ménage ont été fabriqués, et ce sont encore les caractères qui les désignent qui nous en fournissent la preuve. [2] Nous nous étendrons un peu plus sur la soie, qui ne fut cultivée dans l'empire grec que sous Justi-

1 Mémoires concernant, etc., vol. XI, pag. 321 et suiv. Extrait d'une lettre de feu M. Colas, missionnaire à Pekin; 1.° sur la chaux noire de Chine; 2.° sur une matière appelée lieou-li, qui approche du verre; 3.° sur une espèce de mottes à brûler. Voyez aussi, vol. XIII, pag. 396 et 397 : Notice sur le lieou-li ou tuiles chinoises vernissées, par feu M. Cibot, missionnaire à Pekin.

2 On fait maintenant peu d'étoffes de laine en Chine, quoiqu'on les aime beaucoup et qu'on les ait fait venir autrefois, et particulièrement l'écarlate, des états musulmans, et aujourd'hui de ceux de l'Europe.

nien, et qui ne fut qu'au 12.e siècle au nombre des produits méridionaux des régions latines. Notre première conséquence est encore tirée du signe qui marque l'étoffe d'or : ce signe prouve la haute antiquité des tissus dans lesquels la soie est employée; car il consiste en un trait qui représente l'or, et en un autre qui est celui de la soie, selon ce que disent les Chinois, qui lui donnent au moins 800 ans d'existence antérieure à J. C.[1] Mais lors même que l'on douterait de l'exactitude de cette indication, il resterait certain que l'invention des étoffes de soie est le propre de la partie de la Chine que nous avons signalée comme ayant été la première civilisée. C'est précisément cette partie de l'empire, séparée de la mer comme de l'intérieur de l'Asie, qui offre encore de nos jours des espèces de chenilles produisant des cocons semblables à la soie : peut-être supporteraient-elles notre climat[2]. Rien n'est plus facile que de réfuter les fables que, dans ses remarques sur le Périple de Néarque, Vincent a propagées à son tour, et selon lesquelles la Chine était en commerce maritime avec l'Inde, qui, dès les temps les plus anciens, aurait reçu la soie par mer et l'aurait exportée vers l'Asie occidentale.[3]

1 Mémoires concernant, etc., vol. II, pag. 502.

2 Voyez les Mémoires concernant, etc., vol. II, pag. 574-598, sur les vers à soie sauvages.

3 Je crois pouvoir affirmer que dans les premiers temps la

Il suffit de rappeler avec quelle précision les annales chinoises rapportent que, vers l'an 250 avant J. C., les provinces du sud et les provinces maritimes reçurent de celles de Tschensi et de Tschansi des améliorations, des accroissemens de population et la culture de la soie. Il est vrai que la Bucharie fournissait de la soie aux anciens, mais ce ne fut qu'après Alexandre, et dans aucun cas il ne faut chercher Sérica en Chine.[1]

---

soie était fort rare, et que l'on n'a point de preuves de l'usage qu'on en aurait fait dans l'Asie ancienne. Il n'en est parlé, je crois, que dans le 8.e siècle avant Jésus-Christ. Il est douteux que, dans le livre d'Esther, חור signifie la soie, non plus que, dans le chapitre XIX, 9, d'Is., חורי. Quand M. Heeren dit que les étoffes de Médée sont des étoffes de soie, je demande où en est la preuve. Ce que dit Hartmann, page 410, de la fiancée hébraïque à sa toilette, est vague et général. Voyez deux ouvrages anciens, mais profonds : Braun, *de vestitu Sacerdotum Hebr.*, pag. 126, et Schrœder, *de vestitu mulierum Hebræarum*, pag. 320.

1 Il y a eu sur ce point de nombreuses contestations. Mannert, dans sa Géographie des Grecs et des Romains, 4.e vol., chap. 6, pag. 500-528, donne les passages des anciens sur la soie et sur *Serica*; mais il ne paraît pas qu'il ait assez connu l'état actuel des pays dont il parle, non plus que les Annales chinoises. Il nous paraît que M. Klaproth a beaucoup avancé la question; il dit, dans l'*Asia polyglotta*, pag. 357 : « Il n'y « a nul doute que le peuple appelé Sère (Σὴρ) par les an- « ciens, et qui fournissait la soie, ne fût un peuple chinois. » M. Klaproth démontre ensuite sa proposition. Schmidt, dans ses Recherches, etc., y répond par une raison excellente (nous

Des siècles qu'atteignent à peine les traditions, ont vu naître pour les Chinois des inventions plus commodes pour l'écriture, que les matériaux employés par la plupart des peuples; ils eurent d'abord des tablettes et des livrets de bambou. Lorsque les progrès de la civilisation eurent fait trouver incommode l'usage de ces morceaux de bois, on se servit de l'écorce qui fournit aussi à la fabrication des étoffes, et l'on écrivit sur le coton, sur la soie, etc. Enfin, on créa des étoffes uniquement

passons ce qui n'est que conjectural). « La position géographique indiquée par les anciens, s'oppose à ce que Serica « soit la Chine. » Mais M. Klaproth nous paraît avoir entièrement détruit les objections (toutefois nous avons entendu ce qu'il a dit dans son *Asia polyglotta*, absolument comme M. Schmidt). Il dit donc dans sa Réfutation des Recherches : « J'ai avancé dans mon *Asia polyglotta*, que je regarde les « Sères comme des Chinois, et j'en ai développé les raisons; « mais jamais je n'ai dit que la Chine fût la Serica des an- « ciens. M. Schmidt paraît ignorer à lui seul une chose connue « de tous, c'est que dans le 2.e siècle de notre ère les fron- « tières occidentales de l'empire chinois s'étendirent jusqu'aux « montagnes de Zung-ling, et jusqu'à la partie supérieure du « cours du Jaxartès et de l'Oxus. — Les négocians chinois « venaient en foule jusqu'à ces frontières et y trafiquaient de « la soie et d'autres marchandises. Ce furent ces Chinois ré- « pandus à l'occident que les anciens appelaient Sères. La « contrée appelée Serica, en tant qu'elle est indiquée dans « Ptolomée, n'est que la partie orientale de la petite Bulgarie, « et Sera metropolis est l'un des chefs-lieux du gouverne- « ment chinois. »

destinées à l'écriture, et c'est ainsi que les éloges funèbres flottent encore au-dessus des tombeaux. C'est de ces anciennes coutumes qu'on fait dériver les *pi-en* et *tui-tsée*, ou longues bandes chargées de sentences et de devises, que les Chinois suspendent dans leurs salons et dans leurs cabinets. Les papiers employés dans la dynastie de Han sont de ce genre ; ils ont jusqu'à quarante pieds de long sur cinq de large. Ceux dont se servent aujourd'hui les Chinois, furent inventés et employés chez eux 150 ans avant J. C. Ils en enseignèrent la préparation à la Bulgarie, et les Arabes, qui changèrent toutefois les matières premières, apportèrent ces papiers en Europe au moyen âge. Ce n'est que 800 ans avant J. C. que nous voyons la population s'augmenter et l'empire prendre l'aspect d'un état civilisé. Jusqu'au 7.e siècle il y eut peu de villes en Chine : elles se formèrent là où résidait le chef général avec ses vassaux. Il n'y avait dans le pays que des bourgs et de grands villages : cependant on fait mention de foires et de marchés, de résidences de la cour, on parle d'arts, de commerce. Dans le 4.e siècle avant J. C., le nombre des villes s'accrut beaucoup, et peu avant sa naissance on vit se former cette immense et surprenante population. C'est alors que s'augmenta en Chine cette classe bourgeoise si opprimée, si humiliée ; cette classe qui a procuré à notre Europe la domination sur toutes les parties du monde. C'est

celle des artisans, des artistes, des marchands, qui, selon les Chinois jésuites, sont les sangsues et les mauvaises herbes de la société. Quant à ce qui concerne l'administration, qui devint possible une fois que le gouvernement fut transformé en machine systématique, nous voyons la philosophie spéculative opérer en Chine ce qu'ont fait en d'autres lieux, au moyen des prêtres, la religion et la superstition. Les livres purement chinois, la doctrine et la philosophie de ce peuple ne font pas mention de Dieu. Selon les Chinois et selon leur législateur Confucius, la religion est tout-à-fait étrangère à l'imagination; elle consiste tout entière dans l'observation de devoirs extérieurs et dans le soin de marcher vers le but que se propose l'État [1]. Au-delà de ces préceptes de la vie commune, on ne trouve qu'une philosophie naturelle assez obscure, ou bien un culte pour le peuple et pour ceux qui sentent le besoin d'en avoir un. Aussi vit-on les croyances religieuses qui, plus tard, s'introduisirent dans la Chine, contraintes de s'approprier au système préexistant, de plier sous l'ancienne loi, de subir l'empire des mœurs. Elles ne purent élever une nouvelle science; il fallut, bon gré mal gré, qu'elles se rangeassent à la philosophie dominante et athée de

---

1 Mémoires concernant, etc., vol. II, pag. 368.

la Chine[1]. C'est ce que ne voulurent pas les bonzes de la secte de Tao-tsé (les bouddhaïstes). On entra donc en une longue lutte, et les vrais doctes chinois sont encore en querelle avec eux. Les missionnaires de la doctrine modifiée de Bouddha, les apôtres du lamaïsme ont été plus sages[2]; aussi leur

1 Bülfinger, *de Sinarum doctrina morali et politica*, §. 233, *pag.* 281. *Non est multa mentio Dei in libris Sinicis, ejusdemque interpretatio inter Europæos quosdam controversa : Est aliqua tamen, et ejusmodi, ut videatur ad hanc rem facere; ita enim præcipitur, ut primævam a cœlo inditam innocentiam nitamur restaurare, ut veneremur cœlum, ut ne cogitationem quidem admittamus, cujus conscium esse cœlum nolimus, ut unius cœli arbitrio acquiescamus, etc.*

2 Schmidt se trouve ici sur son terrain : en le citant, nous avons recours au plus grand connaisseur de la littérature mongole. Il dit, p. 137 et 138 de ses Recherches : « Une religion « qui n'oblige à l'étude des livres que ses prêtres, et qui, sans « en éloigner le peuple, le délivre de toutes charges et de « toute oppression, en déroulant à ses yeux l'espérance d'heu- « reuses renaissances; une religion qui dédommage le prêtre « de ses études pénibles, en le représentant comme étant dès- « lors en contact avec la divinité, en soumettant le peuple « à son pouvoir; une telle religion, disons-nous, doit se « faire promptement de nombreux prosélytes. Il devait être « indifférent au laïque de voir tomber une partie de ses tron- « peaux sous de sanglans sacrifices au Taigri (le ciel), en payant « les jongleries de ses devins, ou de livrer vivans ses bestiaux « à une caste de prêtres ennemie du sang, et qui promettait « d'après ses livres beaucoup plus de félicité que les autres n'en « pouvaient même imaginer. » — C'est à la page 139 qu'on trouve les choses les plus essentielles. « Les missionnaires du

doctrine se répandit-elle beaucoup plus aisément. Elle prit le dessus sans rien déranger à l'essence d'aucune ancienne institution, tandis que le chris-

---

« bouddhaïsme, quoique demeurés conséquens avec la substance « de leur doctrine, ne se sont pas fait de scrupule d'admettre « et de fondre dans leur système les idées des peuples qu'ils « convertissaient. Ils leur laissèrent donc leur ciel, leurs es- « prits, leurs bons et mauvais génies, et ils y joignirent encore « les habitans du ciel indien, en les habillant à la façon du « nord; ils se livrèrent à leur tour aux conjurations pour « lesquelles le galimathias indien était encore plus énergique. « *Toutefois ils se gardèrent bien de contrarier le monarque « qui se disait fils du ciel et de race divine; ils mirent beau- « coup d'habileté à faire entrer Chormusda dans leur système, « sans lui donner le rôle principal.* Ils firent valoir aux yeux « de leurs élèves, que les livres enseignaient non-seulement « la renaissance dans l'empire de Chormusda, mais promet- « taient encore un plus haut degré de félicité, consistant à « quitter entièrement l'ortschilang ou cercle des renaissances, « pour s'unir à Buddha. C'est Chormusda uni à Buddha; c'est « le pouvoir temporel uni au pouvoir spirituel; enfin, c'est « le Chaghom et le Lama, chacun pour ce qui le concerne, « mais agissant ensemble, qui peuvent gouverner le monde « pour le bonheur des peuples. Tel était le sens de la doc- « trine non de Bouddha, mais des prêtres buddhistes; tel « était, sous le voile brillant dans lequel ils l'avaient caché, le « but de leurs efforts; but auquel ils parvinrent, surtout après « la chute de la monarchie du Thibet et sous la dynastie des « Ywen, qui leur fut si favorable en Chine. Ils dépassèrent « même leur but dans la suite; car au 15.e siècle la hiérarchie « du Thibet était à l'apogée de sa puissance, et le pouvoir « temporel, battu en brèche de tous côtés, gisait à ses pieds « sans force et sans énergie. »

tianisme, par cela seul qu'il voulait s'en affranchir et subsister par lui seul, ne put jeter aucune racine. Au Japon, le système des bonzes et l'idolâtrie triomphèrent de la doctrine des Chinois. Le chef des bonzes devint pape et empereur à la fois; mais bientôt il fut obligé de renoncer aux dignités mondaines et ne jouit plus d'aucun pouvoir dans l'État. En Chine, celui qui est à la tête du gouvernement, est toujours fils et vice-roi du ciel, auquel la religion primitive le rattache lui et l'État même; à lui seul et à sa famille appartiennent les priviléges héréditaires. Il faut que le prince connaisse tous les rouages de la machine qu'il doit faire mouvoir, pour ne jamais faire un pas qui n'ait été fait, pour ne point donner son approbation à une invention, à un perfectionnement ou même à une extension d'idées, si elle n'est pas en accord parfait avec la sagesse écrite des anciens. Tout le malheur des Song, dynastie du sud qui a précédé celle de Gengis-kan, est attribué à la liberté de développement qu'ils accordèrent aux sciences et aux arts. Afin que l'empereur puisse avoir les connaissances nécessaires et participer aux occupations des savans qui doivent à leur mémoire une si grande influence, on l'instruit avec soin dès sa plus tendre jeunesse, et on le charge d'une masse effrayante de science apprise. Après la famille impériale les lettrés composent le second ordre de l'État, mais il n'est pas

ici question d'hérédité. Ces lettrés se divisent en autant de classes et de grades qu'il y a de sciences, et ceux qui ont la plus parfaite connaissance des signes employés pour leur branche, forment autour de la personne de l'empereur le conseil du gouvernement sous le nom de Han-lin. Ce conseil est chargé de la surveillance relative aux livres, et cela depuis l'invention de l'imprimerie qui, selon les Chinois, a été inventée de 925 à 934 de notre ère. Le conseil fait *faire* les livres dont il juge qu'on a besoin. Nous allons indiquer, d'après les jésuites chinois et les Chinois jésuites, qui vantent beaucoup cette institution, ce que c'est que ces livres. Il n'y est question [1] que de conserver le dépôt de

---

1 Comme on pourrait croire que c'est une satyre, nous citerons les propres paroles de ces pères; et d'autant plus que nous avons sujet de croire que quelques-uns des auteurs, ou du moins de leurs élèves immédiats, travaillent à la gazette intitulée l'*Étoile*, et qu'ils ne désavoueront pas ce qu'ils ont écrit (Mémoires concernant, etc., vol. I, pag. 10 et 11). Les Chinois élevés en France par les jésuites, disent : « Notre gouvernement a voulu avoir des savans et des sciences, mais à « sa manière et selon les vues de sa politique; c'est-à-dire, « pour conserver dans l'empire la pureté de l'enseignement public, pour maintenir les règles de la morale, pour fixer les « découvertes des arts de besoin ou utiles, pour élever la « jeunesse dans la connaissance et la pratique de ses devoirs; « enfin, pour distinguer dans la foule ceux qui ont des talens « pour les affaires, et tenir occupés ceux qui n'ont que de « l'esprit. En vertu de cette façon de penser, qui a présidé

la mémoire, que de préceptes de morale, que de découvertes d'art d'une utilité immédiate. On ne doit élever la jeunesse qu'à gérer les affaires des parens, et l'on fournit l'occasion de publier leurs idées à ceux qui se sont distingués en ce genre. Mais ceux qui ne font rien pour la vie pratique, et qui n'ont que du génie, doivent être écartés par toutes sortes de subtilités : on les abandonne

---

« à toutes les lois qui concernent les savans et les sciences, « il faut que toutes les études des écoles, tous les examens « qui conduisent aux degrés, toutes les récompenses qui en- « couragent ou illustrent les talens, se rapportent à la fin « qu'on s'est proposée. De là les petites villes ne peuvent « admettre qu'un certain nombre d'étudians au premier degré « de la littérature; les capitales des provinces ont seules le « droit d'accorder le second degré à un assez petit nombre « de bacheliers; et il n'appartient qu'à la capitale de l'empire « d'élever au doctorat, et encore de trois à trois ans. Autant « le gouvernement est attentif à aplanir et à semer de récom- « penses le chemin qui conduit aux connaissances qu'il veut « étendre ou conserver, autant il laisse croître d'épines dans « ceux qui mènent vers celles qu'il dédaigne ou qu'il rejette. « Notre ministère n'a d'autre cri que *le bien public* : il ne veut « que les gens de lettres dont il a besoin pour la chose pu- « blique; et les plus beaux génies n'attirent ses regards qu'au- « tant qu'ils se rendent utiles. Il est si singulier à cet égard, « que, tandis qu'il fait nommer dans toutes les gazettes un « simple soldat qui a reçu des blessures à la guerre, il ne per- « mettrait pas de dire un seul mot en cent ans sur mille fai- « seurs de systèmes. *Le savoir et le talent ne sont que des* « *mots pour lui*, quand l'État n'en retire *aucune utilité réelle.*»

à toute espèce de chicanes, pour prévenir le danger de leur malheureux penchant à la pensée. Toute science, toute affaire publique est réduite en règles, que l'on apprend par cœur. On examine tout le monde, le guerrier comme l'administrateur, comme le jurisconsulte; et afin qu'aucun degré ne puisse être franchi, et que le collége des pédans de la capitale soit sans contestation le noyau de tout l'empire; on a établi entre les villes la même hiérarchie qu'entre les employés, et du village jusqu'à la capitale on a créé une chaîne non interrompue. Les provinces ont leur rang déterminé selon leurs villes, les villes selon leur population, et les pouvoirs, civils, militaires ou judiciaires, sont strictement attachés à cet ordre, de telle sorte, que la capitale réunisse tout ce qu'il y a de plus élevé. Nous ne fatiguerons point nos lecteurs par la liste de rang des villes chinoises, nous dirons seulement que celles du premier rang sont appelées *fou*, celles du second *tscheu*, et celles du troisième *hien;* et que plus une province a de villes du premier rang, plus elle est importante. Les petites villes ne donnent aux lettrés que de petits avantages : la capitale seule communique la noblesse du savoir. Quant à la poésie, à l'invention, aux beaux-arts, ils ne donnent vraiment de considération qu'autant qu'ils sont approuvés d'en haut. Le célèbre décret du peuple d'Éphèse règne

sur toute la Chine[1]. Nul individu n'arrive par lui-même à la célébrité, aucun journal ne parlera de lui, il ne pourra publier aucun livre, à moins que le conseil ne l'ait approuvé et n'ait déclaré l'auteur savant. A côté de cette noblesse de pédans et de faiseurs de livres se place, dans l'ordre des rangs sociaux, toute cette série d'hommes que la pratique et l'école ont instruits aux fonctions de mandarins de diverses classes et de divers boutons. Tout le reste n'est que peuple; quel que soit d'ailleurs le savoir, quelle que soit la richesse des individus. Les jésuites, auxquels nous empruntons ces notions, s'écrient pleins de joie, que le *plébicisme* littéraire est sans exemple dans la capitale comme dans les provinces. Les savans, disent ces pères[2], sont entièrement *subjugués par le ton du gouvernement* : ils s'inquiètent peu de voir jouer sur la scène des pièces qu'on y jouait

---

1 En exilant Hermodore, parce qu'il était le meilleur citoyen, les habitans d'Éphèse disent : « Il ne faut pas que parmi nous il y en ait un meilleur que les autres; s'il s'en « trouve un, qu'il s'en aille et sorte du pays. » Voy. Schleiermacher dans son *Herakleitos der dunkle, von Ephesos.* (Musée de la science de l'antiquité, vol. I, pag. 481.)

2 Mémoires concernant, etc., vol. I, pag. 13. « La jeunesse « de ceux qui entrent dans la carrière des sciences se passe « à étudier notre langue et nos caractères, la doctrine des « King et les ouvrages de Confucius. S'ils ne réussissent pas, « ils rentrent dans la sphère où ils sont nés. »

il y a mille ans, non plus que d'en voir rajeunir le style vieilli. L'émulation est ici inconnue; on travaille de même et de la même manière, et le temps de la plus bouillante jeunesse est absorbé par la lecture et l'interprétation de la langue ancienne. Un négociant, un artiste, continuent ces pères, ont bien moins qu'un lettré, l'audace de se prétendre quelque chose par eux-mêmes; ils n'ont point de volonté, point de cet orgueil d'une existence indépendante, et toujours il faut, quand ils adressent la parole à un fonctionnaire, qu'ils se servent d'expressions telles que celles-ci : *votre petit serviteur, votre mauvais serviteur*[1]. Ils peuvent jouir dans leur intérieur de toutes les délices attachées à la fortune; mais au dehors tout est réglé par la police; tout, jusqu'à l'habillement et à la distribution des maisons. Il est aussi impossible de faire subir aucun changement à l'architecture.[2]

1 Mémoires concernant, etc., vol. II, pag. 483.

2 Mémoires concernant, etc., vol. II, pag. 518. « Dans le « grand recueil en cinquante volumes de l'empereur Yong-« tching, père de l'empereur régnant, sur la manière de bâtir « les édifices publics, on suit la même méthode. Dès qu'une « colonne a deux pieds de diamètre à sa base, il faut qu'elle « en ait quatorze de hauteur; sur l'une et l'autre de ces me-« sures, on peut dire celles de tout le bâtiment et de toutes « ses parties. Vitruve, Palladio ni Vignole n'ont jamais dit « ni articulé tant de mesures et de proportions, *que les lois « de notre police sur toutes les espèces de palais, hôtels et « maisons.* »

Le palais d'un prince du premier, du second, du troisième rang; celui d'un comte de la famille impériale; celui d'un chef de ministère, d'un président de l'un des grands tribunaux, enfin, d'un mandarin, d'un savant, sont assujettis à des règles invariables. Il n'y a pas jusqu'aux bâtimens publics des grandes et des petites villes dont la forme ne détermine le rang. L'homme qui n'a point de place, possédât-il des millions, est obligé de bâtir comme le plus petit bourgeois, et cela non-seulement pour ce qui concerne l'extérieur, c'est jusque dans les cours les plus reculées qu'il faut que l'on évite l'apparence d'un rang qu'on n'a pas. Sans doute, un tel État est privé de vie, la machine primitive marche sur ses six roues [1] jusqu'à ce qu'une secousse vienne de l'extérieur; mais celle-là, une fois arrivée, doit être essentiellement destructrice. Ce que la morale apprise ne fait point, est opéré par les distinctions de rang, devant lesquelles tout le monde fléchit. Il n'est personne qui soit à l'abri du bouton du mandarin, ou de la baguette de bambou. Quant à la religion, il y a force que chacun adopte celle de l'empereur, qu'il y croie ou qu'il n'y croie pas; c'est une formalité essentielle

1 Mémoires concernant, etc., pag. 426, note 32. « On ne « connaît que six ordres de citoyens en Chine : les manda- « rins, les gens de guerre, les lettrés, les cultivateurs, les « artisans et les marchands. »

comme en Angleterre le serment du *test*. La culture de la terre et l'industrie elles-mêmes dépendent des livres de la tradition et de la police. En voici un exemple : la culture de la vigne était fort répandue[1] ; ce fut assez d'un décret impérial pour l'anéantir dans tout le pays. Lors même que l'on rencontrerait en Chine des bornes à l'obéissance, lors même qu'il est avancé par les jésuites qu'il y aurait de la déraison à proscrire encore toutes les boissons enivrantes[2], toujours faudra-t-il recon-

1. Nous n'entreprendrons pas de décider si, en Chine, la vigne était indigène, ainsi qu'il faudrait le reconnaître si l'assertion des Mémoires, tom. V, pag. 481, était avérée. On y dit que 1122 ans avant J. C. on connaissait déjà la culture de la vigne. « Que les idées de l'Europe s'en étonnent tant « qu'elles voudront, il est certain qu'il fut un temps où l'on « planta assez de vignes dans les provinces de Chan-si, Chen- « si, Pe-tche-ly, Chan-tong, Ho-nan et Hou-kouang, pour « que le vin de raisin, qui avait la propriété, dit l'histoire, « de se conserver un grand nombre d'années, et qu'on enter- « rait pour cela dans des urnes, fut très-commun, etc. » On lit, pag. 483 : « On en a apporté différentes plantations de « Samarcande, de la Perse, du Tibet, de Cashgar, du Tour- « fou, de Ha-mi et des autres pays avec lesquels la Chine a « eu des relations. Enfin, sans parler des temps plus reculés « encore, les annales font mention clairement de vignes, de « raisin, et nommément de vin de raisin sous le règne de « l'empereur Vou-ty, des Hans, qui monta sur le trône l'an « 140 avant l'ère chrétienne. »

2 Mémoires concernant, etc., vol. V, pag. 467, on y voit une dissertation sur la bière (c'est le vin de Chine). Ces mes-

naître, d'après d'autres indices, que le propre du caractère chinois est de s'en tenir à ce qui est primitivement établi. L'agriculteur se contente toujours encore des préceptes du Li-ki et du Tschi-king. Le buffle, peu propre au labour, n'a jamais été remplacé par une autre bête de trait, et ce sont toujours des hommes qui traînent la charrue. Quand des guerres ou des irruptions de Mongols avaient détruit une partie de la population agricole, l'empereur faisait distribuer des bœufs et défendait qu'on en tuât; mais bientôt les choses reprenaient leur train accoutumé. La même invariabilité préside à toutes les autres affaires, telles que l'administration des digues et des étangs, celle du halage, du passage des bateaux par les écluses, du transport des marchandises d'un canal à l'autre, tout cela est depuis tous les

sieurs disent : « Peut-être même auraient-ils bien des questions à faire sur le parti qu'a pris la dynastie régnante de « faire une loi qui défend le vin et l'eau-de vie; car enfin « cette loi n'ayant fait tomber ni la fabrique ni le débit de « l'un et de l'autre, et son infraction étant notoire, quel en « a pu être le but? etc. » C'est absolument ce que disaient les papes quand ils furent parvenus à vendre leur alun aux peuples qui le tiraient à meilleur compte de la Turquie. Jules II y réussit, en excommuniant et les habitans de Bruges, et Philippe, père de Charles V, leur maître; mais Paul II fut obligé de renouveler cette excommunication. Paul IV et Grégoire XIII y eurent recours en vain. Voyez Beckmann, *Beyträge zur Geschichte der Erfindungen*, vol. II, pag. 138 et suiv.

siècles départi à la même classe d'individus. Aussi quand les Chinois considèrent notre mouvement littéraire, nos agitations, et nos troubles politiques et religieux, cette activité de l'esprit leur paraît une monstruosité. « Que nous voulez-vous, s'écrient-« ils, nous jouissons de tous les arts [1] utiles, nous « cultivons le blé, les légumes, les fruits; outre le « coton, la soie et le chanvre, un grand nombre « de racines et d'écorces nous fournissent des tis-« sus et des étoffes. On ne peut pousser plus loin « que nous l'exploitation des mines, l'art du char-« pentier, la menuiserie, la poterie, la fabrication « de la porcelaine, celle du papier; nous excellons « dans l'art du teinturier, du tailleur de pierre, du « charron. » Tout cela est vrai depuis des milliers d'années; mais malheur à celui qui voudrait perfectionner, qui voudrait user de l'unique prérogative que la nature ait donnée à l'homme!

§. 3.

Littérature chinoise.

Nous n'entrerons pas plus dans le vaste champ de la bibliographie chinoise, que nous ne nous

---

1 Mémoires concernant, etc., vol. I, pag. 451. « Pour les « arts utiles, c'est-à-dire qui augmentent la quantité des choses « nécessaires en perfectionnant la qualité, en multipliant, en « simplifiant l'usage, il est difficile de les porter plus loin « que les Chinois. »

sommes hasardés dans le domaine sans bornes de son histoire particulière. D'ailleurs nous ne pourrions donner ici nos vues personnelles, étant obligés de puiser à des sources étrangères; c'est donc à elles que nous renverrons le peu de personnes qui s'occupent de la science chinoise [1]. Nous nous bornerons à un coup d'œil sur l'origine et la base de toute cette littérature, sur le premier législateur et sur les ouvrages des temps primitifs. Confucius, le fondateur de la littérature chinoise, n'apparaît que comme le collecteur d'idées populaires antérieurement établies, que comme celui qui a coordonné entre elles les inventions dues aux sages de la nation : c'est ainsi que chez les Indiens les Védas sont nés d'une parole sacrée; c'est ainsi que chez les Perses des prophètes et des maîtres divins ont puisé le Zendavesta dans les sciences anciennes. Confucius est comme Zoroastre, comme Moïse, comme Lycurgue, comme beaucoup d'autres législateurs, sages ou prophètes de l'antiquité : il fixe et détermine ce qui était encore vague et incertain;

1 Voyez l'appendice de la *Doctrina veterum Sinarum* de Bülfinger, dont le titre : *De Litteratura Sinensi dissertatio extemporalis*, est assez impropre. Voyez le premier volume des Mémoires concernant, etc., à l'article *Antiquité des Chinois* : Notices des livres et monumens anciens. Dans les *Asiatick researches*, vol. II, note 13, p. 195-203, Jones a donné une notice sur les Kings.

et, de son propre aveu, ses œuvres ne sont qu'un recueil d'anciennes doctrines et de vieilles traditions. Nous n'en savons guères plus sur Zoroastre, sur Pythagore, sur Lycurgue, que sur Confucius, que, par conséquent, nous pouvons leur comparer. Pas plus que le premier, il ne voulut créer une caste de prêtres; pas plus que le second, il ne voulut introduire dans l'état un ordre de puissans; enfin, pas plus que Lycurgue, il ne voulut élever sur le cultivateur et à ses dépens, une noblesse de héros. Il chercha à développer d'une manière spéculative, et à rendre pratique par des exemples du temps passé, la doctrine simple et antique qui régnait en Asie. Grâces à la langue et à l'écriture dont il se servit, les choses les plus simples devinrent des énigmes embrouillés : la lecture, la connaissance des figures, des symboles et des allusions, devinrent une science particulière, et bien que Confucius ne donnât point à sa nation de prêtres pour guides, il n'en rendit pas moins indispensable l'existence de pédans systématiques et d'érudits d'école. Parmi les derniers le plus célèbre est Mung-tsē. Quant aux rapports qui existent entre la doctrine de Confucius et celle de son interprête, et quant à ceux qui les unissent à la vieille littérature des Kings, nous ne nous en occuperons pas; car il y règne autant d'obscurité sur la rédaction des Kings que sur leur restauration. Toutefois on peut prendre pour certain, que ces livres dont

l'autorité est aussi grande que celle des Védas dans l'Inde, n'ont pas été écrits dès les premiers temps, quoique leur contenu soit de la plus haute antiquité et qu'ils renferment toute l'histoire primitive. Les Chinois ont, outre ces Kings, quatre autres classes de livres, qu'ils appellent littérature ancienne. Nous allons d'abord indiquer les Kings : le premier c'est Y-king, ou collection de symboles, d'emblêmes, d'allégories sur toute sorte de sujets; c'est un genre qui occupe beaucoup les lettrés chinois, et l'esprit actif de nos occidentaux y trouverait peut-être matière à une science toute nouvelle [1]. Le plus important de ces livres, le seul que l'on attribue à Confucius, est le Tschu-king, qui a été traduit en latin et en français. On veut que Confucius l'ait rédigé 484 ans avant J. C., et 271 ans avant l'incendie général des livres. Alors il y avait vingt ans qu'il étu-

---

1 Antiquité des Chinois, pag. 42. « Quelques missionnaires « européens ont eu la bonhomie d'expliquer l'Y-king dans « un sens prophétique et mystique; d'autres y ont cru voir « une allégorie morale et historique sur les commencemens « de la dynastie des Tscheou; nos lettrés enthousiastes y trou- « vent la pierre philosophale des arts et des sciences : les « vrais savans le regardent comme un tissu d'emblêmes et « d'allégories sur toutes sortes de sujets, sans excepter la « religion et la divinité, qu'on ne peut méconnaître aux « grandes choses qu'il en dit dans le style le plus sublime. » D'autres y voient l'athéisme le plus complet. Qui devinera cette énigme ?

diait les ouvrages dans lesquels il le prit[1]. Voici ce qu'il renfermait. Confucius voulait conserver les principes du droit public et les préceptes de l'art de gouverner, et ses extraits furent faits en ce sens, qu'il prenait tout ce qui était propre à rendre palpables les idées de justice, de sagesse et leur utilité pratique. C'est pourquoi il met, comme Tite-Live, des discours et des entretiens d'hommes célèbres à la place des faits; car les faits, selon les pères jésuites, peuvent être interprétés de différentes manières. Mais le Tschu-king n'est pas seulement une anthologie de discours et de sentences; car, outre le narré qui les amène, ces discours renferment

1 Antiquité des Chinois, pag. 62 et 63. « Nos Scaliger et « nos Grævius assemblent et dissipent des nuages de critique « sur la plupart des chapitres; mais, outre que cette sorte « d'érudition serait trop insipide pour l'Europe; elle remonte « si fort à tâtons dans l'antiquité, que nous croyons faire plaisir « au commun des lecteurs de ne pas nous y arrêter. Ceux qui « auraient la curiosité de s'en amuser, peuvent consulter le « Ouking-ton-kao, la bibliothèque de Matouan-lin, et les « grands commentaires du Chou-king, soit de cette dynastie, « soit de la précédente. » Alors le Chinois laisse suivre quelques fondemens sur la vérité du contenu : « 1.° Tout ce qui « nous reste de notre Socrate, tout ce qu'on en raconte, « prouve qu'il était profondément versé dans la connaissance « de notre histoire, qu'il n'était point crédule, qu'il était « d'ailleurs trop philosophe et trop bon critique pour se mé- « prendre au point de donner des choses douteuses en témoi- « gnage de la doctrine de l'antiquité qu'il enseignait et qu'il

eux-mêmes des faits et des particularités très-attrayans. Ce livre commence par Yao et finit à l'année 620. Tous les critiques chinois sont d'accord sur ce point, que les renseignemens fournis par Confucius sur chaque dynastie, sont empruntés aux livres de la bibliothèque impériale, qui fut ouverte à cet homme célèbre. Le troisième des ouvrages dont nous avons à parler est le Tschi-king; c'est un recueil de trois cents poëmes qu'on dit avoir été extraits par Confucius des grandes collections de la bibliothèque impériale des Tschu. Les jésuites, dans les détails [1] qu'ils donnent à ce sujet, ne paraissent pas avoir grande confiance dans l'an-

« avait si à cœur de conserver. 2.° Un habile hypocrite ne sacrifie pas sa fortune, comme fit Confucius, plutôt que de « trahir la vérité. Il est le premier des sages qui ait parcouru « les villes et les provinces pour prêcher aux peuples l'amour « de la vertu. Plus intrépide et plus fidèle que Socrate, il « n'hésita jamais dans ses enseignemens, non-seulement sur « la divinité en général, mais même sur la providence, jusqu'à dire à ses disciples effrayés : *si le Tien n'est pas con-* « *traire à la doctrine que j'enseigne, les hommes ne pourront* « *ni la détruire ni lui nuire.* — — — — — 3.° Quoique les « livres fussent assez rares au temps de Confucius, le Chou-« king étant l'histoire de la nation et la censure des mœurs « et du gouvernement, il n'entre pas dans l'esprit qu'il eût « pu en imposer dans un temps où les gens de lettres étaient « en grand nombre et voyageaient d'un royaume à l'autre. »

1 Antiquité des Chinois, pag. 43. — — « Ce recueil est « divisé en trois parties. La première, intitulée Koue-fong

tiquité des précis que renferme ce recueil. Le quatrième des Kings, est le Li-ki, collection d'odes, de chansons, d'anecdotes; de quarante-neuf sections dont il se compose, les Chinois n'en tiennent que dix-sept pour être à peu près authentiques. Quant au Yo-king ou Code de la musique, on le dit entièrement perdu, et le Tschu-tsieu s'est mis à sa place dans le cinquième rang des Kings. Il renferme l'histoire jusqu'à Confucius, ou plutôt l'histoire des rois de Lou, c'est-à-dire de la province Chan-tong; il est donc la suite du Tschu-king. Trois commentaires ont conservé des fragmens de ce travail de Confucius; malheureusement ils sont, comme la plupart des commentaires, divergens d'opinion sur les

---

« (Mœurs des royaumes), contient les poésies et chansons qui « avaient cours parmi le peuple et que les empereurs ordonnaient de recueillir quand ils faisaient la visite de l'empire, « pour juger par le ton sur lequel elles étaient écrites et par « les maximes qu'on y trouvait, quels étaient l'état des mœurs « publiques, les dispositions des peuples, etc., de chaque « petit royaume. La seconde, intitulée Ya (Excellence), se « divise en Ta-ya et Siao-ya (grande et petite Excellence); « l'un et l'autre contiennent des odes, des chansons, des cantiques, des élégies, des satyres, des épithalames, etc. La « troisième, nommée Song (louanges), est une compilation « de cantiques et d'hymnes qu'on chantait dans les sacrifices « et dans les *cérémonies aux ancêtres*. Il n'y a que quelques « hymnes de cette dernière partie qui soient de la dynastie « des Chang. Toutes les autres pièces, selon nos critiques, « appartiennent à celle des Tcheou. »

points les plus essentiels, en sorte que suivre l'un c'est se mettre en opposition avec les autres. Le reste de la littérature est plus récent que la chute de l'empire d'occident.[1]

---

1 En voici une courte notice. Nous la donnons dans les propres termes des auteurs qui nous servent de source. Antiquité des Chinois, pag. 48: « Après les grands Kings viennent « les livres du second rang, improprement appelés Kings : les « deux premiers sont l'Y-li et le Tscheou-li, qui faisait partie « du grand recueil attribué au prince Tcheou-kong. » — Pag. 49. « Le Ta-hio, le Tchong-yong, le Lun-yu et Mong-tsée « qu'on appelle vulgairement Sée-chou, les quatre livres par « excellence, sont aussi du nombre des petits Kings. Comme « ils ont été traduits ou plutôt paraphrasés par le père Noël, « on doit les connaître en Europe. — — — Le Hiao-king « ou livre de la piété filiale, est le huitième des petits Kings « et le dictionnaire Eulh-ya le neuvième. » — Puis, pag. 52. « La troisième classe des anciens livres renferme ceux qui « ont été interpollés, changés ou composés par des écrivains « entêtés des rêveries des Tao-sée. On sent que des livres de « cette espèce ne peuvent pas concourir avec ceux des deux « premières classes, non-seulement parce qu'ils en reconnais- « sent l'autorité et les contredisent, mais qu'ils se contredisent « même les uns les autres, et sont remplis de fables qui cho- « quent le bon sens. Les moins mauvais de ces livres sont le « Koue-yu de Tso-chi et le Kis-yu de Confucius. » — Pag. 53. « La plupart n'ont pas été publiés juridiquement, presque tous « sont des derniers temps de la dynastie des Tscheou et on « n'en imprime plus aujourd'hui que des extraits. Tous leurs « livres sont des livres de philologie, de morale, de poli- « tique, de mysticité et de quiétisme idolâtrique. » Pag. 54. « Enfin, car nous nous ennuyons d'ennuyer, la dernière classe

CHAPITRE II.

L'Inde.

---

§. 1.er

Histoire de l'Inde.

Il est si généralement reconnu que les Hindous n'ont absolument rien de semblable à ce que l'Occident appelle de la chronologie et de l'histoire, que nous pourrions nous contenter de renvoyer à

« de nos anciens livres contient ceux qui sont regardés universellement comme supposés et faits après l'incendie, et ceux qui sont purement romanesques et fabuleux. Du nombre des premiers sont le livre San-fen, la botanique de Chin-nong, la médecine de Hoangti. Les vers et les poésies nommées Tsou-tsée, le Chan-haï-king, les marbres du Tcheou sont des seconds. Nos beaux esprits font grand cas du style poétique du Tsou-tsée, qui est très-brillant; les commentateurs ont mille peines à l'expliquer, et nos savans qui n'en connaissent pas l'auteur, ne font usage qu'avec beaucoup de précaution des traits de notre ancienne histoire qu'on trouve çà et là. Si on en excepte le Tchon-chou, dont nous parlerons plus bas, et le Tao-te-king, dont nous n'avons pas voulu parler, parce que nous n'y voyons autre chose que la doctrine des Tao-sée, comme on peut s'en convaincre dans la traduction que nous avons envoyée, voilà à peu près tous les livres qui nous restent de la haute antiquité. »

des livres que tout le monde lit [1], et glisser, sans en parler, sur ce qui est à proprement parler l'histoire de cette nation; mais nous croyons devoir au lecteur les raisons de ce silence. M. Klaproth dit: « Celui qui veut connaître les caractères physiques « et moraux qui distinguent les Indiens des Chi-« nois, n'a autre chose à faire, que de comparer « la civilisation orientale des Chinois à celle des « Hindous, qui, à la couleur près, ont une physio-« nomie sociale toute semblable à celle de l'Eu-« rope. Qu'il considère l'inépuisable système reli-« gieux des Brainanes avec la croyance simple et « fondée sur la terreur qui, chez les anciens habi-« tans de la Chine, mérite à peine le nom de

[1] On verra, par l'exemple de Maurice, qui en a fait deux volumes in-4.°, combien il serait facile de s'étendre sur l'histoire de l'Inde; en voici le titre : *The history of Hindostan, its arts and its sciences as connected with the history of the other great empires of Asia during the most ancient periods of the world, with numerous illustrative engravings. By the author of Indian antiquities.* Il appelle le premier volume *discussing the Indian cosmogony, the four yugs, or grand astronomical periods; the longevity of the primitive race and other interesting subjects of antideluvian history, containing in very ample detail the Indian and other Oriental accounts of the general deluge, extensive inquiries relative to the exagerated chronology of eastern empires; etc.* Ce n'est qu'au deuxième volume, pag. 577, qu'il arrive à Alexandre. Nous supposons toujours à nos lecteurs la connaissance des *Idées de Heeren sur la politique et le commerce des anciens peuples*, et nous évitons de redire ce qui y a été si bien dit.

« religion. Qu'il porte ses regards sur la stricte « division des Hindous en castes, divisions pour « lesquelles l'habitant de l'empire du centre n'a « pas même de mot; enfin, qu'il compare ce qu'il « y a de sec, de prosaïque dans le caractère chi- « nois avec l'esprit élevé et poétique de l'homme « des bords du Gange et de Dsumnah. Ajoutez à « cela le sanscrit venu à son plus haut degré de « richesse sous la protection de Saraswadi, et cette « langue sans couleur et sans harmonie des Chi- « nois. Chez les derniers, la littérature est pleine « de faits et de choses dignes d'attention; combien « il y a loin de là aux écrits insignifians de la « philosophie ascétique des Indiens, qui ont fait « entrer l'ennui jusque dans la haute poésie, faute « de savoir s'arrêter. » Nous avons trois raisons de penser, avec les admirateurs de l'Inde, que dès les temps primitifs les Hindous étaient constitués en état; et d'abord l'organisation indienne, jusqu'à l'invasion des Mahométans, portait tous les caractères du monde primitif; en second lieu, l'antiquité de l'Inde paraît une conséquence de ce que nous avons dit de la patrie de la race caucasienne; enfin, et c'est la moins forte de nos raisons, les anciens sont unanimes à cet égard. Nous n'y comprenons pas les témoignages indiens dont nous examinerons la qualité, mais ceux des auteurs grecs et des auteurs mahométans, qui accordent à peu près la même

date aux Hébreux et aux Indiens[1]. Quant à ce qui est des renseignemens fournis par les Indiens eux-

1 On trouve dans les ouvrages de M. Heeren, dans la Symbolique de M. Creuzer, dans l'histoire des peuples et du monde de Beck, l'indication de tout ce qui a été écrit sur l'Inde, nous n'ajouterons donc que peu de chose à notre texte. Nous y avons nommé les Grecs et les Mahométans. Qu'il nous suffise, quant aux premiers, d'indiquer deux passages : l'un qui, à la vérité, a excité le rire de Bayer (*Regnum Bactrianum, p.* 36), donne aux Indiens 153 rois de Bacchus à Sandrocottus, et 6042 ans de durée; le second, c'est le témoignage de Mégasthène, recueilli dans les Stromates de Clément d'Alexandrie, liv. I, pag. 224 de l'édition de Sylburg. Φανερώτατα δὲ Μεγασθένης ὁ συγγραφεὺς ὁ Σελεύκῳ τῷ Νικάτορι συμβεβιωκὼς ἐν τὴν τρίτη τῶν Ἰνδικῶν ὧδε γράφει· ἅπαντα μὲν τοι τὰ περὶ φύσεως εἰρημένα παρὰ τοῖς ἀρχαίοις λέγεται καὶ παρὰ τοῖς ἔξω τῆς Ἑλλάδος φιλοσοφοῦσι, τὰ μὲν παρ' Ἰνδοῖς ὑπὸ Βραχμάνων, τά τε ἐν τῇ Συρίᾳ ὑπὸ τῶν καλουμένων Ἰουδαίων. Selon Arrien (*Hist. ind.*, c. 9), Mégasthènes y ajoutait que depuis Bacchus les Indiens comptaient 6042 ans. Dans Pline, l. XVI, c. 17, il n'est question que de 5402. Quant aux auteurs mahométans, il est vrai que le célèbre historien de l'Inde, Mahomet Casem Ferischtah, qui écrivait vers le commencement du 7.e siècle, ne savait pas le sanscrit; mais Abu Fazel, l'historien du grand Mogol Akbar, qui vivait de 1580 à 1604, outre qu'il entendait probablement un peu cette langue lui-même, avait envoyé son frère Feïzy à l'université de Benares pour y apprendre le sanscrit. Or, Ferischtah et Abu Fazel conviennent tous deux qu'il n'y a ni histoire ni chronologie des anciens Indiens, quoique Abu Fazel, dans l'Ayeen Akbar, donne des notices sur la théologie et la littérature de ce pays. Abumazar, grand astronome, qui vécut (de 813 à 833 de J. C.) à la cour

mêmes, nous pouvons renvoyer à un homme qui a fait son unique occupation de cette étude, pour lequel toutes les sources et toutes les recherches ont été accessibles[1]. Mais, pour ne pas nous attacher uniquement à une autorité étrangère pour conduire nos lecteurs par la voie la plus directe aux résultats que nous proclamons avec Colebrooke, le plus grand des connaisseurs en fait de langue, d'astronomie et d'antiquité des Hindous, nous allons parcourir rapidement ce que l'on sait de nos jours de l'histoire et de la chronologie de l'Inde. Dans le second volume des Recherches asiatiques, le docte président de la société de Calcutta, William Jones, donne une dissertation où l'Adam et le Noé des Indiens sont assez semblables aux personnages qui portent ces noms chez les Juifs; mais lui-même nous enlève toute espérance de parvenir à une histoire au moyen de son système[2]. Il n'y a pas plus

---

de Mamun, qui habita la Perse et principalement Balk, qui fit de l'histoire une étude particulière; Abumazar, enfin, dit que du déluge à son temps les Indiens comptaient 3725 ans; il paraît en conséquence avoir regardé comme historique la période appelée kali-juga. M. Klaproth, pag. 20 de son *Asia polyglotta*, a mis sous les yeux de ses lecteurs un tableau de la chronologie des Hindous.

1 *The history of British India, by James Mill, second edition, in 6 v. in-8.°; Lond., 1820; v. I, Book 2. Of the Hindus, ch. 1. Chronology and ancient history of the Hindus, pag.* 133-152.

2 Il termine sa dissertation : *Asiatick researches, tom. II*,

de sujet d'espoir au commencement d'une dissertation que Wilson a donnée sur l'histoire de l'Inde dans un des volumes suivans. Il dit, sans détour, qu'il y a dans les systèmes de géographie, d'histoire et de chronologie des Indiens, absurdité et monstruosité [1]. La suite répond à ce commencement, et le même Parasora qui, selon Jones, vivait 1180 avant J. C., est placé par Wilson, de l'avis de l'astronome Davis, à l'an 1391 avant J. C. Bentley suit une tout autre route; dans sa Dissertation, imprimée immédiatement après celle de Wilson, il fait entrer mille années poétiques dans une année commune. Ce même Bentley démontre, dans le 8.e volume des Recherches asiatiques, avec une précision astronomique et une parfaite connaissance de la littérature indienne, que pas un seul point d'histoire ou de chronologie antérieur à Jésus-Christ, ne peut être fixé, ne fût-ce même qu'avec

---

pag. 111-148 (*On the chronology of the Hindus, pag.* 145), avec cette phrase affligeante : *but, on a subject in itself so obscure, and so much clouded by the fictions of the Brahmans, who to aggrandize themselves have designedly raised their antiquity beyond the truth, we must be satisfied with* probable conjecture, *etc.*

1 *On the chronology of the Hindus, Asiatick researches, tom. V, pag.* 241-296. *Indeed their systems of geography, chronology, and history are all equally monstrous and absurd.* La Dissertation de Bentley, pag. 315, est intitulée : *On the principal aeras and dates of the ancient Hindus.*

une sorte de vraisemblance [1]. Mais, pour ne laisser de doute à personne sur cette absence absolue de toute histoire, nous n'y ajouterons que deux exemples empruntés aux temps modernes; ils frapperont même ceux qui n'ont entendu que le murmure lointain de cette tempête d'érudition indienne, qui, depuis quelques années, soufle sur l'Europe. Le premier de ces exemples est relatif aux rois de Magadha, et particulièrement à ceux de la dynastie d'Andrah : on veut qu'ils aient été les seigneurs suzerains de tous les princes de l'Inde. Il y a de cette lignée une foule de généalogies et de chronologies, et de cette masse d'écrits on n'en a publié que quatre. Eh bien, sur les quatre il y en a deux qui s'accordent, dans un petit nombre de cas, sur le même nom; si l'on en réunit trois, l'accord devient encore plus rare; enfin, il n'existe jamais

---

1 *Asiatick researches*, *vol. VIII*, *n.° 6*, *pag.* 195-245. *On the Hindu systems of astronomy and their connection with history in ancient and modern times.* Quiconque est doué d'esprit de critique et ne s'est point laissé éblouir, verra par ce qui est dit à la page 203, que tout jugement porté en Europe sur l'antiquité indienne, est nécessairement entaché d'une risible présomption. Bentley ajoute, pag. 244 : *We may now plainly perceive, from the whole of the above facts, the little dependence there is to be placed on what is usualli called the universal or general opinion of the Hindus ; which, when thoroughly sifted and examined to the bottom, proves at last to be founded principally in vanity, ignorance, and credulity.*

pour les quatre. Le second exemple est relatif aux rois Vicramaditya et Saliwahana : ils sont très-importans pour l'histoire littéraire, puisque Calidasa, poète célèbre même parmi nous, vécut à la cour du premier, et que les guerres de ces deux rois ont été la source d'innombrables poëmes pour ce peuple entièrement dominé par l'imagination. Les recherches asiatiques ont aussi consacré un ample traité à ces rois; mais le résultat n'en est pas beaucoup plus satisfaisant [1]. Des quatre érudits qui se sont appliqués sérieusement à rechercher l'époque à laquelle ils vécurent, l'un a indiqué l'an 1802 avant J. C., un autre 982 avant J. C., un troisième 56, et le quatrième 574; et toujours avec cette défaite ordinaire des chronologistes inquiets, c'est, disent-ils, qu'il a existé plusieurs rois de ce nom.[2]

---

1 *Essay on the kings of Magad'ha; their chronology*, et *essay on Vicramaditya and Salivahana and their respective eras. Asiatick researches*, pag. 82 - 243.

2 *Asiatick researches*, *vol. IX*, *pag.* 211. *This explains a passage from the Varaha-sanhita, in which it is said, that Salivahana or Saca, the ruler of the period denominated after him, appeared when* 2526 *yeards of the era of Yudhisht'hira had elapsed, that is to say, he was born* 574 *yeards b. C. and the year* 544 *is considered as that, either of his manifestation to the world as a legislator, or of his ascension into heaven. The Jainas, as well as the followers of Brahmá, claim Salivahana as their own, and suppose, that he manifested himself several times to the world; and as there are several Vicramadityas, there are of course several worthies of the name of Salivahana.*

Nous n'en sommes que plus autorisés à déclarer avec Colebrooke [1], que les dynasties qui régnèrent sur l'Inde entière, ne pourront pas plus que celles qui eurent la souveraineté de moindres districts, être déroulées chronologiquement. On ne pourra pas davantage dévoiler les institutions politiques et les événemens militaires d'une période déterminée; du moins l'étude d'écrits dont la date est connue, nous permet de juger l'état des mœurs, et de dire quelle doctrine dominait à telle ou telle époque. Mais, avant d'aborder cet examen, accordons encore quelques mots à l'histoire moderne de l'Inde. Nous appelons ainsi celle que nous ont fait connaître les Grecs et les Romains. Il résulte de tous leurs rapports, et surtout de ceux puisés par Strabon et par Arrian chez les témoins oculaires de l'expédition d'Alexandre, ou chez les hommes envoyés dans l'Inde par les Séleucides, que chez les Indiens l'organisation sociale et la civilisation se perdent dans une haute antiquité; toutefois nous sommes aussi éloignés que Bayer d'en faire la source de toute civilisation, de tout dériver de l'Inde, ainsi qu'on faisait, il y a cent ans, dériver de l'histoire juive tout ce qui existait. Quand nous parlons de notions des anciens sur l'Inde, ce n'est point d'Hercule,

---

1 *On ancient monuments containing Sanscrit inscriptions*, dans le IX.e volume des *Asiatick researches*, *pag.* 398.

de Bacchus, de Prométhée qu'il faut l'entendre; il faut les laisser à ceux qui aiment les explications prophétiques de choses obscures et inintelligibles. Nous ne parlons pas plus de Sémiramis, de Sésostris, ni des expéditions qui doivent avoir porté la guerre dans ces contrées dans les temps antéhistoriques. Il est question de cette époque de la domination des Perses sur la haute Asie, où l'Inde apparaît comme une contrée extraordinairement peuplée, immensément riche, protégée par d'inaccessibles montagnes et néanmoins ouverte à toutes les attaques, bien que son étendue et le nombre des habitans de ses provinces la garantissent d'une conquête intégrale. Les Assyriens règnent jusqu'à l'Indus; sous Cyrus et Cambyse les Perses s'emparent d'une partie du pays [1]; sans la résistance de son armée, Alexandre se serait avancé jusqu'au Bengale. Seleucus Nicator soumet à sa domination les provinces vaincues par Alexandre, et à la bataille d'Ipsus il se sert d'un grand nombre d'éléphans indiens. C'est ici surtout que, pour l'intelligence de ce qui suit, il convient de faire remarquer l'insuffisance des institutions de l'Inde; c'est en général ce qu'ont de défectueux toutes les connaissances

1 *Arrian. hist. Ind., cap. 1, edit. Raphelii, pag. 549. Hi olim Assyriis parebant : postquam vero Medi in Persarum potestatem venerunt, tributa etiam Cyro Cambysis filio ex suis regionibus pependerunt.*

sacerdotales pour chaque peuple, quand ce peuple vient à se mettre en rapport avec un autre chez lequel il y a plus d'activité. Il n'y eut probablement qu'une poignée d'hommes laissés par Alexandre (comme cela se fit depuis sous les Anglais), et c'est avec ce peu de Grecs que le roi indien Sandrocottus se rendit maître des contrées populeuses du Gange. Ce roi en fit hommage à Seleucus, quand celui-ci, pénétrant jusqu'au fond de l'Inde, occupa l'immense ville de Palibothra, traversa la Dschumnah et conquit une grande partie du Bengale [1]. Lorsque, dans la suite, tous les peuples vaincus secouèrent le joug des faibles successeurs du premier Seleucus, leurs gouverneurs demeurèrent pendant plus de soixante ans encore maîtres d'une portion considérable de l'Inde. Antiochus III, que l'on connaît dans l'Occident par sa guerre contre les Romains, entreprit, 114 ans après la mort d'Alexandre, une grande expédition dans l'Orient; et après avoir soumis les Parthes et les Bactriens, qui s'étaient détachés de lui, il fit d'importantes conquêtes dans l'Inde; mais, ayant perdu dans sa guerre contre Rome toute l'Asie mineure et la meilleure partie de son armée, ses possessions indiennes à l'occident de l'Indus se déclarèrent pour Euthydème, le troisième des rois grecs qui s'étaient emparés de la Bactriane.

---

1 Voyez Bayer, *Hist. Bactr.*, pag. 35.

L'Inde obéit plus volontiers à cet étranger que ne le faisait son propre pays; car il ne put réussir à faire régner après lui sur la Bactriane son fils Démétrius, tandis qu'il n'éprouva nulle contradiction pour lui soumettre une vaste contrée de l'Inde. Sous Eucratide, cinquième roi grec de la Bactriane, les possessions indiennes y furent de nouveau réunies, et toutes les dynasties perses en ont eu dans l'Inde, jusqu'à ce que les conquérans mahométans la vinssent occuper en entier : depuis environ mille ans elle est devenue la proie de tous les brigands audacieux qui veulent en tenter la conquête. Les anciens nous ont donné de fort bons renseignemens sur l'état de l'Inde et sur ses institutions; mais ils nous ont laissés dans l'ignorance sur son histoire politique. La sagacité de nos savans s'est bien exercée pour faire accorder les noms transmis par les anciens avec les noms modernes; elle s'est bien efforcée de recomposer l'histoire commerciale à l'aide de vraisemblances et d'hypothèses; mais que l'on compare ce qu'en ont dit Rennel, Mannert, Heeren, etc., et l'on verra par la divergence des résultats combien est incertaine toute histoire que l'on attache à l'interprétation des mots ou aux argumens tirés de la position des lieux.[1]

1 Nous nous contenterons d'indiquer ici les passages à consulter; c'est d'abord la 5.e partie de Mannert, géographie des Grecs et des Romains. Ce qu'il en dit est simple et sans com-

§. 2.

Rapports intérieurs, administration.

L'Inde offre encore de nos jours des vestiges d'un état primitif, dans lequel la puissance sacerdotale créa le même mécanisme qui, en Chine, fut le résultat du caractère propre à la nation et de la philosophie spéculative. Pour donner à ceci plus de développemens, commençons par reconnaître comme base de ce qui suit, que les castes des Hindous présentent le mélange de diverses branches de la même souche de peuples; c'est ce qui ne saurait être contesté. Or, l'expérience nous apprend que, lorsqu'une contrée réunit différentes branches d'une même souche, et qu'elles ont avec les mêmes

---

plication d'hypothèses. Voyez la collection de Burigny, sur l'histoire ancienne des Indes (Mémoires de l'académie des inscriptions et belles-lettres, vol. XXXIV, pag. 74-94); puis Heeren, *Comment. societ. regiæ Gœtting.*, *vol. XI, de Græcorum de India notitia*; Sprengel, dans la deuxième partie du XI.ᵉ volume de la Géographie de Büsching, articles Indostan et Dakan, pag. 55. Toutefois nous avons trouvé ridicule cette route qui, selon Sprengel, est faite par Seleucus, réparée par Pompée, et la facilité avec laquelle cet auteur adopte la nomenclature de marchandises mise en avant par Balducci Pegoletti. Que l'on oppose à cela les vues profondes et savantes de Beckmann, dans le deuxième volume, page 117, de ses *Beyträge zur Geschichte der Erfindungen.* Il est toujours dangereux de mêler les choses nouvelles avec des notions prises aux mots ou aux phrases des anciens.

forces physiques des facultés intellectuelles semblables [1], elles vivent ensemble et font disparaître les nuances de famille sans s'opprimer les unes les autres. Si la guerre éclate, celui dont les chances de la guerre ont fait le vaincu, sert le vainqueur sans que le poids de la conquête se fasse sentir long-temps. Mais, lorsque ces branches n'ont point entre elles cette égalité de forces et d'intelligence, l'une de ces familles de la souche principale est placée dans un état de dépendance, auquel elle s'accoutume au point de la regarder comme loi de la nature. Nous trouvons cette inégalité chez presque tous les peuples ; mais c'est l'astuce sacerdotale qui en fait pour eux une autre loi, une seconde nature ; c'est le résultat de doctrines et de règles enseignées et prêchées comme divines de génération en génération. C'est ce qui arriva dans l'Inde ; car la branche indienne de la souche du Caucase, comme la branche de l'Égypte, avait été douée par la nature d'une imagination ardente et d'un penchant décidé pour les idées mystiques. Ce fut une famille, une classe de sages qui, lorsque la population s'accrut et que les affaires se divisèrent, transforma en culte des dieux l'obscure doctrine du panthéisme ; doctrine que, sous une autre forme, nous retrouvons en

---

1 Comme cela est arrivé pour les branches de la souche celtique, germanique et hellénique.

Chine comme la plus ancienne; doctrine qui régnait dans les temps primitifs de la haute Asie, et dont les vestiges sont encore apparens dans l'adoration de la nature chez tous les peuples; doctrine, enfin, qui sert de base aux Védas[1]. Un premier essai une fois couronné de succès, le privilége une fois acquis de conserver la connaissance du passé et de créer un culte pour le reste du peuple, ainsi que cela arriva au moyen des Védas, les sages dont nous venons de parler firent naître peu à peu une mythologie dont nous suivrons la dégénération progressive. Ainsi les livres saints et les cérémonies instituées par eux fondèrent une caste sacerdotale : les familles dont les membres s'étaient donnés pour être exclusivement les serviteurs de la divinité, et pour comprendre seuls la sagesse cachée sous les fables et sous les allégories, purent facilement s'entourer peu à peu d'une apparence de sainteté au moyen du respect que l'on vouait à

---

1 Ici nous avons pour nous Ward lui-même, dont nous citons à regret la mauvaise compilation. Ward, *View of the history, litterature, and religion of the Hindoos*, *v. II*, *p.* 311, dit : *Thus the same notions of the first cause and the origin of things appear to prevail in some modification or other, all over* India, Tartary, China, Japan, *the Burman empire*, *Siam and the Indian isles. The* divine energy, *dwelling in gods*, *or in living ascetieks, is adored all over these immense regions.* Il avait remarqué, pag. 310, qu'avant Zoroastre il en était de même en Perse.

leur secrète intelligence, et à leurs vertus vraies ou feintes. Toutefois sans pouvoir dans l'État, n'ayant d'action que sur l'esprit et sur l'imagination, ces hommes ne purent s'assurer la possession de ces respects du peuple qu'en donnant place, à côté d'eux, aux guerriers et aux riches. Cela fait, la législation sacrée étant commencée, la théocratie marchant vers ses développemens, les autres castes se rangèrent facilement et comme d'elles-mêmes. Si nous pouvions déterminer l'origine de la religion de Brama, il serait aisé d'assigner à chacune des institutions indiennes une époque précise; car nous savons qu'après les Védas, qui sont remplis de formules religieuses, mais libres encore de tout esprit d'idolâtrie, la première place est due aux lois de Menu, tant sous le rapport de l'antiquité que de la vénération dont elles sont l'objet. Ce sont là des recherches qui en supposent d'autres sur la forme actuelle de la religion de l'Inde, en tant qu'elle s'écarte des Védas, bien qu'elle puisse en être dérivée. Cependant une histoire des cultes de l'Inde exigerait un ouvrage spécial, il faudrait y apporter d'autres connaissances que celles de l'histoire, une autre disposition que la nôtre. Nous nous bornerons donc à demander à ceux qui étudient la langue et les mœurs de l'Inde, lequel des trois systèmes religieux qui règnent sur elle est le plus

ancien ? Est-ce celui des Bramines, celui des Buddhaïstes ou celui de Dschain? Les opinions de deux savans [1] profonds justifieront notre pensée,

1 Schmidt, *Forschungen*, pag. 186. « Lequel est le plus « ancien du buddhaïsme ou du bramanisme? On n'a pas en-« core répondu à cette question d'une manière satisfaisante; « beaucoup de savans donnent la priorité au buddhaïsme. « Cependant, en lisant ce que racontent les écrits des bud-« dhaïstes sur la fierté, la présomption, les contradictions « dont Schagkiamuni et ses partisans eurent à souffrir de la « part des Brahmanes, il faut bien reconnaître qu'alors il y « avait déjà des Brahmanes. Toutefois ils pourraient figurer là « comme caste et non comme sectateurs de la religion actuelle « de Brahma. Les passages sur les Brahmanes seraient-ils des « interpollations faites dans un temps où les sectateurs de Bud-« dha étaient déjà persécutés? Quoi qu'il en soit, le buddhaïsme « était autrefois fort répandu dans la presqu'île occidentale, « où on n'en trouve plus que peu de vestiges. Il paraît que « les monumens d'architecture et les plus anciennes inscrip-« tions lui appartiennent. Son berceau, son siége principal, « c'est le centre de l'Inde, l'empire de Magada. C'est là que « se manifestèrent tous les Buddha du temps passé, c'est là « aussi qu'ils se manifesteront à l'avenir. Je pense que les « deux sectes sont issues de la même source, d'abord pure, « puis troublée; mais que le buddhaïsme en est sorti le pre-« mier. Au surplus, si l'on en excepte la migration des ames, « le buddhaïsme a bien peu de rapports avec le bramanisme « et ses sectes; il ne dit rien de la Trimurti ni du Lingam, « etc. » — Ce que nous venons de transcrire est tout-à-fait conforme à ce que nous avons dit dans le texte et à notre classification de la littérature des Brahmanes : nous n'y ajouterons qu'une chose, et elle suffira pour détruire dans le lecteur instruit toute opinion d'une haute antiquité; on lit,

selon laquelle la doctrine de Brama fut la première qui dégénéra en tromperie sacerdotale. Quant au buddhaïsme, nous croyons qu'il a la même source

pag. 193 : « L'introduction du buddhaïsme fut, pour le Tibet, « une époque nouvelle; selon les chroniques qu'ont suivies les « auteurs mongols, elle n'eut lieu qu'au 5.e siècle de notre « ère, environ vers l'an 407, c'est-à-dire beaucoup plus tard « qu'en Chine, où cette religion fut reçue dès le 1.er siècle. Il « y avait alors sept cents ans depuis le point éclairé par les « chroniques, point qui marquait le commencement de l'histoire « du Tibet. » Passons au second témoignage; il est consigné dans une dissertation d'Erskine, au 3.e volume des *Transactions of the litterary society of Bombay*. Il commence par y déclarer qu'il s'est donné toutes les peines imaginables pour trouver à laquelle des religions de Buddha, de Brahma ou des Dschaïns appartenait la priorité; mais qu'il n'y a pas réussi, parce que les Indiens se sont peu appliqués aux sciences qui reposent sur l'observation de faits, et encore moins à l'histoire qu'à toute autre. Du reste, Erskine pense avec Colebrooke que le système des Bramines est le plus ancien. Il ne croit pas que l'on puisse faire remonter le buddhaïsme au-delà de la période de Gontamas, qu'il fixe à 540 ans avant J. C. : mais tout cela est si incertain, que Ward (*A view of the history, litterature and religione of the Hindoos*, vol. II, pag. 207) adopte l'année 700 avant J. C. Erskine rappelle à cette occasion que la langue sacrée des buddhaïstes est appelée bali, pali ou magrada, tandis que le sanscrit est celle des Brahmanes. Ces systèmes sont d'accord sur les migrations des âmes; leur géographie, leur cosmogonie, leur astronomie, les causes qu'ils assignent aux éclipses, les idées du ciel et de l'enfer sont les mêmes. Selon le système des Bramanes, la divinité apparaît de temps à autre sous la forme d'un animal pour rétablir l'ordre. D'après les Buddhaïstes, il naît quelquefois des hom-

que le bramaïsme, et que d'abord il fut opposé à ses abus sacerdotaux, mais qu'ensuite il dégénéra lui-même en idolâtrie et en doctrine de prêtres. Dans la presqu'île en-deçà du Gange, où l'esprit de caste avait gagné au bramaïsme les hautes classes de la société, il ne put y avoir d'existence durable pour le buddhaïsme, et après une longue lutte

mes qui, de degré en degré, deviennent dieu. Ainsi l'un de ces systèmes transforme les dieux en hommes, l'autre les hommes en dieux. Les Bramanes voient en tout l'action immédiate de Dieu; ils croient à la création de la matière, leur foi s'attache aux Védas et en grande partie aux Puranas. Le Dieu des Buddhaïstes, au contraire, demeure en un repos sans fin; la matière leur paraît éternelle, et ni les Védas ni les Puranas n'ont à leurs yeux le caractère divin. Ce qu'il y a de plus important, c'est que les Buddhaïstes ne reconnaissent point de castes, et choisissent leurs prêtres indifféremment dans toutes les classes de la société. Leurs prêtres ne peuvent point se marier; mais ils peuvent déposer le sacerdoce, rentrer dans le monde, puis prendre une femme. Les prêtres vivent en commun dans des couvens voisins des temples. Tout cela est organisé chez les Brames d'une manière opposée. L'adoration du feu et les sacrifices si fréquens chez les Brames n'ont point lieu chez les Buddhaïstes. Les Brames regardent comme impur ce qui reste du corps après la mort, et ne révèrent que Dieu. Les Buddhaïstes vénèrent les reliques de leurs saints et même de leurs éléphans sacrés. C'est dans l'ouvrage de Holwel, imprimé à Leipzio en 1778, que se trouve le meilleur essai sur la religion de Brama. On lit à la page 173 jusqu'à la page 542 un traité des doctrines de la mythologie, de la cosmogonie, des fastes et des fêtes publiques des Gentoos qui sont soumis au Shastah de Brama.

ses sectateurs furent obligés de vider le terrain ; dans l'Inde ultérieure et au Tibet, ne trouvant plus d'obstacle dans les castes, l'astuce et l'esprit prêtre enfanta aussi une doctrine de mensonge. En nous rappelant le caractère fondamental de la philosophie indienne [1], en admettant comme préexistante une famille sacerdotale et les bases du système de caste; enfin, la rédaction d'un code de formules de prière ; en supposant une législation sacrée avec une révélation et des prêtres, nous verrons dans ces lois de Menu, qu'on dit être les plus anciens livres connus, le sceau de la législation actuelle. Quiconque a réfléchi sur Zoroastre, sur Moïse, sur la place occupée par l'oracle de Delphes dans la législation de Lycurgue, sur celle assignée à la nymphe dans les lois de Numa, nous concédera facilement, quelle que soit d'ailleurs son opinion sur l'antiquité des lois de Menu, qu'elles doivent appartenir aux temps primitifs de l'Inde. C'est ce que confirme tout ce que nous savons par les anciens sur l'Inde, sur les Bramanes, les Germains, les gymnosophistes ; nous abandonnons à d'autres

---

1 Klenker a fait un spplément au livre de Holwel, intitulé : *Ueber die Religion und Philosophie der Indier.* Le contraste qui existe entre la philosophie grecque et la philosophie indienne, me semble parfaitement exprimé par ce que dit Calanus dans *Athenæus, de machinis.* Voyez les *Mathem. veter.*, Paris, 1693, in-fol., pag. 2.

la comparaison qu'on en peut faire avec les budhaïstes et les Dschaïnas. Le grand secret de la machine politique de l'Inde, c'est la division des castes, consacrée par la loi divine. Nous n'entrerons point dans de doctes recherches sur les subdivisions du peuple, non plus que dans l'énumération de ses innombrables sectes. Qu'il nous suffise de remarquer ici que les quatre castes principales, les Bramines, les Tschetris, les Waischas ou Bise, et les Sudras, font de la nation comme quatre peuples entièrement différens. Quant aux Parias, on ne peut les indiquer comme formant une caste[1]. Toutes sont partagées en sections habilement réparties; la seule caste sacerdotale est une et sans subdivision. Un système religieux commun unit toutes les castes contre les étrangers; mais des préjugés mutuels, une constante vanité envers les inférieurs, une aversion prononcée pour les supérieurs immédiats,

---

1 La division des castes peut être étudiée dans Ritter (Géographie) et dans beaucoup d'autres livres; elle est étrangère à notre plan. Voyez aussi Mill, *History of British India*, v. I, pag. 153-174. Cependant il ne nous a pas satisfait, quoique la classification lui soit particulière. Voyez, dans le 5.e vol., pag. 199 de la Géographie des Grecs et des Romains, par Mannert, sous quel point de vue les anciens envisageaient la chose, et pourquoi (comme le fait Niebuhr dans son Voyage) ils admettaient sept castes. Dans son Histoire du christianisme des Indes, La Croze compte 98 divisions, comprises dans sept castes, qui à leur tour le sont dans quatre.

les éloignent tellement les unes des autres qu'il ne faut pas même songer à les réunir contre l'usurpation des puissans. La caste sacerdotale a jeté des racines d'autant plus profondes, qu'elle a su rattacher à elle-même les arts, la littérature, la superstition, tous les usages de la vie civile, et même de honteuses voluptés, auxquelles le climat dispose plus particulièrement cette nation. Nous ferons voir au sujet de leur littérature, comment les Bramanes, pour affermir le culte affreux qui existe aujourd'hui, et la mythologie[1] qui en est la conséquence, ont, pendant une longue suite de temps, inventé des poëmes, des récits, des interprétations, des cosmogonies et des théogonies. En d'autres termes, on abuse du penchant de ce peuple vers les choses obscures et mystiques, pour enfouir la véritable philosophie sous les secrets et sous les allégories. Ainsi l'on *symbolise* tout, philosophie, histoire et même les faibles notions que l'on avait sur la physique et sur l'astronomie : bientôt les prières des Védas elles-mêmes cessèrent d'être intelligibles. Aujourd'hui ces livres ne sont plus que des formulaires, qu'on peut réciter même à rebours, la force magique étant dans les paroles. Les fêtes, les solennités, les superstitions, la paresse et la volupté

1 Il faut recourir à Ward, qui montre à quel point ont été portés les abus : du reste, son livre n'est qu'une invective continuelle contre l'idolâtrie indienne.

furent introduites dans la vie des castes élevées, non-seulement par des poëmes à la fois religieux et licencieux, mais encore par l'éducation même de la jeunesse, de telle sorte qu'aucune puissance ne pourrait les déraciner.

Après les développemens de la domination sacerdotale, il nous faut examiner le système du gouvernement : quant à présent, nous ne parlerons que de l'administration supérieure. Une sorte de système féodal soumettait à un suzerain une foule de seigneurs ou princes vassaux, sur lesquels il étendait au loin son pouvoir comme un dieu.[1] C'est ce que nous apprennent et les notions qui nous sont parvenues sur l'expédition d'Alexandre, et l'ambition de Taxile et de Sandrocottus; l'empire de Magadha ou l'Inde du centre, siége de pareils suzerains, en reçoit dans les traditions nationales une haute importance. Si quelques passages d'auteurs anciens nous parlent ici d'États libres, ce ne peut être qu'une méprise[2], en ce qu'il s'agit

1 Strabon, liv. XV, pag. 1017 de l'édit. de Falcon. Voyez Penzel, 4.e vol., pag. 1974. Il est fait mention non de l'usage de se prosterner la figure contre terre, mais de celui d'adorer sans restriction comme des dieux les rois et les personnes en puissance et en dignité, ce qui est l'exacte traduction de ces mots : *πᾶσι τοῖς ἐν ἐξουσίᾳ καὶ ὑπεροχῇ.*

2 Nous avouons qu'ici les expressions dont se servent les anciens, sont contre nous; mais l'histoire, l'organisation et les lois de l'Inde sont en notre faveur; sans doute il n'est pas

sans doute de l'indépendance où ils sont quant aux étrangers, ce qui n'empêche pas qu'ils ne soient soumis à des princes indigènes. Au temps d'Alexandre, tout le nord de l'Inde avait des princes qui ne craignaient point de se détruire l'un l'autre à l'aide de secours étrangers, et l'on sait combien il y trouva d'alliés. Ces potentats avaient tout aussi besoin du Bramine et de sa bénédiction, que le roi de Perse du mage[1]. Une contrée renfermant une multitude de cours, un peuple porté vers la vie contemplative devaient avoir des sciences et des arts libéraux et mécaniques, et en pousser quelques-uns jusqu'au point où la doctrine sacerdotale arrête l'essor du génie. Parlons d'abord de l'astronomie des Indiens, sur laquelle on a débité tant de fables. Dans son Histoire de l'astronomie, De Lambre a donné sur ce sujet plus

---

besoin de traduire *αὐτόνομα ἔθνη* par *peuples libres*; mais, outre le passage d'Arrien que nous allons citer, Strabon oppose les *αὐτόνομα ἔθνη* à ceux qui sont asservis *αἳ ἄρχονται*. Arrien, liv. V, chap. 21, dit : *εἴ τινα πρὸς ταῖς ὄχθαις τοῦ Ὑδραώτου ποταμοῦ αὐτόνομα ἔθνη Ἰνδῶν νέμεται*, et ch. 22 : *τῶν αὐτονόμων Ἰνδῶν ἄλλους τέ τινας*. Cela est ambigu, mais voici qui devient clair; ch. 11 il est dit : *Τοὺς φόρους τοῖς τε βασιλεῦσι καὶ τῇσι πόλεσι ὅσαι αὐτόνομοι, οὗτοι ἀποφέρουσι.*

1 Strabon, édit. Falcon., pag. 1017. — *præter Indorum philosophorum consuetudinem, qui Indiæ regibus assistunt, ea præcipientes quæ ad deorum cultum pertinent, quomodo Magi Persarum regibus solent.*

de détails que n'en comporte le nôtre; il avait d'ailleurs à réfuter son prédécesseur Bailly, qui avait essayé de rendre vraisemblable, au moyen de l'astronomie des Indiens et de ses merveilles, l'existence d'une civilisation primitive répandue sur l'Asie, et celle d'un peuple qui, selon la spirituelle expression de d'Alembert, nous aurait tout appris, excepté son nom. De Lambre a la justice de concéder aux Indiens une méthode particulière de faire les calculs astronomiques, ainsi que les tables mathématiques; mais il montre aussi que cette science tant vantée ne va pas même au point de suffire aux plus simples phénomènes, tels que les éclipses de lune et de soleil, comment les Indiens pourraient-ils avoir une astronomie, eux qui n'ont point recueilli d'observations? De Lambre leur accorde l'avantage sur les Chinois; encore il est bien difficile de séparer ce qui leur appartient de ce qu'ils ont pu apprendre des Grecs et des Mahométans. L'architecture, ainsi que la sculpture, est très-ancienne chez les Indiens; toutefois nous nous abstenons ici de développemens, parce que nous reviendrons sur ce point[1]. Quant aux arts usuels,

1 Dans son Mithridate, vol. I, pag. 120-121, Adelung a cité les principaux monumens d'architecture et de sculpture indienne, et les livres dans lesquels on peut s'instruire de ces objets : nous y renvoyons. Mais avant d'en porter aucun jugement, on fera bien de voir, dans le 2.e volume des Mémoires

l'habileté des Indiens à imiter tout ce qu'ils voyaient[1], n'étonna pas moins les Grecs qui suivirent Alexandre dans son expédition, que la splendeur et la richesse déployées à leurs yeux [2]. Nous remar-

de la société de Bombay, ce qui est dit sur les fouilles exécutées dans le temple de Boro Budor de l'île de Java, et sur ses sculptures gigantesques. Nous citerons, comme plus instructives encore, celles qui sont sur la route de Guzerate à Malva. Des planches facilitent l'intelligence des descriptions. Consultez principalement Mill, *History of British India*, t. II, pag. 1-18. Tout y est réuni et jugé avec sagacité.

1 Strab., liv. XV, p. 1016, éd. de Falcon., dit que les Indiens ayant vu en la possession des Macédoniens des éponges, cherchèrent à les imiter, et il explique leur procédé. Ils firent aussi en peu de temps des étrilles et des vases pour l'huile. Strabon, différent de ceux qui leur refusent l'usage des lettres, dit qu'ils écrivaient sur du beau papier de coton. C'est ainsi que j'entends ἐν σινδόσι. Ils travaillaient le cuivre au moyen du feu et non par le marteau; mais Strabon n'en donne pas de motif, car ce n'en est pas un que de dire que les vases faits de la sorte se brisent en tombant.

2 Strabon, liv. X, pag. 1018. Dans leurs fêtes on voit beaucoup d'éléphans ornés d'or et d'argent: ils sont suivis de quadriges et de bœufs. Les hommes marchent ensuite parés magnifiquement. Les vases, les tables, les chaises, les plats sont ornés de brillans et de toute sorte de pierres précieuses de l'Inde (ἄνθραξιν Ἰνδικοῖς). On y voit des vêtemens brodés d'or, des lions, des panthères, et des oiseaux dont le chant est harmonieux. Clitarque dit que des arbres verts étaient traînés sur des chariots à quatre roues, et que les oiseaux apprivoisés se trouvaient sur leurs branches. Sur tout cela voyez la dernière partie du 1.er volume de Mill, et le commencement du second.

querons seulement que tout était alors comme cela est aujourd'hui, et comme cela était peut-être plusieurs siècles avant Alexandre. Du reste, on voit que ces arts et cette littérature étaient accommodés au culte et à la caste qui le dirigeait. Voilà pourquoi on trouve partout de l'imagination, et même, dans les productions plus récentes, de la sensibilité. Mais en général on y chercherait en vain une raison dominant sur l'ensemble, une unité de forme et de sujet; on voudrait en vain leur assigner la même valeur aux yeux de l'intelligence formée par la logique et à ceux de l'expérience, qui sont les vrais juges de la vie humaine. Voilà pourquoi les Hindous adoptèrent si facilement les idées juives, persanes, grecques et chrétiennes; une imagination sans bornes les eut bientôt habillées à la manière des Bramines, et elles devinrent tellement méconnaissables qu'on ne pourra jamais décider si l'Inde est la source de quelques croyances, ou si elle n'a fait que les modifier. Quant à nous, notre unique affaire c'est de montrer qu'ici comme ailleurs le système théocratique et hiérarchique a façonné l'esprit humain à une forme qui peut avoir de fort belles choses, mais qui en deux points essentiels s'écarte de ce qu'il y a de plus grand et de plus noble dans le caractère de l'homme. D'abord cette forme anéantit ce que la nature a établi de commun entre tous, puisque chaque classe reçoit de la naissance

même une civilisation, une organisation particulière, et regarde toutes les autres comme impures. Il s'en suit qu'il est impossible de concilier avec ce système hiérarchique l'idée consolante ou, si l'on veut, le rêve heureux de développemens progressifs du genre humain, opérés chez tous les peuples et dans tous les temps, comme on l'observe chez ceux de race hellène et germaine. Ajoutez à cela une obscurité qu'il est défendu d'éclairer autrement qu'avec des demi-clartés, de telle sorte que la masse ne voit que des images d'autant plus troubles qu'elles s'adressent plus bas. Ainsi l'on est trompé par une doctrine secrète dont le sens, une fois qu'il est découvert, ne paraît plus valoir la peine qu'on s'est donnée pour le chercher; l'on est déçu par une image qui ne se montre qu'à demi et qui échappe dès qu'on cherche à la saisir. Ces jeux d'images et de mots firent, dès le principe, de la vie des castes supérieures un rêve agréable; ils plongèrent les ordres inférieurs dans des vicissitudes de souffrances et de voluptés honteuses, et tous s'assoupirent au sein d'une mollesse efféminée. Ces observations nous doivent guider dans nos études sur l'état politique des Indiens. Il ne faut perdre de vue ni leurs anciennes lois ni la physionomie actuelle du pays : cela est si vrai que Malcolm[1], qui a été à la tête de l'administra-

[1] *Memoir on central India.*

tion de l'Inde, fait voir dans son dernier ouvrage que ses guerriers ont toujours été vaincus par des étrangers, mais que ses institutions ne pourraient être anéanties que par la destruction de la population elle-même. Les institutions civiles et ecclésiastiques qui renversent les droits individuels, qui font des uns les bêtes de somme des autres, qui favorisent les bonzes et les hypocrites, doivent avoir existé déjà au temps de la rédaction des lois de Menu; il faut même que dès-lors elles aient déjà opéré les effets qu'elles produisent de nos jours et qu'elles produiront toujours. Dans ces lois tout annonce la fausseté et le mensonge, et c'est la condition nécessaire de tout culte qui préfère de grossières impressions sur les sens à la crainte de la divinité, chacun ayant, en cas de besoin, la faculté de se reconcilier avec elle et avec sa conscience. C'est pourquoi la preuve testimoniale, seule connue chez les nations de souche germanique, est ici de nulle valeur; elle est remplacée par les épreuves et les jugemens de Dieu. C'est en cela surtout qu'on voit combien diffèrent les peuples qui laissent à l'entendement un libre cours, et ceux qui l'embarrassent de liens sacerdotaux. Les Grecs aussi, cela est indiqué par divers passages de Sophocle, eurent leurs épreuves; mais elles furent bannies de la procédure quand les progrès de la civilisation anéantirent les conceptions hiérarchiques. Au

moyen âge, les jugemens de Dieu s'évanouirent avant même qu'il fût question de réformes religieuses. Non-seulement l'Inde a conservé les siens, mais les Anglais sont forcés d'avouer que l'introduction de la preuve par témoins a tout gâté, tout embrouillé chez ces peuples. Nulle part ailleurs ce refuge vers la superstition ne s'est montré sous des formes plus multipliées, et l'Inde a jusqu'à sept espèces de jugemens de Dieu. On peut faire à peu près les mêmes remarques sur les peines, qui s'adoucissent à raison des progrès de la civilisation, mais dont la cruauté est encore jugée nécessaire dans l'Inde pour maintenir l'ordre et forcer à l'obéissance. Cette dégradation de l'homme est visible aussi dans les rapports établis entre l'habitant, la patrie et la propriété. L'homme attaché à la terre par genre de culture, finit par mettre son orgueil dans son abaissement, et trouve son unique félicité dans une vie mécanique, dans une apathie sans mouvement. A la vérité il n'y a point d'esclaves[1], mais l'esclavage n'en est pas moins réparti sur toutes les classes inférieures, le sol n'en est pas moins la

1 Arien, *Hist. Indic.*, *cap. X*, fait parler Mégasthène, éd. de Raphel., pag. 571 : *Hoc etiam esse memorabile in India, omnes Indos liberos esse, neque ullum omnino Indum servum esse, qua quidem in re Indis cum Lacedæmoniis convenit. Lacedæmoniis quidem Ilelotes tantum servi sunt, serviliaque munia obeunt. Indi vero nec aliis servis utuntur; Indo vero nemine.*

propriété du souverain. Nous avons dit, d'après les indications des anciens, d'accord avec celles des livres de l'Inde, que cette contrée était divisée en beaucoup de petites monarchies, dont les unes avaient un suzerain, tandis que les autres pouvaient peut-être se dire indépendantes. Dans ces grands empires on vit chaque principauté former, comme de nos jours, un ensemble, un tout isolé; il en fut de même de chaque canton, de chaque ville, de chaque village. Le peuple indien ignore entièrement ce grand sentiment de la patrie, qui a pour nos concitoyens les mêmes effets que l'honneur et la conscience de leurs forces, et qui assure l'existence de nos états indépendamment de la bénédiction d'un prêtre ou de la volonté d'un maître. Pendant les derniers temps, la domination anglaise ne s'étant pas encore répandue sur toute l'Inde, les guerres intérieures contraignirent les campagnards à s'enfuir dans les provinces les plus éloignées. Des districts entiers furent abandonnés, et leurs habitans en furent éloignés pour plusieurs générations, et cependant le temps ne put détruire les relations qui, de loin, se continuèrent depuis l'aïeul jusqu'au petit-fils. Après de longues années, la paix ayant été ramenée par les Anglais, on vit des villages entiers ressaisis par leurs anciens possesseurs, et les choses reprirent leur train ordinaire sans aucune contestation. Chacun connaît son su-

périeur immédiat, le reste il l'ignore entièrement. Le produit des moissons est regardé dans chaque village comme un bien commun à tous, et chacun de ses habitans de race primitive y a sa part, de sorte qu'il ne peut être question de richesses individuelles, comme étant le résultat d'une plus grande activité. On prélève d'abord ce qui revient au souverain, au prêtre, au seigneur du pays, puis l'on fait la portion des fonctionnaires de la commune. Pour être juste, il faut faire remarquer ici un avantage qui appartient à cette administration hiérarchique et théocratique : lorsqu'une fois les cultivateurs ont ainsi payé leur tribut, on ne se mêle plus de leurs affaires. Le principal habitant ou *Potail* exerce une sorte de police, et de plus il perçoit les revenus de l'État. Un autre fonctionnaire, c'est le *curnum*, qui tient les livres terriers et les comptes publics relatifs à l'agriculture. Celui qui rend la justice civile est le *tallier*. Quant au *totic*, il est assez semblable à nos maires de village. Il y a un gardien du territoire ou plutôt de la banlieue, qui veille à l'observation des limites en général, et de celles de chaque champ en particulier. Enfin, un inspecteur des canaux et des étangs est chargé de la répartition de l'eau, dont l'usage est indispensable à l'agriculture en Orient. A la suite de ceux-ci viennent le Bramine, ministre du culte dans le village, le maître d'école, qui, de nos jours, comme

il y a deux mille ans, enseigne la lecture et l'écriture en traçant ses caractères sur le sable; enfin, le devin, qui avertit des instans favorables ou contraires aux semailles, et qui dit quand il faut battre en grange. Les récoltes communes servent même aux ouvriers et à ceux qui font métier d'amuser: ainsi le maréchal, le menuisier, le potier, le blanchisseur, le barbier, le vacher, le médecin, la danseuse, le poète et le musicien participent également à ces distributions. Ce qui reste après cela, se partage dans la proportion des propriétés de chacun. Les anciens nous montrent les mêmes usages quant aux emplois héréditaires et quant aux distributions. En ce qui concerne les villes et l'organisation militaire, Strabon [1] cite les inspecteurs des fleuves et leurs subordonnés, ceux de la chasse, ceux qui sont chargés de surveiller la morale ou les arts usités à la campagne, tels que les travaux des charpentiers, des forgerons, des mineurs, etc. Strabon nomme aussi l'inspecteur des chemins publics, et à cette occasion nous apprenons que l'Inde avait de grandes routes marquées de pierres miliaires de distance en distance; ces pierres indiquaient aussi les maisons où les voyageurs seraient reçus, et tout cela était sous une administration particulière. Il y avait pour les fonctions municipales des villes six classes d'em-

---

1 *L. XV.*

ployés; et chacune était subdivisée en cinq sections. L'une des six classes surveillait les ouvriers, l'autre les aubergistes [1], la troisième tenait les actes de naissance et de décès, tant à cause des impôts que de la police; la quatrième classe s'occupait des cabarets et de la vente des marchandises [2]; la cinquième était chargée de la répartition des travaux; enfin, la sixième percevait le dixième du prix de toutes les ventes, et la peine de mort frappait quiconque en recélait une partie. Les magistrats s'occupaient isolément de ces sortes d'affaires; mais réunis, ils composaient le conseil de la ville et veillaient aux approvisionnemens, aux prix des marchandises, au commerce dans les marchés et dans les ports; enfin, au culte divin [3]. Une organisation aussi in-

1 Strabon, liv. XV. Cette surveillance, selon lui, avait pour objet le bien-être des étrangers, les soins à leur donner en cas de maladie, et l'extradition de leurs effets à leurs familles en cas de mort.

2 Les blés et les mesures légales étaient aussi dans leurs attributions.

3 Strabon, liv. XV. Les préposés de la milice sont aussi répartis en six divisions. L'une surveille les marins; la seconde, les bœufs dont on se sert pour traîner les bagages (c'est cette classe de chefs qui choisit les fifres et les tambours, ainsi que les palefreniers, enfin, les fourrageurs qui vont chercher la nourriture des bœufs au son du tambour); la troisième classe est chargée de l'infanterie; la quatrième inspecte les chevaux; la cinquième les chariots; la sixième les éléphans. On nourrit, dans les écuries royales, les chevaux et les autres

variable peut bien amener une perfection mécanique, mais jamais rien de grand, rien de cet esprit qui se manifeste par les progrès et par les inventions. Ainsi resserrée dans des bornes éternelles, la vie individuelle peut bien être tranquille et agréable, mais elle demeure uniforme et peut devenir voluptueuse et dissolue. Nous avons déjà fait remarquer qu'à l'exception de la soie, l'Inde n'avait pas besoin d'importations étrangères, et que ses riches produits en tout genre sont fort recherchés par les autres peuples. Ajoutez à cet avantage le caractère national, si tranquille et si propre aux arts mécaniques, ce qui permet aux Indiens de livrer des objets de qualité supérieure à beaucoup meilleur compte que ne le ferait une nation vive et impatiente. Quelle que soit d'ailleurs l'aversion des Indiens pour les étrangers, le commerce avec eux, loin d'être interdit comme il l'est en Chine et en Égypte, est suivi par une partie de la nation placée assez haut dans l'ordre des castes. Il ne sera pas plus difficile d'expliquer les prodiges de l'architecture et de la sculpture de l'Inde et de l'Égypte; c'est le résultat de leur administration théocratique. Nulle part ailleurs la domination sacerdotale

bêtes dont on a besoin à la guerre. Il y a de plus un arsenal royal, dans lequel chaque soldat dépose ses armes après la guerre. Il rend de même les chevaux et les éléphans qui lui ont été confiés, etc.

ne s'établit à un plus haut degré et ne dura plus long-temps. En Assyrie, à Babylone, en Perse, les castes et les prêtres furent absorbés bientôt par les élémens monarchiques ou despotiques : il n'était plus besoin de tenir la masse du peuple occupée au service de la divinité ; les guerres suffisaient à ce but. L'Inde et l'Égypte furent les seules contrées où les générations successives continuèrent les erremens de leurs devanciers, et il y eut bien force que le temps, la multitude des bras, la superstition et la patience produisissent des travaux gigantesques. Nous ne nous proposons pas ici de rechercher quel fut le caractère de la sculpture dans l'Inde et dans l'Égypte, nous ne voulons que faire remarquer l'uniformité de la figure primitive et le peu de liberté laissé à l'imagination de l'artiste. Il en résulte qu'il est fort difficile de distinguer les époques des monumens. En ce qui concerne le dessin, les Indiens paraissent être demeurés en arrière des Égyptiens; car les connaisseurs qui nous ont fait part des monumens de ceux-ci, accordent la préférence précisément à ce que l'Égypte a de plus ancien ; tandis que le peintre Hodges, qui a vu toutes les grottes de l'Inde et qui en a publié les dessins, a dit : « La « partie mécanique de ces ouvrages est exécutée avec « une grande perfection ; mais je ne puis comparer « le dessin, quand je le juge en artiste, qu'avec les « essais informes que j'ai vus à Otahiti et dans les

« îles de la mer du Sud. » L'art du tisserand est tout aussi ancien, tout aussi stationnaire : les prêtres profitèrent des dispositions de ce peuple nombreux à la paresse, pour l'occuper d'un travail qui devait toujours le retenir dans la sujétion. Il en faut dire autant des ouvrages en métal et en pierreries, qui étaient ou employés pour le culte, ou nécessaires à la défense d'une nation exposée par ses richesses aux attaques de ses voisins.

S'il faut de tout ceci tirer une conclusion générale qui indique les rapports de l'Inde avec les développemens de l'esprit humain, nous répondrons qu'il est impossible de faire exactement l'histoire de ces rapports, parce que nous manquons de données, et parce que, chez les anciens, le nom de l'Inde a des sens fort différens les uns des autres. La prompte formation de la langue, qui est l'une des plus parfaites, est tout aussi démontrée que l'antiquité de l'invention des caractères, les développemens de certains arts et l'organisation des castes et du régime sacerdotal. On peut ajouter qu'un système monacal poussé au dernier degré, qu'une philosophie phantastique liée à la plus grande splendeur de culte, et à de sensuelles solennités, en ce qui concerne la caste populaire, sont les caractères propres au pays, et que plus d'une fois ces caractères ont excité l'étranger à la conquête. Il est impossible de mettre l'Inde en rapport avec les

autres peuples pour les temps antérieurs à Alexandre. Sans doute, la connaissance de la littérature indienne, celle des mœurs et de l'administration de cette contrée, ont ouvert à la science européenne un monde nouveau; mais on n'y rencontre point ce qui est ordinairement le fruit des renseignemens que l'on obtient des anciennes civilisations. L'étude de l'antiquité indienne peut ouvrir la voie à quelques profondes pensées philosophiques; l'imagination sera stimulée par de nouvelles images, par des sensations poétiques; mais le principal profit que puisse y faire la science est de connaître les institutions du monde primitif. Quel est celui dont l'esprit ne reculerait pas devant ces inflexibles bornes? Qui ne préférerait la civilisation de son siècle à cette coupable limitation de la raison humaine, à cette déception insensée, substituée aux torrens de lumières qui découlent de la divinité même?

§ 3.

Littérature des Hindous, sa marche progressive.

Telle qu'elle est aujourd'hui, la littérature des Hindous se compose d'écrits en trois langues, qui sont le sanscrit, le prakrit et l'indostan. La première n'est plus parlée; la seconde l'est peu, et la troisième se divise en une multitude de dialectes. Nous donnerons, dans les notes, des extraits capables de faire connaître la langue, l'écriture et quel-

ques ouvrages séparés[1], notre but n'étant ici que de montrer comment le système actuel des castes, la religion moderne et les idées dominantes sont peu à peu entrées dans la littérature. Bien entendu qu'à défaut d'autres bases nous admettrons, quant à l'époque des différens livres et quant à leur plus ou moins de sainteté, que les idées des Hindous peuvent servir à apprécier le temps auquel ils ont été faits. Nous prendrons pour règle distinctive le principe consacré dans les lois de Menu (II, §. 10), que toute sagesse est ou révélée (*Sruti*), ou acquise par l'expérience (*Smiriti*). Il convient encore d'y ajouter la littérature profane, accessible même aux Sudras, qui composent la quatrième caste. Passons sous silence d'innombrables divisions et subdivisions, et ne parlons que des six classes principales de livres; savoir : les Védas, les Upavédas, les Puranas, les Dhermas et les Dersanas. L'astuce des Brames a su y intercaler les lois de Menu, comme si elles étaient à peu près de la même date que les Védas.

1 Toutes ces indications sont réunies dans la nouvelle édition de Beck (Introduction à la connaissance de l'histoire du monde et des nations). Voyez, sur les deux anciennes langues, Colebrooke *Asiatick researches*, vol. VII, pag. 277, et vol. X, pag. 389. Hermann, dans sa Description de l'Inde orientale, a donné un catalogue de tout ce qui a été imprimé à Calcutta, en Angleterre, et de ce qu'en Allemagne ont cité Bopp et Schlegel. Quant aux manuscrits, qui se trouvent en grand nombre à Paris, voy. le Magasin encycloped. de Juill. 1807.

1. *Les quatre Védas.*

Autant que nous en pouvons juger par des notions incomplètes, les formules des quatre Védas sont le Ritsch, le Jadjusch, le Saman et l'Atharvan, qui appartiennent à quatre systèmes différens, et par la langue et par leur caractère[1]. La substance des Védas a beaucoup de ressemblance avec les livres de prières persanes, qui passent en Europe, sous le titre de Zend-Avesta, pour être l'ouvrage de Zoroastre. On ne voit, dans les Védas, aucune trace des fables absurdes ni de la fâcheuse idolâtrie dont

1 Je ne crois pas que l'on ait rien publié des Védas. Il faut recourir à la Dissertation de Colebrooke, t. VIII des *Asiatick researches*, n.° 8, pag. 377. Au volume VII, pag. 284, il pense que les Védas ne remontent pas à plus de 1300 ans avant J. C. Bien que l'on répète que le colonel Polier a rapporté au Musée britannique les Védas en original (onze volumes in-4.°), personne encore n'a examiné ces livres. Colebrooke croit que c'est une copie des Védas. La bibliothèque de Paris en possède aussi une copie, dont le catalogue de Langlès ne fait pas mention, parce que ce catalogue ne parle que de ce qui est écrit en Dewanagary, et que ces livres sont tracés en caractères talinga. Ils sont sur feuilles de palmier, n.° 31, 40, 52, 80, 81. De plus, Robert Chambers avait réuni à Bénarès une partie des Védas : William Jones en possédait des fragmens, et récemment aussi le général Martin. On dit que les quatre Védas renferment ensemble 100,000 ôchlôga ou stances, de manière à ce que chacun en ait 25,000. Mais on dit beaucoup de choses contradictoires, ce qui, sur un pareil sujet, n'a rien d'étonnant.

sont entachés les Puranas. La doctrine du monothéisme ou plutôt du panthéisme, qui est renfermée dans les Védas, l'abstraction et la contemplation qui se montrent jusque dans les chants, déterminèrent pour ces livres le goût des Mahométans de Perse, qui, comme nous l'apprend le livre de Tholuk, ont un penchant marqué vers le panthéisme et le fanatisme, et, si l'on veut, vers le mysticisme.[1] Voyons maintenant ce que les dissertations de Co-

---

1 Le fils d'un grand-mogol, le Schah-Djihan, frère du sanguinaire Aurung-Zeb, et qui est connu sous le nom de Dârâi Tsukuh (égal à Darius en majesté), est celui qui se donna le plus de soins pour cette affaire, comme pour beaucoup d'autres belles choses. Mais son exemple fait voir que la contemplation est déplacée dans les cours : il ne put sauver son père, quand Aurung-Zeb voulut le précipiter du trône (1559-1560), et lui-même devint victime de la cruauté de son frère. Ce prince, en six mois de temps et à l'université de Bénarès, mit en langue persanne, avec le secours de deux Pundits, un extrait des Védas, qui était l'ouvrage d'un autre Bramine. Cette traduction est intitulée *Oupanichdda*. Mais le prince ayant été souvent induit en erreur par ses deux Pundits, ayant souvent pris pour le texte les caprices des scoliastes et les gloses, ce livre ne fait qu'augmenter l'obscurité de la chose, sans faire rien connaître du texte. En 1775 Le Gentil l'envoya en Europe. Anquetil du Perron fit la collation de deux manuscrits que possédait un Anglais, et en donna ensuite une traduction littérale en latin, sous le titre : *Oupnek'hat, seu secretum tegendum, continens antiquam et arcanam doctrinam e quatuor sacris Indorum libris Rak-Beid, Djedjr-Beid, Sam-Beid, Adherban-Beid excerptum.*

lebrooke et les fragmens qui ont été traduits nous apprennent sur chaque Véda. Ne nous arrêtons pas à ce qu'on dit de ce Vyasa ou Byäs, qui doit avoir divisé les Védas en livres et en chapitres, il y a passé deux mille ans, et en avoir formé l'ensemble appelé Védansa. Il nous suffira de savoir que cet extrait, dans lequel on a aussi fait accorder des passages contradictoires, tient lieu des Védas eux-mêmes pour les savans. Chaque Véda a deux grandes divisions, l'une de liturgie, l'autre de doctrine : la première est nommé Sanhita, la seconde Brahmâna; celle-ci contient des règles, des préceptes qui se rapportent au panthéisme des Védas. L'une des conditions sacramentelles de la religion des Brames est de réciter les formules des Védas; mais aujourd'hui ils les disent sans les comprendre : c'est ce qui a causé de la part de Colebrooke une omission que nous réparons d'après l'ouvrage du Bramine Ramahun Roy. En général, Colebrooke confond la doctrine et la poésie des Védas avec la liturgie et les préceptes des temps postérieurs; tandis que, selon ce Ramahun Roy, chaque Véda contient dans ses premiers chapitres des règles d'astronomie et de médecine, et quelquefois les premiers élémens de l'art militaire. Viennent ensuite les allégories sur les attributs de la divinité : ce sont des choses terrestres considérées comme manifestations ou comme effets partiels de la force éternelle pri-

mitive. On y joint des instructions sur le culte à leur rendre, soit immédiatement, soit au moyen du feu. Dans les chapitres suivans, les formules et les préceptes conduisent à écarter toute idée de polythéisme, et l'on montre comment l'adoration des attributs doit ramener à l'objet principal. Le Ritsch ou Rigveda, ou Rukbeid, noms qui signifient un recueil de louanges, ne contient dans ses cantiques que des éloges. Les hymnes d'un même auteur et les chants de même nature sont toujours réunis [1]; la partie doctrinaire de ce Véda est appelée Aitareya, du nom de celui auquel elle fut inspirée. Colebrooke en a traduit une grande partie. [2]

Le Yajur-Véda ou Yadschur-Beid est divisé en Yadschur-Véda blanc et en Yadschur-Véda noir. Le blanc parle des sacrifices, et il est divisé en 286 anuvacas ou chapitres. Les formules qu'il renferme paraissent avoir été destinées à différentes fêtes ou solennités : cependant on les met communément dans la bouche de personnages divins. Elles s'adressent à des êtres ou à des forces naturelles, par

1 On peut voir au 8.e volume des *Asiatick researches*, page 401, des exemples de ces formules de prières, et de ces formules philosophiques et théologiques.

2 Voyez *Asiatick researches*, volume VIII, pag. 421. *The Aitaréya Aranyaca comprises eighteen chapters or lectures unequally distributed in sive books.* Il donne ensuite une traduction littérale des quatre derniers chapitres.

exemple à la lune, au feu, à une plante dont le jus est important dans les sacrifices. Colebrooke a traduit beaucoup de fragmens de la Samanedha, ou collection générale de prières pour une heureuse continuation d'existence ; la partie doctrinaire a jusqu'à 7624 sections. Nous ne dirons rien de l'Yadschur-Véda noir. [1]

Le troisième Véda est le Samaveda ou Sam-Beid. Les prières de ce Véda, auxquelles sont ajoutées des règles pour le récit, ont l'effet de détruire et d'anéantir le pêché. Depuis qu'on ne les comprend plus, tout cela est devenu purement mécanique, et le superstitieux bramine croit que l'effet est différent selon le système de la prononciation. Dans sa Dissertation sur les Védas, Colebrooke ne donne point de fragmens des formules lithurgiques ; nous renvoyons donc, sous le rapport du genre, à un autre passage, qui contient une invocation des neuf planètes [2], et quant à présent, nous allons transcrire le texte d'un hymne funèbre, qu'il faut que les pa-

1 Colebrooke n'en a vu de fragmens que pour la doctrine; la Sanhita a sept livres, chacun de cinq à huit chapitres : elle contient six cent cinquante prières. Colebrooke donne, de la partie doctrinaire, un extrait qui fait voir le panthéisme sous un nouveau jour. *As. res.*, vol. VIII, pag. 434.

2 *Asiatick researches*, vol. VII, pag. 237. Dans la Dissertation intitulée : *On the religioses ceremonies of the Hindous and Bramens especially*.



rens du défunt chantent sur sa tombe, immédiatement après l'avoir couverte de gazon, et cela sans répandre de larmes, sans pousser de gémissemens.

1.° Il est insensé celui qui veut de la durée pour le corps humain; ce corps est mal assuré comme la branche du platane, périssable comme l'écume de la mer.

2.° Composé des quatre élémens de la nature, le corps retourne à ces quatre élémens et va rendre compte des actions qu'il a faites dans son état précédent. Il n'y a point là sujet de larmes.

3.° La terre périt, l'Océan et les dieux mêmes périssent; comment l'homme mortel, qui n'est qu'une bulle remplie d'air, échapperait-il à la destruction?

4.° Tout ce qui est d'un ordre inférieur doit périr; tout ce qui est élevé doit s'abaisser; les liens des corps doivent se dissoudre un jour; la mort doit mettre fin à la vie.

5.° C'est à regret que les ames des morts voient couler des larmes des yeux de leurs parens : ne pleurez donc point, accomplissez avec soin les devoirs qui sont le domaine des morts.

On dit qu'il reste quatre sections de la Brahmana ou partie doctrinaire : Colebrooke en a vu trois; cependant les essais fournis par lui étant fort obscurs, nous aimons mieux mettre sous les yeux de nos lecteurs la *Gena Upanischad* de ce

Véda, telle que la donne le Bramine Ramahun-Roy.[1]

L'Athar-Véda est à coup sûr beaucoup moins

---

1 Voyez Colebrooke dans les *Asiatik researches*, vol. VIII, pag. 464. La Gena Upanischad est à la fin du petit volume publié à Londres en 1819, sous le titre *A Translation of the Vedanta, the most celebrated and revered work of Brahminical theology, by Ramahun Roy a learned Brahmin.*

1.° Quel est celui dont la seule volonté fait naître la raison? Quel est celui dont l'ordre accomplit les effets des principes des choses? Quel est celui par lequel les sons deviennent des paroles? Enfin, quel être sans corps préside à la fois à l'ouie et à la vue?

2.° C'est celui qui est l'ame de l'ouie, l'intelligence de l'intelligence, la raison essentielle du discours, le sens du sens de la vue.... Des sages, renonçant à la vie extérieure, trouvèrent en lui la félicité éternelle dès qu'ils eurent abandonné la vie; car nulle force de la vue ne l'atteint, nulle parole ne le décrit, nulle faculté de l'ame ne le définit. Nous ne savons rien de la manière dont il faut expliquer l'être suprême; il est au-delà de tout ce qui peut être compris, et quoique la nature elle-même ne puisse être atteinte par la contemplation, il est encore au-dessus d'elle. Voici les explications de nos anciens.

3.° Lui seul, qu'aucune langue ne désigne, mais qui dirige toutes les langues, lui seul est l'être suprême; il n'est nulle autre chose finie ou connue : il faut que tu le saches.

4.° Lui seul, que la raison ne comprend pas et qui connaît la véritable nature de la raison, ainsi que des hommes sages nous l'apprennent, lui seul est l'être suprême : ce ne peut être une chose déterminée du nombre de celles qu'adorent les hommes : il faut que tu le saches.

5.° Lui seul, que la vue ne saurait atteindre et sous la



ancien ; c'est ce que confirme le récit qu'on fait de sa perte : on veut que l'être malin l'ait avalé. De

---

protection duquel chacun reconnaît les objets au moyen de la vue, lui seul est l'être suprême qui n'est point, etc.

6.° Celui que nul ne peut atteindre au moyen de l'ouie, mais qui seul connaît l'organisation de ce sens, celui-là est l'être suprême, etc.

7.° Celui qu'on ne peut reconnaître au moyen de l'odorat, mais qui dirige le sens de l'odorat, celui-là seul est l'être suprême, etc.

8.° Si vous croyez que j'aie de la divinité une connaissance parfaite, c'est que vous ne savez rien absolument de l'être suprême : toute idée accommodée aux facultés de vos sens est non-seulement défectueuse, mais la description des corps des dieux célestes serait incomplète. (Ici l'écolier répond : je remarque dans ce moment que je commence à reconnaître Dieu.)

9.° Non que je croie (continue-t-il), le connaître à fond, celui qui pénètre le sens de ce qui vient d'être dit, ne prétend pas le connaître mieux que cela n'est possible. Il ne m'est ni inconnu ni parfaitement connu.

10.° Celui qui pense ne pas pouvoir comprendre Dieu, le connaît : celui qui pense pouvoir le comprendre ne le connaît pas; car les hommes de la plus haute intelligence déclarent que la raison ne l'atteint pas, tandis que des hommes d'une intelligence bornée croient que l'être suprême est dans le domaine de leurs facultés.

11.° La connaissance du mouvement dans les organes de l'homme conduit à la connaissance de la divinité; celle-ci seule est exacte et tend à l'éternelle félicité : on parvient à cette connaissance par la contemplation.

12.° Chaque homme qui a ainsi reconnu Dieu est heureux; celui qui ne l'a pas reconnu est malheureux. Les sages, en

plus, les inspirations qu'il renferme paraissent étrangères à l'époque des autres Védas [1]. Mais ce qui décide surtout, c'est que ce livre est rédigé en langage beaucoup plus facile, et que dans ses Upanischads il contient une théologie qui n'est autre qu'un système de doctrines positives, tandis que celles des Védas sont des contemplations allégoriques et de panthéisme. Il suffit, afin de s'en convaincre, de se reporter au passage où Saunaca interroge Angiras, dans la bouche duquel on met l'Upanischad de doctrine, pour savoir par quel moyen l'univers, une fois reconnu, peut être compris. La réponse nous montre assez que dès-lors toute la religion et la littérature étaient achevées; car, bien que la première place appartienne toujours dans ce passage à la connaissance de l'être suprême, ce n'est plus elle seule qui porte la raison au plus haut degré. Déjà il est question d'autres sciences; il faut de plus les formules des quatre Védas, les règles

---

suivant les idées qui montrent l'essence de Dieu, se répandant sur tous les êtres mobiles et immobiles, finissent leur vie en se perdant dans l'être suprême.... (Cette dernière pensée est rendue palpable par un récit allégorique de la guerre des dieux et des démons, puis par les effets des vents et des élémens pour reconnaître la divinité.)

1 Ces prières paraissent avoir réuni leurs forces dans la répétition de certaines formules, comme dans la première Idylle de Théocrite : Ἴυγξ ἕλκε τὺ τῆνον ἐμὸν ποτὶ δῶμα τὸν ἄνδρα.

et les accens de la grammaire, les rites et les interprétations, la prosodie, l'astronomie, les Itihasa et les Purana; enfin, la logique et les liens de la morale. On y voit donc que le système monacal a déjà reçu toute sa hiérarchie. Nous allons montrer, par les lois de Menu, comment ce système s'introduisit dans la vie civile.

2. *Lois de Menu.*

Nous sommes loin de prétendre à la plus haute antiquité [1] pour le livre des lois des Hindous. Il ne nous est pas possible de discerner par nous-mêmes, si leur style tient le milieu entre la langue surannée des Védas et la langue nouvelle de leurs interprètes. Ce qu'au premier coup d'œil on peut dire avec certitude, c'est que cette législation, quelle que soit l'époque de sa rédaction, avait pour but d'introduire dans le droit civil, et par conséquent dans toutes les relations domestiques, ce que la tyrannie sacerdotale et l'esprit de caste ont de plus dur. C'est le seul point que nous allons mettre en lumière, parce qu'il est important pour faire connaître l'essence des états primitifs et du système

1 Il en a été donné des éditions à Londres, sons le titre de *Institutes of Hindu law or the ordinances of Menu*, 1794, in-4.°; puis elles ont paru in-8.° en 1796 et en anglais. De plus, ces lois font la 7.e partie des onvrages de William Jones. Enfin, en 1797, Hüttner les a imprimées en allemand. Nos citations se réfèrent aux chiffres de la marge de l'édition de 1796.

hiérarchique. Quant au surplus, nous renvoyons à Mill, bien qu'il nous ait paru appliquer trop souvent aux choses indiennes des jugemens européens. Le commencement des lois de Menu est entièrement théologique, c'est la création comprenant toutes les théories de l'Inde; et de suite, au second chapitre, arrivent les Bramines, dont les devoirs se bornent à des pratiques mécaniques et superstitieuses qu'il faut observer, tant aux sacrifices que dans la lecture des Védas. Mais quand il s'agit de leurs droits, ils sont immenses et consacrés par chaque ligne. Le bâton du Bramine dépasse sa tête, celui du guerrier s'élève jusqu'au front, le commerçant ne le porte pas plus haut que le nez, et le bâton décroît ainsi de suite pour les rangs inférieurs. L'éducation telle qu'elle se trouve prescrite ici, ne peut produire que des machines et des hypocrites. Il n'y est point question de travaux utiles, mais de mendicité, et il y a du moins de la sincérité dans cette énonciation; car le Bramine auquel les charités publiques servent de revenu [1], doit s'abstenir de demander l'aumône aux cousins de son maître et à ses propres cousins. Il ne faut pas

---

1 *Institutes*, *chap. II*, §. 183, *pag.* 40. *Each day must a Bráhmen student receive his food by begging, with due care from the houses of persons renowned for discharging their duties, and not deficient in performing the sacrifices which the Veda ordains.*

*

non plus qu'il s'adresse à ses autres parens, ni du côté paternel, ni du côté maternel. Que si les circonstances l'y contraignent, du moins devra-t-il s'en tenir aux plus éloignés [1]. Lorsqu'au quatrième chapitre il est parlé des devoirs, l'oisiveté est représentée comme louable, les travaux de la campagne comme abjects; mais lorsqu'il s'agit d'honneur et de mœurs, on ne rencontre que des petitesses de pure forme et des usages [2]. Il en est de même du cinquième, sur la nourriture, les purifications et les femmes. Dans le septième chapitre, où il est question des devoirs de la caste des guerriers, on saisit facilement l'esprit général de l'ensemble. Il est vrai que le roi que l'on y veut instruire, est composé de parties prises aux sept divinités principales; mais c'est pour cela même que son premier devoir est d'honorer les Bramines. Il lui est prescrit d'être doux envers eux [3], puis de se laisser guider par eux [4]; et de suite une série d'exemples atteste combien furent malheureux ceux qui n'écoutèrent point les prêtres, et de quelle félicité jouirent ceux qui se

1 L. cit., §. 184, 185.

2 C'est le 4.ᵉ chapitre de Jones, qui a pour titre : *On economicks and private morals*; le 5.ᵉ est intitulé : *On diet, purifications, and women.*

3 *Institutes*, *pag.* 163, §. 82.

4 §. 37.

montrèrent soumis à leurs volontés. Parmi ces derniers, deux princes étendirent au loin leur domination, un troisième accumula d'immenses richesses, un quatrième, enfin, eut même l'avantage de devenir Bramine. Après quelques préceptes intermédiaires, on insiste encore sur ce point, et l'on prescrit au roi les plus grands égards pour les Bramines qui reviennent de la demeure de leur maître, parce que tout ce que les princes font pour la caste des Bramines, devient un précieux diamant. Le don fait à un homme qui n'est point Bramine, est un mérite d'espèce moyenne; celui fait à un Bramine ordinaire a un double mérite, il en a un cent mille fois plus grand s'il s'adresse à un Bramine savant; enfin, ce mérite devient immense, si le Bramine, objet de la générosité, a lu tous les Védas. Les contributions étant indiquées pour chaque classe de la société, il est expressément défendu au roi de rien demander aux Bramines, dût-il mourir de faim [1]. Il y a dans le droit criminel

---

[1] Voici les principaux titres des lois de Menu :

1.° Dettes ou emprunts pour la consommation;

2.° Biens ou emprunts pour l'usage;

3.° Vente quand on n'est pas propriétaire;

4.° Entreprises de société;

5.° Retrait de ce qui était donné;

6.° Défaut de paiement de loyers ou de gages;

7.° Inexécution de contrats;

8.° Résolution ou suppression de vente ou d'achat;

des peines terribles pour maintenir l'autorité des Bramines. Quel abaissement de l'humanité, que ce précepte qui défend à tout homme de la caste des Sudras d'acquérir une fortune, lors même qu'il en aurait l'occasion, et cela par le motif qu'un individu des castes inférieures est, lorsqu'il s'enrichit, une épine dans l'œil du Bramine. Ce Code de lois permet l'usure avec une grande licence; toutefois il y est encore fait état des castes envers lesquelles on l'exerce : on ne peut exiger plus de deux pour cent par mois du Bramine, tandis que vis-à-vis d'un homme appartenant aux castes inférieures, l'intérêt pour ce temps peut s'élever jusqu'à cinq.

9.° Contestations entre maîtres et domestiques;
10.° Querelles de limites;
11.° et 12.° Voies de fait, injures;
13.° Vol;
14.° Brigandage et violences;
15.° Adultère;
16.° Querelles entre mari et femme : leurs devoirs réciproques;
17.° Succession;
18.° Jeux de dé et autres jeux.

Ce qu'il y a de mieux, ce sont les préceptes du chapitre 9 sur la police publique. Le livre finit par où il a commencé, c'est-à-dire par la théologie; car les derniers chapitres parlent de pénitence, et le dernier explique la migration des ames et la félicité qui en est la suite.

3. *Upavédas*, *Védangas*, *Puranas.*

Bien que nous soyons convaincus d'une part que tout ce qui suit n'a rien de commun avec l'antiquité; de l'autre, que nous avons suffisamment fait connaître le caractère de cette antiquité, nous n'en indiquerons pas moins les points principaux de cette masse immense de livres, produit de l'astuce, de l'oisiveté et de l'imagination des Bramines. Les Puranas [1], dont la quantité est innombrable, mon-

---

1 Les savans indiens disent que les Védas traitent de la foi, des œuvres et de l'adoration; que les Upavédas traitent de l'ame autant qu'elle peut être reconnue par les sens, puis des corps. Les Upavédas sont toujours une explication de la première partie de chaque Véda : ils en développent le contenu que nous avons indiqué d'après Ramahun-Roy. C'est donc une suite d'instructions sur des sciences profanes. La première division a pour objet la chirurgie et la médecine : il serait difficile de dire comment elles sont traitées; car les Pundits, auxquels Jones a eu recours, ne lui firent pas même connaître les plantes qui y sont nommées. Une seconde division s'occupe du tapage que, dans l'Inde, on appelle musique. La troisième n'est relative qu'à la guerre et aux machines de guerre. On ne connaît aucun morceau de la dernière. Cinq Védangas sont venus à notre connaissance. Les trois premiers sont relatifs à la prononciation, aux cérémonies religieuses, à la partie spéculative de la grammaire; cependant nous ne savons cela que vaguement, ne connaissant plus spécialement que le quatrième Védangas. Nous allons suivre les *Asiatick researches*, tom. X, pag. 389. Colebrooke y indique un être fabuleux, Pingalu charia, pour être l'auteur de ces aphorismes

trent avec quel art les Bramines ont de tout temps affermi leur système; comment ils ont converti en science leurs fables absurdes et voluptueuses; comment, au moyen de leurs divagations, ils ont obs-

de prosodie, qui sont divisés en huit livres. Dans le premier se trouvent les noms et les signes des pieds d'une, de deux on de trois syllabes; le second enseigne la manière de mesurer les vers dans les différentes parties des Védas; le troisième, la manière de lier les vers en stances; le quatrième a pour objet la poésie profane, et principalement les vers de quantités inégales; les sixième et septième livres contiennent des exemples de vers de facture particulière; enfin, le huitième est comme un appendice de tout le reste. Le cinquième Védanga, qui est consacré à l'astronomie, a été souvent examiné: Colebrooke lui a consacré, il y a peu de temps, un commentaire particnlier. Ce qu'il y a de plns ancien et de mieux sur tout cela, c'est ce qu'on lit dans la *Surya Siddhanta*: selon Bentley, *Asiatick researches*, tom. VIII, ce livre a été refait, mais il a pour base quelque chose de fort ancien. Nous citerons, comme plus important, les exemples rapportés par Strachey dans le 12.e vol. des *Asiatick researches*; ils sont tirés de la Bija Ganita et du Lilawati, qui ont pour objet l'algèbre indienne, qui a échappé aux Arabes, aux Perses et aux Européens. Colebrooke a soutenu aussi, d'après des sources, que les Indiens ont traité dans différens ouvrages le sujet de la précession des équinoxes. Voyez aussi, de peur d'être induit en erreur, l'*Asiatick Journal*, *febr.* 1817, et ce qu'il y est dit de Bhascara Atscharya, le meilleur astronome indien. Il vivait vers 1114 de notre ère, et connaissant les mathématiques arabes, il s'appliqua à réfuter les systèmes fabuleux des Buddhaïstes et des Bramines. On peut prendre une idée de ses travaux dans les Annales encyclopédiques, 1818, cahier de Septembre, pag. 108.

curci la vie humaine au point de faire disparaître toute histoire et même toute disposition à l'histoire. Selon les Bramines, chaque Purana a cinq parties essentielles; 1.° la première création ou la formation de la matière; 2.° la seconde création ou la naissance des êtres inférieurs (c'est la théogonie et la héroogonie); 3.° l'histoire chronologique des grandes périodes que les Indiens appellent Mamvataras; 4.° les actions des dieux, des demi-dieux et des familles qui en sont issues; 5.° l'histoire des temps primitifs, et par conséquent suite de la chronologie des mêmes familles. Les histoires, les chronologies, les fables renfermées dans les Puranas ou dans les Upaparanas [1], qui forment la seconde classe de poëmes mythologiques de ce genre, sont de telle nature que pas une n'est d'accord avec l'autre. Si l'on veut se faire une idée de la poésie ou de la philosophie qu'ils contiennent, que l'on ait recours au huitième des Puranas, très-connu chez nous

1 Nous ne les compterons pas un à un; on en trouve l'indication dans les *Asiatick researches*, vol. I, pag. 351, et dans la traduction de Langlès, vol. I, pag. 393, il y a ajouté des notices plus étendues. Voyez aussi le Magasin encyclopédique de 1807, tom. IV, pag. 36. Langlès a énuméré les Upaparanas. Dans les *Idées*, M. Heeren fournit une analyse complète du Mahabarat. Nous avions d'abord le projet d'en donner une du Ramayunu; mais nous préférons attendre le Commentaire de M. Auguste-Guill. de Schlegel. Nous n'entreprendrons point de décider si le Mahabarat et le Ramayunu appartiennent aux Puranas, ou si le Ramayunu est le premier des Upaparanas.

sous le nom de Bagawadam. Ce n'est point, comme le Mahabarat et le Ramayunu, une partie isolée de ces rêves merveilleux; c'est un ensemble qui fait bien connaître l'espèce de philosophie qui règne dans tous ces livres. Je frémis à l'idée d'une religion qui renferme en elle-même les contes les plus ridicules et les plus scandaleuses amours; d'une religion qu'on peut faire descendre aux plus viles superstitions, comme on en peut faire le but et le terme de la sagesse humaine. Nous ne voulons point aborder ici les autres parties de la littérature indienne; nous ne parlerons avec détail ni de la jurisprudence ou Dherma Schastra, ni de la philosophie ou Védant, non plus que de ses gloses et commentaires; outre que l'on en connaît fort peu de choses, le peu qu'on en sait n'a pas paru nécessaire dans un ouvrage dont le but est tout historique. La littérature profane est aussi l'ouvrage des Bramines [1], qui ont

---

1 En fait de jurisprudence, nous ferons simplement remarquer que le *Code of Gentoo law*, traduit en allemand par Raspe, est un amas confus de matières hétérogènes, et sans aucune autorité; l'ouvrage principal est intitulé : *Digest of Hindoo law on contracts and successions, with a commentary by Jagennatha Tercapanchanna, translated from the original Sanscrit, by* H. T. Colebrooke; *London*, 1801, 3 vol. in-8.° Ramahun-Roy dit, dans l'écrit cité ci-dessus et rédigé en sanscrit, que la Védânta était devenue inintelligible à ses compatriotes, et que pour cela il l'avait traduite et distribuée dans le dialecte de l'Indostan et du Bengale. Cet auteur a la bonne

toujours appliqué tous leurs soins à y introduire une molle sensibilité, une poésie phantastique et des subtilités recherchées. Par ce moyen les castes opprimées, qui ne s'occupent que de littérature profane, s'attachent au système hiérarchique comme les hommes au profit desquels il est établi.

---

foi de convenir que la théogonie des Indiens est en contradiction avec ce qu'il qualifie d'ancien, et qu'elle est plus perniciense à la morale qu'aucun autre culte païen. La fable est, comme on le sait, indigène chez les Indiens, et l'Hitopadesa a été publiée en sanscrit, en anglais, en français et en allemand. Voyez, sur le genre de littératnre appelée Kaby, les notes 57, 58, 59, ajoutées par Langlès à la traduction des Recherches asiatiques. Chaque division des Kaby a sa Tika ou son commentaire. Il y a trois sections principales, dont la première est ensuite partagée en sept, qui sont des ouvrages de plnsieurs milliers de stances. La seconde division est intitulée Akankâr, ou rhétorique et art poétique : c'est une méthode de bien écrire, enseignée en vers. Il faut que chaque poète l'ait étudiée, ce qui n'est pas une petite affaire, vu le le grand nombre de stances et les trente-quatre commentaires qui les expliquent. La troisième division s'appelle Natak : elle est presque en entier composée de drames, dont on peut prendre une idée dans le *Megha-Duta or the Cloud Messenger, a poëm translated by Wilson from the sanscrit of Calidasa*, in-8.°, *London*, 1814.

CHAPITRE III.

Ancien empire de la Bactriane, ou temps primitifs de la Perse orientale, Babylone, Assyrie.

Cette histoire et celle de l'Égypte ne nous fournissant point de matière à une division systématique, à moins d'abandonner les considérations générales pour entrer dans une discussion savante, nous allons quitter la méthode que nous avons suivie jusqu'à présent, et donner en deux paragraphes tout ce que nous savons de l'histoire de ces peuples.

§. 1.

La Bactriane, ou temps primitifs de la Perse orientale.

Nous avons des autorités dont le poids n'est pas contesté, pour prouver que dès les temps les plus anciens il existait, dans l'orient de la Perse, un empire organisé dans un système sacerdotal, et dont les traces se retrouvent dans la Bactriane, chez les Mèdes et chez les Persans. Mais au lieu de citer nous préférons indiquer les raisons qui nous font admettre l'existence de cet empire dans l'Asie orientale, et qui nous font reconnaître les restes de sa civilisation et de ses institutions dans celles de la Perse et de l'Inde. La première de ces

raisons est de pure vraisemblance et se fonde sur la migration de la race du Caucase. Les hommes durent suivre d'abord les montagnes et s'arrêter là où ils trouvaient une demeure qui leur offrît de l'attrait. Or, la Perse avait évidemment cet avantage: au nord de la chaîne et au sud étaient des déserts inhospitaliers. Après avoir franchi les âpres sommets qui séparent la Bucharie méridionale (la Bactriane) de la Perse, le peuple voyageur dut être surpris de revoir, dans une nouvelle région, toutes les productions, les terres fertiles du Caucase. Au nord-est des monts inaccessibles les garantissaient des Mongols; au sud et au nord-ouest l'Inde, la Perse et le pays de Babylone offraient un rempart contre les incursions des Barbares du désert. Les écrivains orientaux et les Grecs qui ont puisé aux sources persanes confirment notre conjecture; et bien que nous soyons fort éloignés de faire trop de fond sur les dires d'écrivains récens ou sur les contes des Grecs, toujours est-il qu'on peut retrouver chez les uns et chez les autres la trace d'une tradition générale. Selon les auteurs persans, le premier roi, Kajumarath, fonda la ville de Balk. Ce fut dans cette ville que Lohorasp demeura, après avoir abdiqué la couronne pour son fils Gustasp: ce fut dans cette ville encore qu'il fut tué par Afrasiab, et lorsque, dans la suite, Afrasiab eût été vaincu, Kaï Kosru choisit cette même ville pour

résidence [1]. Ferdusi a sur tout cela une chronologie divergente : ses récits mêmes diffèrent de cette histoire primitive ; mais c'est toujours la Bactriane qui est le théâtre de cette lutte. Selon lui, Kaï Kosru est le premier roi ; c'est lui qui, de Balk, marcha contre Afrasiab, qui s'était ligué avec les rois de l'Inde et du Cathai, et l'on ne voit qu'après lui ce Lohorasp, privé de l'empire par son fils Gustasp [2]. De même que Balk est le but principal de tous ces contes persans, on voit, dans Ctésias, les premiers dominateurs de l'Assyrie et de Babylone, Ninus et Sémiramis [3], aussi bien que Cyrus, premier roi de Perse, diriger toutes leurs expéditions vers la Bactriane. Anquetil du Perron s'est long-temps occupé du Zend-Avesta, attribué par beaucoup de monde à l'ancien Zoroastre, et il a trouvé des renseignemens semblables. Et ce témoi-

1 Herbelot, à l'article *Balkhe*.

2 Ceux qui ne peuvent lire Ferdusi, s'adresseront à William Jones *short History of Persia*, *pag.* 20 - 48.

3 Il est inutile de citer des passages relatifs à Sémiramis ; quant à Cyrus, Ctésias, entièrement d'accord avec les récits des Persans modernes sur Lohorasp et Gustasp, raconte que ce prince porta la guerre en Bactriane. On combattait corps à corps et avec une grande ardeur ; mais les Bactriens ayant appris qu'Astyïgas était devenu le père de Cyrus, ils se rendirent volontairement à Cyrus. Voyez la page 64 de l'édition de Ctésias, donnée par M. le docteur Bæhr ; on y trouve réuni tout ce qui a rapport à cela.

gnage d'Anquetil, que nous ne citons qu'avec circonspection, acquiert un grand poids par cette circonstance, que Bayer, si cauteleux, prétend, d'après des autorités toutes différentes, que *Zoroastre* n'est qu'un mot qui sert à désigner les plus anciens princes et les plus anciens législateurs de la haute Asie [1]. Dans la suite, ce nom fut le cachet de formules et de préceptes de mages adroits, de même que le nom de Moïse prêta des apparences divines à une collection de lois juives. Ajoutez à cela une puissante raison également fournie par Bayer, c'est que les Parthes étaient de race turque, ou, pour parler comme les anciens, de race scythique, tandis que les Bactriens doivent avoir été des *Indopersans*, parce que leur langue, après avoir subi les changemens qui sont toujours opérés par les siècles dans celles des peuples civilisés [2], a été adoptée de

1 Bayer, *Hist. regni Bactr.*, §. 2, *p.* 5. *Quid de Nino rege dicemus, quem ille Siculus tradit, adversus Oxyartem regem Baetriorum duxisse? Æquiore animo ista cognoscerem, nisi de Menone et Semiramidis Ninique amoribus admistum esset. Sunt tamen qui ut seria in re Oxyartem interpretantur Zoroastrem. Nam hunc quoque exstant qui Baetriorum regem nomine citarint. Sed de Zoroastre rege frustra quæri arbitror, rei veritate sic obscurata, ut nomen est longe clarissimum Zoroastris.*

2 Bayer, *l. cit.*, §. 9, *pag.* 21. — *Persæ utique, qui post Parthos regnarunt, eodem eum Baetris sermone sunt usi. — Hæc autem lingua Deri, quæ in regno Persico, lege constituta, in acta publica privataque introducta est, apud Balchum et Bocharam antiqua fuit et vernacula.*

nouveau par les Persans modernes. Mais ce que plus que tout le reste décide en faveur d'un vieil empire de Bactriane, est ce que l'on nous apprend de la législation et des institutions de l'ancienne Perse, ou du moins ce que nous en pouvons conjecturer[1]. Les doctrines de l'Asie, qui sans doute ont servi de base à celle des mages, parurent avoir été formées dans la Bactriane ou dans les régions voisines de l'Inde, même à ceux qui s'occupaient de la vieille religion de la Perse, avant que l'on connût ni le Zend-Avesta ni les livres des Parsis réfugiés dans l'Inde. Il résulte encore de ces antiques notions, que la caste qui, en Bactriane, cultivait les sciences et tenait la clef des cieux, avait été plus étroitement liée aux prêtres de l'Inde

1 Nous citons le passage de Bayer, sans toutefois garantir les citations, n'ayant pas jugé utile à notre but de pousser plus loin les recherches. Bayer, *Hist. regn. Bactr.*, §. 9, *p.* 21. — *Bactrios Parthis ceterisque Persis humanitate præstitisse. Nam ex hac regione quoque, Persis ipsis confitentibus, Zoroastriana philosophia dudum profecta est, quo etiam sepulturæ illud genus apud Bactrios pertinet, de quo apud Strabonem Onesicritus. Neque Bactrianorum Samanaiôi* (Clem. Alexand. Stromat., *pag.* 305. Orig. *contr. Cels.*, *pag.* 19. Cyrillus *contra Julianum*, *pag.* 90. Porphyrus *de abstin. animal.*, §. 117, *ed. Cant.*) *alii fuisse videntur quam Zoroastrianæ disciplinæ sacerdotes, quod quidem ipsa vox indicat. Nam Schaman ingemiscentem indicat et singultantem, quod Magorum ritus continet, qui, cum sacra facerent, non concinna voce instaurabant, sed repressa, ore obligato. Bardesanes et Porphyrius*

qu'elle ne le fut depuis avec les mages. Il est un ouvrage qui allègue des raisons encore plus décisives, qu'il emprunte au buddhaïsme moderne, connu sous le nom de lamaïsme. Nous ne ferons point remarquer que, dans le Zend-Avesta, Ormuzd, Hormuzd ou Chora Mesdao, gouverne les trente Amschapands et les Iseds, ou, ce qui est plus frappant encore, qu'il est question de trente-trois Amschapands sur le sommet de la montagne du monde, Albordsch; nous n'ajouterons pas que dans tous les écrits des Mongols, Chormisda est mis à la tête des trente-trois Tægris[1] qui demeurent sur le sommet de la montagne Schumer, comme étant le premier et le plus digne de cet honneur. Tout ceci déposerait contre l'antiquité

---

gymnosophistas Indorum in Brahmanes et Samanæos diviserunt, illorum vero errorem abbi coarguam. Cæsarius, *Gregorii Nazianzeni frater, Cedreno teste refert, Bactrianos seu Brahmanes neque carnem edere, neque vinum bibere et ab lascivia omni flagitioque refugere. In Bactriano autem populo etiam postea, ubi Mahometi dictis audientes fuere, doctrinæ ingeniorumque gloria viguit, etc.* Ce qui, d'après Beyer, nous n'avons donné que pour une conjecture, prend le caractère de la certitude, parce que le plus grand orientaliste de notre temps, M. Sylvestre de Sacy, déclare que la ressemblance du zend et du sanscrit le conduit à penser que ce sont deux dialectes de la même langue. L'une et l'autre de ces langues, ajoute-t-il, diffère dans la conversation de ce qu'elle est dans les livres.

1 Schmidt, pag. 148.

du Zend-Avesta et contre la source qu'on veut lui donner ; l'ouvrage que nous citons met en avant de meilleures raisons. On nous montre le fonds des idées religieuses des Mongols, que le buddhaïsme envahit ensuite, d'accord parfaitement avec la doctrine que nous voyons répandue sous le nom de Zoroastre [1]. Voici les aperçus généraux que nous pouvons donner sur l'histoire de la Perse orientale. Nous dirons que la branche *indopersique* de la race caucasienne s'étendit des frontières de l'Arménie jusqu'à l'Indus, pendant que la branche scythique s'établissait sur les bords de la mer Caspienne et dans la Tartarie, où se firent des guerres perpétuelles, qui peuvent avoir fourni beaucoup aux vieilles traditions persanes. Ces temps sont entièrement obscurs : plus tard, ainsi que nous le

---

1 Schmidt, pag. 146, 147. Non-seulement la base du système de Zoroastre paraît avoir été celle des opinions religieuses de tous les peuples de l'Asie, ce qui fait qu'on la retrouve sous les idées les plus raffinées des nations policées comme parmi les plus grossières pensées des Barbares ; mais quelques-unes des choses qui paraissent avoir appartenu plus spécialement à Zoroastre et à sa nation, se sont fixées dans les idées religieuses des peuples de l'Asie du centre. On retrouve tant chez les peuplades mongoles adonnées au lamaïsme que chez celles qui tiennent encore au schamanisme, les vestiges les plus certains de principes communs, et les traces de l'influence de systèmes étrangers. Le buddhaïsme n'a pu les détruire, et il a fini par s'y accommoder. En voici un des exemples ; 1.° l'aversion de ces peuples pour l'enterrement des morts,

voyons par ce que Diodore nous apprend de Sémiramis et de Ninus, la famille des peuples araméens-sémitiques s'introduisit chez les Indopersans. Non-seulement l'extension des empires d'Assyrie et de Babylone détruisit les liens qui unissaient entre elles les différentes branches indopersiques; mais les maîtres de ces empires pénétrèrent jusques dans les montagnes de la mer Caspienne et dans la Bactriane. Ce mouvement refoula l'ancienne doctrine vers l'Inde : le culte des prêtres araméens absorba en lui-même les anciens élémens religieux ou y accomoda ses doctrines. Plus tard, et pour peu qu'on puisse accorder de foi à ce qu'on dit de Zamolxis [1], la branche scythique reçut aussi une faible portion de ce bien commun à l'Asie. Quand l'empire de Babylone tomba et que les Assy-

---

qu'ils aiment mieux exposer en plein air dans les prairies, sur des rochers ou même sur des estrades, en les abandonnant aux oiseaux et aux bêtes féroces; 2.° leur vénération particulière pour le chien, qui est pour eux l'être le plus noble après l'homme, de telle sorte que les Lamas regardent la migration dans le corps d'un chien, comme la plus belle métempsycose, ce que cependant ne dit pas le buddhaïsme; 3.° l'adoration du feu, qui est honoré par tous les Mongols comme élément pur et purificateur, tellement que de nos jours encore, en automne, chaque père de famille lui consacre un jour de fête et de sacrifice, et que c'est un grand péché que de l'éteindre au moyen de l'eau, de cracher dedans ou d'y apporter toute autre chose sale.

1 Nous ne voulons point désigner ici la partie mythologi-

riens portèrent leur puissance sur d'autres contrées, les anciennes idées revinrent sous une autre forme. Plus tard il se forma parmi les Mèdes un ensemble d'institutions et de philosophie politique qui se rattacha à ces vieilles doctrines : ainsi naquit une espèce de littérature sacrée. Cette littérature sacrée, que peut-être les Parsis ont conservée dans l'Inde, quoique ses fragmens y soient fort défigurés; cette littérature sacrée, disons-nous, passa des Mèdes aux Perses, qui avaient plus d'affinité avec eux; puis on l'attribua à Zoroastre, dont on n'a pu encore déterminer l'époque d'une manière satisfaisante. Il serait bien extraordinaire qu'un collecteur de vieilles traditions, qui établit le culte nouveau et restaura les antiques institutions de la Perse orientale, eût vécu précisément à la même époque, ou peu avant le temps, où Confucius fut législateur en Chine, où l'Inde vit se former une littérature sacerdotale; et cependant cette assertion est vraisemblable. Ce qui, dans les livres Zend, pourrait avoir rapport à cela, c'est que Zoroastre, fils de

que de l'histoire de Zamolxis, sur laquelle on peut consulter le 2.e volume de Creuzer, page 298-301, où l'on trouvera tout ce que l'on peut désirer sur ce sujet; mais ici il ne s'agit que de ce qui est purement historique, et c'est ce que l'on trouvera dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions, tom. XXVI; voyez un Mémoire de d'Anville, sur la nation des Gètes et sur le pontife adoré chez cette nation : voy. plus particulièrement la page 40.

Poroschasp, y naît dans le temps où les montagnes, habitées par ses parens, comptaient beaucoup d'adorateurs des bons et des mauvais esprits, tandis que d'autres étaient abandonnés au fétichisme, et que quelques-uns seulement, parmi lesquels étaient Poroschasp, croyaient en Feridun et à la loi de Dschemschid. Cette doctrine plus pure, y est-il dit, se trouvait aussi en la possession de la caste des prêtres araméens, et c'est à leur école que Zoroastre s'instruisit à reconstituer l'ancienne philosophie. Nous verrons, dans l'empire de Perse et de Médie, le fruit de ses soins; mais quant à ce qui est dit par Anquetil sur sa personne, ce n'est évidemment qu'un mélange de contes arabes, persans et indiens. C'est dans Malcolm qu'il faut s'instruire plus particulièrement de cette histoire primitive de la Perse.[1]

---

1 L. I, pag. 248. En voici le sommaire : Mah-Abad ou le grand Abad est le fondateur de l'empire et de la première civilisation : c'est lui qui a bâti les villes et organisé les castes. Il eut treize successeurs ou Mahabads, qui, avec lui, répondent aux quatorze Menus de l'Inde, et de même que ces derniers vécurent des Yugs entiers, de même les Mahabads régnèrent des millions d'années. Sous l'un de ces princes, Azer-Abad, l'empire fut changé; Dschy-Afram fonda une nouvelle dynastie, les Dschamiens, qui périrent à leur tour. Yassan fonda pour lors celle des Yassaniens. Une anarchie vint anéantir la civilisation, et les hommes habitèrent les bois et les déserts, jusqu'à ce que la divinité réveilla Kajumarrath ou Gilschah. Celui-ci réunit les hommes épars et créa la dynastie des Pischdadiens. Gilschah habita Balk, et son successeur fut son petit-

On y trouvera aussi la description des ruines de Persépolis, que les Persans modernes appellent Tukl al Dschemschid ou trône de Dschemschid : c'est un exemple frappant d'exagération orientale. Que l'on compare ce palais enchanté de l'auteur persan avec les rapports des voyageurs qu'y ajoute Malcolm [1]. Il est fort douteux qu'aucune des ruines d'édifices que l'on voit en Perse, remonte au-delà des successeurs de Cyrus, bien qu'on y retrouve

fils Huschung ou Huschenk, puis Thamur, puis Dschemschid. Ce fut celui-ci qui distribua l'année solaire, répandit partout la culture de la vigne, et reconstitua les castes des anciens Mahabads; savoir : 1.° les prêtres; 2.° les écrivains; 3.° les soldats; 4.° les artistes, ouvriers et commerçans. Mais ce prince fut enfin vaincu par Zohak, et l'empire ne put être rétabli que par son petit-fils Rustun. Mais, selon d'autres, ce Rustun appartient aux Cajanides. Nous renvoyons à Ferdusi pour ce qui le concerne, lui, le Manutscheher, Afrasiab, etc. (*Görres*, *das Heldenbuch von Iran*; *Berlin*, 1820, 2 volumes in-8.°) C'est avec Kaï-Kosru, fondateur des Cajanides, et que l'on compare au Dejocès des Grecs, que l'on veut faire accorder l'histoire de la Perse et celle de la Grèce; mais tout cela est plein d'impossibilités, et nous renvoyons à Kleuker, Zend-Avesta, 3.° partie, pag. 120, 121. Voyez le 8.° volume des OEuvres de Jean de Müller, pag. 196; puis vient Kennedy, au 2.° vol. des *Transactions of the litterary society of Bombay*. Ici, comme dans le Desatir, les castes de l'Inde sont représentées comme persanes.

1 Malcolm, *History of Persia*, *I*, pag. 252. On y trouve de courtes notes sur les descriptions des voyageurs, et de plus le texte d'un auteur persan.

le grandiose qui caractérisait les conceptions sacerdotales de l'antiquité en Orient. On sait avec certitude que la dynastie des Sassanides a ajouté des édifices, des sculptures et des inscriptions à celles qui existaient déjà. Notre plan ne nous permet ni les recherches ni les descriptions qu'on trouve dans plusieurs ouvrages modernes, et comme nous ne pourrions ni en confirmer ni en réfuter les résultats, nous passons de suite à la littérature. Toutefois, comme nous ne pouvons pas affirmer que dans les ouvrages que depuis environ cinquante ans on nous donne pour être de la plus haute antiquité, on retrouve la marche de la civilisation, nous nous bornerons à de courtes remarques. Le premier de ces livres est le Dabistân[1], connu en Allemagne par un travail de M. Dalberg; mais quand nous aurons dit que ce livre est écrit en persan moderne, et que, dans l'Inde, un savant a fait récemment de vains efforts pour en soutenir l'antiquité, il nous sera permis de ne pas nous y arrêter, et d'autant plus qu'un orientaliste seul pourrait y saisir çà et là quelques traits relatifs à l'antiquité. Quant au deuxième ouvrage, qui est le Desâtir, non-seulement les plus grands connaisseurs en fait d'histoire et de langue se sont élevés contre l'assertion qui

1 Il a été imprimé en petit in-folio à Calcutta, en 1809. Voyez le catalogue de Langlès, pag. 35, n.° 298.

en ferait un ouvrage antique; mais ils sont allés presque à déclarer qu'on ne pouvait en reculer la date au-delà des incursions des Turcs dans la Perse mahométane. Il est vrai qu'un célèbre orientaliste a revendiqué pour ce livre une haute antiquité; mais ici même il semble avoir prouvé qu'il est plus fait pour imaginer, que pour examiner en critique[1]. Nous passons droit au Zend-Avesta, qui est le troisième ouvrage : on le fait remonter

---

1 Voici le titre complet de l'ouvrage : *The Desdtir, or sacred writings of the ancient Persian prophets, in the original tongue; together with the ancient Persian version and commentary of the fifth Sasan; published by Mulla Firuz Bin Kaus, who has subjoined a copious glossary of the obsolete and technical Persian terms, to which is added an English translation of the Desdtir and commentary. Bombay. Courier press.*, 1818, 2 vol. gr. in-8.° Norris, dans l'*Asiatick journal*, Nov. 1820, et M. de Saci, dans le Journal des savans de Février 1821, ont démontré que le *Desdtir* n'est qu'une compilation ou supposition orientale. Mais M. de Hammer s'est élevé contre eux dans les Annales de Heidelberg de 1823. Ce livre commence par une division du peuple en castes; elles sont quatre : Houristar, Nouristar, Souristar, Rouzistar. A la première appartiennent les Irbeds et les Mobeds, qui sont chargés de l'entretien de la foi, de faire connaître la religion et de pourvoir à la justice. Les guerriers et les princes du monde appartiennent à la seconde classe. La troisième comprend toutes sortes de professions et de travaux. La dernière est celle des agriculteurs et des artisans. Suivent les révélations divines faites à quinze prophètes en différens espaces de temps. Les quatre premières appartiennent à un temps antérieur à l'his-

à Zoroastre, le restaurateur de la pure et antique doctrine, mais dont le siècle ne saurait être déterminé. On ne peut nier que, pour le fonds, on n'y retrouve l'ancienne religion de la Perse et les principes sur lesquels elle reposait; mais on ne peut nier non plus que sa forme actuelle ne laisse apercevoir les vestiges du culte de l'Inde épuré. On peut voir dans le *Système religieux de la Bactriane et de la Médie*, par Rhode, ce que le Zend-Avesta contient de doctrines religieuses, et dans les *Idées*

---

toire; elles se sont manifestées à Alah-Abad, à Dschi-Afram, à Schaï Kéliv et à Yasan. Le cinquième roi prophète est le fondateur des Pischdadiens, Ghilschah ou Kajumarrath; les autres sont Siamek Huschenk, Tahmonras, Dschemschid, Feridun, Minotscheher, Cai-khosru, Zeratuscht ou Zoroastre, Sasan I et Sasan V. Aux quinze livres qu'on leur attribue, il faut en ajouter un seizième, Pend-Rahmeh-Secander, ou conseils d'Alexandre. On dit que le cinquième des Sasans a fait une traduction littérale des anciennes révélations devenues intelligibles. Il suffirait de ces indications, dépourvues de toutes recherches, pour faire voir ce que c'est que ce livre : je n'y ajouterai qu'une remarque. Cette doctrine du Mah-Abad forme un système qui est assez d'accord avec la vieille religion de Ferdusi. Malcolm, qui avait feuilleté ce livre, y trouva des vestiges du culte annoncé par les Védas : les formules mêmes sont semblables à celles des Védas. Ce sont des prières à la louange du Créateur, de la lune, du soleil, des planètes. Il y a de l'analogie entre l'ensemble du Desâtir et celui de Zend-Avesta, qui est comme indiqué par la promesse faite au Mah-Abad à la fin de son livre, de voir renouveler encore les révélations dans la suite.

de M. Heeren, les rapports de ce système avec la politique de l'État. Pour nous, nous n'indiquerons que ce qui nous paraît avoir influé sur les Parses réfugiés dans l'Inde, et M. de Hammer s'est occupé aussi de signaler cette influence des idées indiennes. Les trois livres des Mobeds, intitulés Vendidad Sade, sont pour eux ce que sont pour les Bramines les Védas; c'est-à-dire un recueil de prières et de doctrine théologique. Ces trois livres sont Izeschné, Vispered et Vendidad : lors même que le fond des choses n'indiquerait pas des relations intimes avec l'Inde, les traductions qui ont été faites des uns et qui sans doute existent pour tous, conduisent à reconnaître ces relations. Izeschne signifie prière, et les formules contenues sous ce titre sont la plupart de courtes invocations pour lesquelles le Vispered tient la place de l'Upanischad. La prière sert aussi d'enseignement, avec cette différence que l'on apprend, au fur et à mesure seulement, quels sont les êtres auxquels on s'adresse successivement d'après leur rang, quels sont les rapports de ces êtres entre eux et quelle est leur nature. Le Vendidad, au contraire, est de pure doctrine, il est entièrement dans le genre des Upanischad et des Puranas. Ce sont des dialogues; Zoroastre y reçoit l'instruction d'Ormuzd, qui est l'être lumineux. Nous reviendrons encore sur quelques points de ces matières là, quand nous parlerons des Mèdes et des Perses.

§. 2.

Premiers états araméens.

L'antiquité des Assyriens et des Babyloniens est reconnue par les auteurs de la branche sémitique dont l'histoire mérite le plus de foi. Les Babyloniens sont nommés frères des Hébreux [1]. Tous les écrivains grecs et romains sont d'accord sur ce point. Toutefois nous séparons l'histoire première des régions du Tigre et de l'Euphrate de celle qui est plus récente, cette dernière se liant plus naturellement à celle des Juifs. La caste sacerdotale des Araméens, qu'ensuite on a appelé Chaldéens, a été aussi libérale de siècles envers les premiers temps de son histoire que l'ont été les Indiens. Les prêtres chaldéens comptaient par *sares* de 3600 ans, par *neres* de 600, et par *soses* de 60 ans. L'époque antérieure au déluge absorbe à elle seule 120 sares ou 432,000 ans. Si cela n'avait pas des rapports avec l'ancienne astronomie et avec la chronologie de

1 Moïse, liv. I, ch. 10, nomme quatre villes dans la plaine de Sinéar, et de plus l'empire de Nimrod. Voy. Assur, de 8-11. Josèphe, *contra Apion.*, §. 13, *ed. Havercamp. III*, page 444. Cet auteur dit qu'il se prévaut, pour l'antiquité des Juifs, du témoignage des Tyriens et des Égyptiens, mais non de celui des Babyloniens, qui est suspect. Ἐπεὶ καὶ τοῦ γένους ἡμῶν ἀρχηγοὶ καθεστήκασι, καὶ διὰ τὴν συγγένειαν — — — —. Ἰουδαίων μνημονεύουσι.

l'Occident, nous n'en ferions pas plus mention que des yugs de l'Inde. Remarquons en général que ces grandes périodes et leur divisibilité semblent indiquer un cycle, et poursuivons cette observation, sans pour cela nous immiscer à la querelle qui divise MM. Ideler et Delambre [1], quoique nous suivions principalement ce dernier. Les anciens, pour la plupart mauvais astronomes, attribuaient aux ancêtres de ces astrologues, toujours chassés, toujours rappelés, des observations d'une haute antiquité, et Simplicius, interprête d'Aristote, se fonde sur un ouvrage de Porphyrius, pour faire remonter les observations écrites des Chaldéens à 1303 et même à 2231 ans avant J. C. On veut que Callisthène ait envoyé ces observations à Aristote; mais celui-ci n'en dit rien, et Ptolomée qui, pour ses tables lunaires, devait rechercher tout ce qu'il y avait de plus ancien, Ptolomée qui, nous en avons la certitude, a fait aux Chaldéens des emprunts relatifs aux éclipses de soleil, Ptolomée, disons-nous, ne peut remonter qu'à l'année 720 avant J. C. Du reste on ne peut nier que l'astrologie n'eût commencé à Babylone; car le culte, la religion, la vie privée, tout enfin dépendait des superstitions de l'astrologie. Le soleil était Dieu, et sa suite était

1 Delambre, Histoire de l'astron. ancienne; Ideler, dans les Mémoires de l'Académie des sciences de Berlin.

composée de la lune et des étoiles : chaque action de la vie était réglée par les prescriptions de l'astrologue; mais qu'est-ce qu'une astronomie dépourvue de trigonométrie et de géométrie ? et quand même à Babylone les canaux et la nature des propriétés auraient créé une espèce d'arpentage, on n'avait, à coup sûr, point dépassé les premiers élémens de la science; et même la connaissance des étoiles se bornait à diviser le ciel en espaces informes. Les Grecs furent les premiers qui, peu à peu, amenèrent la connaissance du ciel au point que l'on pût faire des observations régulières. C'est ce que Schaubach a démontré suffisamment. Sans contredit, les Chaldéens avaient, depuis un temps immémorial, marqué le cours de la lune à travers 28-29 maisons, et celui du soleil à travers douze signes, qu'à l'aide du clepsydre ils avaient divisés selon le lever et le coucher; cependant la réfraction des rayons occasiona entre le point véritable et le point apparent une divergence qui souvent s'éleva jusqu'à 15 degrés. Ajoutez que les cycles de Meton et de Callippus ne sont dus qu'aux Grecs; qu'à eux seulement est due l'invention de la géométrie, de la trigonométrie et des calculs approfondis; pèsez le peu d'autorité des vanteries de Diodore, et vous serez tenté de décider que toute la science des Chaldéens n'était qu'une charlatanerie sans fonds; mais Hérodote nous fournit des données plus

positives[1]. Selon lui, les Babyloniens savaient tracer un méridien et fixer le point culminant du soleil ou l'heure de midi. C'est ce que confirme la sphère convexe de Bérose, si répandue dans l'antiquité comme cadran solaire. Et quoique ceci paraisse d'abord de peu d'importance, cela en a cependant beaucoup. Les Chaldéens observèrent aussi que 223 renouvellemens de lune composaient environ dix-neuf années solaires, et lorsqu'après un long intervalle ils eurent remarqué une différence, ils inventèrent une période de 600 ans. Voyant enfin que dans celle-ci même il y avait une inexactitude de douze heures, ils multiplièrent par 6 pour rendre cette différence plus petite au moyen de la division. Ainsi nous voyons que, pour en venir à ce qu'il y a de plus simple, il leur fallut des siècles. Leurs observations furent tout aussi grossières; ils ne purent indiquer les éclipses que par heures, ni en déterminer autrement l'étendue que par quart ou moitié de diamètre. D'après M. Delambre, ils n'ont pas même, ainsi que l'ont fait les Chinois et les Égyptiens, employé leur cadran solaire à connaître l'obliquité de la terre, la hauteur de l'équateur et la durée de

1 Hérodote, liv. II, ch. 109 : πόλον μὲν γὰρ καὶ γνώμονα καὶ τὰ δυώδεκα μέρεα τῆς ἡμέρης παρὰ Βαβυλωνίων ἔμαθον οἱ Ἕλληνες.

l'année. M. Niebuhr paraît attacher plus de prix que nous à l'histoire intérieure des Babyloniens et des Assyriens [1]; mais il est inutile d'entrer en discussion, ce savant en ayant lui-même retranché tout ce qui est en dehors de la période juive. Dix rois régnèrent avant le déluge : sept sont appelés Chaldéens, six Arabes; mais les auteurs ne sont d'accord ni sur ces nombres, ni sur les noms, ni sur la durée de chaque règne. L'histoire de Ninus ressemble à un conte; celle de Sémiramis à un mythe symbolique de l'Orient, et la même confusion s'étend sur les noms et sur les règnes de leurs successeurs. Trois choses cependant nous semblent bien établies. D'abord, que l'empire d'Assyrie sur le Tigre et le haut Euphrate est de beaucoup postérieur à

1 Voyez, dans les Mémoires de l'Académie de Berlin, sa Dissertation sur ce que l'histoire a gagné à la traduction arménienne de la chronique d'Eusèbe; il dit, pag. 8 : « Sous les « Macédoniens un bon nombre d'auteurs asiatiques écrivirent « en grec l'histoire de leur pays; comme Josèphe le fit plus « tard pour sa nation. » Or, nous pouvons supposer que ces auteurs puisaient leurs récits dans les chroniques indigènes et dans les monumens historiques qui dépassent de beaucoup en antiquité les traditions et les mythes grecs. M. Niebuhr pense que la coïncidence des assertions contenues dans les Fragmens, montre qu'il y avait du vrai dans les traditions de Bérose; mais il est peu content, comme de raison, de Ctésias, de Diodore et d'autres Grecs que Diodore a suivis.

Babylone[1]; car dans l'histoire de la vie nomade des Israélites il est question de cette dernière, ou du moins de la construction d'un grand temple; tandis qu'il n'est pas parlé de l'autre empire. En second lieu il paraît, d'après les traditions qui donnent à Babylone des souverains arabes, assyriens et mèdes, que ce peuple paisible qui s'était établi sur le bas Euphrate et sur le Tigre, et avait fait de ces contrées le jardin de l'Asie, eut beaucoup à souffrir des nomades de l'Occident, du Sud et du Nord, ainsi que des montagnards de l'Orient, et que même il fut souvent subjugué en entier. Enfin, nous savons que les Babyloniens étaient pacifiques, car leurs tissus et leurs irrigations supposent une application aux arts et à la culture, et de plus Hérodote les dépeint comme voluptueux, et comme amis du luxe et de la richesse[2]. C'est de la sorte qu'on pourrait démontrer que la fondation de Babylone par le dieu Bal dans les temps fabuleux, n'a rien de contraire à celle qu'on attribue à Sémiramis, épouse de Ninus, et qui est un

---

1 Michaelis en tire aussi la conséquence, qu'à cette époque Ninive n'était pas encore la plus grande ville de l'Assyrie.

2 Liv. I, ch. 193 et 195. Voyez aussi *Gillies history of the world from the reign of Alexander to that of Augustus: London*, 1807; 2 vol. in-4.°, vol. I, pag. 48-95. Quant à Sémiramis, nous adoptons pleinement ce que dit Strabon au 16.e livre.

peu moins imaginaire. Le nom de cette reine est employé encore dans toute la Perse, pour donner une origine historique aux édifices, aux chemins et aux ouvrages taillés dans le roc, dont les auteurs sont inconnus. Ces constructions mythologiques de Sémiramis peuvent très-bien s'accorder avec le renouvellement de Babylone par Nabuchodonosor et Nitocris dans les temps historiques : on a pu facilement confondre ce qui a été fait à différentes époques. Il est fort difficile de décider quels édifices, parmi ceux qu'admirait l'antiquité, appartenaient à l'époque primitive, et si les cylindres d'argile chargés de caractères et trouvés dans les ruines de la ville, provenaient des premiers habitans. On ne peut dire non plus jusqu'à quel point la splendeur dont Hérodote fut frappé, était le fruit de la domination des Perses. C'est un vaste champ pour les conjectures empruntées aux mots et aux allusions. Nous ignorons quel était le rapport de la religion des Araméens à la religion *indopersique* [1]; toutefois il est certain qu'ici l'agriculture et les arts se rattachaient aussi au culte [2], soit que les prêtres araméens aient ou non été

---

1 Voyez la deuxième addition au Commentaire de Gesenius sur Isaïe, 2.e vol., pag. 237.

2 C'est un fait reconnu de toute l'antiquité. Voici à ce sujet un passage de Strabon en latin, liv. I, édit. Falcon., tom. I.er, p. 35 : . . . . *Vatesque et sacrorum inspectores reges sunt creati*,

en rapport avec les mages persans avant la domination des Mèdes[1]. Le culte était un fétichisme sous la forme de l'adoration des étoiles, et plus particulièrement du soleil et de la lune, ainsi que de la force productrice de la terre. Si l'on se souvient ici de la nécessité des irrigations, et par conséquent des digues, des canaux et des bassins artificiels, on concevra de quelle importance devaient être pour les Babyloniens les hommes qui observaient la marche des cieux, qui mesuraient la contrée, déterminaient le cours des saisons et prédisaient les heures favorables ou funestes. Le besoin de défendre contre des nomades belliqueux un pays ouvert et dépourvu de pierres de construction, amena l'art de faire la tuile et la brique, et de là jusqu'aux masses de murailles en briques il n'y a qu'un pas. Néanmoins on bâtissait aussi en pierres

---

et apud majores nostros sacerdotibus Ægyptiorum, Chaldæis Magisque, sapientia alios superantibus, honores et imperia sunt delata (σοφίᾳ τινὶ διαφέροντας τῶν ἄλλων ἡγεμονίας καὶ τιμῆς τυγχάνειν παρὰ τοῖς πρὸ ἡμῶν).

1 Dans sa traduction de Daniel, publiée en 1806, Berthold paraît embarrassé de l'emploi du mot *mage* מג ou *souverain mage* רב-מג en tant qu'on l'appliquerait aux prêtres araméens ou chaldéens; mais il nous semble qu'il n'y avait pas sujet d'hésiter. Le livre paraît avoir été écrit du temps des Mèdes, et pour des fonctions semblables on se sera servi du même mot. Cependant Gesenius, dans son Commentaire sur Isaïe, 2.e vol., pag. 349, §. 4, est contraire à cette opinion.

de taille, que l'on joignait par des tenons en fer.[1] Le despotisme, établi dès les temps les plus anciens, ne permit la formation d'aucune autre caste que de celle des prêtres ; mais on ne peut dire depuis quand cette caste est organisée, comme on la voit dans les livres juifs. La preuve que l'entrée dans cette caste n'était pas due à la naissance, mais à la science, ou à un décret du prince, c'est que nous y voyons aussi admettre des Juifs, par exemple Daniel. Des terres étaient destinées à l'entretien des prêtres, qui, répandus sur la surface de l'empire, avaient un chef nommé par le roi. Ils étaient divisés selon la nature de leurs travaux ; mais au temps d'Isaïe et de Daniel ces travaux se bornaient à de misérables rédactions d'almanachs et à des tromperies sacerdotales[2]. Quels sont les arts qui

1 Hérodote, liv. I, ch. 186.

2 Voici, selon Berthold et Gesenins, quelle était cette distribution : 1.° ceux qui connaissaient le ciel חברי שמים et ceux qui connaissaient les symboles חרשמים ; 2.° ceux qui conjuraient les serpens אשפים ; 3.° les magiciens מכשפים ; 4.° les prophètes ou astrologues גזרין, appelés par Jérémie בדים, ce qui signifie menteurs. Berthold fait ensuite des classes particulières de chantres sacrés, d'annalistes, de médecins, d'hommes d'État, de juges. Mais nous ne pouvons l'approuver, en ce qu'il fait des Chaldéens כשדים une classe particulière, puisque ce sont eux qui fournissent le nom générique. Telle est l'idée que s'en faisait toute l'antiquité ; il suffit de lire ce que Strabon en dit au commencement du 16.° livre, où l'on trouve aussi des notions sur les divers districts assignés aux prêtres.

peuvent avoir été cultivés à cette époque ? Une contrée qui, selon le témoignage d'Hérodote, avait de si grandes villes, devait connaître la culture des jardins, le tissage et d'autres professions ; la cour établie à Babylone dut introduire le luxe de bonne heure, et quelque opinion que l'on ait des rapports de Ninive et de Babylone, il est certain que la résidence des souverains du Tigre fut souvent transférée dans cette dernière ville. Il sera difficile de lui supposer des relations par terre avec l'Inde, surtout si nous admettons l'existence d'un empire de Perse orientale : quant au commerce maritime, il a pu se faire par l'Arabie avec l'Inde ; mais je doute qu'il ait eu lieu par le golfe persique, autrement Darius, et après lui Alexandre, auraient plus facilement reconnu la navigation de ce golfe à l'Indus.

CHAPITRE IV.

Premiers Égyptiens.

---

§. 1.er

Observations sur l'ancienne histoire politique.

Le roi Osymandyas, auteur des gigantesques travaux de l'ancienne Thèbes, celui qui avait construit le Memnonium de la ville aux cent portes, fit graver sur son colosse ces mots retenus par Diodore : Je suis Osymandyas, le roi des rois, que celui qui veut connaître ma grandeur renverse un de mes ouvrages. — Aujourd'hui tous ses ouvrages sont détruits, et nous n'admirons plus que des ruines. C'est ce qu'on serait tenté de rappeler, quand on est témoin des vains efforts par lesquels on veut conserver des formes et des principes dont le temps est passé. L'on est beaucoup plus frappé encore de la fragilité des grandeurs humaines, depuis que les travaux des Français et des Anglais ont fait connaître à tout le monde les admirables restes de la civilisation égyptienne, et des ouvrages que les Grecs et les Romains y ont ajoutés en se conformant au style ancien. Qu'est devenue cette splendeur? elle a passé chez des peuples qui comprennent l'esprit de leur siècle comme les anciens

Égyptiens avaient saisi celui des temps primitifs. Que l'on compare, à ce que Strabon dit d'Alexandrie et de la côte, le peu de mots consacrés par Minutoli à décrire l'impression que faisait sur lui la même ville et la même côte. Ce contraste s'applique à la contrée qui florissait sous les Ptolémées, ainsi qu'à la haute Égypte. Il fut un temps où tout prospérait sous l'autorité des prêtres : l'activité et les développemens industriels sont la loi de notre temps. L'Angleterre nous reproduit sous une autre forme cette ancienne époque, et dans l'un comme dans l'autre temps, dans l'une comme dans l'autre contrée, on trouve à côté de la grandeur humaine des faiblesses et des défectuosités. Nous voyons en Angleterre la même immensité de population et tous les arts d'une vie nouvelle; nous y voyons l'industrie de toutes les nations et pour toutes les nations, comme autrefois en Égypte l'industrie égyptienne existait pour les seuls Égyptiens. Si notre civilisation venait à s'éteindre, quel serait l'étonnement de la postérité en apprenant que des insulaires gouvernaient dans les deux Indes des millions d'individus? que les marchands d'une petite île de la mer du Nord faisaient la pêche de la mer du Sud, et qu'à peine ils apprennent que le poisson qui donne le blanc de baleine était abondant sur les côtes du Japon, qu'en moins d'une année cinquante vaisseaux le disputaient aux cinquante de

l'Amérique du Nord, et cela dans une mer inhospitalière où tous les ports leur étaient fermés. On pourrait recomposer une histoire de l'Égypte en combinant les notions anciennes et nouvelles; mais quelle que soit l'immobilité des mœurs de l'Orient, un pareil travail serait bien défectueux: il suffit, pour s'en convaincre, de citer une seule remarque d'un voyageur moderne sur l'agriculture de l'Égypte[1]. Nous laisserons au lecteur le soin de comparer avec ces renseignemens les données non moins exactes que nous devons aux anciens. Quant à l'histoire proprement dite, ce qui prouve que celle de l'Égypte remonte à un temps immémorial, c'est qu'il en est fait mention continuellement dans les Annales des Juifs, autorité d'un bien plus grand

1 Voyage de Minntoli, pag. 242. On se fait une idée exagérée de la fertilité de l'Égypte. D'après tout ce que l'on sait de différens points, il est rare que l'on récolte plus que sept fois les semailles; mais ce qui augmente le revenu, c'est que les terres n'ont pas besoin d'engrais et qu'on les cultive plusieurs fois de suite sans interruption. Le produit des grains ne suffirait pas, si les habitans ne mangeaient principalement des féves, des lentilles, le dourra et d'autres espèces (comparer ce que dit Strabon des plantations de nelumbo, livre XVI). C'est un mauvais usage que celui de répandre la semence, immédiatement après la retraite des eaux, sur la terre encore humide: cela en fait périr beaucoup. On ne laboure pas non plus avec soin, et une partie de la semence est étouffée sous les glèbes ou mangée par les oiseaux, et surtout par les pigeons, dont la multitude est innombrable.

poids que les annotations mensongères des prêtres, ou les traditions accueillies avec crédulité par les Grecs ou les Romains. Or, les écrits des Juifs nous apprennent que, dès le temps d'Abraham, un état était constitué dans la basse Égypte : l'Odyssée en fait foi aussi pour le temps de la guerre de Troie, de telle sorte que les deux sources les plus sûres et les plus anciennes sont d'accord. Il n'est pas douteux que cet état, établi dans la basse Égypte, n'ait été précédé par d'autres dans la haute Égypte et dans la basse Nubie. Quelle suite de siècles, quel champ pour l'histoire ! Malheureusement il faut, avant tout, nous occuper de chronologie. Nous avons déjà dit que la souche principale des Égyptiens était de la race du Caucase, et qu'elle avait les mêmes dispositions d'esprit que celle de l'Inde. Nous ajouterons que Strabon [1] et d'autres encore, reconnaissent une similitude dans les caractères extérieurs de la civilisation. Il est donc vraisemblable que ce peuple, devenu puissant dans la basse Nubie et plus tard dans la haute Égypte, et dont l'influence s'exerça jusque sur l'empire de Méroë en Éthiopie, et plus loin encore vers le sud, était arrivé en Afrique par Bab-el-Mandeb.

---

1 Strabon, liv. XV, pag. 983, édit. Falcon. Les habitans des contrées septentrionales de l'Inde ont en tout la physionomie des Égyptiens. Arrien, *Ind.*, *cap.* 6, dit la même chose, ainsi que Philostrate, *in Vita Apoll.*

Grâces à MM. Waddington, Burckhardt, English et Cailliaud, nous connaissons mieux qu'autrefois les contrées voisines du Nil. Cependant on n'est pas d'accord sur le point de savoir si l'ancienne Méroë des Éthiopiens est la Mérawe actuelle ou Shendi, qui est un peu plus vers le sud. Nous savons par Strabon, que de son temps encore il y avait au midi de Méroë une colonie toute égyptienne, celle des Sébrides. Nous savons de plus, et par lui et par les voyageurs que nous venons de citer, que dans les pays de Tacazze et de Bahr-Abiah, voisins du Nil, ainsi qu'à l'est et à l'ouest de ce fleuve, il se trouve des peuples de différentes races, les uns d'un caractère noble et actif, les autres grossiers et indomptables. Ainsi nous avons, outre les Éthiopiens, assez d'autres peuples qui peuvent être désignés dans les scènes guerrières des monumens de l'Égypte, et qui peut-être ont fourni les élémens de plusieurs castes. Comme nous manquons de données, nous sommes assez embarrassés de déterminer quelle direction prirent les expéditions de Ramessès, dont un prêtre a expliqué l'histoire hiéroglyphique à Germanicus dans le temple de Thèbes. Que ce Ramessès soit le même que Sésostris, dont parlent Hérodote et Strabon et d'autres Grecs véridiques, ou qu'il ne le soit pas, nous n'en restreindrons pas moins les courses de ces premiers conquérans à l'Afrique, à l'Arabie,

où Strabon retrouve les traces de son Sésostris, et enfin au golfe persique. S'il en était autrement, les Annales juives en parleraient, à moins toutefois qu'on ne veuille faire remonter ces expéditions à une époque antérieure à l'histoire juive. Zoëga[1] et d'autres encore ont pris pour guides Hérodote et Diodore. Les découvertes monumentales paraissent confirmer ce que Manethon dit avoir extrait des archives des temples sur les dynasties et les noms des rois, ce qui n'empêche pas qu'il n'ait pu se montrer fort partial dans ses rectifications d'Hérodote[2]. Les seules indications certaines seront encore ici celles de l'histoire juive, et celles que nous ont conservées les monumens, et qui non-seulement ont servi à Hérodote et à Diodore, mais que Josèphe oppose aux interprétations mensongères des prêtres[3], comme étant la seule source de vérité. Notre but ne nous permet ni les recherches sur les fondateurs des villes, ni celles sur l'époque de leur

---

1 *De Obeliscis*, pag. 600.

2 Ce que nous en avons se trouve dans la Chronique d'Eusèbe. Voyez Josèphe *cont. Apionem*, *lib. I*, *edit. Haverc. III*, *pag.* 444. Quant à ce que le prêtre égyptien dit à Germanius, voyez Tacite, Anal., liv. II, ch. 60.

3 Josèphe, *contra Apionem*, §. 16, *edit. Haverc.*, *pag.* 447. *Ista vero quæ Manetho non ex litteris ægyptiacis, sed (sicut ipse professus est)* ἐκ τῶν ἀδεσπότως μυθολογουμένων προσέθεικεν — *ea postea particulatim excutiam, ea mendacia esse ostendens sine verisimilitudine conficta.*

construction, ni, enfin, la conciliation des autorités contraires ; nous nous contenterons d'indiquer, d'une manière générale, quelle fut vraisemblablement la marche de l'histoire primitive de l'Égypte, et dans un paragraphe suivant nous y ajouterons quelques mots sur la physionomie de ces siècles reculés. Les auteurs des recherches les plus récentes, et ceux qui ont dessiné les monumens de l'Égypte, nous disent que la souche d'hommes qui, plus tard, accomplit ces travaux gigantesques, avait d'abord taillé des grottes et des édifices entiers dans les pays actuellement nommés Derri, Aboussemboul, Girtsché. Ils pensent[1] qu'ici l'on pourrait suivre pas à pas les progrès de la sculpture. De Kalapschahé et Deket jusqu'à Thèbes, les temples de la haute Égypte montrent dans toute sa grandeur l'architecture des temps primitifs. C'est là ce qu'indique Hérodote, quand il parle d'un Menès, roi de la haute Égypte[2]. Alors toute la

1 Les ouvrages de MM. Gau et Cailliaud sont si importans pour ces recherches, que l'on peut dire qu'avant eux tout était obscur.

2 Dolomieu est tout-à-fait d'accord avec Hérodote sur le *delta*; il compte 2 pieds d'alluvion pour 120 ans. Girardin a continué ces calculs quant à la formation du cours du Nil. Il montre dans sa Dissertation, lue à l'Académie des sciences en 1818, que le sol de ces contrées et le lit du fleuve s'élève par an de 126 millimètres. Selon lui, le terrain qui porte Thèbes a 6 mètres de profondeur, ce qui le conduit à ce ré-

basse Égypte était un golfe, et cette époque précéda Jésus-Christ de 12000 ans. Une série de trois cents trente rois, parmi lesquels il y en avait, dit-on, dix éthiopiens, nous conduit de Menès, qui vivait quinze siècles avant J. C., jusqu'à Mœris, créateur du lac, des canaux et des magnifiques édifices de Memphis, et jusqu'au conquérant de l'Arabie, de Babylone, de la région du Tigre et des rivages de la mer Noire, jusqu'à Sésostris, enfin, qui est le Ramessès du prêtre qui expliquait à Germanicus les hiéroglyphes du temple. Quelque aventureuse que puisse paraître l'histoire de Sésostris, quelque fabuleux que soit le récit de ce qu'ont fait ses successeurs, on n'en aperçoit pas moins sur les monumens des traces qui ne permettent pas de douter qu'il n'y ait, dans cette suite de choses, un fil historique. La construction de vastes édifices sous Rhampsinit, environ 1200 ans avant J. C., et l'érection des pyramides, qui eut lieu immédiatement après ce prince, sous Chéops et sous Chephren, se présentent sans doute sous l'apparence de contes populaires; mais le fond de tout cela n'est point invraisemblable. Nous savons quel soin les Égyp-

sultat, que le sol n'y est pas plus ancien de 4800 ou 3000 ans antérieurs à notre ère. Nous n'avons pas de voix dans cette délibération, nous faisons seulement remarquer que les recherches physiques sont d'accord avec la tradition historique. Voyez Hérod., liv. II, ch. 10.

tiens prenaient des morts : MM. Belzoni et Minutoli nous ont donné la certitude que les pyramides étaient des lieux de sépulture. Nous conclurons donc des récits fabuleux dont il s'agit, qu'une nouvelle dynastie, assise à Memphis, à voulu opposer des ouvrages merveilleux aux tombeaux creusés dans le roc que nous admirons dans la haute Égypte. Mais aussi c'est là tout ce que nous pouvons dire avec certitude, et depuis l'an 1000 avant J. C. nous trouvons une lacune de 231 ans, intervalle pendant lequel des troubles intérieurs, des irruptions d'étrangers, des envahissemens de rois nubiens ou éthiopiens, ébranlèrent et confondirent tout dans l'ancien empire. De temps en temps l'histoire de l'Asie jette quelque lumière sur celle de l'Égypte, qui, jusque là, est isolée et reçoit tout au plus de maigres indications dues à l'histoire juive, postérieure à Salomon. C'est quand nous en viendrons à cette histoire de l'Asie, que nous relèverons quelques circonstances qui nous paraissent avoir eu beaucoup d'influence sur la civilisation humaine.

§. 2.

Marche de l'état politique; nature des arts et des sciences.

Nous prenons pour point de départ, consenti par tous, que l'Égypte était soumise à d'inflexibles

distinctions de castes, et que les prêtres avaient réussi à s'emparer des arts, des métiers et des sciences; enfin, que non-seulement toute la vie civile était à leur disposition, mais encore qu'ils remplissaient les redoutables fonctions de juges des morts. De plus, la possession de terres libres d'impôts les rendait entièrement indépendans. S'il était vrai, comme on a voulu l'induire d'un passage de Moïse, qu'il fût défendu au roi d'Égypte de boire du vin, les prêtres auraient encore eu sur les souverains l'avantage de pouvoir user de cette boisson qui, dans les anciens temps, était rare en Égypte [1]. Cependant quelque grande que fût la puissance des prêtres qui devaient initier le roi à leurs mystères et qui pouvaient le déclarer fils de Dieu, il n'y en a pas moins une différence de cet état à une hiérarchie théocratique proprement dite. Les véritables Égyptiens n'étaient pas les seuls habitans de leur pays. La rive droite comme la rive gauche, le nord comme le sud, comptaient des races

1 Voyez les interprètes ordinaires de Moïse, liv. I, ch. 40, v. 11; pour Hérodote, liv. II, ch. 37. Mais à la fin du premier livre d'Athénée, édit. Casaub., pag. 33 et 34, on vante beaucoup le vin d'Égypte : on en cite beaucoup d'espèces, et celui de Thèbes, y est-il dit, ainsi que celui de Koptos, peuvent être donnés aux malades sans inconvénient. On voit par ce que dit Strabon, que dans la suite on reprocha aux Égyptiens leur penchant pour l'ivresse : cet auteur parle de la quantité qu'on en exportait de Syrie en Égypte.

d'hommes qui jamais ne se façonnèrent à la vie égyptienne. Il y avait des castes et des institutions particulières, des souches entières de nomades qui tantôt obéissaient et tantôt se révoltaient. Ajoutez qu'il n'en est pas ici comme de l'Inde et de la Chine, qui appartinrent toujours à leurs habitans; mais que l'Égypte était un pays conquis; enfin, que la caste des guerriers, quoique pauvre selon Hérodote, avait une existence indépendante de tout autre lien que le service du roi, et vous vous convaincrez qu'ici le roi pouvait régner par sa propre volonté. Si l'on peut s'en rapporter à ce que les livres de Moïse nous disent sur Joseph, le roi, depuis la translation du siége de l'empire en basse Égypte, percevait le cinquième de toutes les récoltes, il pouvait choisir un ministre parmi de profanes étrangers, et le grand-prêtre lui-même ne craignit point de donner sa fille à ce ministre. Il pouvait donc arriver, de temps à autre, qu'un conquérant imposât aux prêtres le frein d'un despotisme militaire. De là les expéditions guerrières que l'on voit représentées sur les monumens; de là aussi les troubles intérieurs et les invasions dont parlent Hérodote et Diodore. Ce fut assez d'un compétiteur ayant recours à l'étranger, pour faire émigrer toute la caste des guerriers, qui déjà avaient eu de sanglans démêles avec les prêtres, quand ceux-ci s'emparèrent du pouvoir. Ces troubles,

cependant, n'empêchèrent point les castes de se maintenir sous les Perses, sous les Grecs et sous les Romains, et Strabon remarque combien furent sages ces Romains qui se servirent de l'ancienne distinction des castes pour ranimer l'esprit national, et ramener la splendeur antique de l'Égypte. Avec cette vieille institution se maintint, sous les Grecs et sous les Romains, le caractère des arts et des sciences. Quelques initiés demeurèrent en possession des signes et des symboles d'une doctrine très-simple pour eux, très-absurde, si on la considère comme culte populaire[1]. Cette doctrine avait plus ou moins de rapports avec toutes les anciennes religions. La véritable science n'était révélée qu'à ceux qui avaient parcouru tous les degrés de la prêtrise, et la populace était occupée par d'affreuses superstitions, que Pindare traite de monstrueuses, et qu'Hérodote ne nomme qu'avec horreur[2], quoique les choses immorales ne le trouvent pas ordinairement fort difficile. Des processions, des fêtes,

1 Voyez Josèphe, *cont. Apion.*, liv. II, §. 13.

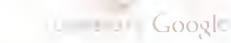
2 Pindare dit : Μένδητα — — — αἰγίβατοι ἔθι τράγοι γυναιξὶ μίσγονται. Hérodote, liv. II, ch. 64 : ἐγένετο δ'ἐν τῷ νόμῳ τούτῳ ἐπ' ἐμεῦ τοῦτο τὸ τέρας· γυναικὶ τράγος ἐμίσγετο ἀναφανδὸν· τοῦτο ἐς ἐπίδεξιν ἀνθρώπων ἀπίκετο. Puis il raconte, liv. I, ch. 48, la belle invention substituée au Phallus grec. Ces impudicités se retrouvent sur les monumens.

des images, des constructions qui lui procuraient du pain, le rattachaient au culte. Toute l'autorité était répartie selon le rang que chacun occupait dans la hiérarchie. La théorie de la migration des ames et du péché originel, dirigeait tous les soins et toutes les pensées du peuple vers la mort. Les innombrables représentations de jugemens des défunts, les corps embaumés et toujours conservés, reproduisaient sans relâche l'idée de la mort, et le peuple ébranlé abandonnait sans peine la souveraineté à ceux qui seuls pouvaient apaiser les inexorables juges d'un autre monde. La fécondité des femmes égyptiennes [1]; la facilité avec laquelle on cultivait un pays qui, sans le Nil, eût été entièrement stérile, et qui même ne produisait qu'à l'aide d'irrigations; le peu de travail qu'exigeait la terre ainsi fécondée, avaient placé dans cette contrée, entourée de déserts, une population qui ne trouvait pas ici d'occupation suffisante. Une vie frugale et économique, appropriée au climat et aux besoins sanitaires [2], permettait de satisfaire à tout avec peu de

---

1 Les Pandectes prouvent que les jurisconsultes romains croyaient que les femmes d'Égypte mettaient au monde sept enfans à la fois; mais nous renvoyons à Strabon, édit. de Falcon., tom. II, pag. 989. Cette fécondité y est attribuée au Nil : on y dit aussi que ses eaux n'exigent pour la cuisson que la moitié de la chaleur nécessaire à toutes les autres eaux.

2 Si les Grecs, cités par Athénée, disent vrai, il s'est fait



chose; mais la multitude devait être occupée avec soin, et cet excédant de population occasiona des émigrations que nous devinons plutôt que nous ne les indiquons. Dès les temps les plus anciens on avait creusé dans le roc les demeures des dieux; on y avait sculpté les symboles de leur culte; on avait préparé dans ces antres la résidence des rois décédés; enfin, celle des morts selon l'ordre des castes. Lorsqu'on eut, par la soumission d'étrangers, créé des classes obéissantes, ces entreprises acquirent un caractère plus grand. Les rois paraissent avoir habité, près des temples, des demeures moins splendides que celles qui leur étaient réservées pour l'époque de leur mort, et dans l'intérieur de ces temples les prêtres occupaient des cellules dont on voit encore les vestiges. L'histoire du peuple juif en Égypte montre comment les vaincus étaient employés à ces constructions. Tous les arts avaient pour objet la splendeur du culte, rarement les besoins de la vie; et quand bien même les divers instrumens domestiques, d'agriculture ou de musique, les couleurs, les étoffes, attestent un grand développement de l'industrie, il n'en est pas moins vrai que tout porte le caractère sacerdotal. Les progrès de la civilisation ne se mon-

---

de grands changemens sous la dodécarchie, et plus encore sous la domination des Perses, liv. IV.

trent que jusqu'à un certain point; au-delà on paraît les avoir redoutés : on voulut les arrêter, et cela occasiona un pas rétrograde. D'autres démontreront cette assertion d'après les monumens; nous remarquerons seulement qu'à dater d'une époque déterminée, les formes de l'architecture et de la sculpture demeurent stationnaires, et se maintiennent sous les Perses, sous les Grecs, sous les Romains. Cette uniformité rend fort difficile la fixation de l'époque de chaque monument; toutefois les connaisseurs ont décidé que partout les derniers ouvrages sont inférieurs aux plus anciens, tant par le plan que par l'exécution. Les traditions de l'art se perdirent peu à peu, l'exécution se négligea et les perfectionnemens étaient d'ailleurs impossibles, puisque l'invention n'était pas libre. Nous allons dire quelques mots des sciences de l'Égypte; puis, d'après MM. Belzoni et Minutoli, nous donnerons quelques notions sur les arts et les métiers.

Personne, sans doute, ne s'attend à la solution de problèmes philosophiques ou religieux de la part d'un peuple qui jamais ne conçut la pensée d'étendre aux différentes zônes et aux différentes nations les études de la nature du monde et de l'homme; nature variée à l'infini, et qui, chez ce peuple, était resserrée dans des bornes si étroites. Ajoutez à cela la difficulté d'expression et la pauvreté des moyens

de transmission, résultats d'une écriture figurée, insuffisante aux besoins des sciences, et vous n'aurez plus besoin d'autres démonstrations. Nous allons cependant nous occuper de trois sciences en particulier. On vante beaucoup l'état de la médecine : mais l'anatomie et la chimie étaient inconnues, et les Perses qui, d'abord, s'étaient laissés séduire par les charlatans d'Égypte et en avaient appelé une grande quantité à la cour, les chassèrent dès qu'il y vint un médecin grec : c'est ce que l'on voit par l'histoire de Democède dans Hérodote. Quant à la chimie, s'il en faut croire M. Belzoni, les Égyptiens ne savaient arracher à l'indigo les parties colorantes qu'au moyen du sable; ainsi dans cette opération si simple, si nécessaire pour eux, ils ne seraient pas allés au-delà du premier pas [1]. Cette observa-

[1] M. Minutoli aurait dû faire dessiner les figures qu'il vit à Beni Hassan, et qu'il dit être relatives à la distillation et à l'art de faire le verre. Toutefois il n'est pas douteux que les Égyptiens n'aient fabriqué le verre, et déjà de Pauw, dans ses *Recherch. philosoph. sur les Égyptiens et sur les Chinois*, a parlé de la verrerie de Diospolis. On peut voir, dans les Appendices de l'ouvrage de M. Minutoli, l'analyse chimique des couleurs par John. Cette analyse nous fait penser que M. Belzoni a pris le bleu de cuivre pour de l'indigo. Elle prouve par combien de moyens mécaniques les Égyptiens étaient obligés de suppléer au défaut total d'opérations chimiques. En ce qui concerne le bleu, il faut lire, outre l'analyse de John, les articles *kobalt*, *saflor*, *schmalte*, dans le livre de Beckmann, intitulé : *Beyträge zur Geschichte der Erfindungen*,

tion pouvant néanmoins être sujette à contestation, nous y ajouterons qu'ils n'exprimaient le jaune de leurs feuilles d'henné que de la manière la plus grossière, et que, si le rouge était mauvais, c'est qu'ils ne savaient point préparer la garance [1]. Nous en dirons autant de la géométrie. Les Égyptiens peuvent bien en avoir entendu les élémens et l'arpentage ordinaire, mais que leur reste-t-il dans la théorie, quand on réfléchit que Pythagore fut le premier à découvrir le théorème qui porte son nom, et que c'est Thalès qui a enseigné celui des angles de la circonférence et du centre déterminés par des arcs égaux ? L'hydrostatique, si nécessaire aux Égyptiens, ne leur a jamais été connue, et ils ont toujours conservé leurs premiers moyens d'arrosemens. Leurs masses immenses n'étaient mues qu'à force de bras, que par une rare patience,

---

vol. III, pag. 202. On y retrouve les passages de Pline et de Théophraste, et de plus les observations sur le commerce des Phéniciens du bleu de cuivre de l'île de Chypre, y sont jointes à tout ce que l'on oppose à la connaissance que les anciens auraient eue du kobalt. Nous avons lieu de nous étonner de ne point rencontrer le fer dans l'analyse de M. John, tandis que ce métal joue un si grand rôle dans ce genre de couleur chez les anciens. Voyez Gmelin, *de cæruleo vitro veterum*; *Comment. societ. reg.*; Gœtt., tom. IV, pag. 22.

1 John, pag. 351, ne doute point que la couleur rouge du byssus qu'il a examinée, ne provienne de la garance, et que le défaut de qualité ne soit causé par la présence de parties hétérogènes dont on ne savait point dégager cette plante.

enfin, qu'à l'aide d'une machine ingénieuse, mais très-simple : on voit par un dessin du grand ouvrage de la commission d'Égypte comment on s'y prenait, et M. Minutoli en donne aussi l'idée par sa 13.e lithographie, où l'on fait mouvoir un colosse.

En astronomie, les Égyptens, faisant un meilleur usage du cadran solaire que les Babyloniens, sont presque parvenus à la précision de l'année solaire; mais ils se trompèrent de la moitié d'un degré, lorsqu'ils cherchèrent le tropique au moyen du célèbre puits de Syène[1]. Si les Égyptiens avaient recueilli des observations, pourquoi Ptolémée aurait-il fait venir les siennes de Babylone? pourquoi, au lieu de l'ère de Nabonassar, n'en aurait-il pas choisi une égyptienne? Strabon, témoin oculaire, a porté un jugement sain sur l'art du dessin[2]; l'architecture et la sculpture ne sont arrivées à ce grandiose qui les distingue, que par la persévérance et par les moyens les plus simples. Douze colonnes composent un corridor intérieur du temple de Carnac, chacune a onze pieds de diamètre. Cent vingt-deux autres, de huit pieds de diamètre chacune, supportent le toit du temple. Que, d'après cela, on se représente la magnificence du temple

1 On m'a dit que l'on avait découvert à Kalapschahé un autre puits de ce genre.

2 Οὐδὲν ἔχει χάριεν οὐδὲ γραφικὸν, ἀλλὰ ματαιοπονίαν ἐμφαίνει μᾶλλον.



entier et d'autres temples encore, et cette immense région de tombeaux que l'on a découverts ! Les Égyptiens ne connaissaient point[1] les voûtes. Néanmoins leurs grandes colonnes, par leur nombre, par leur masse, par leurs sculptures, enfin, par leurs couleurs, produisaient absolument le même effet que les voûtes hardies des édifices chrétiens. Outre leurs ouvrages en pierres, outre leurs villes sépulcrales et souterraines, les Égyptiens savaient construire en pierres de grandes murailles qui bravaient les outrages du temps; cependant des observateurs récens doutent qu'ils aient su donner à leur mortier la même consistance que les architectes du moyen âge[2]. MM. Belzoni et Minutoli assurent que de nos jours encore on découvre des vestiges de cette antique division des travaux entre les différentes classes d'ouvriers; aussi toute la population demeura, pendant la marche des siècles, une simple machine; et de même que dans nos contrées manufacturières on voit une classe d'indi-

1 M. Belzoni leur reconnaît l'art de voûter les édifices; M. Minutoli parle aussi de voûte; mais reste la question de savoir à quel temps appartiennent ces édifices?

2 M. Belzoni dit le contraire; mais on voit par l'analyse de John, que ce qui est vrai de la pyramide de Cheops, est applicable aussi aux catacombes de la haute Égypte. Voyez Minutoli, pag. 347. On n'oserait décider si le mortier de Thèbes était mêlé de sable; il s'y trouve en si petite quantité, qu'il a pu être enlevé du sol par le seul effet de la préparation.

vidus se perpétuer de génération en génération dans l'art de fabriquer une pièce de peu d'importance; de même en Égypte chaque division de la caste appliquée à l'architecture avait sa tâche assignée. Il arrivait de là que toute la masse du peuple passait plusieurs âges à d'immenses édifices, et que les temps venant à changer, tout demeurait stationnaire. Aussi les voyageurs remarquent-ils des ouvrages abandonnés et d'autres qui sont à peine commencés. Nous citerons ici la grotte royale, ouverte par M. Belzoni. Il paraît certain que d'abord on polit le rocher dans lequel on voulait la pratiquer; c'était le lot d'une classe d'ouvriers : une autre classe remplissait d'un mortier fort dur et susceptible d'être taillé au ciseau, tous les creux de la roche. Les contours des figures étaient alors dessinés en rouge par des hommes dont tout le talent était machinal; enfin, des maîtres plus habiles corrigeaient en noir le travail de ceux-là, et M. Minutoli admire la fermeté de leur main. Après tout cela, d'autres encore s'y appliquaient pour arrondir la pierre et faire disparaître les contours tracés, et, enfin, on sculptait ce qui avait été tracé. Lorsqu'il s'agissait de donner aux figures achevées une couleur, ce qui était très-fréquent, on avait encore recours à un autre ouvrier. D'abord on appliquait à la figure une couche de blanc plus éclatant, selon M. Belzoni, qu'aucun blanc de notre temps; un

nouvel artiste y mettait ensuite la peinture. M. Belzoni n'ose décider si le vernis brillant qu'il a si souvent rencontré, était mêlé aux couleurs dans la préparation, ou si on le passait sur elles après que la peinture était achevée. Les couleurs égyptiennes, le vert, le bleu, le rouge, le jaune, dont nous avons déjà parlé, sont examinées avec détail dans le Traité de John, qui fait voir que le bleu de cuivre, ainsi que les couleurs végétales, manquaient de perfection. Les dessins prouvent bien qu'on n'avait nulle idée de perspective : toutes les figures sont posées de profil. Les sculptures trouvées dans les tombeaux montrent que l'on n'avait nulle connaissance anatomique, et qu'on les taillait grossièrement, le plus souvent sur bois. Les livres mosaïques[1] concèdent à l'Égypte l'art de graver sur pierres précieuses, et c'est également à une fort haute antiquité qu'il faut rapporter l'invention des matériaux qui recevaient l'écriture, et que fournit le *cyperus papyrus*[2], espèce de jonc devenu aujourd'hui plus rare en Égypte. Ici, comme dans tout le reste de l'Asie antique, l'or était plus abondant que l'argent, qui ne se

---

1 Liv. II, chap. 28, v. 11.

2 Minutoli, pag. 268. La plante de papyrus (*Cyperus papyrus*) est maintenant rare et ne se trouve guères qu'aux environs de Damiette. Il faut un grand nombre de feuilles pour composer les rouleaux, et ces feuilles sont prises, soit du milieu de la tige, soit à sa naissance.

trouve jamais dans les tombeaux, tandis que l'or y était en telle quantité que, pour s'en rendre maîtres, les Perses et les Arabes violèrent toutes les sépultures. Le cuivre était fort commun; et les Égyptiens, ainsi que les anciens Grecs, les Slaves et les Germains, savaient lui donner une grande dureté. Ils ne connaissaient pas le plomb [1] : au lieu de cela on trouve un mélange métallique, semblable à ce qui sert de nos jours à envelopper le thé; derrière ces feuilles on plaçait de légères plaques d'argent. Les armures et les costumes confirment ce que déjà nous savons et par Hérodote et par les sculptures; c'est que l'aisance de la vie commune était poussée fort loin [2]; les livres de Moïse nous parlent des tapis d'Égypte et de l'usage des miroirs de métal [3], que les femmes des Hébreux apprirent des Égyptiennes: ils ajoutent que les etoffes étaient peintes de pourpre ou de rouge d'un insecte appelé *coccus ilicis* [4]. Ce

1 Cela s'explique aisément : au temps de Strabon on ne savait point encore extraire l'argent de la mine de plomb. Selon Pline, on ne savait pas même le fondre sans le secours de la plombagine.

2 Minutoli, pag. 158, 159.

3 Voyez Moïse, liv. II, ch. 38, v. 8. Tous les interprètes sont d'accord pour traduire ici par le mot miroir.

4 L'espèce de rouge provenant de l'insecte de l'arbre dit *quercus ilex*, était bien certainement importée en Égypte; mais je ne crois pas, comme le dit Beckmann, que les Phéniciens l'aient apportée d'Espagne en Égypte, tandis qu'il y en avait

qu'il y a de certain, c'est que ni les Égyptiens ni aucun autre peuple ancien ne purent produire l'écarlate[1]. Le cuir était tanné comme de nos jours, et les chaussures ressemblaient aux nôtres. On serrait les cuirs dans des formes et on les chargeait de figures en guise d'ornement; de plus, on fabriquait une espèce de maroquin pour lequel on avait inventé un vernis particulier, de même que pour les ouvrages en pierres et en bois. Des fils très-fins et très-nombreux donnaient aux tissus une beauté et une solidité dont il est déjà question dans les livres de Moïse. Amasis fit présent au temple de Minerve à Lindus, d'une cotte d'armes de lin (peut-être de coton), qui était regardée comme un chef-d'œuvre[2]. Depuis la mousseline la plus délicate jusqu'à la voile goudronnée[3], tout se faisait chez les Égyptiens, qui connaissaient aussi le verre, l'imitation en verre des pierres précieuses, l'émail et les dorures.

---

en Arménie. Voyez Tychsen, sur les *Beyträge zur Geschichte der Erfindungen*, de Beckmann, tom. III, pag. 81.

1 Les Égyptiens n'étaient pas même parvenus à obtenir un beau rouge, ce que cependant les Persans, les Tyriens surent produire. L'écarlate, résultat d'une dissolution d'étain au moyen de l'eau régale, et de l'application de ces substances au rouge de cochenille, est une invention moderne.

2 Voyez Moïse, liv. II, ch. XXVIII, v. 32; et sur la cotte d'armes d'Amasis, Hérod., liv. II, pag. 182.

3 Ceci résulte d'une remarque de John, pag. 350.

TROISIÈME SECTION.

Temps où florissaient les Israélites. Empire des Perses et des Mèdes.

Observations générales.

Trois raisons nous déterminent à assigner aux Juifs une place principale : la première, c'est que David et Salomon les ont rangés parmi les peuples dominans de l'Asie, de telle sorte que nous ne pouvons, même pour l'époque qui suit le démembrement de leur pays, parler des Assyriens, des Babyloniens, des Tyriens, des Égyptiens, qu'autant qu'ils ont eu avec les Juifs des points de contact. La seconde de nos raisons est dans l'importance acquise par la littérature et par la langue de ce peuple pour les nations de toutes les langues et de tous les climats, à raison de l'établissement du christianisme; enfin, la troisième raison est toute historique : nous avons trois sources pour l'histoire de l'Asie, et ces trois sources peuvent être facilement ramenées à une seule [1]. Ces sources sont d'abord les

[1] Bien que Josèphe soit plein de préjugés dans ce qu'il dit à Épaphrodite (vol. III, pag. 435-437 de l'édition de Havercamp), il n'en donne pas moins des notions et des remarques précieuses sur les rapports de la littérature grecque avec la littérature orientale.

monumens que l'on voit encore dans l'orient de la Perse et dans toute l'Asie. En second lieu, ce sont les fragmens de ce qu'avaient écrit en grec des auteurs asiatiques, qu'on disait avoir puisé dans les annales des Babyloniens, des Tyriens, des Égyptiens. Tels furent Manéthon, Bérose, Dius, Menander d'Éphèse et d'autres. Mais les principales notions sont celles qu'on emprunte à Hérodote et à Diodore, qui copie Ctésias..... Néanmoins tous ces hommes ne purent dire de l'histoire d'Asie que ce qu'en voulaient faire connaître les prêtres, ou que ce qu'en donnaient les annales de l'empire, tenues, selon l'usage d'Orient, depuis un temps immémorial, mais qui souvent se réduisaient à de sèches nomenclatures ou à de pompeux mensonges. Pour ce qui est des monumens, combien n'a-t-on pas débité de rêves sur Tschilminar, depuis Chardin et Herder; mais si l'on veut de la vraisemblance, de la concordance, on verra que chaque interprète a suivi une route différente; et qui pourrait appeler cela de l'histoire? Hérodote s'attacha aux savans, ou, en d'autres termes, il écouta les prêtres : c'était un véritable Grec; homme de sens qui classa tous ses matériaux selon l'esprit de sa nation, et fit choix de ce qui lui parut le plus propre à son plan.[1]

---

1 Josèphe, *contra Apionem I*, §. 8, *pag.* 441-442, loue les Juifs et blâme les Grecs; mais par là même il montre la noble fierté que ceux-ci avaient conçue des facultés de l'en-

Ctésias s'en tint aux chroniques des cours et aux courtisans, pour lesquels ses anecdotes scandaleuses devaient avoir beaucoup d'attrait; cependant, de leur nature, ces récits diffèrent toujours les uns des autres, selon ceux qui les lui faisaient, sans même qu'ils eussent l'intention de les falsifier. Ajoutez à cela que les rapports des chroniques prennent les nuances des cours et des temps, des sectes et des diverses subdivisions de l'ordre sacerdotal, organisé différemment chez différens peuples, et vous concevrez que les choses les plus opposées doivent s'y trouver confondues comme dans un chaos. C'est là précisément ce qui assure la prééminence de l'histoire juive. Ne fût-ce que cet avantage d'être rédigée toujours sous un même point de vue, il y aurait lieu de la préférer. Quant à ce que dit Josèphe de la timidité avec laquelle écrivaient les Juifs, cela pourrait s'appliquer mieux à une autre époque. A la vérité, le point de vue choisi pour l'histoire juive est fort borné; mais, au milieu de ces idées étroites qu'il est si facile de reconnaître, on retrouve son chemin sans nulle difficulté. Nous avons d'ailleurs, dans les livres juifs, trois espèces

tendement humain, et l'aveugle confiance des Juifs dans une puissance étrangère à l'humanité : sans doute il ne s'agit ici que de la littérature. Nous recommandons aussi les notions données sur la connaissance que les Grecs avaient des autres peuples, §. 12.

de narrations ou d'observations nationales sur les événemens : savoir les chroniques de la cour, qui annoncent la gloire de quelques princes, l'avilissement de quelques autres. Puis nous voyons dans ces chroniques et dans d'autres livres quelles étaient, sur l'histoire, les idées sacerdotales; enfin, nous retrouvons, dans les prophètes, la voix des véritables patriotes : opposition bizarre, contraste singulier, qui, cependant, est propre à la constitution de l'état juif. Nous regardons les prophètes comme des hommes amis de leur patrie, qui, appuyés sur une disposition des lois de Moïse, disaient la vérité aux prêtres et aux rois, en se servant de l'histoire comme d'une autorité. Enfin, à tous ces avantages il faut encore joindre celui-ci, que depuis onze cents ans avant J. C. il n'y a point, dans la chronologie juive, de lacunes importantes, et qu'il est facile de la faire concorder avec celle de la Grèce.

CHAPITRE PREMIER.

Histoire juive, liée à celle des Phéniciens, de l'Égypte, de la haute Asie, jusqu'aux temps des Mèdes et des Perses.

---

§ 1.er

Marche de l'histoire politique durant l'époque où les Juifs formaient entre l'Euphrate et le Nil le principal état connu.

Nous commençons par supposer l'antiquité des livres juifs, point que nous discuterons dans le troisième paragraphe, sans nous embarrasser de ce que les livres de Moïse, tels qu'ils sont maintenant, paraissent avoir été rédigés quand déjà l'état avait reçu une organisation plus complète, et sans nous inquiéter non plus de la physionomie des autres écrits, qui annoncent une époque encore postérieure à celle-là. Nous ne pouvons pas nous refuser à reconnaître que l'ordre selon lequel les Juifs ont rangé les livres de l'ancien testament, est assez exact pour déterminer entre eux le rang d'ancienneté, et par conséquent le degré de confiance qu'ils méritent. Dans les plus anciens de ces livres nous voyons les Hébreux errer, à peu près 2200 ans avant J. C., avec un grand nombre d'autres nomades, et les contrées qu'on

assigne à leurs courses sont tellement grandes, qu'à les prendre telles qu'on nous les indique, elles devaient renfermer en elles-mêmes les empires d'Assyrie et de Babylone. L'accroissement des troupeaux, l'éloignement pour le culte des idoles, déterminèrent une branche de la souche hébraïque à s'établir en Palestine avec Abraham. Alors cette répugnance pour les idoles commençait à se répandre au moyen de la caste des prêtres araméens jusque sur ces nomades, dont elle détruisait la foi simple et primitive. Dans les mêmes contrées s'était établi, un peu plus anciennement, un autre peuple araméen, celui des Phéniciens, qui, s'il en faut croire Strabon, et s'il est permis d'argumenter de la ressemblance des cultes, avait mis en rapport des contrées fort éloignées les unes des autres. On a beaucoup disputé sur l'origine des Phéniciens, et nous croyons pouvoir les suivre en remontant jusqu'au temps où ils étaient sur le golfe persique. Que l'on considère que le seul intérêt du commerce attire encore aujourd'hui les Buchares, voisins de l'Inde, jusque dans l'intérieur de la Russie, et l'on ne trouvera plus rien d'étrange à ce qu'il y ait eu des rapports établis de la côte de Phénicie au golfe persique, le long de la côte d'Arabie [1], surtout si l'on réfléchit que le culte et

---

1 Strabon, liv. XVI, éd. de Falcon. II, pag. 1122. Voyez aussi pag. 1090.

le commerce étaient alors étroitement unis. On ne peut contester à Sidon son industrie, ses rapports avec l'intérieur du pays, son commerce avec l'Égypte. L'histoire de Joseph, vendu par ses frères, et le livre de Josué, sont là pour attester ces faits. Sidon y figure comme une puissante capitale. A la vérité, elle ne peut protéger ses établissemens contre les Juifs, mais elle se défend par des forts bâtis dans les montagnes, elle entoure le port voisin de Tyr de robustes murailles, et ce port devient à la fois temple et place de guerre. Enfin, elle fonde Tyr. Déjà une célèbre verrerie était en activité; elle avait donné son nom au fleuve dont le sable était employé à la fabrication[1]. Cependant les Phéniciens, tant qu'ils ne furent entourés en Syrie et en Palestine que de nomades et de déserts, ne purent faire de grands progrès; mais dès que les Israëlites devinrent agriculteurs, dès que les Syriens fondèrent des empires, Sidon et Tyr parvinrent promptement à un haut degré de prospérité. De Josué à Salomon, Tyr apparaît comme l'une des villes les plus opulentes de l'Asie, et Sidon couvre les côtes de ses colonies jusqu'à Aradus. Des cir-

1 Strabon (II, pag. 1075), dit que Tyr est plus récente que Sidon, qui, déjà, est citée par Homère. Voyez, quant à la forteresse, Josué, XIII, v. 4; les colonies du Libanon qui ne purent être défendues, v. 6. Pour le nom du fleuve, voyez Josué, ch. XIX, v. 26, שיחור לבנת.

constances auxquelles l'histoire juive donne des couleurs romanesques, conduisirent les Juifs dans les régions que l'Égypte semble avoir abandonnées, sous d'assez dures conditions, à la caste des pasteurs, et, à ce qu'il paraît, aux pasteurs étrangers comme aux siens. Ce sont des déserts et des marais où, dans le moyen âge, au temps où la puissance mahométane florissait en Égypte, on vit se rassembler un tel nombre de nomades, que leurs incursions devinrent funestes à la civilisation de l'empire. Selon Manéthon, c'est précisément de la sorte que se passèrent les choses à l'époque où les Juifs y vinrent. Durant cinq cent onze ans, la haute Égypte et celle du centre furent inondées de pasteurs qui les opprimaient. C'est le temps des Hyksos ou rois pasteurs. Sans doute le récit de Manéthon contient de grandes invraisemblances; cependant il est d'accord sur les points principaux avec l'histoire des Juifs, et c'est là la seule chose qui nous importe [1]. Alisphratmuthosis mit fin au règne

[1] Nons allons donner en latin les expressions de Manéthon. Après avoir raconté l'histoire des Hyksos, après avoir dit que l'Égypte était alors divisée en une foule de petits états sacerdotaux, il continue ainsi (Josèphe, *contra Apionem*, *lib. I*, §. 14, *pag.* 445) : — *tum vero susceptam a Thebaidis et reliquis Ægypti regibus expeditionem, bellumque grave ac diuturnum inter ipsos conflatum fuisse. Sub rege autem cui Alisfragmuthosis nomen erat, debellatos pastores illos, ac reliqua Ægypto pulsos unum in locum inclusos esse tradit, cum ambitus*

des pasteurs, et réunit sous un seul maître les diverses parties de la haute Égypte, et son fils Thummosis expulsa ceux qui résistaient à ce nouvel ordre de choses. A dater de ces faits, rapportés par Manéthon, recommence la concordance des narrations égyptiennes et juives; celles-ci se plaignent aussi que la nation ait été appliquée à de serviles corvées : elles parlent de l'établissement d'une police sévère, dont le but était d'empêcher la multiplication des Juifs. Ce sont là les causes données par eux à leur émigration. Il est prouvé que Moïse a été initié aux mystères égyptiens, qu'il les a dédaignés, que même il s'est prononcé contre l'usage des hiéroglyphes [1], et cette preuve résulte non-seulement des livres juifs, qui font de Moïse le confident de la divinité, mais encore des narrations

---

decem millia jugerum contineret. Auaris hic locus dicebatur. Hunc Manetho dicit universum a pastoribus ingenti validoque muro septum ac munitum, ut quicquid sibi fortunarum esset ac prædæ, id omne tutum ac securum habere possent. At vero Alisfragmuthosis filium Thummosim quadringenta octoginta millium exercitu muros obsedisse, atque ipsos per vim expugnare conatum illum quidem; sed obsidionis exitu desperato cum iisdem ea conditione pepigisse; ut Ægypto relicta, omnes quocunque vellent, sine ullo detrimento commigrarent. Eos igitur cum universis familiis atque omni possessione sua, uti per ictum fœdus poterant, haud pauciores ducentis quadraginta millibus ab Ægypto, per solitudinem in Syriam tetendisse.

1 Moïse, liv. III, ch. XXV, v. 1.

égyptiennes, qui le dépeignent comme un apostat, comme un traître[1]. Mais quel qu'il fut, quelque grande ou quelque petite portion qu'il ait rédigée dans les livres qu'on met sous son nom, il n'en est pas moins vrai que sa présence et ses lois ont fait des nomades juifs l'un des peuples les plus importans de la terre. L'existence de Moïse, son influence, le temps où il l'exerça, sont des choses déterminées d'une manière bien plus sûre qu'aucune de celles qui ont rapport à d'autres législateurs ou réformateurs, soit qu'il s'agisse de Confucius, de Buddha ou de Zoroastre, soit que l'on veuille parler de Lycurgue, de Charondas, de Pythagore. Effrayé des conséquences que le culte d'Égypte devait avoir pour les mœurs et pour la liberté civile, frappé de la pureté de l'ancienne croyance des nomades, il voulut établir une théologie qui

---

1 Manéthon paraît avoir confondu l'histoire de Joseph et celle de Moïse. L'ensemble qu'il présente est un composé de contes incohérens. Voici le passage relatif à Moïse. Il est dit, pag. 460 : — — *illi* (les Juifs) *locum ad res novas moliendas opportunum nacti, ducem sibimet quendam Heliopolitanorum pontificem Osarsiphum constituerunt; et huic se in omnibus obtemperaturos juraverunt.* Puis, pag. 461 à la fin : *Dicitur autem quod reipublicæ conditor erat legumque lator, sacerdos, genere Heliopolitanus, nomine Osarsiph, ex Osiride deo, quem colit urbs Heliopolis, denominatus, cum ad hoc hominum genus* (τοῦτο τὸ γένος) *transisset, nomen mutavit, et vocatus erat Moses.*

rendit l'homme meilleur, qui fût favorable à l'agriculture, qui préservât les mœurs de toute corruption; enfin, qui unît étroitement le patriotisme et le culte [1]. Il voulait une religion sans dogmes et sans prêtres qui la vinssent surcharger de mystères et de doctrines. Il voulait faire accorder cette religion avec les besoins du caractère oriental, avec une hiérarchie sacerdotale et une théocratie héréditaire. Les fautes devaient être rachetées par des expiations et par des sacrifices. Moïse sut accomplir la tâche qu'il s'était imposée; mais plus de trois cents ans s'écoulèrent avant que l'on reconnût combien il avait approfondi les exemples de l'Égypte, combien il avait fait, par ses propres institutions, pour assurer la liberté de son peuple et pour le sauver de l'humiliation dans laquelle les castes inférieures de l'Égypte sont plongées. Nous reviendrons sur ce point dans le paragraphe suivant, où nous parlons de la marche de l'état politique. Dans ces premiers temps, l'histoire n'a point de suite chronologique. Jaloux de la liberté de sa nation, Moïse avait laissé le gouvernement aux mains des plus anciennes familles, et dans quelques cas il fallait que les gouvernans suivissent la direction donnée par les grands-prêtres au nom

1 Strabon, Géogr., liv. XVI, pag. 1802, édit. de Falcon. Ce sont les mêmes notions.



de la divinité. Moïse, en cela, comptait sur une union que les familles ne gardèrent pas. A l'exemple de Josué, qui conduisit son peuple en Palestine et en expulsa les Cananéens, il s'éleva parfois des héros inspirés qui, faisant un sage emploi de la loi de Moïse, détruisaient les élémens du caractère nomade, donnaient du courage aux peuples timides, et les délivraient de l'oppression qui les frappait toujours quand ils se séparaient de leurs frères pour se livrer aux fêtes et aux sacrifices étrangers, ainsi qu'au prestige de l'idolâtrie. Cette époque est appelée celle des Juges. Nous laissons à l'histoire particulière l'indication de chaque guerrier et le soin de le caractériser, et nous faisons seulement remarquer en général, qu'à travers ces vicissitudes d'esclavage et de liberté, d'idolâtrie et de culte national enseigné par Moïse, la liberté et l'adoration de Dieu prévalurent chez ce peuple. Les chants des poëtes inspirés par la nature, et qui apparurent, sous le nom de prophètes, ennoblirent encore ces idées et devinrent l'orgueil de la nation, comme les poésies ont depuis relevé l'éclat du Coran. La dignité de juge, la puissance profane, finit par s'unir à la qualité de grand-prêtre, à l'interprétation des lois de la divinité. Cependant Moïse, suivant en cela l'exemple de l'Égypte, avait voulu que ces deux pouvoirs fussent séparés, et il ne fallut pas beaucoup de temps pour faire sentir aux Israélites

les inconvéniens d'une théocratie pure. Ce fut le grand-prêtre Élie qui, le premier, fut investi de la qualité de juge suprême. Ses deux fils abusèrent de la dignité de leur père, et comme il fallait pour juge un homme instruit des lois, cette charge, après Élie, fut conférée à un prophète et séparée du souverain pontificat. Ce fut ainsi que Samuël devint juge (1156). Il paraît qu'il fut juste, simple, désintéressé, et qu'il ne voulut retirer de sa place que de l'honneur. Mais ses fils s'étaient attiré la haine publique; on craignait de les lui laisser pour successeurs : d'ailleurs on avait besoin d'un chef militaire, revêtu d'une puissance illimitée[1] : les Israélites demandaient un roi. Samuël céda à leurs prières, et au nom de la divinité leur en nomma un. Si nous pouvons nous en rapporter aux livres de Samuël, celui-ci, avant d'instituer Saül, donna une constitution écrite pour régler les droits du peuple et du roi[2]; mais on n'en retrouve plus de traces dans l'histoire. Ce ne fut toutefois qu'après une victoire remportée sur les Ammonites (1095) que Saül fut proclamé roi; il affermit son autorité en battant les Philistins. Ce peuple, d'origine égyptienne, habitait d'abord les déserts qui sont à l'orient du Nil : depuis il avait fondé, sur la côte voisine de la Phénicie, cinq principautés et cinq villes.

---

1 1, Sam., ch. XII, v. 12. — 2 *Idem*, ch. X, v. 25.

Les Philistins étaient commerçans et pirates. Dans le temps où Saül les humiliait, les autres Juifs, voisins du désert, soumettaient à un tribut tous les nomades jusqu'à l'Euphrate. Les progrès des expéditions de Saül vers le Nord, prouvent que les Juifs eurent raison de demander un roi; car la Syrie voyant se former dans ses villes et dans ses temples plusieurs dynasties, et un roi de Zoba[1], qui peut-être était de race arménienne, était devenu fort puissant sur les deux rives de l'Euphrate. Mais Saül fut renversé par l'élément théocratique qui l'avait élevé. Il se brouilla avec Samuël, et lui-même fournit au jeune David l'occasion de gagner la faveur de la tribu de Juda. Ce jeune homme joignait aux qualités de poëte et de prophète, celles d'un héros, et il professait un grand enthousiasme pour les institutions de Moïse. Samuël, qui ne demandait que l'occasion de perdre Saül, proclama que David était digne de lui succéder. Tant que Saül vécut, David demeura dans le devoir; quand ce prince eut péri dans le combat avec les seuls de

---

1 Eichhorn est ici d'accord avec Michaelis, et bien que Rosenmüller soit d'un autre avis que moi, je ne crains pas de regarder Zoba comme étant *Nisibis*, et de reconnaître ces rois pour arméniens. Il y aurait encore bien des choses à dire sur la chronologie juive : les millésimes que nous plaçons de temps à autre dans notre texte, ne sont là que pour donner une mesure approximative.

ses fils qui paraissaient capables de régner, la tribu de Juda choisit pour roi ce jeune héros[1] (1055). Les autres tribus, d'abord, demeurèrent attachées à Isboseth, l'unique fils de Saül, échappé à la mort; mais peu à peu elles le quittèrent, et bientôt David régna sur toute la nation (1048). Sous lui, la Judée devint un empire florissant; il établit à Jérusalem sa résidence et y bâtit des fortifications: enfin, il réunit dans la même ville le siége du culte et du gouvernement: de plus, il construisit un palais des matériaux que lui fournit le souverain de Tyr. Quoiqu'il songeât à élever un temple, son projet n'eut point de suite, les Juifs n'ayant point d'artistes, ou bien, parce que le prophète Nathan s'était déclaré contre ce projet. Les guerres de David reculèrent ses limites jusqu'à l'Euphrate: il régnait sur le pays qui s'étend jusqu'à Baalbeck; il avait conquis Damascus, et s'était emparé des possessions du roi de Nisibis en-deçà de l'Euphrate, parmi lesquelles on comptait Baruth sur la mer Méditerranée. A la vérité, la dignité royale était héréditaire, mais le père désignait parmi ses fils celui qui régnerait[2]. David nomma Salomon, qui avait aussi pour lui le prophète Nathan, qu'alors on révérait parmi les Israélites comme l'interprète de Dieu. Dès que

1 Nous suivons Michaelis, tom. I.er, pag. 306. Voyez aussi sa Remarque sur le second livre de Samuel, ch. II, v. 1-4.

2 Michaelis, I, §. 60.

Salomon eut pris les rènes du gouvernement (1014), il employa les trésors de son père[1] et ses institutions à éblouir les peuples par l'appareil de toute la magnificence orientale. Salomon avait, pour y réussir, un caractère particulier, une grande faculté de poésie, une vaste érudition; enfin, il montrait beaucoup de sagacité dans l'accomplissement des fonctions de juge. Sous son règne, et pour la première fois les Juifs eurent véritablement une reine; on lui assigna un palais séparé, car elle était fille du roi d'Égypte, qui lui avait donné pour dot une ville conquise sur les frontières des Cananéens.[2] Il fallait à la splendeur de l'empire un temple érigé au dieu de la nation : il fut construit. Il fallait aussi à la splendeur de l'empire des chevaux et des chars : ils furent amenés d'Égypte et d'Éthiopie, et distribués aux habitans; enfin, il fallait encore des maisons de plaisance et des villes nou-

1. Voyez, sur la quotité de ces trésors, qui à coup sûr dépassaient 100 millions de florins, ce que dit Michaelis : Remarques sur le livre I des Rois, ch. VI; et sur la Chroniq. I, ch. XX, v. 14.

2 Cette ville est Gezara. Quant au palais, le deuxième livre de la Chronique, ch. XI, v. 8, donne à sa construction un autre motif. Salomon y dit : « Ma femme ne doit point habiter la maison de David; car ce lieu a été sanctifié par la « présence de l'arche du Seigneur. » Mais le Juif qui, plus tard, a écrit tout ceci, n'a pas fait réflexion que toutes les autres femmes du roi et leurs idoles étaient dans cette maison.

velles, et Salomon en fit bâtir. Pour faire face aux dépenses de sa cour, il fit, avec les Tyriens et les Sidoniens, des entreprises de commerce dont nous parlerons. Cependant il opprima le peuple à tel point, que dix tribus, ayant en vain demandé à Roboam, son fils et son successeur, d'alléger leurs charges, se séparèrent de lui et firent défection (975). L'empire fut alors divisé : un protégé du roi d'Égypte, Jéroboam, se soumit à Apis [1] et institua un culte particulier, tandis qu'un autre protégé des Égyptiens fondait une puissance en Syrie.

§. 1.

Aperçu de l'histoire politique d'Asie, depuis la division du royaume juif jusqu'au temps des Mèdes.

Nous venons de montrer les Hébreux devenus

---

1 Le culte d'Apis n'avait point de mystères, et il était tout aussi bon pour un peuple agricole que l'adoration des taureaux l'était pour les mœurs de l'Inde. Le prince syriaque dont il est ici question, et qui avait épousé la belle-sœur du roi d'Égypte, adopta également le culte d'Apis. Mais bientôt les dieux de l'Égypte disparaissent, et quand les Juifs quittent leur Jéhova, c'est pour le dieu solaire des Phéniciens, ou pour leur déesse nocturne et protectrice des voluptés, ou pour les différens Baal des Syriens, ou, enfin, pour les divinités du désert. Cependant on voit Jéhu, après avoir tué les rois de Juda et d'Israël, reporter son hommage aux divinités de l'Égypte.

indépendans sous Saül, puis transformés sous David et sous Salomon en peuple riche et dominant. Nous allons voir comment les querelles entre les Israélites et les Juifs, et les guerres de ces tribus avec la Syrie, amenèrent en Palestine et en Égypte les Assyriens et les Babyloniens. Vers cette époque Tyr, s'étant aussi élevée à la puissance [1], régnait sur Sidon : elle fonda ses premières colonies sur la côte occidentale de l'Afrique; mais comme sa puissance était toute dans la richesse et dans l'activité de ses citoyens, ce que nous en dirons sera mieux placé dans le paragraphe suivant. Il faut que

1 Voici ce que nous savons de l'histoire de Tyr, encore ne le garantissons-nous pas. Josèphe, *contra Apionem*, *I*, §. 17, *pag.* 448. Dins, annaliste de Tyr, parle d'Abibal, contemporain de David. Ménandre, chap. I, §. 18, y ajoute : qu'il eût pour successeur Miram, dont il vante les vastes édifices. On fait succéder à celui-ci Baleazar, Abdastart, puis le régicide fils de sa nourrice, puis Astart, Aserym et Philétus. Ce fut alors le tour d'Ithobalus, que généralement on regarde comme étant Ethbaal, père de Jésabel, femme d'Ahab (918 av. J. C.), liv. I des Rois, ch. XVI, v. 31). C'est de son temps que commencent les établissemens des Phéniciens en Afrique. Josèphe dit (*Antiq.*, *l. VIII*, *c.* 13, §. 2, *p.* 458), d'après Ménandre : *Hic urbem Botryn in Phœnice condidit et Auzam in Libya.* Après lui viennent, selon Ménandre, Badezor, Matgen et Pygmalion, dont la sœur bâtit Carthage vingt-deux ans après la mort d'Ithobal. Il y a ici une lacune, mais nous savons les noms depuis Nabucodonosor à Cyrus : nous les donnerons à un autre endroit.

l'Égypte ait subi de grands changemens au temps de Salomon : tout à coup les relations si soigneusement entretenues avec ce pays depuis le commencement de son règne, sont rompues, et tous les ennemis de ce prince, entre autres Jéroboam, qui fonda le nouvel état d'Israël, et Reson, qui créa celui de Damas, trouvent en Égypte des secours..... Le titre de Pharaon disparaît pour quelque temps de l'histoire juive; il est remplacé par les noms propres de quelques rois. Le roi d'Égypte Schischack qui, sous Jéroboam, dévasta la Judée et pilla le temple, semble plutôt être le chef d'un amas d'étrangers et d'Égyptiens, que le commandant de la caste des guerriers de son pays [1]. L'attaque dirigée contre Assa, roi de Juda, environ vingt ans plus tard (947), montre bien mieux encore combien l'Égypte avait subi de changemens. De deux choses l'une, ou un roi étranger la gouvernait, ou il s'était formé un état barbare entre la mer Rouge et l'Égypte [2]. Assa remporta sur cette

1 On lui donne 2200 chars, 60,000 cavaliers et une foule innombrable d'Égyptiens, de Libyens, de Troglodytes et d'Éthiopiens.

2 On lit, Chroniq. XIV, v. 8, que c'est Sérach *le Cuchite*, qui a attaqué, et l'on se demande qui sont les *Cuchites?* כושים s'applique à toutes les anciennes tribus arabes orientales. Voyez les Remarques de Kalinsky (*Vaticinia Chabac. et Nahum.*, *pag.* 99). On serait tenté de prendre l'armée de Sérach pour une troupe de Nomades, si l'on en jugeait par la

innombrable armée une facile victoire, et à dater de ce moment les Égyptiens disparaissent entièrement : on voit à leur place les Cuchites, nom sous lequel il faut entendre tantôt les habitans des deux rives de la mer rouge, tantôt les Éthiopiens. Sous Jéhoram (890) on voit même les Philistins relever la tête, s'unir aux Bédouins et piller Jérusalem [1]. Les rois de Syrie furent les premiers qui occasionèrent l'extension du nouvel empire d'Assyrie sur le Tigre, et dont le siége était à Ninive. Non-seulement ils s'unirent avec les nomades au-delà de l'Euphrate, mais ils regardèrent ces contrées comme leurs provinces [2]; leur pouvoir était

facilité avec laquelle Assa les défit. Mais, d'après la deuxième Chronique, ch. XVI, v. 8, il y avait des Libyens, des chevaux, des chars, et les Arabes n'en avaient pas encore.

1 Deuxième Chronique, ch. XXI, v. 16. Jéhova réveilla les Philistins et les Arabes voisins des Cuchites.

2 Josèphe, *Antiq., lib. VIII, cap. 14, pag. 463. — cum autem res Achabi ita se haberent, sub istud tempus Adadi filius, Syrorum et Damascenorum rex, contractis ex omni regione copiis, adscitisque sibi sociis triginta duobus regulis Transeuphratensibus, expeditionem fecit contra Achabum.* La preuve que Josèphe regardait comme sujet de la Syrie les 32 *émirs* qui, selon la Chronique, vinrent avec des chevaux et des chars, est dans le passage suivant, §. 3. On dit au conseil du roi de Syrie, qu'il ne faut pas porter la guerre dans les montagnes, les dieux des Juifs étant des dieux de montagnes. *Ut reges quidem, quos in belli societatem adduxerat, domum dimitteret; copias vero illorum, satrapis pro regibus substitutis, retineret.*

alors à son apogée [1], et cette splendeur attira les Assyriens en-deçà de l'Euphrate. Nous ne pourrions décider si les différens petits états des bords du Tigre ne furent réunis sous un seul chef qu'à cette époque, ou s'ils l'avaient été plus anciennement; mais ce qu'on peut affirmer, c'est que Phul fut le premier roi d'Assyrie qui porta la guerre en Syrie et sur Israël (773) : mais dans l'un et dans l'autre pays il se laissa séduire pour de l'argent [2]; cela est formellement attesté quant à l'un des deux, et quant à l'autre, c'est la suite qui le prouve. Peu après le roi de Syrie Rezin, et le roi d'Israël Fékah, s'unirent contre Ahas, roi de Judée, et celui-ci se procura, à prix d'argent, le secours de Thiglath, roi d'Assyrie (740). Tous les Israélites au-delà du Jourdain, et toute la tribu de Nephtali, éprouvèrent le sort de la Syrie. Cet empire avait peu à peu été agrandi par Rézin, et s'étendait à travers le désert jusqu'à la mer Rouge : mais il fut détruit tout à coup. Ahas lui-même se soumit dans Da-

---

1 La construction des temples et le commerce qui y était lié, étaient passés en proverbe; c'est pourquoi Amos, ch. I, §. 3, v. 5, dit : בית הזאל et בין חדר ארמזית. Mais Josèphe, *Antiq. judaic., lib. IX, cap. 4*, §. 6, *pag.* 483, dit : — *a quo* (*sc. populo Damasceno*) *et ipse Adadus et Azaëlus, qui post eum regnavit, pro diis adhuc coluntur propter beneficentiam eorum et exstructiones templorum, quibus Damascenorum urbem ornarunt.*

2 Deuxième livre des Rois, chap. XV, v. 18-20.

mascus au grand roi; il reçut ses dieux dans le temple de Jéhova, et cependant il ne fut pas sans crainte quand beaucoup d'Israélites et les Syriens, forcés d'émigrer, furent établis dans le voisinage de la mer Caspienne. Alors la Palestine devint le théâtre de la guerre entre les puissances du Tigre ou de l'Euphrate, et celles du Nil. La possession de ce pays assurait la retraite d'une armée; c'était le passage nécessaire de toutes les marches militaires. Toutefois l'imprudence d'Osée hâta la destruction des dix tribus. Salman ou Salmanassar, roi d'Assyrie (738), passa l'Euphrate, sans doute parce que les Israélites refusaient le tribut. Osée se soumit de nouveau, mais à peine l'eut-il fait, qu'il chercha du secours en Égypte. Celui qui régnait alors (765-715) était, selon Hérodote, Sabako, Éthiopien d'un caractère ferme et prononcé. C'est celui que les livres juifs appellent So ou Sève. Cependant il paraît qu'il ne voulut pas s'engager dans une guerre contre l'Assyrie; car il aurait eu tout le temps de secourir le roi israélite qui, dans Samarie, sa capitale, tint trois ans entiers contre toutes les forces assyriennes. Après la prise de Samarie, les dix tribus furent, comme les Syriens, transférés dans d'autres contrées (722), et le même sort menaça les Juifs et leur pieux roi Hiskias, sous Sanherib, successeur de Salman. On ne peut dire avec précision où furent transportés les Israélites,

mais on sait que les nouveaux colons furent tirés du pays de Babylone, des environs de Sidon et d'autres contrées où il y avait surcroît de population. Si, d'un côté, Salmanassar traita les Sidoniens avec douceur, s'ils saisirent cette occasion pour redevenir indépendans de Tyr, de l'autre, Tyr n'en fut que plus opprimée. Selon Ménandre, ses guerriers étaient alors occupés à une guerre contre Chypre (Kittin), qui avait fait défection. Sidon, Aké et la vieille Tyr se soumirent au roi d'Assyrie; mais le noyau de la nation se retira dans l'île qui, depuis, devint le siége de son gouvernement. On vit alors, comme les Grecs le montrèrent plus tard, que l'amour de la patrie, joint à la patience et à l'habileté, peut résister au nombre, quel qu'il soit, à moins d'être entièrement abandonné par la fortune. Ayant réuni soixante vaisseaux et huit cents chaloupes, les Assyriens voulurent passer dans l'île : il ne fallut aux Tyriens que douze bâtimens pour les repousser, et cinq ans entiers, malgré le manque d'eau douce, ils surent résister avec succès. Nous ne rechercherons point si, dès Salmanassar, le pays de Babylone était province d'Assyrie, ou s'il ne fut conquis que par Sanherib, son successeur; nous ne nous occuperons pas non plus de savoir si ce fut Sanherib qui établit à Babylone les Chaldéens, dont il est ici question pour la première fois; car nous manquons des moyens qui pourraient

conduire à un résultat. Il est certain que Sanherib avait résolu une expédition contre l'Égypte, chose qui lui paraissait d'autant plus facile, que toute la côte de Phénicie lui obéissait, et que depuis la conquête des villes maritimes des Philistins[1], son armée une fois en Égypte, pouvait être approvisionnée par mer. Il marchait déjà contre les villes des Philistins, et campait devant Lachis, dernière place des Juifs vers ce pays, lorsqu'il fut obligé de se retirer promptement devant une armée éthiopienne, renforcée par une armée égyptienne. Il devient ici fort difficile de faire accorder entre elles les indications orientales et celles d'Hérodote. Selon celui-ci, le misérable prêtre Séthos[2] régnait alors en

1 Les Philistins venaient d'être affaiblis par Hiskias qui les avait battus près de Gaza. Voy. le 2.e livre des Rois, XVIII, v. 8. Il y est dit : Depuis la tour des gardes et des limites juives (ממגדל נוצרים) jusqu'aux villes fortes de la côte (עיר מבצר עד).

2 Voici la chronologie d'Hérodote : Sabako, l'Éthiopien ; deuxième règne de l'aveugle Anysis, puis Séthos le prêtre. Il faudrait donc que celui-ci eût régné de 715 à 671, ce qui est déjà fort invraisemblable. Nous avons quelque peine à citer la misérable compilation de Diodore, selon laquelle une anarchie vient après Sabako ; puis, de suite, la dodécarchie. Voyez Manetho, *tertio regum tomo*. Eusèbe, *Chronic.*, *versio Armeniaca*, t. I, p. 218. *Dynastia vicesima quinta regum Æthiopum trium. Sabacon, Sebichos ejus filius, Taracus.* — Ceci est parfaitement d'accord avec les livres juifs. Voyez Paulus, dans sa Clavis sur Isaïe XVIII et XIX.

Égypte ; selon Manéthon et les Orientaux, Thirhak, que reconnaît aussi Strabon et qui régnait sur l'Égypte, sur l'Éthiopie (Kuschim) et sur les peuples du désert, vint alors à la tête d'une grande armée dont l'arrivée jeta la terreur parmi les Assyriens. Nous avons lieu de présumer que la peste était parmi eux, puisque Hérodote avance que cette armée d'Assyriens fut détruite par miracle sur la frontière d'Égypte, et que de leur côté les Juifs disent que Sanherib, dans sa retraite, voulant prendre Jérusalem, perdit son armée par une merveille. Il faut maintenant porter nos regards sur Babylone : nous tâcherons, autant que le permettent la différence des noms et l'incohérence des récits, de faire coïncider ce que les Grecs en ont écrit dans la suite, avec les traditions babyloniennes conservées dans Bérose. Il paraît que peu avant la soumission de la Syrie, Babylone avait aussi été conquise par les Assyriens ; car nous voyons tout à coup dans Bérose le frère de Sanherib gouverner Babylone. [1]

---

[1] C'est ce que nous apprend Alexandre le Polyhistor, d'après Bérose, *Chron.*, *tom. I*, *p.* 42, *édit. Venet.* (*vers. Armen.*), et c'est probablement ce que disait Josèphe à l'endroit où son texte présente une lacune. Josèphe, *Antiq. judaic.*, *l. X*, *cap.* 1, §. 4, *pag.* 513. Βηρωσσὸς — — — *λέγων οὕτως* — Dans son volume sur Nahum et Abakuk, Kalinsky ne veut pas démontrer autre chose ; mais son but principal est d'établir qu'Assarhadden est le Sardanapale de Diodore et de Justin, ce qui ne peut tenir. La période de cinq cent vingt ans, donnée

Ce prince fut assassiné, et pendant les troubles qui suivirent on vit aussi régner Merodach Baladan [1], qui se mit en relation de traités avec Hiskia, jusqu'à ce qu'enfin, après trois ans, Sanherib vint, battit les Babyloniens, et emmena leur roi et une partie de ses vassaux en Assyrie, et sans doute qu'il se servit de ces Babyloniens comme d'ouvriers pour la fondation d'une ville qu'il bâtissait et agrandissait pour braver les Tyriens [2]. Sanherib fut tué

---

par Hérodote aux Assyriens, s'accorde fort bien avec ce que nous dirons plus bas dans le texte. Nous ne faisons que suivre ici la marche tracée par M. Niebuhr, dans sa Dissertation sur la Chronique d'Eusèbe : on peut objecter que Ptolémée commence son Canon par Nabonnassar, roi de Babylone ; mais il peut y avoir eu des rois subalternes, comme l'étaient à l'égard des Assyriens ceux d'Israël et de Juda, et l'exemple formel du frère de Sanherib montre que les Assyriens ont pu y mettre des vice-rois. Il y a d'ailleurs beaucoup de lacunes dans ces listes de rois.

1 Voici le fait plus exactement : le frère de Sanherib mort, un autre lui succéda, regardant encore le roi d'Assyrie comme son maître. Trente jours après, celui-ci fut assassiné, et il s'éleva un roi de Babylone, Merodach Baladan, dont les ambassadeurs furent si bien reçus par Hiskia, qui, à ce sujet, fut fortement réprimandé par Isaïe. Six mois après, un autre usurpateur, que Bérose nomme Élibus, et qui régna deux ans, tua Merodach. Alors vint Sanherib.

2 Dans ces commencemens il ne faut pas songer à l'Espagne. L'argent, le kermès venaient à Tarsus de la Cilicie, et en Cilicie de l'Arménie. Voyez, sur Tarsus, Eusèbe, *Chronic. vers. Armen.*, *pag.* 43. *Et Tarsum urbem ipse ad similitudinem*

dans le temple de son dieu Nissroch, par le second de ses fils, et Assarhaddon, qui jusque là avait gouverné Babylone, vengea sa mort et régna huit ans sur Babylone et sur l'Assyrie. Après lui, Sammuges régna vingt-un ans, et son successeur fut ce Sardanapale si connu de tous les peuples par ses excès[1]. Jusqu'ici tout est certain, mais ce qui suit n'est que vraisemblable. Les paroles assez obscures d'Abydenus ne nous permettent pas de savoir si ce fut contre Sardanapale ou contre Baby-

---

Babylonis condidit, quam appellavit Tarsin. C'est ce qu'explique encore mieux le passage d'Abydenus, *loc. cit.*, pag. 53. *Ad figuram et similitudinem Babylonis ædificavit, ut Tarsum Cydnus flumen interflueret, Euphratis nimirum more Babylonem interfluentis.* M. Niebuhr a cité le passage de Strabon qui y est relatif. Remarquons seulement que, dans Strabon, liv. XII, pag. 530, Aristobule fait bâtir la ville de Tarsus par Sardanapale.

[1] Voyez M. Niebuhr, pag. 18 et 19. Voici les paroles du Polyhistor Alexandre, Eusèbe, *Chron.*, *pag.* 44. — — *regnavit Sinnecherim annis XVIII, post eum ejusdem filius annis VIII. Postea vero Sammuges annis XXI, et frater ejus annis XXI.* Ici on ne prononce pas les noms de Assarbadon et de Sardanapale; mais on les a suppléés plus bas au moyen du Polyhistor. Voici comment : *Et post hæc omnia denuo res quasdam et facta Senecheribi Polyhistor refert deque ejus filio eodem modo, quo Hebræorum libri meminit, singillatim que cuncta recenset. Atque Pythagoram sapientem etiam eodem tempore sub iis fuisse ajunt* (nous ne concevons pas l'importance qu'y met M. Niebuhr). *Post Sammugem autem Sardanapalus Chaldæus regnavit annis XXI.*

lone qu'on entreprit une attaque qui engagea le roi d'Assyrie à faire choix d'un gouverneur tel que Nabopollasar ou Nabucodonosor qui secoua le joug de l'Assyrie. Selon Hérodote, peu avant ce temps on avait renoncé, dans les montagnes des Mèdes, à vivre par petites tribus; un seul roi fut choisi pour chef, et on lui assigna une capitale. Le troisième de ces rois donna sa fille Amuhia au fils de Nabopollassar, et tous deux marchèrent contre Ninive. Une crue des eaux du Tigre ayant fait écrouler une partie des murs de sa capitale, Sardanapale, selon l'usage d'Orient, se brûla avec ses femmes et ses trésors [1], plutôt que de tomber au pouvoir de l'ennemi, qui cependant ne traita pas trop mal la ville (et même il subsista encore un petit état d'Assyrie). Les Mèdes, d'ailleurs, se répandirent dans le Nord, où ils eurent affaire aux Scythes, et Babylone trouva dans l'Égypte une redoutable ennemie. Après la réunion du pays d'Élam [2], qui faisait partie de la Perse orientale, les Mèdes en revinrent pleinement aux mœurs de l'ancienne Perse; c'est pourquoi on attribue tout aussi bien la législation de

---

1 Voyez, sur cette suite d'événemens, Volney, Chronologie d'Hérodote. M. Niebuhr l'avait indiquée, et Eusèbe, *Chron. vers. Armen.*, *pag.* 54, l'exprime formellement, si ce n'est qu'au lieu de Sardanapale il y a Sarak, et que le roi des Mèdes s'appelle Astyagès.

2 Berthold, sur Daniel, pag. 476, pour prouver qu'Élam

Zoroastre au temps de Cyaxarès qu'à celui de Darius. Les Scythes et les nomades du Don et du Volga avaient inondé les terres d'Assyrie; les Mèdes eurent beaucoup à en souffrir. Pendant ce temps il se forma dans Babylone une puissance formidable de mercenaires (623-608); il en arriva autant en Égypte. Cette contrée, après de longs troubles dont nous ne savons pas les détails, après une anarchie dont Hérodote nous dit peu de chose, vit ébranler jusque dans ses fondemens son antique organisation. Toute relation avec les contrées au-delà des cataractes était rompue, une grande partie de la caste sacerdotale etait allée s'établir à Méroë : Psammeticus s'était fait une armée permanente de ces mercenaires, qui composaient aussi les forces de Tyr, et il s'était emparé de la souveraineté. Aidé de ces étrangers, profitant de l'excellence de leurs armes et de leur valeur, le nouveau roi ne se borna point à établir son pouvoir en Égypte; après une guerre fort opiniâtre, il conquit les villes maritimes des Philistins. Son successeur Necho voulut avoir une marine, à l'exemple des anciens rois

(עילם) a appartenu aux Assyriens, cite Esra, IV, v. 9, 10. Pour prouver qu'elle fut réunie à la Médie, il cite Isaïe, XXI, v. 2. Pour montrer que roi de Médie et roi d'Élam est la même chose, il renvoie à Jérémie, XXV, v. 2 et 25, et XLIX, v. 34-39. Enfin, il fait voir que ce fut un royaume séparé, par Moïse, liv. I, XIV, v. 1.

d'Égypte; il voulut éterniser son nom par des expéditions militaires; il marcha donc contre Nabopollasar, ce puissant roi de Babylone, et demeura pendant quelque temps maître du pays entre le Nil et l'Euphrate. Cette guerre fut fatale aux Juifs. Josué ne se fia point aux promesses que faisait Nécho, de respecter sa neutralité : il chercha à arrêter sa marche vers l'Euphrate, mais il fut battu près de Megiddo, au pied du mont Carmel (611), et mourut de ses blessures. Les juifs furent assujettis à un tribut fort dur; on leur imposa un roi, et ils restèrent sujets de l'Égypte jusqu'à ce que Nabucodonosor, fils de Nabopollasar, remportât une victoire signalée sur le roi d'Égypte, au bord de l'Euphrate, en 604. Il vint alors jusqu'en Syrie et en Palestine, où il reçut l'hommage du roi des Juifs. Selon Bérose [1], Nabucodonosor aurait été forcé, par la mort de son père, à retourner à Babylone, et pendant ce temps Jojakim, roi des Juifs, mourut. Son successeur oublia les obligations que son père avait aux Babyloniens, et s'en sépara; mais Nabucodonosor, après avoir envoyé ses troupes, vint en personne et prit Jérusalem (599). Les principaux de la ville qui avaient eu part à la guerre, les guerriers, les artistes, les architectes, furent emmenés à Babylone. Dans tout cela le roi de Babylone est présenté

1 Josèphe, *contra Apionem*, *lib. I*, §. 19, *pag.* 450.

comme un homme grand et magnanime : il fait grâce à un peuple innocent, et lui laisse pour souverain Zedekia, l'oncle de son roi. Depuis lors le roi de Babylone, ou du moins son armée, continua d'occuper la Syrie. Ce sont ces expéditions multipliées dont parle Bérose, quand il fait mention d'un siége de Tyr, qui aurait duré treize ans, sous le commandement de Nabucodonosor [1]. Les Tyriens eurent alors recours au même moyen qu'au temps de Salmanassar, ils se réfugièrent dans leur île; ceux qui restèrent se soumirent au roi de Babylone comme autrefois au roi d'Assyrie : tous les Tyriens dont on put se rendre maître, et probablement tous les habitans de la ville située sur le continent, furent conduits à Babylone. Nous savons cela par un passage de l'historien de Tyr, qui nous a conservé la série des souverains de l'île depuis Nabucodonosor à Cyrus. Le même passage nous montre quel était le rang et l'influence des pontifes. L'on y voit aussi qu'il fallait faire venir de Babylone les hommes de familles distinguées, auxquels ces pontifes voulaient confier la direction des affaires [2]. Cependant, après qu'on eut emmené

1. Voy. Isaïe, ch. XXIII. Nous entendons le mot ἐπολιόρκησε absolument comme il est dans Hérodote, liv. II, chap. 157, au sujet de l'entreprise de Psammitich contre Asdod : il y est dit aussi que la ville fut assiégée vingt-neuf ans.

2 Nous avons donné plus haut, p. 260, dans la note 2, les

toutes les personnes de distinction, les Juifs furent bien plus difficiles à maintenir qu'auparavant. Dès que l'armée chaldéenne se retira, il y eut de nouveaux troubles. Il fallut quatre fois enlever de nouvelles troupes de peuple, et à la cinquième expédition du roi de Babylone, toute la nation fut expulsée du pays.' Dans ces temps (597 - 585) l'Égypte, d'après le rapport des prophètes juifs, souffrit des maux indicibles. Selon les auteurs cités par Strabon, Nabucodonosor pénétra jusqu'à la côte occidentale d'Afrique; mais toutes ces assertions laissent encore un vaste champ aux conjectures. [1]

rois de Tyr, dont l'histoire est liée à celle des Juifs : ajoutons ceux qui suivirent Nabucodonosor jusqu'à Cyrus. Josèphe, *contra Apionem, lib. I*, §. 21, *pag.* 452. *Ithobalo apud Tyrios regnante Nabuchodonosorus Tyrum obsedit per annos tredecim, post hunc regnavit Baal annos decem. Post hunc judices constituti sunt et ipsi rexere. Ecnibalus Bassaci menses duos, Chelbes Abdaci menses decem, Abbarus summus pontifex menses tres, Mutgonos et Gerestratus Abdelemi judices per annos sex, post quos annum unum cum potestate regia Tyro præfuit Balatorus, Quo mortuo misere Tyrii qui ex Babylone Merbalum advocarent, regnavitque annos quatuor. Eo mortuo advocarunt fratrem ejus Hiromum, qui regnavit annos viginti. Hujus tempore (anno regni ejus quatuordecimo) Cyrus apud Persas potens erat.* Nous renvoyons ceux qui en veulent savoir davantage, au *Rationarium temporis* de Petavius, tom. II, ch. 68 et 69 de l'édition de Vérone, 1735, vol. II, pag. 80-83.

1 Voyez Jérémie et Ézéchiel. No-Ammon, Thèbes, y est le symbole de l'Égypte.

§. 2.

État politique, rapports intérieurs.

Nous croyons retrouver dans cette période la transition des idées théocratiques et hiérarchiques à un état de choses qui, dans l'Orient, s'est maintenu jusqu'à nos jours : dans le principe, on ne rencontre dans les livres juifs que des Nomades, qu'une vie pastorale, qu'une constitution patriarcale, enfin qu'une religion simple et faite pour les sens. En Égypte, tout change : on prend des notions d'agriculture, de politique et de vie civile; mais on y perd sous l'oppression les plus nobles sentimens. Moïse entreprit de les rendre au peuple dégénéré, en lui donnant une patrie et un culte. Il s'était convaincu, en Égypte, que l'on pouvait asseoir sur le culte un édifice politique indestructible; il avait vu combien un peuple agricole est facile à gouverner; combien, au contraire, on a de peine à mener un peuple nomade; c'est pourquoi le culte de Jéhovah et l'agriculture sont les deux points principaux de toute sa législation. Josèphe en a déjà fait ressortir les vues les plus profondes; il a montré tous les avantages politiques qui en jaillissaient pour les Hébreux. Peut-être que de nos jours, dans son *Droit mosaïque*, Michaelis a donné trop d'extension à la pensée de Josèphe; c'est ce que nous laissons à examiner aux orien-

talistes. Ce fut un grand et noble désintéressement de la part de Moïse, de n'avoir anéanti la liberté ni à son profit, ni pour son frère, qu'il investit de la souveraine dignité ecclésiastique, et cependant l'oppression eût été facile envers un peuple que si long-temps il avait fallu tenir dans l'état errant des nomades, avant d'entreprendre une guerre dont l'issue n'aurait pas été douteuse, quant à toute autre nation placée sous l'influence de pareilles circonstances. Les Israélites ingrats abandonnèrent les descendans de leur grand prophète à tel point, que du temps des juges on les voit dans le besoin. David, le premier, pense devoir à la mémoire du législateur, d'en relever un par un emploi. Selon Moïse, un Dieu corporel, mais invisible, et présent dans le tabernacle, était le chef suprême, et les anciens des tribus devaient gouverner en son nom avec l'assistance des prêtres conservateurs de la constitution. Moïse organisa ces prêtres en caste, composée de sacrificateurs et de frères servans. Les derniers avient à s'occuper de l'étude des lois, et répandus sur la contrée ils ne devaient être ni propriétaires ni agriculteurs, pour que leur bien-être dépendît de l'aisance et de la civilisation du pays en général. On leur confiait les pratiques les moins élevées du culte, les places inférieures des tribunaux et la police sanitaire. Au temps de la prise de possession de la Palestine,

le nombre de ces prêtres du second ordre était, y compris les enfans, de vingt-deux mille : quarante-huit villes devaient les nourrir ; mais cette institution ne fut jamais entièrement en vigueur [1]. A la vérité, la seule science permise ou favorisée par Moïse, était l'étude de sa constitution et la poésie, qui y était si étroitement unie. On concédait de plus d'incomplètes notions de médecine, ou plutôt des maladies de la peau et de leur guérison. On ne fit rien pour les arts, de peur de voir l'idolâtrie s'établir au moyen des images ; rien non plus pour le commerce : les temples étaient alors les seuls centres d'industrie. Les lévites, pris tantôt parmi les agriculteurs, tantôt parmi les prêtres, composaient entre eux une classe intermédiaire, qui détruisait cette opposition si prononcée en Égypte

1 Dans le premier livre de la Chronique, ch. XIII, v. 4, on en fait des écrivains et des juges. On porte leur nombre jusqu'à 38,000 au temps de David, dont 24,000 employés dans le temple de Jéhovah, 6000 comme juges et écrivains, 4000 comme gardiens des portes, 4000 comme musiciens. Michaelis remarque que parmi les écrivains il faut compter ceux qui tenaient les registres généalogiques, desquels dépendaient toutes les questions de propriété foncière. Les juges étaient pris parmi les lévites, parce que ceux-ci s'appliquaient à l'étude des lois ; mais les lévites n'étaient pas seuls juges, chaque cité en avait de choisis parmi ses citoyens, parmi ses anciens. Les lévites étaient donc les assesseurs jurisconsultes des tribunaux.

entre les professions profanes et sacrées. Si les quatre tribus de prêtres comptaient chacune 5000 hommes, et si leurs membres, outre qu'ils avaient pour leur soin principal les sacrifices, étaient encore médecins, avocats, juges, écrivains, il n'y avait rien de forcé dans la proportion de cette caste envers cinq ou même sept millions de population : surtout si on compare ce nombre à l'immense quantité de moines et de prêtres chrétiens qui existaient avant la réformation. La funeste division entre les Éphraïmites et la tribu de Juda, qui, plus tard, fit deux états distincts du royaume des juifs, ne put être prévenu par Moïse; il ne put même y remédier, bien qu'il séparât d'Éphraïm la tribu de Manassé, et qu'il dispersât les lévites. Ce peuple indolent ne dût qu'à la caste sacerdotale l'exécution de la loi de Moïse, et la prééminence que prit enfin l'agriculture sur la vie nomade. Ils avaient vers ce but un mobile de plus, en ce que leur culte exigeait de l'huile et du vin; d'ailleurs ils trouvèrent dans quelques contrées une civilisation fort avancée. On ne pouvait, en Égypte, se livrer à l'éducation des abeilles; mais déjà Moïse, par une parole devenue proverbe, l'avait fait espérer à son peuple. L'activité des Israélites transforma en jardins des roches arides, et bientôt on obtint une huile qui donne encore de la renommée au pays. On sait que les anciens ne connurent le beurre que

fort tard[1], et qu'ils le dédaignaient pour les usages domestiques. Quant aux Égyptiens, ils n'ont jamais su apprêter l'huile, pas même du temps de Strabon[2]. La loi de Moïse se répandit plus généralement à l'époque où la dignité de souverain juge appartenait au grand-prêtre; c'est alors; et surtout sous Samuël, que la contrée fut défrichée, que la littérature devint florissante, que l'esprit guerrier se répandit dans la nation. Il ne lui manquait plus, pour lui donner à l'extérieur de l'importance, qu'un chef entreprenant et habile, et selon les mœurs de l'Orient, ce chef ne pouvait être qu'un roi. Ce fut donc en vain que Samuël et les prêtres cherchèrent à empêcher ce qui était dans la nature des choses et dans la substance même de la nation. Mais Saül ne sut pas se servir du principe théocratique, il manqua d'adresse; c'était une tâche trop difficile que de faire valoir l'autorité royale en opposition avec un homme tel que Samuël. Saül était brave, mais trop simple : les absurdes persécutions qu'il exerça contre un jeune homme que ses talens, sa valeur, et une espèce de jugement

---

1 Beckmann, dans le 3.e volume de son Histoire des découvertes, pag. 270, a réuni tout ce qui est relatif à ceci. Quant à l'excellence de l'huile de Palestine, nous renvoyons aux voyageurs, et ceux qui n'ont pas leurs ouvrages entre les mains, pourront se contenter de lire Thévenot.

2 Strabon, liv. XVII, pag. 1147, édit. Falcon.

de Dieu avaient environné de la faveur du peuple, perdirent ce prince dans l'opinion publique, qui avait été son appui bien plus que les trois mille hommes de sa garde. David réunissait en lui-même toutes les qualités nécessaires à un grand monarque de l'Orient; il fit de la constitution de Moïse ce qu'elle n'aurait pu être d'abord. Héros et prophète comme le fut depuis Mahomet, il avait plus de modération, plus de modestie. David triompha des nombreux ennemis de sa nation, et en même temps il fit voir, par son éloignement pour la cavalerie et pour les chars, que la Palestine serait désormais le seul siége de sa puissance. Il n'alla point chercher d'aventures à la tête de ses armées; seulement il couvrait les frontières, en les entourant de vaincus : il réunissait la nation en un tout, fortement lié à son roi. Il donna aux juifs une cidatelle, une capitale; il commença leur poésie et devint le modèle des chantres futurs. Ce fut un grand acte de prévoyance que de réunir dans sa capitale les prêtres sous ses yeux; mais Nathan, qui en comprenait les conséquences, ne voulait point de temple. David apporta la même prudence dans le soin qu'il prit des finances, dans la simplicité de sa vie et de ses mœurs, bien différentes des habitudes de luxe et de volupté qu'on remarqua depuis dans Salomon. Une armée immense et permanente, recrutée au sein de la paix, était sans doute un

moyen de despotisme et de conquête ; cependant avec quelle soumission le roi s'humilia quand l'astucieux Nathan lui annonça la peste comme une punition de Dieu. David eut des dissensions avec Abibal, roi de Tyr; mais quand Hiram monta sur ce trône, il comprit que son peuple avait besoin de commerce : il en rétablit un d'échange; puis, par l'occupation d'Ailah sur la mer rouge et de Thapsacus[1] sur l'Euphrate, il rendit possibles les vastes spéculations de Salomon. Le gouvernement qu'il donna à la nation, n'avait rien de despotique :

1 Thapsacus est très-important, en ce que c'est aussi le lieu où les Grecs apprirent à connaître les idées juives et syriaques. Ce dut être une conquête de l'époque où David faisait la guerre au roi de Nésibis pour la possession de l'Euphrate (2 Sam. VIII). Il se pourrait que ce fût le Tibschat (liv. I de la Chronique, chap. 18, v. 8). Mais quand il n'en serait pas ainsi, il n'en est pas moins vrai qu'au livre I des Rois, chap. 9, v. 4, on le désigne comme la frontière septentrionale des domaines de Salomon, qui, cependant, ne l'avait point conquis. Un passage de Strabon va nous montrer que ce pays était important pour le commerce, et que pour plusieurs nations c'était un point de réunion. Quant aux Juifs, il fallait bien qu'ils y missent de l'importance pour qu'ils fírent tant d'efforts pour le conserver. Thapsaque est punie par Ménachem, en 773, parce qu'elle ne le voulait point reconnaître pour roi, après qu'il eut tué l'usurpateur Schallum (2.ᵉ livre des Rois, ch. 15, v. 16). Quant à Strabon, nous ne pouvons citer les six ou sept passages qui sont relatifs à cette ville, regardée comme le point principal entre l'Égypte, la Syrie, Babylone, l'Asie mineure et l'Arménie.

Il conserva les chefs ou princes des familles, les anciens des districts, et choisit les juges et les autorités parmi les citoyens les plus considérés des villes. Jamais il ne confia son armée qu'à ceux qu'il avait eu l'occasion d'éprouver. Les domaines étaient administrés pour son compte; les champs, les vignes, les vergers, les oliviers et les troupeaux, avaient des administrateurs particuliers. Il faut que les troupeaux aient été fort considérables, car il y avait une régie particulière pour chaque espèce; savoir : pour les bœufs, pour les chameaux, pour les ânes, pour les moutons. Salomon recueillit tout ce que David avait semé; il avait toutes les qualités d'un despote asiatique. Tyr était dès-lors ce qu'elle fut toujours, et le commerce reçut de Salomon de grands développemens dans l'Asie occidentale. Depuis ce règne, les richesses acquirent beaucoup d'influence sur les destinées des nations; elles en changèrent le caractère. Il nous faudra donc, après quelques remarques sur le règne de Salomon, entretenir nos lecteurs de la marche des affaires de Tyr.

Salomon avait conservé des relations avec l'Égypte; c'est d'elle qu'il emprunta l'organisation des chars et des chevaux, qu'il faisait distribuer et nourrir dans tout le pays. On prétend que Thèbes seule était chargée de l'entretien de quarante mille chevaux. Ces dispositions de la part de Salomon

indiquent assez que la Palestine lui paraissait trop petite; qu'il regardait comme plus importantes les plaines de l'Euphrate; enfin, qu'il était plus sage que Moïse et David, qui avaient interdit l'usage de la cavalerie. La raison de cette défense était qu'alors les Arabes eux-mêmes n'élevaient point de chevaux. Les armées de la Syrie et les peuples qui, dans le livre des Rois[1], sont nommés comme ayant des chars, faisaient venir leurs chevaux d'Égypte et d'Éthiopie. Du reste, la splendeur du règne de Salomon ne profita qu'à la tribu de Juda, au sein de laquelle il tenait sa cour, et qui fournit des sujets à toutes les places créées par David, ou ajoutées à celles-là par Salomon lui-même. Les Israélites étaient si peu avancés dans les arts, que du temps de Saül on aurait à peine trouvé chez eux des armuriers[2], et que partout dans son temple Salomon fut obligé de substituer la magnificence des matériaux au mérite du travail. Nous renvoyons à Michaelis pour ce qui concerne ce temple, et quant à l'emploi des matériaux, nous faisons remarquer que le fer n'y était que dans une petite proportion; que l'or y abondait; enfin, que l'argent que les Phéniciens et les Philistins importaient

1 Sissara, dans le livre IV des Rois, a neuf cents chars de fer.

2 Samuël XIII, v. 19.

par mer, était le principal moyen d'échange[1]. Le commerce enrichit Salomon lui-même; mais il fit du tort à la nation, dont il contrariait les institutions sans lui profiter, puisqu'il se faisait sur les vaisseaux de Tyr et par des marchands de Tyr. La fondation de Tadmor, que les Grecs ont nommés Palmyre, et qui est située à une journée de l'Euphrate, à six de Babylone, est le seul résultat important des entreprises commerciales de Salomon. Cette place devint ce que depuis elle est restée, un centre de réunion et un entrepôt des richesses des nations les plus lointaines. Au temps de Salomon, les Tyriens faisaient seuls le commerce du verre, de la pourpre de mer, la plus précieuse couleur de l'antiquité, et du kermès, qui était le meilleur rouge. Probablement ce sont là les couleurs que l'on savait le mieux appliquer aux étoffes, et les Phéniciens, sans doute, armèrent de gros bateaux, qui ne se bornaient point à naviguer le long des côtes, mais qui allaient à travers la haute mer gagner des régions lointaines[2]. La fonderie, l'orfé-

1 Voyez les notes de Michaelis sur sa traduction de la Bible, livre I des Rois, VI, v. 2. Voyez, sur l'argent, livre II de la Chronique, XVII, v. 2. Les Philistins y apportent une masse d'argent au quatrième roi de Juda. Pour ce que nous disons de la rareté du fer, voyez liv. I, Chron. XXII, v. 3, où l'on tient compte, même du fer, des clous et des crampons.

2 Quoique M. Gesenius (sur Isaïe II, v. 16, XXIII, v. 10) et M. le professeur Umbreit, que j'ai consulté, ne veuillent

vrerie, le tissage, la broderie et l'imitation des figures, étaient poussées à tel point à Tyr du temps de Salomon, qu'envoyé par le roi de Tyr à ce prince, le fils d'une juive qui y était mariée (Hiram-Abif), put diriger par sa surveillance tous les travaux des décorations du temple et des palais, de quelque nature qu'ils fussent. Lors même qu'on ne le dirait pas expressément, il faudrait encore supposer que Salomon employa, pour toute espèce de travail, des ouvriers de Tyr. Bientôt après, le commerce de cette ville fit des progrès extraordinaires, et les causes en sont et générales et particulières. Ces dernières sont dérivées de la nature même de la religion : on peut regarder les temples comme des dépôts de marchandises, comme des

---

voir dans Tarschisch que Tartessus, je trouve quelque difficulté à admettre des traversées telles que celle de Tyr en Espagne, et des établissemens dans ce pays dès le temps de Salomon. Il faut, pour un fait semblable, une autre preuve qu'une simple consonnance. Ce fût au temps de Jésabel qu'Auza, premier établissement en Afrique, fut fondée. Comment supposer qu'antérieurement on ait songé à l'Espagne? Il est possible que plus tard, par exemple (Ézéch. XXVII, 12), un vaisseau de Tarschisch fût un vaisseau d'Espagne. M. Paulus, sur Isaïe XXIII, v. 10, a touché cette difficulté, et il me fait observer sur le premier livre de Moïse X, v. 4, que Tarschisch Kittim תרשיש כתים ne peut signifier que la mer des îles. Si l'on veut s'instruire plus spécialement de la splendeur de Tyr, il faut avoir recours aux remarques de Gesenius sur le chap. XXIII d'Isaïe, et sur Ézéchiel, chap. XXVI, XXVII, XXVIII.

maisons de banque ; l'affluence des pélerins en faisait les marchés publics et les foires de ces anciens temps. Cependant le culte de Tyr étendait ses relations jusque dans l'Arabie du sud, d'où l'on rapportait des marchandises, ainsi que celles de l'Inde. Quant aux navigations vers l'Espagne, faute de témoignages authentiques, l'équivoque qui reste sur Tartessus peut induire en erreur pour les anciens temps ; du moins le fait n'est plus douteux pour la suite. Toutefois il ne faut pas étendre légèrement ces navigations jusqu'à la mer du Nord. Sous la domination des Assyriens et de Babylone, le luxe de Tyr avait atteint son plus haut période : ses vaisseaux étaient plaqués de buis et d'ébène, et quelques ornemens étaient sculptés en bois massif de ces espèces. Parfois on tissait des voiles des plus fines étoffes de coton. Les Sidoniens, les Arabes servaient de matelots, et l'on tirait les soldats mercenaires des pays les plus éloignés[1]. On n'est point encore fixé sur ce que l'on doit entendre par le pays d'Ophir,

---

1 ופוט (*Puth*), ולוד (*Lud*), פרס (*Pars*). Ézéchiel XXVII, v. 10. Puth sont peut-être les habitans de la côte septentrionale de l'Afrique. Le mot *Lud* peut s'appliquer, soit à des Lydiens, soit à des Africains : les Perses ont pu servir chez eux comme les Turcs chez les Arabes ; car alors les Perses vivaient absolument à la manière des hordes turques. Cusch est un mot à plusieurs sens : il peut s'entendre des Nègres, des Éthiopiens et des peuples des deux rives de la mer Rouge.

vers lequel Salomon dirigea son commerce sous la conduite des Tyriens : ce qu'il y a de certain, c'est que ceux-ci avaient à Chypre et en Corse (Kittim) des établissemens importans, et qu'à partir du règne de Jésabel, fille de leur roi Ithobal (920), ils commencèrent à charger de leurs colonies le nord de l'Afrique. Au temps d'Athalie, petite-fille d'Ithobal, une princesse de Tyr, non moins audacieuse que Jésabel et Athalie, alla fonder Carthage (880). Nous ne savons autre chose des lois, sinon qu'à l'exemple des autres villes de la Phénicie, le gouvernement était dans les mains d'un seul; mais ce pouvoir était borné par une forte aristocratie, telle qu'on la voit plus tard établie à Carthage. Dans cette dernière cité le pouvoir monarchique finit par être totalement anéanti. A Tyr, le grand-prêtre jouissait d'une autorité presque égale à celle des rois, qui y sont tantôt héréditaires, et tantôt ne régnaient qu'à vie, ou même pour un temps déterminé. Après Nabucodonosor on essaya dans l'île un gouvernement aristocratique, et on tenta aussi de donner au grand-prêtre le pouvoir temporel.

L'empire juif ne périt pas sous les coups de ses ennemis; mais, ainsi que l'observent les prophètes, il dut sa perte à l'anéantissement du patriotisme et des moyens de salut qu'offraient et la loi de Moïse et la poésie sacrée, et l'institution des prophètes. Ce ne furent point les seuls rois d'Israël qui aban-

donnèrent le culte national par une politique qui avait l'apparence de l'habileté; ceux de Juda flottèrent souvent incertains entre le culte de l'Égypte pour les animaux, la symbolique céleste de la haute Asie et l'adoration du soleil des Phéniciens[1]. Et bien que les Israélites revinssent de temps à autre à leur Dieu, leurs rois n'en avaient pas moins, au lieu de prophètes nationaux, des écoles de mensonge et de flatterie; ils ne s'étaient pas moins privés de la possibilité de connaître l'opinion publique[2]. Les Juifs n'entendaient pas mal l'art militaire: dans l'intervalle qui s'écoula de David à Ozée, ils avaient non-seulement établi des fabriques d'armes, mais ils avaient encore appliqué la mécanique à la guerre par la construction de machines, qui pour la défense des places, lançaient des projectiles à une

---

1 Nous empruntons ces faits au 2.e liv. des Rois, ch. XVII, v. 16. On y voit combien était avancée l'opinion que certaines divinités et certaines cérémonies appartenaient plus spécialement à certaines contrées. Les étrangers que l'on amena dans le pays des Israélites et qui en ont été ramenés, ont eu beaucoup à souffrir des bêtes féroces. Les dieux qu'ils ont apportés et qu'ils continuent d'adorer, ne peuvent, selon eux, leur être d'un grand secours dans ce pays; et ils prient le roi d'Assyrie de leur envoyer un prêtre du nombre des Israélites exilés, qu'il apaise, selon le rite usité, le dieu de cette contrée. Et cela fut fait.

2 On voit, au livre II de la Chronique, le contraste qu'il y avait entre les vrais prophètes et ceux de la cour. Micha comparaît devant Josaphat et Ahab, v. 12 et 13.

grande distance[1]. Les Assyriens et les Chaldéens profitèrent des dissensions des Hébreux entre eux et avec les Syriens, pour s'emparer des richesses des uns et des autres; ils se rendirent maîtres des arts et du commerce des Phéniciens; et quand ces trois peuples eurent été vaincus, ils en enrichirent leurs capitales, ainsi que les fêtes scandaleuses de leurs temples. Pour la première fois l'Asie voyait alors des maîtres dont le pouvoir était redoutable, même pour les castes sacerdotales. Nous n'entreprendrons point de suivre dans leurs progrès ces états et ces nouveaux gouvernemens, car le royaume d'Assyrie et cette Ninive, si connue par sa magnificence et ses voluptés, ne se présentent à nos regards que sous un jour bien incertain, et la plus grande obscurité cache ce qui concerne les Chaldéens. Isaïe, au 3.e chapitre, et d'autres prophètes encore, font le tableau du luxe de ces temps. Il serait peut-être plus essentiel de savoir si les Chaldéens étaient une tribu de guerriers montagnards; dans ce cas nous aurions un exemple de plus pour prouver combien la fortune et la vie sensuelle énervent des peuples entiers. Les savans, en majorité, pensent que les Chaldéens [2] habitaient d'abord les montagnes voisines de la mer Noire,

---

1 Livre II de la Chronique, XXVI, v. 14 et 15.

2 Tout ce qu'on peut désirer à cet égard, est dans le Commentaire de M. Gesenius sur Isaïe XXIII.

qu'ils servaient dans les armées des Assyriens, et que les rois de cette nation les reçurent à Babylone. Depuis ce temps, dit-on, on les prenait partout pour mercenaires, et même dans la Perse et dans l'Inde. Ils donnèrent alors leur nom au pays où ils faisaient leur principale résidence, et plus tard ce nom devint même celui de la caste sacerdotale. Il est certain du moins que dans la suite les prophètes ont appelé Chaldéens les membres de cette caste; mais partout ailleurs ils apparaissent comme une force militaire nouvelle. Habacuc, dans son chapitre 1.er, les dépeint sous des couleurs trop poétiques pour que nous lui empruntions aucun renseignement. Nahum (II, 2-6) donne aux Assyriens des boucliers rouges, des étoffes de même couleur, et des chars ornés de métaux, et Ézéchiel[1] applique tout ceci aux Chaldéens. Dès Nabucodonosor, le souverain mâge, le chef des prêtres de Babylone, est un Chaldéen, revêtu en même temps d'un pouvoir temporel.[2] Au surplus, les auteurs juifs ne sont pas les seuls qui s'occupent des campagnes de Nabucodonosor en

1 Il dit, ch. XXIII, חקקים בששר qu'ils sont peints d'ocre (en habit rouge, parce qu'il est question de leurs images); הגורי אזור במתניהים et ceints d'une ceinture guerrière; enfin, סרוחי טבולים ברא שיהם, *picta redimiti tempora mitra*. Il ajoute qu'ils ont tous l'air de princes, et que les enfans de Babel, les Chaldéens, sont éganx dans leur pays natal.

2 Jérémie XXXIX, v. 3.

Égypte, de ses excursions en Afrique, enfin de ses expéditions dans la Perse orientale; Megasthène, dans ses Histoires indiennes, et Dioclès, dans celle de la Perse, en parlent aussi. Bérose dit non-seulement que Nabucodonosor règna sur l'Égypte, et fit transplanter dans son pays des colonies de cette contrée [1]; il y ajoute formellement [2] que les immenses murailles de Babylone, ses portes magnifiques et sa cidatelle, ainsi que les jardins suspendus que l'on attribue à Sémiramis, sont l'ouvrage de ce roi des Chaldéens et de sa femme, qui était de Médie. Nous n'avons besoin de décrire ni ces ouvrages, ni les institutions, ni le culte de Babylone : M. Heeren a épuisé le premier de ces objets, M. Creuzer a donné un ensemble complet de ce qui concerne le culte, et notre sujet déjà nous ouvre un champ trop vaste à parcourir.

§. 3.

État de la littérature.

Le temps ne nous a rien conservé de syriaque, de phénicien ni d'assyrien. La littérature égyptienne de ce temps était sans doute fort importante, mais

1 Bérose dans Josèphe, *contra Apionem*, *lib. I*, §. 19.

2 C'est l'opinion de M. Niebuhr, dans sa Dissertation sur Eusèbe, pag. 29. Quant aux jardins suspendus, voyez Bérose dans Josèphe, *Antiq. X*, §. 1, *pag.* 538; et Strab., liv. XVI, pag. 1048 de l'édit. de Falcon., qui, dans une note, a réuni tout ce qui concerne ce sujet.

elle a péri : nous ne pourrons donc parler que de celle des Hébreux. Elle commence à Moïse, et depuis lors chacune des époques subséquentes est marquée par un ouvrage particulier, de telle sorte que là même où s'interrompt l'histoire, la physionomie de ce peuple semble être empreinte dans ses livres. Toutefois un examen plus approfondi fait voir bientôt que l'on se tromperait fort, si l'on voulait juger de l'esprit de chaque époque par les écrits qui lui sont attribués. Il règne beaucoup de doute sur le temps de leur rédaction, ou même sur celui où ils furent refondus, et l'examen qu'on fait de leur forme et de leur contexte entier, est devenu parmi nous l'objet d'une science nouvelle. Il faut, sur ces matières-là, consulter Eichhorn, et en général les introductions à l'ancien testament; car nous ne pouvons donner que les traits principaux. Il n'est pas douteux que les plus anciennes traditions qu'ait recueillies l'écriture, ne soient celles conservées dans les livres de Moïse. Quiconque est initié aux mœurs nomades et à l'esprit de l'Orient, ne méconnaîtra pas, dans son premier livre, le caractère d'une tradition passée de père en fils : cette tradition, après avoir franchi l'Euphrate, suivit les Juifs en Égypte comme un souvenir précieux et cher de temps plus heureux. On reconnaîtra aussi que bien des choses n'ont reçu leur forme déter-

minée que de Moïse, ou du moins qu'il est le premier qui les ait fixées par l'écriture. Il s'en suivra que la plus grande partie de ses quatre premiers livres lui appartiennent, bien qu'ils aient subi depuis des changemens de langue et de forme. Il est certain aussi que le cinquième livre ne fut rédigé que sous les rois, tant d'après les quatre autres, que sur des renseignemens que probablement les prêtres avaient conservés. Dans les livres de Josué, des Juges, de Samuël, les vieux cantiques et leurs échos, les généalogies et les notices historiques, nous paraissent composer le noyau autour duquel on forma le reste : ainsi ces poëmes et ces récits relatifs à des choses présentes à l'imagination du peuple, furent de temps en temps renouvelés, jusqu'à ce que l'ensemble acquit la forme sous laquelle nous le voyons aujourd'hui. Moïse avait été élevé en Égypte, où tout, jusqu'aux procès, se traitait par écrit. Les Phéniciens lui fournirent les signes nécessaires à exprimer les sons de sa langue; lui-même institua une foule d'écrivains, obligés de noter les généalogies et les événemens importans, ne fût-ce que sous les rapports de police et pour régler les contestations de frontières. Il se peut que plusieurs pièces poétiques de ces livres soient plus modernes; mais la plupart sont du temps auquel on les rapporte. Quant aux livres des Rois et aux Chroniques, on y voit partout l'empreinte d'une

époque plus récente ; et même pour cette époque je ne ferais pas grand cas de ces Chroniques. Dans les livres des Rois on voit déjà ces folles exagérations, cette admiration exprimée à la manière des Juifs qui vécurent plus tard, enfin un genre de blâme non moins étrange. C'est en vain qu'en fait de poésies on chercherait dans Job [1] des idées juives ; ce livre a un tout autre caractère, bien qu'il ne fasse mention ni d'une autre vie ni d'un dogme quelconque de ce genre ; non plus que Moïse, qui peut-être voyait dans la théorie de la migration des ames la source de tous les abus de l'Égypte. Nous retrouvons dans les auteurs arabes des plus beaux temps, cette même hardiesse d'invention, cette même originalité de doctrine, enfin cette même vigueur et souvent cette même amertume de langage. Quelques morceaux des livres de Moïse et le scepticisme général de cette poésie, nous conduisent à supposer chez les peuples indépendans du désert des notions fort pures et de la divinité et de la vie humaine. David, auteur des hymnes sacrés, plus habile au chant et à la narration qu'à l'invention poétique, créa aussi un nou-

1 Je serais assez de l'avis d'Eichhorn, sur l'époque de ce livre ; mais MM. Gesenius et Umbreit font à ce sujet des objections tirées de la langue. Toujours paraîtra-t-il difficile de marquer le temps où il aurait été possible d'opérer l'interpolation d'un pareil livre.

veau genre, qui passa dans la suite chez tous les peuples chrétiens. Humilité et résignation à la volonté du Dieu de la nation, de ce roi invisible de son peuple, confiance en la puissance d'un maître si grand, du souverain des êtres célestes, tels sont les caractères distinctifs de ses poésies, qui manquent parfois d'inspiration. Dans la suite on réunit à ces cantiques tout ce qui avait un caractère semblable. D'autres auteurs encore se distinguèrent, et parmi eux Hénan et Assaph. Mais dans le quatre-vingt-dixième cantique il règne un tout autre esprit. Salomon fut élevé à la philosophie de l'Orient, c'est ce que l'on voit paraître dans tout ce qu'on lui attribue. Les proverbes, les énigmes, les paraboles, sont les plus anciennes formes d'enseignement. Il serait d'autant plus difficile de décider ce qui est réellement de ce prince, que la forme brusque et interrompue de l'ouvrage favorise et les retranchemens et les interpolations. Les maximes des sages de la Grèce, les proverbes qui nous sont restés des premiers temps des Arabes, nous fournissent un moyen de comparaison entre les idées et le but moral de chacun de ces peuples. Nous ne pouvons nous persuader que Salomon soit l'auteur d'un seul des écrits qui portent son nom, bien que la lubricité du Cantique des cantiques soit conforme aux habitudea d'un souverain qu'à la fin de sa vie les femmes détournèrent encore d'un Dieu

auquel il avait dans sa jeunesse élevé un temple avec tant de frais et de soins. Du reste, l'expression vraie d'un véhément amour des sens et l'admiration des formes féminines, le feu de l'imagination et les désirs violens qui l'exaltent, ne sont pas indignes d'un prince délicat, et dont la seule réputation attira jusqu'à Jérusalem la reine d'un des états de l'Arabie heureuse. L'abondance et la volupté des images, les allusions à la vie champêtre et à sa douceur, les élans du poète vers le Liban et ses beautés, conviennent parfaitement à celui qui fit bâtir le château qui, près de cette montagne, porte le nom de *maison de Salomon.* Tous les autres poëmes des Israélites, pour la plupart relatifs à la politique et à la morale, sont réunis en diverses collections, dont les titres portent toujours le nom d'un prophète. Ici il est plus difficile encore de reconnaître les époques et les auteurs que cela ne l'était pour les livres historiques; il faudrait parcourir chaque ouvrage isolément et dans cette seule pensée. En général, la collection qui est sous le nom d'Isaïe et quelques fragmens des petits prophètes, sont les morceaux où l'on trouve les plus belles effusions du patriotisme, et les plus nobles inspirations du déisme, base essentielle du culte mosaïque. Isaïe et Jérémie ont cela de commun, que tous deux sont animés d'un même zèle contre les doctrines trompeuses

des prêtres, et contre la commode théorie qui s'introduisait à la cour, de commettre d'abord les fautes, sauf à apaiser ensuite la divinité par des sacrifices; tous deux aussi, en épurant la doctrine, ont recommandé une conduite et des mœurs sans reproche. Les pièces réunies sous le nom des *petits prophètes*, appartiennent aux époques les plus diverses : les unes sont de faibles imitations des modèles; d'autres, qui sont introduites dans ces recueils sous le nom de personnages célèbres, ou même supposés, portent l'empreinte d'une époque où déjà ne régnait plus l'esprit qui avait créé ce genre. Ce n'est point tout-à-fait sans raison que les éternelles et monotones plaintes de Jérémie ont attiré une défaveur en quelque sorte proverbiale sur la collection à laquelle est attaché son nom. Il y a cependant, outre d'excellens préceptes, des notions sur le caractère de Nabucodonosor, sur l'état de la Judée et de l'Égypte. On retrouve souvent Isaïe dans Ézéchiel : à la vérité il y a moins de grandeur; mais le ton chaldéen et babylonien domine dans ses chants à tel point, qu'il porte entièrement l'empreinte de son temps. Ce genre symbolique, ce char et ses chevaux du tonnerre qui enlèvent le prophète, ce trône de saphir, cette voûte de nuages ornée des couleurs de l'arc-en-ciel; tout cela appartient au temple et à la cour de Babylone. Comparé à Isaïe, Ézéchiel est plus riche en

symboles de tout ce qu'il perd en poésie, quand on le met en parallèle avec d'autres : mais c'est principalement la partie symbolique de ses écrits qui est importante pour l'histoire de l'humanité; elle n'a pas eu peu d'influence sur la poésie et sur les arts imitatifs du moyen âge. Le prophète de Patmos puisait à cette source quand il composa son drame sacré, et c'est de là que les pères de l'Église prirent leurs images. L'Aréopagite peupla le ciel selon les indications de Saint-Jean; il entoura le trône céleste de la magnificence et de la cour d'Ézéchiel. Ce fut d'Ézéchiel que les mystiques et les partisans des images apprirent à introduire dans le culte chrétien celles du paganisme. L'imagination des poëtes du moyen âge s'accommoda fort du gigantesque, du merveilleux; cela convenait à l'ancienne poésie du Nord et de l'Orient, leur patrie primitive. Nul doute que sous le nom d'Ézéchiel on n'ait réuni aussi de médiocres déclamations, et des plaintes et des descriptions qui appartiennent à l'époque persane; il suffit à cet égard de jeter les yeux sur les derniers chapitres. Il est bien plus difficile de prononcer sur Daniel que sur Ézéchiel; je dirai qu'il n'est pas même vraisemblable que quelques parties de son livre aient été composées au temps de la guerre dans laquelle les Juifs furent emmenés à Babylone. Une grande partie des récits merveilleux et fabuleux que nous avons sous le nom

de Daniel, sont d'une autre époque; et peut-être même ne sont-ils pas antérieurs aux Séleucides; mais nous trouvons quelque chose de très-important pour l'histoire ancienne de l'Asie dans la partie qui est écrite en araméen. C'est là peut-être la seule chose qui nous reste des idées et des mœurs de Babylone et de sa langue; car les Grecs ont tout considéré sous un point de vue qui leur est particulier, et ce qu'ils nous ont donné n'était tout au plus, comme ce qu'a dit Bérose, que du babylonien transformé ou habillé en grec. On prend dans ces fragmens une idée de l'interprétation des signes et des songes, on y voit l'organisation de la caste sacerdotale et quelques indications relatives à l'époque des Mèdes et des Perses. En général, toutes les théories juives plus récentes, qui n'ont rien de commun avec celles de Moïse, sont probablement tirées des écrits que l'on a attribués à Daniel. Nous reviendrons sur ce point et sur les livres qui appartiennent au temps de la domination des rois perses et grecs en Syrie.

CHAPITRE II.

Temps de la domination des Mèdes et des Perses.

§. 1.er

Coup d'œil sur l'histoire politique.

Aussitôt que les peuples de l'Asie occidentale se furent affranchis des formes auxquelles leurs frères d'Orient demeurèrent toujours fidèles; aussitôt qu'ils eurent adopté le gouvernement despotique, on vit se renouveler sans cesse le même phénomène, et la domination des pays situés entre l'Euphrate et la Méditerranée, passer incessamment d'une nation à une autre, qui la conservait tant que sa force guerrière n'était point énervée par la volupté. Dans l'intérieur des états, il en était de même pour les dynasties du peuple dominant; elles demeuraient sur le trône jusqu'à ce qu'un audacieux usurpateur saisit le moment favorable pour les en précipiter. Nabopolassar, le Babylonien, et Cyaxare, le Mède, dans leur expédition contre Ninive, rabaissèrent tellement l'Assyrie, que depuis lors elle est à peine comptée parmi les principales puissances de l'Asie. Ce n'est même que par occasion que nous apprenons que Cyaxare assiégea encore une fois Ninive, la prit et la détruisit; et que cette destruction totale fit époque dans l'histoire des Mèdes. Il

ne faut point ici se dissimuler que cet Arbace, qui doit avoir conquis Ninive la première fois avec le Babylonien Bélésys, n'est pas nommé par Hérodote dans la liste des rois mèdes, et que Bélésys même n'est point connu dans notre série des souverains de Babylone. De plus, les édifices que nous avons rapportés à Amuhia, femme de Nabucodonosor, sont attribués par Hérodote à une Nitocris, contemporaine de celle-là, et à une Sémiramis qui régnait cinq générations plus tôt. Il est impossible, faute d'une autorité suffisante, de résoudre ces difficultés; mais il est facile d'élever mille systèmes nouveaux, comme l'a fait déjà l'érudite sagacité d'hommes très-profonds. Que si nous abandonnons les noms, ce que dit Hérodote se conciliera fort bien avec ce que nous avons dit nous-même de l'histoire des Mèdes. Nous partons de cette base, que dans le fond l'empire des Perses et des Mèdes était le même, et que les seuls changemens de dynastie donnaient à telle ou telle tribu la prééminence. C'est ce que fait voir clairement le récit de Ctésias, et Hérodote n'y contredit nullement[1]. Il commence la série des rois mèdes au moment où, semblables aux Juifs du temps de Samuel, les tribus mèdes en revinrent à leur ancienne législation et

1. Hérodote, *lib. IV*, *cap.* 37; voyez *lib. I*, *cap.* 134. Voyez aussi ce qu'Aristote dit de la naissance de l'empire des Perses. *Politic.*, *lib. V*, *cap.* 8.

s'unirent de nouveau. Il y a cette différence cependant, que, tandis que les Juifs demandaient un guerrier, c'est un juge ici qui devient roi[1]; et ce juge, auquel fut conféré l'empire des Mèdes, est nommé Dejocès par Hérodote. Son successeur Phraorte est un guerrier. Il attaque Ninive, et y perd la vie. Cyaxare est celui que nous avons regardé comme étant l'Asdahag d'Abydenus; il paraît qu'en donnant sa fille à Nabucodonosor, fils de Nabopolassar, il resserra ses liens avec le prince babylonien. C'est ici que l'histoire devient plus claire, quoique partout nous trouvions des noms grecs qui rendraient impossible toute conciliation avec les récits de

1 Nous avons déjà dit notre opinion sur les dernières recherches sur la religion de Zoroastre. Ce que nous pensons de l'influence de sa doctrine sur les institutions des Mèdes, est fondé sur une dissertation à laquelle M. Tychsen n'a pas fait assez d'attention; elle est intitulée : *Observat. histor. criticæ de Zoroastre ejusque scriptis et placitis* (11.e volume de la Société royale de Gœttingue). Nous avons déjà dit que, malgré les fables dont on l'entoure, nous ne voulions point révoquer en doute l'existence de Zoroastre; mais que dans l'espace ouvert à l'histoire par les renseignemens que nous ont laissés les Grecs, nous n'entreprendrions pas de lui assigner une époque. En suivant M. Tychsen, nous admettons que sous Cyaxare l'empire mède fut organisé selon les idées des Mages (et c'est pourquoi on rapporte la naissance et la vie de Zoroastre à ce temps). Il y eut, sous Darius Hystaspe, une restauration de l'ancien ordre des choses, raison pour laquelle d'autres placent sous ce règne l'existence de Zoroastre. Il y a bien ici un fil pour nous guider, mais nous ne gardé-

l'Orient, lors même que nous en trouverions qui fussent dignes de foi. Au temps de Cyaxare la physionomie politique de l'Asie fut changée : Babylone devint puissante à l'est et à l'ouest, et des hordes scythiques dévastèrent pendant quelque temps toutes les contrées qu'on appelle *Iran*. Il est vrai qu'Hérodote et Strabon ne parlent de ces ravages des Scythes qu'en passant; mais toujours de manière à nous faire savoir qu'ils parcoururent l'Asie mineure, la Syrie, la Palestine; qu'ils pillèrent la Phrygie et la Médie, jusqu'à ce que le roi de cette contrée s'en défit par un expédient que, selon nos principes européens, nous ne saurions approuver [1]. Pendant

rons pas le silence sur une remarque de Diodore, qui dit qu'il est absolument impossible de concilier ce que dit Hérodote de l'empire des Mèdes, avec ce que dit Ctésias. Diodore n'est qu'un mauvais compilateur de faits merveilleux et incohérens, et quand, à défaut de la vérité, on ne peut atteindre qu'à la vraisemblance, il ne mérite pas la moindre attention. Toutefois ceux qui voudront comparer les divergences qui existent entre Ctésias et Hérodote, ne doivent pas ignorer non plus qu'au liv. II, §. 32, de sa Bibliothèque, Diodore dit que Ctésias a puisé dans les titres royaux où les Perses inscrivaient les faits en vertu d'une loi; qu'il mit du soin à ce travail, et donna ensuite cette histoire aux Grecs. C'est là aussi qu'on trouve la série et la chronologie des rois mèdes.

1 Voyez Gillies *History of the world from the reign of Alexander to that of Augustus; vol. I, pag.* 39. L'auteur y dit aussi que Sardanapal est Sarak, et que Cyaxare est Aschdahap; mais il ne fait pas preuve d'un grand esprit de critique dans les démonstrations qu'il cherche à en donner.

ces courses des Scythes, l'Assyrie et Ninive avaient été anéanties par les Mèdes; les anciens gouvernemens sacerdotaux, qui régnaient sur l'Asie mineure et dont on retrouve encore des vestiges au temps des Romains[1], avaient perdu et leur ensemble et

1 De la Bactriane jusqu'à Pessinunte, chef-lieu de la Phrygie, ces temples étaient des centres de commerce : à ne prendre les choses que comme les dit Strabon, qui était de ce pays, il en résulterait des relations, d'une part de la mer Caspienne avec la Bactriane, de l'autre avec la Capadoce; et pour celle-ci on peut retrouver dans Strabon la suite de ces relations de temple en temple jusqu'à la côte : ce fut aussi le chemin du commerce antérieurement à cette époque. Au surplus, Strabon dit expressément que ces relations des temples entre eux appartiennent à la doctrine des Perses, qui n'est que la fille de celle de la Bactriane. Voyez Strabon, liv. XI, pag. 745, édit. Falcon. Il est question des expéditions des Saces, semblables à celles des Trères et des Cimmériens, et du nom de Sacasène que la Bactriane avait reçu d'eux. Voyez plus loin ce qui est dit d'un temple entouré d'une muraille et consacré à Anaïs, à Amanus, à Anandratus, divinités des Persans. Il y avait aussi là une fête annuelle, appelée sacéenne, et jusqu'à Strabon elle fut célébrée par les habitans de Zéla. Dans la suite, le commerce se fit au nord de la mer Caspienne, et les Aorses se chargèrent du transport des marchandises entre le Don et le Volga. Voyez Strabon, liv. XI, pag. 738, édit. Falcon. Il est facile de supposer que de là le commerce se faisait par Comana, Moriména, Moréna, Pessinunte. La splendeur même de Cyzique (son temple, qu'on veut avoir été bâti par les Argonautes, est sur les montagnes voisines de la ville) nous ramène à cette vérité, qu'il existait là, de temps immémorial, une ligne de commerce servant aussi au culte des dieux.

leur vigueur, et les maîtres de la Cilicie, de la Lydie, de la Phrygie, avaient fondé des empires de quelque étendue. Nous entreprendrons d'autant moins de chercher de l'histoire et de la chronologie dans les premiers temps de la Lydie et de la Phrygie, que Strabon, né dans l'Asie mineure, et qui avait à sa disposition bien d'autres ressources, désespérait déjà de pouvoir séparer la réalité de ce qui appartenait à la mythologie [1]. Il nous sera permis, sans doute, de nous taire sur l'histoire des souverains de Phrygie, qui est toute mythologique, et dans laquelle il est impossible de bien déterminer les rapports des rois avec les dominations sacerdotales des temples. Des trois dynasties reconnues en Lydie par Hérodote, il y en a deux, celle des Atyades et celle des Héraclides, qui sont évidemment fabuleuses, et même l'histoire de Gygès, le premier des Mermnades, est en grande partie d'invention (730). C'est à lui que commence l'union des Grecs et des Lydo-Phrygiens, qui est encore une ligue de temples et d'oracles; s'il est vrai toutefois que

---

1 Strabon, liv. XI, édit. Falcon., II, pag. 829. *Post bellum Trojanum Græcorum migrationes, tum Trerum, Cimmeriorum, Lydorum, Persarum, deinde Macedonum et ad extremum Gallorum irruptiones conturbaverunt omnia atque confuderunt. Obscuritatis causam vero non mutationes duntaxat præbuerunt, sed et scriptorum dissensio, de iisdem non eadem dicentium.*

Gygès ait envoyé à Delphes cette énorme masse d'argent et ces vases si précieux, que Larcher, dans ses remarques sur Hérodote, en porte le poids à 1569 livres de Paris[1]. Sous Ardys, successeur de Gygès, on voit commencer les guerres avec les colonies grecques, qui s'étaient emparées de la côte avant qu'il se formât dans l'Asie mineure aucun empire puissant; et d'un autre côté, les Cimmériens, horde de barbares de la mer Noire, pénètrent en Lydie et en Phrygie, et y demeurent pendant tout le règne de Sadyatte (629—617). Alyatte, qui vint après lui, chassa les Cimmériens à peu près dans le même temps où Cyaxare, après avoir détruit et Ninive et l'Assyrie, expulsait les Scythes de ses états. Il s'éleva une guerre entre ces deux rois, celui de Lydie qui gouvernait l'Asie mineure, et celui de Médie qui, s'il en faut croire Ctésias, régnait, de la Bactriane au Tygre, sur la Perse, l'Élymaïde et l'Assyrie. Dans cette guerre on voit paraître comme médiateur un roi de Babylone. Mais quel était ce roi? Était-ce le Nabonidus de Bérose qu'Hérodote appelle Labynet? Était-ce Nabucodonosor lui-même? C'est ce qu'il faut ignorer comme beaucoup d'autres choses, faute de moyens

1 Hérodote, liv. I, ch. 14. Dans ses notes, Larcher évalue les trente talens d'or à 390 talens d'argent, et le poids du talent à 32 livres 6 onces de Paris. Il estime le tout à 2,106,000 francs.

pour s'éclairer[1]. Un mariage convenu entre les rois de Médie et de Lydie dans l'intérêt de leur alliance, fut, sans doute, ce qui donna lieu à la guerre entre Cyrus et Crésus. Les récits que nous ont conservés Hérodote et Ctésias sont parfaitement d'accord pour nous dire que, sous les successeurs de Cyaxare, les tribus persanes qui s'étaient établies du golfe persique aux montagnes des Dranges et des Ariens, menaient une vie nomade; qu'elles avaient les mêmes lois, les mêmes mœurs, la même religion que les Mèdes, et qu'elles exerçaient sur ceux-ci la prééminence ou même une sorte de puissance. Ces récits nous donnent aussi le nom du dernier roi mède avec bien peu de variations; mais ils diffèrent totalement sur la manière dont le premier roi perse s'empara du gouvernement. D'après Hérodote, le sort de l'empire des Mèdes fut décidé les armes à la main; selon Ctésias, Astyage, le dernier roi mède, tomba au pouvoir de Cyrus le Persan, lui donna sa fille et exhorta la Bactriane à lui obéir [il faut entendre ici, sans doute, toute la Perse orientale] (av. J. C. 559). Avant Cyrus, les Perses étaient

1 Voici les noms des derniers rois de Babylone, tels que les donne Berthold : Évilmérodach, Nériglossar, Labosoarchod, Nabonet, Labynet ou Belschazar. Ceci d'après Daniel. M. Niebuhr croit devoir donner une autre série (pag. 20 de sa Dissertation); mais qui pourra jamais déterminer ces choses, auxquelles on a déjà appliqué tant de recherches et d'érudition?

la partie de la nation qui était demeurée dans son état primitif; plus d'un tiers de cette nation, si l'on compte par tribus; plus des trois quarts, si l'on compte les individus, étaient restés fidèles à ses habitudes nomades. Trois tribus seulement s'occupaient d'une agriculture bien médiocre, et trois autres tribus fournissaient les guerriers et les fonctionnaires. Cyrus conduisit à la guerre une masse de nomades, en y réunissant ce qui parmi les Mèdes était habile au combat [1]; c'est ainsi que par ses conquêtes il créa l'empire persan. Dans sa première expédition, il soumit les pays lointains de l'Orient, sans cependant attaquer Babylone. Peu après il chassa les Saces, les Colchiens et d'autres peuples du Caucase; enfin il dirigea contre Crésus, et son armée et ses hordes. Crésus, monté sur le trône de Lydie peu auparavant (562), avait soumis les Grecs de la côte, que ses devanciers n'avaient pu vaincre encore, et il les avait réunis à la Lydie. Les relations intimes de ce prince avec les Grecs d'Europe, le refus de ceux d'Asie de se soulever contre lui, quand Cyrus les y engagea, montrent assez

---

1 Voyez, sur les tribus, Hérodote, liv. I, chap. 125. On verra, chap. 156, 157, que Cyrus traitait sur le même pied les Perses et les Mèdes. Au contraire, Aristote dit, *Polit.*, liv. III, ch. 8, pag. 99, que le roi de Perse humilia souvent les Mèdes et les Babyloniens. *Τοὺς πεφρονηματισμένους διὰ τὸ γενέσθαι ποτ' ἐπ' ἀρχῆς ἐπέκοπτε.*

que Crésus n'avait en rien changé le régime intérieur des états, et qu'il s'était contenté de la souveraineté. Cela paraît même résulter de l'histoire de sa défaite; car son armée était mieux disciplinée, mieux exercée que celle de Cyrus, qui n'avait, si l'on en excepte un noyau de Mèdes et de Perses, qu'une foule confuse, mais entièrement soumise à sa volonté. L'armée de Crésus, au contraire, était composée de la réunion des troupes de petits états soumis à son autorité, et il n'y avait de soldée immédiatement par lui que l'excellente cavalerie des Lydiens[1]; aussi arriva-t-il qu'il perdit ses états de la même manière que son aïeul Ardys, se les était vu enlever par les Cimmériens, avec cette différence que Sardes, qui, sous les Séleucides encore, passait pour la plus forte place de l'Asie mineure, avait préservé celui-ci d'une chute totale. Crésus ne pensait pas que Cyrus pût mettre aussi promptement en mouvement ses masses immenses; il licencia les troupes de ses alliés et leur cavalerie, et, se bornant à faire garder les défilés, il revint à Sardes. Un événement malheureux fit tomber cette place au pouvoir de Cyrus (548); Crésus fut pris, et depuis lors l'état militaire de la Perse prit un autre aspect.

1 Hérodote, liv. I, ch. 76. Ce qui démontre combien était doux le sort des villes grecques sous Crésus, c'est qu'elles offrirent à Cyrus de se soumettre aux mêmes conditions, et que celui-ci refusa d'y consentir.

Cyrus fit occuper les colonies greeques de la côte par ses généraux, et reçut très-amicalement Crésus à sa cour, de même qu'il avait traité avec beaucoup de douceur l'ancien souverain de la Médie, auquel il avait donné une province éloignée. Rien ne se ressemblait plus alors que les mœurs grecques et les mœurs de Lydie, et depuis le pillage de Sardes jusqu'à la funeste expédition qui termina les jours de Cyrus, ce fut l'expérience de Crésus qui dirigea les entreprises des Perses. Si l'amour-propre ne les avait point éblouis, ils auraient compris que l'intelligence et l'expérience des Grecs surpassaient de beaucoup la valeur passive des barbares et les inflexibles institutions de l'Orient. Babylone fut enveloppée dans la chute de la Lydie, à laquelle elle s'était unie contre les Perses. Toutefois la ville ne fut prise que plus tard et à la suite d'une capitulation, quoi qu'en dise Hérodote, qui parle des eaux de l'Euphrate détournées et d'une surprise inopinée (553 av. J. C.). Cyrus paraît avoir médité une expédition en Égypte, puisqu'il fit rétablir dans leur patrie les Juifs qui en avaient été enlevés autrefois. La Phénicie, ou du moins ce qui en était soumis à Babylone, fût vraisemblablement réunie à la Perse sous les mêmes conditions. Tyr même paraît s'être rendue de plein gré [1]; car il n'est question

1 Hérodote, liv. III, ch. 19.

d'aucune entreprise hostile contre elle. Bien que Cyrus eût le projet de rétablir l'ancien empire de Perse, et que par conséquent il honorât les antiques villes de Pasagarda[1] et de Persepolis, y laissant et le trésor et les tables de pierre des annales, ainsi que la sépulture des rois; cependant il comprit qu'après la chute de l'empire de Babylone, cette ville serait plus convenablement le chef-lieu de l'Asie qu'aucune de celles de la Perse orientale, ou même que la capitale de Médie, Ecbatane. Mais comme il eût été impolitique, peut-être même impossible, de transférer sans délai le siége sacré des rois dans une immense ville étrangère, il commença par établir une nouvelle capitale à Suse, qui, située sur le territoire persan, n'était pas éloignée de Babylone[2]. Ctésias et Hérodote diffèrent beaucoup l'un de l'autre sur les derniers temps de Cyrus: je préfère les récits du premier, quoique celui d'Hérodote, qui est plus intéressant, ait passé dans tous les historiens latins. Selon Ctésias, Cyrus aurait entrepris une expédition contre les Derbices, qui, soutenus par des hordes lointaines qu'il appelle indiennes, ravageaient le pays des Turcomans, et dans cette expédition Cyrus aurait été battu et

1 Voyez sur ces villes Heeren, *Ideen*, et Sainte-Croix, *Examen des historiens d'Alexandre*, 2.e édit., pag. 677. M. le docteur Bæhr a tout réuni, pag. 117 de son Ctésias.

2 Strabon, liv. XV, pag. 1031, 1032.

blessé. Après quoi, soutenu des Saces, anciens ennemis des Derbices, il aurait recommencé la guerre, et, à la suite d'une victoire, serait mort de blessures reçues pendant le combat (529). Les deux auteurs sont d'accord pour faire succéder à Cyrus son fils Cambyse, et pour dire qu'un jeune frère de celui-ci, qu'Hérodote appelle Smerdis et Ctésias Tanyoxarcès, avait plus de qualités que lui, dont le caractère dur et altier aliénait tous les esprits. Quant à la mort de Smerdis, il y a nouvelle divergence, et comme rien dans Ctésias ne porte l'empreinte du mensonge volontaire, comme chez lui les événemens se succèdent plus naturellement, nous allons le suivre dans ce qu'il nous dit du sort de ce prince, qui décida de celui de l'empire. Tanyoxarcès avait été nommé par Cyrus gouverneur presque absolu de tous les pays qui s'étendent de la mer Caspienne à Bochara[1]. Il offensa un mage, lequel, pour se venger, alla trouver Cambyse, qui alors était en Égypte. Le mage excita sa défiance, en lui représentant l'excès de la puissance de son frère. Tanyoxarcès s'était déjà refusé à rejoindre Cambyse en Égypte. La calomnie trouva donc un facile accès, et le mage s'en retourna, chargé d'un ordre royal pour les grands de la Perse orientale ; cet ordre portait d'assassiner le gouver-

1 Βακτρίων τῆς χώρας καὶ Χοραμνίων, καὶ Παρθίων, καὶ Καρμανίων — ἀτελεῖς ἔχειν τὰς χώρας διορισάμενος.

neur, de cacher sa mort et de gouverner sous son nom jusqu'à ce que Cambyse pût revenir de l'Égypte. Tout cela fut exécuté, et il eût été bien difficile de découvrir la fraude; car le mage demeura caché dans le palais avec ses affidés, et le roi le traitait en frère. Pendant ce temps, Cambyse conquit l'Égypte, victoire aisée; car non-seulement Cyrus avait expulsé les Égyptiens de la Phénicie, et excité contre eux la haine des habitans, mais les Juifs, rétablis en Palestine, en rendaient l'accès plus facile. Il suffira, pour s'en convaincre, de jeter un coup d'œil sur l'histoire de l'Égypte pendant ce temps. Nous avons vu que depuis Psammiticus les rois de ce pays ambitionnaient la puissance en Asie, et que, pour y parvenir, ils cherchèrent à s'emparer de la côte de Phénicie. Psammiticus fut arrêté dans l'exécution de son plan par l'opiniâtre résistance des villes des Philistins, et principalement d'Asdod; peut-être aussi par les incursions des hordes scythiques. Nécho en reprit la suite. On a beaucoup écrit sur le dessin de Nécho de joindre la mer Rouge à la Méditerranée au moyen d'un canal, et de son *périple* autour de l'Afrique; mais, tout fabuleux qu'ils soient, ces récits montrent que l'histoire le regarde comme un roi dont tous les efforts étaient tournés vers le commerce et les conquêtes : c'est aussi l'idée que nous en donnent les renseignemens les plus dignes de foi. Suivant ce

même chemin que Bonaparte regardait comme seul praticable pour conduire une armée en Syrie, Nécho battit les Juifs près du mont Carmel; mais il fut vaincu près de l'Euphrate par les Babyloniens. La bataille de Carchemisch fut suivie d'une époque malheureuse : les Babyloniens emmenèrent des tribus entières et renversèrent beaucoup de villes. Sous le règne très-court de Psammis, après la mort de Nécho, il y eut contre les Éthiopiens une campagne qui ne peut pas avoir été fort brillante, puisque les Égyptiens n'en ont rien dit à Hérodote, et que l'on ne retrouve aucune trace d'un avantage quelconque. Le successeur de Psammis, Apriès, renouvela les projets de Nécho, fit marcher une armée contre Sidon et battit les Tyriens sur mer; mais il se perdit par l'attaque qu'il dirigea contre Cyrène. Les Égyptiens étaient fatigués de ses entreprises guerrières et de la faveur qu'il accordait aux étrangers, aux pirates, aux Cariens, aux Ioniens; plus fatigués encore de sa cruauté et de ses actes arbitraires. Ils l'abandonnèrent donc, et mirent à leur tête Amasis, un soldat heureux. Apriès et ses mercenaires ne purent tenir devant les troupes nationales : il fut pris. Amasis continua de résider à Saïs, et bientôt il engagea à son service des Grecs, bien plus habiles dans l'art de la guerre que sa caste de guerriers (les Hermotybiens et les Kalasyriens). On dit que ce fut l'un de ses généraux

grecs, réfugié chez Cambyse, qui traça le plan de campagne de ce prince. Les Phéniciens, jaloux, sans doute, de ce qu'en Égypte on leur préférait les Grecs pour le commerce, et les Cypriens, qui s'étaient récemment soumis à Cambyse, joignirent leur flotte aux Perses dans cette expédition; le tyran de Samos fournit aussi des vaisseaux. L'Égypte jouit au surplus sous le long règne d'Amasis, comme depuis sous les Ptolémées, du double avantage de sa position et de la bonté de son climat. Amasis ouvrit ses ports aux Grecs, et leur permit des établissemens et la construction de temples; il conclut avec le tyran de Samos une alliance dans la vue d'arrêter les progrès de la puissance persane; enfin, pour s'attacher l'universalité des Grecs, il donna 60,000 livres d'alun (ou plutôt de vitriol) pour l'érection du temple de Delphes. De plus, un mariage cimenta une étroite alliance entre Cyrène et lui. Quant à ce qui est de l'intérieur, il rétablit l'ancienne administration. Il ferma les temples des prêtres qui avaient partagé avec lui le produit des rapines auxquelles il s'était livré étant simple officier, et qui l'avaient à ce prix garanti de la vengeance de ceux qu'il dépouillait. Il força tous ceux qui n'avaient pas d'emploi à s'attacher à l'une des classes formées par les anciennes lois. Hérodote prétend qu'au temps d'Amasis le nombre des lieux d'habitation et des cantons qui en dépendaient,

fut reporté à vingt mille, ce qui est difficile à croire. Cette indication doit être rangée avec beaucoup d'autres, qui font voir combien les anciens avaient peu de notions de statistique. Nos auteurs sont d'accord pour dire que Psammitich échappa, par sa mort, au malheur de voir son pays envahi par les Perses, et qu'à peine son fils régnait depuis six mois lorsque l'Égypte fut prise, et lui-même fait prisonnier. Ils se contredisent de nouveau sur le nom de ce dernier roi et sur la manière dont se fit la conquête[1]. Avant même que Memphis tombât entre les mains des Perses, ceux des Africains qui n'étaient point de race égyptienne se soumirent. Les Grecs de Barcé et Cyrène cherchèrent aussi à conjurer l'orage. Le roi captif fut traité par Cambyse avec de grands

1 Selon Hérodote, Cambyse fut dirigé dans ses plans par un général grec au service d'Amasis, qui s'était enfui d'Égypte en Perse. Une tribu arabe le seconda dans la traversée du désert, qui dura trois jours; puis il y eut une bataille opiniâtre contre les Égyptiens et leurs mercenaires grecs. Les Perses remportèrent la victoire, et la reddition de Memphis couronna leur succès. Selon Ctésias, le fils d'Amasis s'appelait Amyrtée, ce qui n'est pas dénué de vraisemblance, car on voit le même nom porté par un autre rebelle du temps d'Artaxerxe. Ici toute la conquête de l'Égypte est la suite d'une trahison du favori du roi d'Égypte, qui se fit promettre le gouvernement de ce royaume, au moyen de quoi il favorisa le passage du Nil et fit livrer les forts qui défendaient les ponts sur le bras du Nil, voisin de Pelouse, où le roi avait établi son camp.

égards, ainsi que c'était l'usage des Perses dans les premiers temps[1]. Il y a donc lieu de s'étonner que dans la suite les Égyptiens aient attribué la destruction de leurs monumens et le pillage de leurs temples et de leurs tombeaux à Cambyse; sans doute, la manière dont il fit insulter les restes d'Amasis, sa brutalité envers sa propre sœur, et le grand nombre de vaillans guerriers qu'il sacrifia dans les expéditions qu'il dirigea vers diverses contrées de l'Égypte, pourraient faire croire que les excès de boisson auxquels il se livrait et ses attaques d'épilepsie le rendirent capable de tout ce qu'on lui impute; mais il faut lui tenir compte de sa position et des circonstances: alors l'importante Oasis, où fut sous les Grecs le gouvernement du temple de Jupiter Ammon, celle que l'on appelle aujourd'hui Siva, et que MM. Cailliaud et Minutoli nous ont si bien fait connaître, ne s'était point encore abaissée devant le vainqueur. Cambyse voulait à toute force la réduire; mais l'ar-

1 Ceci pourrait venir à l'appui de ce qu'on rapporte de la civilisation et de l'excellente éducation des Perses. Ici du moins Hérodote et Ctésias sont entièrement d'accord. Astyage, roi des Mèdes, avait reçu le gouvernement d'une province de la Perse orientale; on avait donné à Crésus Barène, dans le voisinage d'Écbatane. Il fut permis au monarque égyptien de choisir six mille Égyptiens, que l'on établit avec lui aux environs de Suse. Voyez Hérodote, liv. III, chap. 15. Il y a ici quelque légère différence avec l'histoire du dernier roi, telle que nous l'avons rapportée d'après Ctésias.

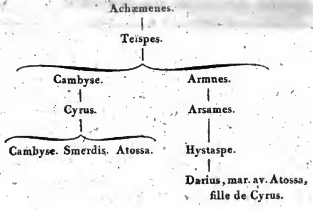


mée qu'il y envoya ayant été égarée, périt dans le désert. Il lui semblait aisé de soumettre Barcé et Cyrène, et il songeait à renouveler l'expédition faite autrefois par les troupes de Nabucodonosor; mais depuis, Carthage, colonie de Tyr, s'était mise au rang des plus importans états du monde; c'était donc à elle à soutenir ensuite le choc. Cependant, ne pouvant entreprendre cette guerre sans flotte, et ne voulant point forcer les Tyriens à combattre contre leurs concitoyens, Cambyse renonça à cette entreprise. On conçoit facilement que celle qu'il dirigea contre les Nègres du Tacazzé et de Bahr Abia n'ait point eu de succès, quand on lit les rapports des voyageurs qui, de nos jours, y ont accompagné le pacha d'Égypte. On retrouve aujourd'hui les mœurs indigènes recueillies dans les histoires d'Hérodote, de même que les monumens portent encore les caractères qu'il indique. N'oublions pas cependant que, pour faire aux Grecs des récits amusans, Hérodote les habillait d'une manière agréable. Il y a encore contradiction entre nos deux auteurs principaux sur la fin de Cambyse et sur la manière dont le mage parvint au gouvernement [1]; mais ils conviennent que, sous le nom d'un prince persan, un homme de la caste des prêtres et des lettrés s'empara du pouvoir,

1 C'est le récit d'Hérodote qui est le plus connu. Selon lui, Cambyse renvoie son frère en Perse, et chemin faisant il est,

principales familles de la Perse, ceux-ci se réunirent pour délivrer les guerriers du joug humiliant de la faiblesse. Le meurtre de Smerdis avait été commis par les premiers de la nation; la puissance était entre leurs mains; d'eux seuls dépendait donc le choix d'un successeur à leurs rois. On penserait assez naturellement, selon les mœurs de ce temps, que l'élection devait tomber sur celui que le sang rapprochait le plus du trône[1] : c'était Darius, fils d'Hystaspe. Cependant, d'après Hérodote, les conjurés mettent long-temps en délibération la constitution à donner à l'état, et cet auteur ne paraît pas s'embarrasser de savoir s'il était possible de la changer. Au lieu du sang c'est le hennissement d'un cheval qui confère la couronne. Le gouvernement de Darius fut signalé aussi par des conquêtes et

1 Selon l'opinion du roi Xerxès (Hérod., liv. VII, ch. 11), voici quelle était la généalogie de Darius :



par des exploits militaires, de même que par l'administration intérieure et par l'application des anciennes lois. C'est cette organisation de l'état qui a donné lieu à placer à cette époque l'introduction de la doctrine de Zoroastre. Darius étendit les terres de la Perse jusqu'à l'Indus, soumit toute la côte de Thrace jusqu'en Thessalie, recevant aussi l'hommage des petits rois de la Macédoine; enfin, il traversa la Turquie actuelle pour aller combattre les nomades au sud de la Russie[1]. Darius eut deux séditions bien dangereuses à comprimer : l'une, dans Babylone, et qui s'était préparée depuis long-temps; l'autre, sur les côtes de l'Asie mineure, où les Grecs étaient excités par un de leurs compatriotes que Darius retenait, malgré lui, à sa cour. Depuis le meurtre du mage et pendant les troubles, les Babyloniens s'étaient préparés à la défense, et ils arrêtèrent deux ans entiers les forces persanes devant leurs murs. Ce siége fut signalé par une action qu'on peut

1 Il y a de la vraisemblance et de la suite dans ce que Ctésias dit de l'expédition de Scythie. Darius fut, dit-il, déterminé par les incursions des Scythes sur la côte septentrionale de l'Asie mineure : ils y faisaient à peu près les mêmes ravages que les Goths depuis sous les empereurs romains. Darius avait exercé des représailles par son gouverneur de Capadoce, qui avait ramené captifs beaucoup de Scythes. Le prince scythe lui avait écrit à ce sujet une lettre très-menaçante, et Darius crut de son honneur d'aller le châtier : c'est pour cela qu'il passa le Danube.

juger diversement, mais qui excite l'étonnement de tout le monde. Un des généraux de Darius, pour montrer son dévouement au roi, passa à l'ennemi, gagna sa confiance et le trahit ensuite d'une manière honteuse. Ce que l'on peut dire de plus favorable à Zopyre, c'est qu'il donna l'exemple de la plus admirable fidélité unie à la plus grande bassesse. Darius se fit beaucoup de querelles avec les Grecs : d'abord ses satrapes voulurent joindre Barcé à l'Égypte et piller Cyrène. Cette entreprise coûta beaucoup de monde aux Perses, qui se livrèrent à de grands désordres dans Barcé; mais, ayant complétement échoué devant Cyrène, ils furent fort maltraités dans leur retraite par des hordes africaines. Quant aux différends avec les Grecs d'Europe, nous en indiquerons la cause avec un peu plus de détails; car ils occasionèrent une suite de guerres dont le résultat fut la chute de l'empire. Dans la persuasion que bientôt il réunirait les îles de l'Archipel à l'Asie mineure, Darius avait placé sur cette côte un membre du tribunal suprême de l'empire, et il avait appelé à Suze Histiæus, qui régnait sur les plus considérables des villes grecques [1]. Otane avait soumis la Chalcédoine

1 Les Perses n'avaient rien changé à la constitution de ces villes, si ce n'est qu'ils donnèrent un prince à chacune. Le prince était soumis au satrape de la province voisine, et ses intérêts étaient étroitement liés à ceux de la Perse.

et Bysance; il avait horriblement ravagé Antandros, Lamponium, Lemnos et Imbros : l'expédition d'Aristagoras, frère et lieutenant d'Histiæus, contre Naxos, avait seule échoué. Quant à Histiæus, de Suze où il était, il faisait engager ses compatriotes à secouer le joug des Perses, et ils suivirent son conseil. L'historien Hécatée, qu'Hérodote a beaucoup copié, fit de vains efforts pour les en détourner, en leur parlant de la puissance formidable des Perses : le mot magique de démocratie mit tout en insurrection; et Athènes, si enthousiaste de ce genre de gouvernement, embrassa la cause des rebelles[1]. Il n'était pas possible de résister aux Perses sur terre, et les secours des Athéniens de ce côté étaient de peu d'importance; mais on se serait défendu facilement contre les

[1] Hérodote, liv. V, chap. 36. On y voit les sages conseils d'Hécatée. Après avoir en vain tâché de contrebalancer les folles instigations d'Aristagoras, il pria ses compatriotes de s'en tenir du moins à une lutte navale. Il n'était besoin, pour organiser une grande flotte, que de s'emparer des trésors de l'oracle des Branchides à Milet; ce serait, disait-il, un moyen de les soustraire à l'ennemi, qui ne les respecterait pas, et de se les approprier; mais la superstition prévalut. Quelques chefs avaient fait partie de l'armée contre Naxos : ils furent surpris et arrêtés par les auteurs de la conjuration. Les autres furent chassés, lorsque Aristagoras fit proclamer la liberté dans Milet. Hérodote (liv. V, ch. 105), dépeint l'impression que reçut Darius de la participation des Athéniens à ce mouvement.

vaisseaux d'emprunt de Darius, si la concorde avait présidé à cette insurrection. Cela est démontré, ne fût-ce que par la durée de ces troubles (502-496). Sardes fut d'abord mise en cendres (500); Onésilus, chef grec de la Salamine de Cypre, et avec lui la plupart des petits états de Cypre, se joignirent à la ligue et furent secourus par mer. Mais, tandis que les Ioniens remportaient des victoires navales, les Cypriens se laissaient battre sur terre, et leur soumission précéda la chute de Milet. Toutefois avant que les satrapes de Perse pussent porter toutes leurs forces contre les Ioniens, les valeureux Cariens furent vaincus, les villes de la côte furent prises l'une après l'autre, enfin Milet même fut bloquée par terre et par mer. Les insulaires et les Grecs d'Asie pouvaient, cela n'est pas douteux, soutenir le choc des Perses sur mer; mais la trahison leur fit perdre d'abord une bataille près de l'île de Ladé; Milet elle-même fut ensuite prise (496), dévastée et dépeuplée. Mais malgré ce revers et la translation de ses habitans dans d'autres contrées, cette ville fut bientôt plus florissante que jamais. Une conséquence naturelle de la victoire remportée sur les Grecs d'Asie et sur les insulaires, dut être le projet de réduire en provinces persanes toutes les îles et même la Grèce d'Europe. Si l'on avait opprimé ces états l'un après l'autre, ce projet aurait pu réussir; mais la faute

d'avoir attaqué à force ouverte par mer et en même temps avec de la cavalerie, un peuple dont les guerriers excellaient dans l'art de la navigation, et dont le pays ne permettait point le développement de masses de cavalerie; l'imprudence de n'avoir pas confié au temps et à la discorde l'exécution de ce plan, précipitèrent l'empire dans une suite de guerres, dont nous parlerons quand nous en serons à l'histoire grecque. Darius, dans les six dernières années de son règne, eut la douleur de voir tout l'éclat de ses premières expéditions obscurci par le peu de succès de ses entreprises contre la Grèce. Les préparatifs de Mardonius échouèrent sur mer (492). Son armée de terre fut anéantie par les Thraces. A la vérité, Datis et Artapherne dévastèrent l'Eubée et transportèrent les habitans d'Érétrie jusqu'au fond de l'Asie, près de Suze; mais ils furent battus à Marathon par Miltiade (490), et Datis resta sur le champ de bataille. Depuis ce moment l'histoire de Perse n'est plus qu'une suite de cabales et de troubles intérieurs. Il s'y mêle quelques entreprises contre les Grecs, et ces entreprises donnent lieu à des incursions et à des conquêtes de la part de ceux-ci. Immédiatement après la défaite de Marathon, Darius se préparait à une nouvelle campagne; mais des dissentions de famille arrêtèrent son projet [1] : ces

[1] Il avait épousé Atossa, fille de Cyrus, qui acquit une grande influence dans les affaires, et qui contribua pour beau-

dissentions furent suivies d'une révolte en Égypte; enfin la mort le surprit (485). Xerxès, qui succéda à son père Darius, commença par mettre à la tête de l'Égypte son frère Achæmène : il vainquit par ce moyen les rebelles; mais il les traita avec tant de dureté, que peu d'années après il éclata une sédition bien plus terrible [1]. Après la soumission de l'Égypte il fallut encore trois ans pour terminer tous les préparatifs de cette folle migration de peuples qui vint fondre sur la Grèce; et Xerxès étant enfin entré en campagne [2], il perdit d'abord la bataille navale de Salamine (480). Le dénuement et les maladies s'emparèrent ensuite de cette multitude, que l'on ne pouvait plus nourrir faute de vaisseaux : il fallut donc permettre à cette immense population de s'en retourner dans ses foyers. Enfin, l'année suivante (479), les troupes régulières elles-mêmes que Xerxès, à son départ,

coup à faire régner son fils Xerxès. Hérodote rapporte, liv. VII, chap. 2-4, qu'étant encore particulier, Darius avait eu de sa première femme quatre fils : qu'il aurait désiré faire régner l'aîné, Artabazane, mais que les intrigues d'Atossa l'en empêchèrent.

1 Hérodote, liv. VII, chap. 7, à la fin. Les malheurs des Perses, la puissance des Grecs étendue sur Chypre, les relations de commerce des Athéniens avec les Égyptiens, eurent beaucoup de part à cette nouvelle sédition, de laquelle nous parlerons en son temps. Dans l'expédition de Xerxès contre la Grèce, on voit Achæmène à la tête de forces assez considérables prises parmi les Égyptiens. Hérodote, liv. VII, ch. 97.

2 Hérodote, liv. VII, chap. 187.

avait laissées en Béotie, furent complétement défaites à Platée. Les Grecs purent profiter de leurs avantages avec d'autant plus de facilité, que dans ce moment les affaires domestiques de Xerxès l'occupaient de la manière la plus pénible, et l'absorbaient au point de le forcer d'abandonner le soin de la guerre à ses satrapes. D'abord il se brouilla avec son frère Masistès par suite des horribles mutilations que, dans un accès de jalousie, sa femme avait fait subir à celle de ce frère. Xerxès fut obligé de se défaire de lui et de ses enfans [1]. Ses soupçons atteignirent même Darius, l'aîné de ses fils, qui avait épousé la fille de Masistès; il lui retira donc le gouvernement qu'il lui avait confié. Xerxès eut en outre de graves reproches à adresser à sa fille Amytis, mariée au puissant Mégabyse; enfin, Artabane et Spamitrès, les seuls amis qui lui restassent, tramèrent un complot contre ses jours. Les courtisans imputèrent le meurtre de Xerxès à Darius, et celui-ci fut étranglé de l'ordre de son propre frère, qui monta ainsi sur un trône auquel il n'avait nul droit. Aussitôt qu'Artaxerxe, le nouveau roi, eut été revêtu de sa dignité, il se servit du puissant Mégabyse pour perdre Artabane, qui l'avait élevé au

---

1 Hérodote, liv. IX, chap. 113, parle d'un projet selon lequel Masistès voulait insurger toute la Bactriane, dans laquelle il était fort aimé. Xerxès le fit saisir en son chemin, et il fut massacré avec toute sa famille.

trône. On nous dit qu'Artàbane, ayant voulu entraîner Mégabyse dans une conjuration contre le roi, en fut trahi lui-même, et qu'il fut tué. Après la mort du père il s'éleva une guerre pendant laquelle ses fils se disputèrent le trône. Mégabyse leur livra une longue et sanglante bataille, où il fut dangereusement blessé. A peine le médecin grec Apollonides l'eut-il guéri, que déjà il lui fallut rentrer en campagne contre un frère aîné du roi, qui, les armes à la main, se prévalait du droit de sa naissance. Ayant aussi vaincu celui-ci, il fut obligé de marcher contre l'Égypte, qui était en pleine rebellion. Achæmène, frère de Xerxès, fut tué près de Papræmi avec un grand nombre des siens : ce fût sur ce champ de bataille que, dans la suite, Hérodote compara les crânes des Égyptiens avec ceux des Perses. Après cette victoire, le Libyen Inarus, secouru par les Athéniens, conquit toute la basse Égypte. Le grand roi se vit alors obligé de mettre son frère à la tête de forces immenses de terre et de mer, et cela contre une seule province et contre un rebelle qui n'avait pas pour se soutenir plus de quarante galères athéniennes; encore le roi comptait-il si peu sur ces forces, qu'il employa la corruption envers quelques états grecs.[1]

1 A moins qu'Achæmène, frère d'Artaxerxe, dont parle Ctésias, ne soit le frère de Xerxès, dont il a été fait mention plus d'une fois. Voyez Thucydide, liv. I, ch. 109.



Mais ce moyen n'obtenant aucun succès, Mégabyse fut encore envoyé en Égypte avec de nouvelles forces (462). Il termina la guerre, tant au moyen de ses intelligences avec les Grecs, qu'en offrant à Inarus des conditions avantageuses (456)[1]. Bientôt après, sous Amyrtée, d'autres troubles éclatèrent encore. Ces troubles durèrent cent ans, et depuis Artaxerxe I jusqu'à Artaxerxe III, nous connaissons une série non interrompue de rois d'Égypte. Mégabyse, peu après cette expédition, blessé dans son honneur par l'influence de la mère du roi, retourna dans son gouvernement et se révolta; mais bientôt le crédit de sa femme obtint pour lui l'oubli de sa faute. Retombé encore en défaveur, il fut l'objet d'une nouvelle clémence. Dans la suite, son fils Zopyre s'enfuit à Athènes; il voulait, avec le secours des Athéniens, fonder en Asie une principauté particulière, mais il périt assassiné. Ces traits, et beaucoup d'autres semblables, donnent une idée de la distance qu'il y avait alors des principes de gouvernement et des doctrines religieuses à la réalité de leur application, et si nous rapportons encore des scènes aussi affligeantes, c'est que dans le paragraphe suivant nous serons obligés d'y renvoyer le lecteur. Artaxerxe n'avait qu'un fils de celle de ses femmes qui avait le titre de reine. Sept autres étaient

1 Voyez Thucydide, liv. I, ch. 109.

nés de femmes qui ne tenaient aucun rang à la cour. Tous ces fils avaient des places et des emplois, ou bien, comme Ochus, ils étaient à la tête de vastes gouvernemens; de plus, ils étaient puissans par leurs liaisons avec la garde du roi et avec les eunuques. Aussi Xerxès III, l'héritier légitime, était à peine monté sur le trône (424), qu'un de ses frères utérins, aidé de trois eunuques, le tua le quarante-cinquième jour après la mort de son père, profitant d'un sommeil, qui était la suite de l'ivresse. La première chose que fit, après son avénement, ce roi, appelé par les Grecs Sogdianus ou Secundianus, fut de faire lapider le ministre qui, conjointement avec lui, avait précipité son frère du trône. Après cela, il chercha à attirer à sa cour son frère Ochus, qui gouvernait l'Hyrcanie. Mais Ochus résista, et le chef de la cavalerie, les satrapes d'Égypte et d'Arménie passèrent de son côté. Si l'on pouvait s'en rapporter à des assertions de ce genre, ces chefs auraient contraint Ochus à accepter la couronne. Ce qui est certain, c'est qu'il fut roi sous le nom de Darius II, et qu'il se défit de son frère, qui avait régné six mois et quinze jours. Sous ce prince, l'empire entra en décadence. Les satrapes devinrent dans leurs provinces des souverains indépendans; une femme, Parysatis, et trois eunuques gouvernèrent exclusivement l'esprit du roi, et l'armée royale, ainsi que celles des différentes provinces, n'eurent plus pour

noyau que des troupes mercenaires grecques. Nous ne rapporterons point toutes les cruautés, les trahisons, les assassinats, les mutilations recueillies par Ctésias, qui vint en Perse sous le règne suivant [1]; l'abjection de quelques misérables, l'égoïsme de quelques courtisans, ne peuvent offrir d'intérêt qu'à leurs semblables, et n'en ont aucun pour l'histoire générale. La reine, épouse de Darius, celle-là même qui le dirigeait dans toutes ces cruelles actions, raconta depuis à Ctésias que de treize fils il ne lui en était resté que quatre: l'aîné des quatre, Artaxerxe, fut désigné par son père pour régner; mais le but de la mère était d'établir l'indépendance d'un autre fils, appelé Cyrus, et de lui procurer le pouvoir. Elle obtint pour lui le gouvernement de la Lydie, de la Phrygie, de l'Éolide et de la côte d'Ionie; c'était précisément de là

---

1 Ctésias nomme ces eunuques Artoxarès (c'était le plus influent), Artibarzanès et Athoos. D'abord Artyphius, fils de Mégabyse, se révolte avec le frère du roi, Arsitès. Aidé des troupes grecques, il bat deux fois les Perses envoyés contre lui. Puis Artasyras, qui commande ces derniers, séduit les Grecs, qui, à l'exception de trois Milésiens, abandonnent les rebelles : Artyphius se rend, et l'on fait usage envers lui d'une feinte douceur; mais son complice et lui-même sont cruellement mis à mort. Après cela on lapide Pharnacyas, qui avait pris part au meurtre de Xerxès II, et l'on fait périr Artoxare, premier ministre et favori. Voyez Ctésias, §. 50-60. Parysatis ne fut étrangère à rien de tout cela.

qu'à l'aide de troupes grecques il pouvait devenir le plus formidable à son frère[1]. A peine, en effet, Artaxerxe fut-il monté sur le trône (404), que Tissapherne, sous-gouverneur de l'Ionie, l'avertit des desseins de Cyrus, dont il observait les démarches. Parysatis n'en parvint pas moins à le faire réintégrer dans sa place, et il put à loisir vaquer à ses préparatifs. Ce fut en vain que Tissapherne donna de nouveaux avis : on voyait avec une sorte de plaisir la désunion s'établir entre les deux gouverneurs ; car les revenus des villes, qu'ils se disputaient les armes à la main, étaient par eux envoyés au trésor royal[2]. Cyrus prétexta cette guerre et des troubles en Cilicie et en Pisidie pour rassembler une armée, à la tête de laquelle il aurait surpris son frère, si Pharnabaze, satrape de l'Hélespont, n'avait de son côté instruit le roi. Que nous importe que l'armée d'Artaxerxe ait été

1 Xénoph., *Anabasis*, *lib*, *I*, *init.* Diodore, liv. XIV, §. 12. Plutarque l'appelle Λυδίας σατράπης καὶ τῶν ἐπὶ θαλάσσης στρατηγός.

2 *Anabasis Cyri*, *lib. I*, *cap.* 1, §. 8. Lorsque Cyrus fut appelé une première fois à la cour de son père, Tissapherne l'accompagnait : il révéla dès-lors ses desseins. Pharnabaze, qui les connaissait aussi, hésitait à les dénoncer ; ce fut le motif pour lequel Alcibiade voulait aller à la cour du roi, mais il fut assassiné par ordre de Pharnabaze, qui craignait qu'on ne lui imputât son silence. Tissapherne et Cyrus revinrent en même temps : l'un fut soutenu ouvertement par la cour, l'autre le fut en secret.

de neuf cent mille hommes ou de quatre cent mille ; ce qu'il y a de certain, c'est que treize mille Grecs battirent cette armée à Cunaxa, à environ trente-deux lieues de Babylone (401). Malheureusement Cyrus fut tué dès le commencement de l'action, et les Grecs se virent abandonnés par tous les Perses de son parti. Cette trahison leur coûta leurs chefs : ne connaissant ni le pays ni les chemins, et privés de guides, ils marchèrent à travers les déserts, les montagnes et les défilés, traversèrent une multitude de nations barbares, et parvinrent enfin à la côte sans perdre beaucoup de monde. C'en était fait de l'empire de Perse, si Sparte avait pu accomplir son projet. Agésilas, l'un des plus grands hommes qu'elle ait produits, était alors à la tête des affaires, et Xénophon, que nous admirons comme l'un des chefs de la retraite des dix milles, l'aurait éclairé de ses conseils. Déjà une armée était assemblée dans l'Asie mineure, déjà tout était prêt, lorsque le mécontentement des Grecs contre la domination de Sparte, et les menées des Perses firent éclater une guerre qui força le rappel d'Agésilas, et qui empêcha de s'occuper d'autre chose que de la Grèce. De ce moment l'empire prit une attitude différente, sans cependant que sa puissance fût augmentée ou que son gouvernement fût amélioré, jusqu'à ce qu'enfin Philippe et Alexandre, ayant réuni dans leurs mains

toutes les forces de la Grèce, renversèrent cette ombre d'empire, dont la durée ne s'était prolongée que par les dissentions des Grecs. Ce que nous savons de l'histoire intérieure de cette époque, nous présente le tableau des plus affreux désordres : c'est ainsi que tous ceux qui avaient eu la part la plus éloignée à la mort du jeune Cyrus, furent tués par les instigations de Parysatis. D'un autre côté Statira, femme d'Artaxerxe, faisait périr cruellement les chefs grecs comme alliés du jeune Cyrus, ce qui fut cause que Parysatis l'empoisonna. Tissapherne fut aussi victime de cette femme. Il y eut ensuite défection de tous les gouverneurs de la côte; mais Oronte, leur chef, qui était satrape de Mysie, les trahit pour se sauver lui-même. C'est ainsi encore que sous le règne suivant le valeureux satrape de Cappadoce, Datame, fut trompé par son parent Mithrobarzène; ce satrape, au temps d'Artaxerxe, avait déjà résisté au roi et à son général Artabane. Deux expéditions dirigées sous Artaxerxe contre les rebelles d'Égypte, échouèrent complétement : la première, parce que Pharnabaze ne suivit pas les avis d'Iphicrate, qui voulait qu'on marchât droit sur Memphis; la seconde, parce que la poignée de braves amenée par Agésilas, rendit inutiles tous les efforts de l'empire. Parmi les cent dix-huit fils d'Artaxerxe il n'y en avait que trois nés de femmes ayant le titre de reines : c'étaient Darius, Ariaspe et Ochus. Néan-

moins ils avaient tous quelque influence sur les affaires de l'état; c'est ce qui fit qu'après la mort d'Artaxerxe (364), toute la famille royale fut détruite. De son vivant déjà il s'était associé Darius, mais ils se brouillèrent pour une femme, et Darius, excité par Tiribaze, était entré dans un complot contre la vie du roi[1]. La découverte de ce complot entraîna dans sa perte cinquante de ses frères; Ochus, prince d'un esprit emporté et tyrannique, se crut alors certain d'arriver au trône. Cependant son père lui ayant préféré non-seulement Ariaspe, égal pour la naissance, mais encore Arsame, né d'une concubine, Ochus effraya tellement Ariaspe du sort de Darius, qu'il prit du poison pour échapper à un frère aussi redoutable. Arsame fut tué et le meurtrier régna, sous le nom d'Artaxerxe III, après son père, mort à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans. Il cacha cet événement jusqu'à ce que tous ses frères et même toute la maison royale eussent été exterminés : il n'excepta de ce meurtre général que

1 Darius avait alors cinquante ans; Plutarque dépeint ici plusieurs caractères et surtout celui de Tiribaze, comme s'il avait été présent lui-même à tout ce qui s'est passé. Plus les historiens sont éloignés des faits, plus les histoires sont détaillées. Du reste Plutarque, qui pouvait lire Ctésias en entier, a très-bien montré le vide et la vanité de la plupart des récits de cet historien; et c'est ce qu'avaient déjà fait Xénophon et d'autres encore. Comment accorder quelque confiance à un homme tel qu'était Ctésias selon Plutarque?

quelques-uns de ses proches, qui, plus tard, éprouvèrent le même sort de la part du favori Bagoas, homme aussi méchant qu'entreprenant. Ce fut, à ce qu'il paraît, ce même Bagoas qui engagea le roi dans une guerre[1] pour rétablir les finances dérangées par l'insurrection d'Égypte : cette insurrection s'était étendue sur la Phénicie, la Syrie et la Cilicie. Bien que le roi fût à la tête de toutes les forces de l'empire, il ne dut la victoire qu'aux Grecs qu'il avait à sa solde, et à la perfidie du lâche prince de Sidon et de son général le rhodien Mentor. Tennès, chef de Sidon, après avoir trahi son peuple, fut à son tour trompé par le roi de Perse. Quant aux Sidoniens ils résolurent de se brûler avec leur ville, et à cette occasion, dit-on, il en périt quarante mille ;

---

1 Diodore de Sicile, liv. XVI, §. 40. Il ne faut pas se fier à la version latine. Les Égyptiens étaient toujours encore eu rébellion ; c'est ainsi qu'il faut entendre *τῶν — ἀποστάντων κατὰ τοὺς ἀνωτέρω χρόνους* ; cependant Artaxerxe Ochns se tint tranquille, parce qn'il n'aimait pas la guerre ; les armées qu'il envoyait étaient toujours battues par la faute des chefs. Il fallait donc souffrir (*καρτερεῖν*) les railleries des Égyptiens sur sa mollesse et sa lâcheté (*διὰ τὴν ἀργίαν καὶ τὸ τῆς ψυχῆς εἰρηνικόν*). Mais lorsque les princes de Phénicie et de Cypre passèrent aux Égyptiens, il se réveilla (*παροξυνθεὶς*), et ne voulant point laisser aux généraux le soin de la guerre, il prit le commandement en personne ; c'est pourquoi il fit de grands préparatifs en armes, en vivres, et réunit 300,000 fantassins, 30,000 cavaliers, 300 vaisseaux à trois rangs de rames, et enfin 500 bâtimens de transport.

cependant vingt ans après on retrouve leur ville florissante et peuplée comme auparavant. Les Égyptiens, qui avaient composé une armée de vingt mille Grecs, d'autant d'Africains et de soixante mille nationaux, eussent été plus forts que les Perses, si leur roi Nectanébus n'avait été beaucoup plus mal avisé encore que le roi de Perse. Dans les campagnes précédentes il s'était laissé guider par l'Athénien Diophante, et par le spartiate Lamius; mais il se crut désormais capable de se conduire par lui-même. En conséquence il fut vaincu et s'enfuit vers l'intérieur de l'Afrique (354). Ochus, après avoir exercé sa rage sur les hommes et sur les dieux, sur les propriétés et sur les édifices, s'en retourna goûter les délices de son palais, et Mentor et Bagoas se partagèrent les provinces. Mentor eut toutes celles de la côte, où il rendit de grands services pour l'enrôlement des Grecs, dont il envoyait de temps à autre des corps entiers vers la haute Asie. Bagoas eut à surveiller tous les gouvernemens de l'intérieur; ses liaisons avec Mentor et avec les troupes envoyées par lui, le rendirent redoutable même pour le roi. Il paraît qu'il se dégoûta enfin du rôle de ministre d'un prince perfide et cruel, à moins qu'on ne veuille s'arrêter à un conte rapporté par Élien, il faudra adopter la version selon laquelle il se débarrassa de lui par le poison au profit d'Arsès, en faisant aussi tuer presque tous

les autres fils de son maître (339)[1]. Pendant trois ans ce jeune homme supporta patiemment cette tutelle; enfin il songea à secouer le joug et à venger ses parens; mais Bagoas le prévint : il le fit périr lui et tous les siens (336). Parmi le peu de membres de la famille royale qui avaient survécu à tous ces meurtres, le perfide eunuque jeta les yeux sur un arrière-petit-fils du second Darius[2], et l'éleva sur le trône. Ce fut ce malheureux Darius Codomane depuis vaincu par Alexandre, et qui cependant était digne d'un meilleur sort.

§. 2.

Marche de l'état; rapports intérieurs.

Nous avons plusieurs raisons d'accorder plus de détails à l'existence politique qui commença pour l'Asie avec la domination médo-persique. D'abord, c'est qu'il nous est impossible, selon ce que nous avons remarqué à l'occasion du Zend-Avesta, d'interroger sur l'esprit et la physionomie du peuple la littérature des Perses; et lors même que les livres

1 Dans le livre III, chap. 9, d'Arrien, on voit reparaître devant Alexandre un fils de cet Artaxerxe III ou Ochus.

2 Les auteurs ne sont pas d'accord sur cette généalogie ; mais ce Darius paraît avoir été le fils d'Arsame qui l'était d'Ostane, frère d'Artaxerxe III. Darius s'était distingué dans la guerre que fit Artaxerxe II aux Cadusiens, par un combat singulier contre un ennemi qui avait défié tous les Perses et auquel personne ne répondait.

qui portent le nom de Zoroastre, seraient de cette époque, leurs formules, leurs prières, leurs préceptes religieux, ne donneraient pas des indications plus sûres que ne le ferait pour les Juifs du temps des juges et des rois, l'excellent recueil connu sous le nom de Moïse. Plus la théorie est bonne, plus les lois ont d'excellence, plus aussi il est du devoir de l'historien de demander ce qu'on en exécutait et comment on l'exécutait? C'est surtout dans les états où, comme en Perse, l'abord du souverain est difficile, où l'arbitraire des fonctionnaires est fort étendu, qu'il faut se garder de rien conclure de la religion, des réglemens et des ordonnances au véritable état du peuple. De plus, c'est ici la meilleure occasion de développer les caractères des états mèdes, comme nous l'avons fait plutôt pour les états théocratiques et hiérarchiques du monde primitif. Nous avons émis la pensée qu'on vit se conserver chez les Mèdes et chez les Perses les restes de l'ancienne caste sacerdotale, et des institutions semblables à celles de l'Inde; qu'enfin le nouvel état, en se séparant de l'Assyrie, prit pour base les vieilles traditions. On ne pourrait pas dire à quelle époque les montagnes de la Médie reçurent une nouvelle civilisation; selon Hérodote, Déjocès, juge d'une tribu, fut fait souverain de la nation, et, d'après l'usage de l'Orient, la fondation d'une ville com-

mença un nouvel empire[1]. Cette capitale, dont la cidatelle seule avait, s'il en faut croire Hérodote, autant de pourtour qu'Athènes, était située dans la plus belle partie de la Perse, sur une montagne boisée et riche de sources, du sommet de laquelle la vue s'étendait sur la mer Caspienne. Il ne faudra donc pas s'étonner si les rois de Perse, qui avaient trois capitales dans les brûlantes contrées du midi, se réfugiaient l'été en Médie; cependant nous les voyons souvent à Babylone, et cela est vrai, surtout pour ceux qui régnèrent après Xerxès. Xénophon prétend même qu'ils y résidaient habituellement six mois de l'année[2]. Quoique les Mèdes eussent perdu le gouvernement sous Cyrus, ils étaient traités sur

---

1 Nulle ville dans l'antiquité sans temple et sans religion. Ecbatane fut long-temps encore un lieu de pélerinage pour une partie de l'Asie. Nous savons quel rôle on donne aux Chaldéens dans les notions qui nous sont parvenues de la vie de Zoroastre, et comment les livres des Hébreux les confondent toujours avec les mages. Nulle part il n'est parlé du passage des Perses à une nouvelle doctrine, et c'est cependant ce qui n'aurait pu être passé sous silence. Il n'est question non plus ni de la naissance ni de la vie de Zoroastre. Qui ne voit clairement ici que l'histoire, telle que nous l'ont livrée les Grecs, coïncide avec ce que nous avons récemment appris de celle de l'Asie?

2 Il est d'autant plus impossible d'assigner une époque aux édifices que décrit Polybe, que Strabon, liv. XI, pag. 522 et 523, nous apprend que les rois parthes y eurent aussi leur siége. Diodore accorde une demi-lieue d'étendue au palais des rois,

le même pied que les tribus obéissantes des Perses[1], et bien que les trois tribus qui composaient la noblesse militaire eussent sur eux la prééminence, on voyait la caste sacerdotale des mages, qui était tout entière de la Médie, compenser amplement par son influence tout ce que sa nation avait perdu. Personne de tous ceux qui ont lu Ctésias ou Hérodote ne niera que, depuis Cyrus, le sacre des rois, leurs annales, leur sépulture, enfin tout ce qui exigeait des connaissances et l'usage de l'écriture, ne fût absolument entre les mains des mages. S'il n'y avait pas eu d'étroites liaisons préétablies, si, avant Cyrus, on n'avait point connu une égalité de rapports d'une nation à l'autre, comment le dernier roi de Médie, Astyage, aurait-il donné sa

---

et 250 stades à la circonférence de la ville (liv. XVII, §. 110). On sait qu'il se déclare toujours pour la plus forte exagération, témoins les 160,000 chevaux des haras de Perse, où Arrien et Strabon n'en mettent que 50,000. Voyez, sur Ecbatane, une note de Falconer sur son édition de Strabon, vol. II, pag. 760. Il dérive ce nom d'Abatan, lieu fort habité; la prononciation seule en aurait, dit-il, fait Ecbatane.

1 Hérodote, liv. I, chap. 125, donne des notions sur les tribus persanes. Mais même à la guerre, où l'ordre des chevaliers perses veillait à ses prérogatives, nous voyons, dès le règne de Cyrus, des Perses et des Mèdes employés indifféremment. Il y en a un exemple frappant dans Hérodote, liv. I, ch. 156, 157, où les affaires de Lydie sont remis au pouvoir du Mède Mazarès. C'est ainsi qu'au liv. I, ch. 153, on voit qu'Ecbatane, d'abord résidence des Mèdes, le devient de suite des Perses.

fille au prince perse, ainsi que l'atteste Hérodote? Faut-il maintenant indiquer le caractère que l'histoire attribue aux Perses, abstraction faite des Mèdes et de la doctrine de Zoroastre? Nous ne pouvons mieux faire qu'en leur reconnaissant une grande similitude avec les Germains des temps primitifs [1]. Voici les principaux traits de leur caractère : du naturel sans grossièreté; une loi de morale pratique et locale, dont la durée était nécessairement subordonnée à celle de l'état de choses auquel seul elle pouvait convenir; un grand amour de la vérité, et un culte de la nature qui divinisait les fleuves, les montagnes, les bois, les sources, le soleil, les astres, mais qui connaissait à peine les sacrifices. On admettait des différences de caste; mais on ne voulait point d'insurmontables distinctions, ni de barrière sacrée qui séparât l'homme de l'homme. La seule habitude était la règle de la vie et non les lois de la police ou celle du culte. Il en résulta une grande facilité à adopter les mœurs étrangères, les vices comme les vertus. Ce trait est propre surtout aux Germains, et il appartient encore aux Persans modernes. Nous pourrions accumuler beaucoup d'exemples de la promp-

1 Voyez ce que dit Hérodote de leur penchant pour le vin, et des délibérations qu'on faisait en buvant. Nous ne croyons pas devoir répéter ici ce qu'ont dit ailleurs MM. Heeren et Rhode.

titude de ces changemens de mœurs ; nous nous contenterons de rappeler comment les Perses unirent à la doctrine des mages le culte et l'astrologie des Babyloniens, renvoyant pour le surplus à un passage d'Hérodote[1]. Les Perses aimaient les prédictions sacerdotales[2], et ils donnaient place dans leurs superstitions journalières aux dieux de leurs voisins des montagnes. Les plus honteuses pratiques de la superstition, celles qui étaient directement en opposition avec les principes de Zoroastre, étaient non-seulement tolérées, mais exécutées par ordre[3]. L'esclavage de districts entiers était main-

1 Hérodote, liv. I, ch. 135.

2 Strabon, tom. II, pag. 1084, édit. Falcon. *Παρὰ τοῖς Πέρσαις οἱ Μάγοι καὶ νεκυομάντεις καὶ ἔτι οἱ λεγόμενοι λεκανομάντεις καὶ ὑδρομάντεις.*

3 Nous pourrions citer beaucoup d'exemples pris dans la suite, mais nous préférons ceux du temps de Xerxès, répétant notre assertion, que ce que l'on emprunterait, soit à des préceptes de religion, soit à des institutions, ne serait point de l'histoire. Partout la vie commune s'écarte de la théorie ; il faut prendre les peuples, pour ainsi dire, sur le fait. Voyez Hérodote, liv. VII, ch. 114. Les mages y sacrifient des chevaux blancs au Strymon. *Ἐννέα δὲ Ὁδοὺς πυνθανόμενοι τὸν χῶρον τοῦτον καλέεσθαι, τοσούτους ἐν αὐτῷ παῖδάς τε καὶ παρθένους ἀνδρῶν τῶν ἐπιχωρίων ζώοντας κατώρυσσον. Περσικὸν δὲ τὸ ζώοντας κατορύσσειν· ἐπεὶ καὶ Ἄμηστριν τὴν Ξέρξεω γυναῖκα πυνθάνομαι γηράσασαν δὶς ἑπτὰ Περσέων παῖδας ἐόντων ἐπιφανέων ἀνδρῶν ὑπὲρ ἑωυτῆς τῷ ὑπὸ γῆν λεγομένῳ εἶναι θεῷ ἀντιχαρίζεσθαι κατορύσσουσαν.*

tenu au profit de certains temples; on donnait aux grands-prêtres la considération des princes : mais ceci pourrait encore partir d'un autre motif; car Cyrus, ayant fondé le grand empire qui s'étendait de l'Indus à la Méditerranée, laissa à toutes les villes, à tous les états, leur ancienne forme de gouvernement, se bornant à leur donner un Mède ou un Persan pour les surveiller. Toute la côte septentrionale de la mer Noire resta libre; il en fut de même de la côte de Cilicie jusqu'en Carie, y compris cette dernière province. La Lydie aurait ainsi conservé son ancienne administration, si Pactyas, le premier des indigènes qui fut mis à la tête des affaires, n'avait trahi la confiance de son roi. Cependant, dans sa colère, Cyrus aurait songé plutôt à déplacer la population qu'à détruire la constitution, idée qui était pour l'Orient une chose toute neuve. Ce moyen, imaginé par Crésus, préserva son peuple de l'esclavage; et les Ioniens ne firent la guerre à Cyrus que parce qu'ils étaient animés du desir de leur liberté, ou de leur *autonomie* dans le sens des Grecs. Ce fut la seule cause de l'émigration des Phocéens qui allèrent errer sur les mers jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé sur les bords du Rhône et dans l'Italie inférieure un établissement indépendant. Dans le principe, la conquête n'eut d'autre effet sur les villes grecques, que de leur donner à chacune un chef, qui était res-

ponsable du gouvernement envers le satrape de la province voisine. Du reste, rien n'était changé, et même la position de ces chefs n'avait rien de bien avantageux pour eux. Ce ne fut que lorsque l'empire reçut de Darius une organisation systématique, que le satrape de Lydie fut mis à la tête des affaires d'Ionie. Il fit venir à Sardes des députés des villes, et lui-même présida l'assemblée. Il y fut décidé que le droit de guerre entre les différens états ioniens serait supprimé, et que toutes les querelles seraient portées à un tribunal suprême. Le satrape ordonna de plus aux Ioniens de prolonger sur leur territoire les routes persanes, et de les garnir de parasanges en parasanges de pierres miliaires; enfin on détermina la quotité du tribut que chaque ville paierait à l'état [1]. Mardonius, qui voulait intéresser les Ioniens à la réussite de son entreprise contre la Grèce, rétablit partout la démocratie. La délivrance des Juifs peut bien avoir été de la part de Cyrus un acte d'humanité; mais leur départ de Babylone, l'érection d'un nouveau temple, répandirent au loin le bruit du triomphe remporté sur les vastes empires du Tigre et de l'Euphrate. Les Phéniciens

---

1 Hérodote, liv. VI, ch. 42, dit : Φόρυς ἔταξε ἑκάστοισι, οἳ κατὰ χώρην διατελέυσι ἔχοντες ἐκ τύτυ τῦ χρόνυ αἰεὶ καὶ ἔτι ἐς ἐμὲ, ὡς ἐτάχθησαν ἐξ Ἀρταφέρνεος· ἐτάχθησαν δὲ σχεδὸν κατὰ τὰ αὐτὰ τὰ καὶ πρότερον εἶχον. καί σφι ταῦτα μὲν εἰρηναῖα ἦν.

étaient divisés en trois principautés, dont les siéges étaient Aradus, Sidon et Tyr. De ces trois petits états, Tyr fut celui que les Perses épargnèrent le plus ; cette cité conserva tellement sa prééminence, que non-seulement les deux autres villes, mais encore tous les autres petits cantons, y envoyèrent leurs fondés de pouvoir pour y établir un congrès sur les affaires générales. Sidon, de tout temps, avait fait la plus grande partie du commerce maritime de la Phénicie : elle avait des pilotes, des matelots et des ouvriers en grand nombre. Ce fut le motif pour lequel les chefs persans venaient y résider, quand les Phéniciens devaient fournir de l'argent, une flotte ou des troupes pour une expédition royale; cette circonstance aussi fut cause que le mécontentement contre les Perses devint ici plus violent qu'ailleurs. Bien que le service maritime auquel ils étaient astreint, fut pénible, les Phéniciens jouissaient d'assez de liberté; cependant le voisinage de maisons royales exposait les Sidoniens à l'oppression de la part des employés de la couronne[1]. Telle fut la raison qui, sous Artaxerxe III, donna lieu à la sédition, à la suite de laquelle Sidon fut anéantie. La dureté des Perses envers cette ville facilita beau-

1 Diodore, liv. XVI, §. 41. Toutefois il ne faut lire cet auteur qu'avec discernement, en lui laissant tout ce que son livre renferme de détestable, et en reconnaissant que le reste vient d'autre source.

coup les progrès d'Alexandre sur cette côte, où l'on n'attendait que l'instant de la vengeance. Cypre, qui obéissait aux Tyriens, fut divisée en neuf petits états, sous autant de petits princes; chacun d'eux aurait bien voulu régner sur toute l'île, et les Athéniens, se saisissant de cet avantage, donnèrent beaucoup d'occupation aux flottes et aux armées perses. Nous avons parlé ailleurs de la fondation d'une nouvelle capitale de l'empire, et des motifs de cette fondation, abandonnant à de plus habiles le soin d'expliquer les symboles de Pasagarda et de Persépolis, et de lire sur les ruines de ces villes les caractères que nous ne savons rapporter à aucune langue. Il se pourrait que ces caractères et ces sculptures grossières fussent relatifs à la religion et aux rois, les mages s'étant emparés du sacre, et ayant enlacé le souverain dans un dédale d'actions symboliques [1]. Les mages avaient aussi entre les mains la cérémonie d'expiation qu'on célébrait lors des funérailles; cependant ils ne poussèrent jamais aussi loin leurs abus d'autorité,

---

1 Ctésias, de M. Bæhr, *Persic.*, §. 15, pag. 68. On y voit, à travers beaucoup d'obscurité, que Ctésias regardait les mages et les Chaldéens comme faisant partie de la même caste sacerdotale; et que ceux-ci empêchèrent Darius de voir le tombeau qu'il s'était fait construire; enfin, il y est parlé d'un tour de prêtre qui conduisit ses parens à leur perte..... On ne distingue pas bien l'ensemble de tout cela.

que le fit depuis le clergé chrétien à l'occasion du couronnement des empereurs. Les Perses avaient, comme les Allemands, sept princes de l'empire : à la vérité, les leurs étaient dépourvus du droit d'élection ; mais en tout temps ils pouvaient pénétrer dans l'intérieur du palais, et trois d'entre eux remplissaient au couronnement des offices héréditaires. Il est probable que les autres avaient aussi des charges privilégiées. Le nouveau roi recevait de l'un de ces trois seigneurs l'habit de Cyrus, un second lui ceignait l'épée, le troisième le coiffait de la tiare pointue, qui, avec les bottines jaunes, composait les insignes de la royauté[1]. Tous les autres Perses portaient un simple bonnet ou turban, et s'ils mettaient une mitre, elle était tronquée et ne finissait pas en pointe. On conçoit pourquoi lord Gore croit avoir découvert tout récemment beaucoup de choses égyptiennes parmi les ruines des deux grandes villes, qui servaient au couronnement et à l'inhumation des rois. N'a-t-on pas transplanté des colonies égyptiennes dans tout l'Orient ? N'a-t-on pas amené en Perse des

1 Eschyle, *Persæ*, v. 660, appelle ainsi l'ombre de Darius :

Ἔλθ' ἐπ' ἄκρον κόρυμ-
βον ὄχθου, κροκόβαπτον
Ποδὸς εὔμαριν ἀείρων,
Βασιλείου τιάρας
Φάλαρον πιφαύσκων.

monumens et des troupes immenses d'artistes et d'ouvriers? Il n'est donc pas besoin de se livrer à des hypothèses peu naturelles pour expliquer ces découvertes.[1]

L'absence de Cambyse dut faire comprendre le besoin d'une organisation sociale; en effet, les rapports des satrapes entre eux et avec les rois tributaires étaient fort vagues et fort incertains. Sous le court règne du mage[2], le gouvernement manquait même de cette énergie habituelle au despotisme. Les troubles qui suivirent sa mort, les préparatifs contre l'Inde et contre l'Europe, amenèrent nécessairement Darius à la pensée de donner une nouvelle forme à l'administration de l'empire. Mais nous voyons encore ici dans la douceur du prince et de ses mages un exemple de cette vérité, que les plus belles théories sont souvent funestes

---

1 Cambyse envoya en Perse et le roi d'Égypte et tout une colonie, et y transféra des monumens. Darius, qui fit venir d'Égypte des médecins, n'aura sans doute négligé ni les architectes, ni les tailleurs de pierre. Nous voyons par Aristophane, qu'à cette époque les Grecs eux-mêmes se servaient d'ouvriers égyptiens. *Aves*, v. 1233 :

> ὄρνιθες, οὐδεὶς ἄλλος, οὐκ Αἰγύπτιος
> πλινθοφόρος, οὐ λιθουργος, οὐ τέκτων παρῆν.

2 On en croira facilement Hérodote, lorsqu'il dépeint (liv. III, ch. 67) le plaisir que causa l'avénement du pieux Smerdis, dont les qualités pacifiques mirent un terme aux taxes de guerre et à d'autres encore.

dans leur application. Cette organisation, malgré toute la puissance de l'empire, ne produisit ni les sciences, ni les arts, ni la civilisation; elle ne créa nulle force à opposer aux ennemis de l'intérieur, non plus qu'à ceux de l'extérieur; au contraire, l'antique simplicité de mœurs vit périr avec elle et sans retour tout ce que le caractère national avait de noble et de bon. Voici quelques faits à l'appui de cette assertion. D'abord nous voyons qu'en dépit de la pureté de la doctrine de Zoroastre, on inflige sans cesse les peines les plus cruelles, et que les plus viles superstitions s'établissent et se perpétuent. Ajoutez à cela l'avidité avec laquelle les Perses adoptèrent l'interprétation des songes des Babyloniens[1], les amulettes, les formules magiques et les symboles des médecins d'Égypte. C'est surtout dans l'art de la médecine que nous voyons combien peu les Perses étaient capables d'user des facultés de leur esprit, même pour les choses les plus nécessaires à la vie commune. Les rois de Perse emmenèrent d'abord à leur cour tous les charlatans égyptiens qui se disaient médecins; mais bientôt

---

1 Nous ne citons ici de peines que le *σκολοπίζειν* et le *σκαφεύειν*. Quant aux superstitions, voyez Hérodote, liv. VII, chap. 17. Il y a là quelque chose qui ne le cède à rien de ce qu'on trouve dans Daniel. Eschyle, dans ses Perses, a composé sa conjuration des morts selon l'esprit de la nation. Que l'on se rappelle la Pythonisse d'Endor.

il se trouva que parmi cette foule d'hommes si vantés, nul ne savait réduire une luxation, ni traiter une maladie de poitrine : on les chassa. Néanmoins il ne paraît pas qu'il y eût dans tout l'empire un bon chirurgien ou un bon médecin, puisqu'on fut obligé d'en faire venir de la Grèce. Sous Darius, le médecin du roi est Démocède, de l'école de Crotone [1]; sous Xerxès, c'est Apollonide, de l'école de Cos; ainsi de suite, et enfin, sous Artaxerxe II, c'est le Cnidien Ctésias. Il en est de même de la science de la marine, qui, fort ancienne chez les Phéniciens, était cependant demeurée stationnaire comme toute autre chose en Asie : Darius, voulant faire tracer une carte des côtes de son empire, eut recours à un Carien. Il se peut que ce prince ait adopté des plans de commerce, fournis par des hommes tels que Scylax [2], Histiæus

---

1 Hérodote, liv. III, ch. 131, dit des écoles de Crotone et de Cos qu'on les doit aux Égyptiens, sans entrer dans aucun des détails qu'on aurait droit d'attendre de cette assertion. On peut croire du moins que les Grecs ont changé le charlatanisme en science, de même qu'en mathématiques leurs recherches et leur habileté ont élevé un édifice là où il n'y avait d'abord qu'une masse brute de matériaux.

2 L'esprit inventif des Grecs nous a laissé, sous le nom de ce Scylax, un *periplus maris Erythræi*, qu'on lit dans le premier volume des géographes de Hudson. Aujourd'hui, qu'il est de mode de déclarer vrai tout ce l'on avait reconnu faux, on n'aura pas manqué de renverser la démonstration faite par

de Milet et Démocède, avec lequel il s'entretenait souvent et volontiers : quoi qu'il en soit, il employa beaucoup d'argent à creuser un canal en Égypte; mais il en resta là. Le commerce exige une activité générale de la nation, et l'affranchissement de toute espèce d'extorsion; et c'est ce qu'avec la meilleure volonté du monde Darius n'aurait pu obtenir[1]. Un exemple bien petit en lui-même fera voir combien peu les réglemens recevaient d'exécution. La cotte de maille, d'origine persane et mède, perfectionnée ensuite sur des modèles égyptiens, ne fut jamais portée que par la portion de l'armée dont elle était le vêtement national[2]. Les connaissances les plus

---

Dodwell; mais nous ne savons pas qui se sera chargé de ce soin. — Voyez la Dissertation de M. Gail, fils, sur le Périple, et les trois articles fournis au Journal des savans, par M. Letronne, dans le courant de cette année. M. Schlosser ne pouvait connaître encore ces excellens articles, non plus que les opinions de M. Gail, quand ce volume a paru. (*Note du traducteur.*)

1 Voyez dans Hérodote, liv. II, chap. 158, ce qu'il dit du projet de Nécho. Darius joignit le Nil par son canal; de Bubastis, aujourd'hui Bosta, jusqu'à Patumos, Héroopolis ou Arsinoë, aujourd'hui Suez, cela fait quatre jours de marche. Le canal pouvait fournir passage à deux vaisseaux à trois rangs de rames.

2 Hérodote, liv. VII, ch. 61, donne aux Perses : *περὶ δὲ τὸ σῶμα, κιθῶνας χειριδωτοὺς ποικίλους, λεπίδος σιδηρέης ὄψιν ἰχθυοειδέος*, puis il ajoute au chapitre suivant : *Μηδικὴ γὰρ αὕτη ἡ σκευή ἐστι, καὶ οὐ Περσική.*

nécessaires en stratégie manquaient aux Perses; le pont de Darius sur le Bosphore de Thrace et celui qu'il jeta sur le Danube, furent faits par des Grecs, et ce fut à Coes le Lesbien, fils d'Erxandre, qu'on dut le conseil qui, dans la guerre contre les Scythes, sauva Darius et son armée. On ne sut pas même profiter des inventions des Chaldéens sur la division du temps, quoique le roi juif, Hiskias, ait eu un grand cadran solaire même avant la captivité de Babylone. Il en fut des Perses comme des Romains, qui n'en eurent de bons qu'au temps d'Auguste[1]. La division de l'année n'était pas mieux établie. Lorsque Darius donna l'ordre aux Ioniens de l'attendre deux mois au bord du Danube, il ne se servit pas d'autre almanach que de celui qui est à la portée des Samoïèdes et des sauvages : il leur remit une courroie à soixante nœuds, leur ordonnant d'en défaire un chaque jour. La guerre est la principale affaire des anciens Perses, et cependant les habitans de Barcé sont plus avancés qu'eux dans l'art d'établir des mines, et le moyen inventé par eux pour les découvrir excite l'étonnement de ces Perses. Ce furent les Lydiens qui leur apprirent à battre monnaie. L'organisation de

1 On en construisit un en l'année 351 de Rome; mais il était tellement mauvais que, dans la suite, on renonça à s'en servir, préférant le clepsydre que Scipion Nasica mit à sa place, et dont on fit usage jusqu'à Auguste.

l'empire par Darius était sans contredit sage et utile; cependant on ne peut nier que cette uniformité d'administration, selon laquelle tout est rapporté à un seul homme, n'ait anéanti ce que le caractère particulier avait d'original, et n'ait répandu promptement sur le peuple la corruption des classes supérieures. La division territoriale en vingt satrapies créait vingt états, dans lesquels la séparation des pouvoirs militaires et civils n'était qu'apparente. Chaque satrape se faisait promptement une armée, une cour, une politique, et cette politique, presque toujours, était en opposition directe avec celle du satrape voisin. L'exemple d'Orœte de Sardes qui fit périr Polycrate, tyran de Samos, et le gouverneur de Dascylium, et qui préparait un sort pareil au fils de ce dernier, montre assez à quels excès de cruauté conduisait ce système. Toujours on voit un satrape ennemi de l'autre, mettre des entraves aux choses les plus utiles; et le nom du roi n'est plus qu'un mot sacré, qui sert à tromper le peuple, comme cela se faisait autrefois dans l'empire du grand Mogol, comme cela se fait encore chez les Turcs. Nous avons déjà vu quel fut le résultat de l'influence légalement accordée aux femmes. Celle de Darius, fille de Cyrus, avait, comme Hérodote [1] le dit,

[1] Hérodote, liv. VII, ch. 3.

toute la puissance en ses mains; et l'orgueil de Xerxès avait été enseigné à ce prince par sa mère. Ces femmes possédaient de vastes jardins et des cantons entiers, elles avaient même des armées sous leurs ordres.[1]

Le système financier laisse entrevoir une suite d'extorsions inséparables de l'existence d'une armée salariée et de mercenaires étrangers. Au temps de Cyrus et de Cambyse les revenus du roi ne consistaient, comme chez les Francs, sous les Mérovingiens et sous les premiers Carlovingiens, qu'en revenus de terre et en dons volontaires[2]. Les peuples soumis payaient une somme quelconque. Sous Cambyse, l'impôt qui n'était levé d'abord que comme contribution de guerre, devint permanent, et dans l'organisation de Darius, on institua des prestations en nature. Nous ferons remarquer ici que, bien que l'empire persan renfermât l'Inde citérieure, la Bucharie, les belles contrées de la mer Caspienne, la populeuse région de Babylone, la Lydie, les florissantes cités des Grecs d'Asie et des îles, enfin, l'Égypte, et que par conséquent les plus riches et

---

1 Ce privilége n'appartenait pas seulement à la femme légitime, mais à d'autres encore. Hérodote, liv. IX, ch. 109, dit de Xerxès; « Il donna à Artaünte des villes, beaucoup « d'or et une armée qui n'obéissait qu'à elle seule.» Hérodote ajoute : Περσικὸν δὲ κάρτα ὁ στρατὸς δῶρον.

2 Hérodote, liv. III, chap. 89.

les plus beaux pays de la terre fussent au nombre de ses provinces, cet empire n'en devint pas moins languissant, quand chacun de ces pays eut perdu sa vie individuelle et sa physionomie particulière. Il est vrai que les particuliers étaient libres de tout soin, que nul n'était distrait de ses affaires par le bien public; on buvait, on mangeait, on exécutait des ordres, et l'on se consolait de tout dans les voluptés, dont la doctrine de l'Orient entoure les temples. Le citoyen labourait ou fabriquait des tissus, il plantait ou bâtissait, il se laissait entraîner à la guerre sans que son cœur y prit aucune part, et toute la population ressemblait à ces troupeaux qui se repaissent de gras pâturages, jusqu'à ce qu'ils deviennent la proie des loups. Quelques exemples donneront une idée et de la richesse de ce peuple et de l'inégale répartition des charges publiques. Les dons volontaires ne se maintinrent que dans la Perse proprement dite. Dans les autres provinces on prescrivit le nombre et la quantité des prestations à faire à la cour; de plus, on y en ajouta au profit des satrapes. Les provinces qui avaient des productions particulières, devaient en outre en fournir une certaine quantité ou un certain poids. On assignait aussi à des femmes ou à des favoris des districts entiers, sans consulter ces districts. Les 1560 talens qu'Hérodote indique comme revenu de l'état, ne sont qu'un excédant

de recette, puisqu'on pourvoyait à toutes les dépenses au moyen des prestations, et qu'il n'y avait pas d'armée soldée, si l'on en exempte les dix mille hommes de garde; car chaque province nourrissait son armée, sa cour, son satrape. Babylone fournissait à un tiers de l'entretien de la cour du roi. Mais ce n'était point sa seule charge; elle payait encore environ 2,250,000 livres de notre monnaie au satrape, et l'on se fera aisément une idée de ce qu'elle lui donnait en nature, quand on saura que dans les haras on nourrissait huit cents chevaux entiers et six mille jumens. On verra aussi combien le tiers imposé à Babylone devait être considérable, par ce fait, que la Médie et la Perse, qui cependant étaient les provinces les plus favorisées, donnaient, outre leur tribut en argent, trois mille chevaux, quatre mille mulets et huit cents moutons. Ce fut sans doute pour faire face à de telles charges qu'on établit le droit du dixième sur tous les objets importés, dont nous parle Aristote. Il paraît être tombé en désuétude pendant que les rois résidaient à Babylone; mais un officier d'Alexandre le fit très-habilement revivre[1]. On voit par l'exemple d'Orœtès en Mysie et en Phrygie ce que c'était que la garde des sa-

1 Aristote, *Œconom.*, *lib. II*, *edit. Basil.*, 1539, *vol. II*, *pag.* 201.

trapes ; la sienne était de mille Perses des plus nobles familles de l'empire. Au temps d'Hérodote, le plus important des contingens en argent venait de l'Inde, qui à elle seule supportait le quart de l'impôt ; mais au commencement du règne d'Artaxerxe III, après l'organisation d'un système des finances, les rapports étaient changés. Diodore affirme qu'alors la moitié du revenu total était livrée par la Phrygie, la Carie, la Mysie, la Lydie, la Lycie, la Pisidie, la Pamphylie, la Cilicie, la Syrie et la Phénicie [1]. Les jardins, les maisons de chasse et les parcs des rois dans tout l'empire, les palais des satrapes dans leurs provinces, ainsi que leurs terres, exigeaient des corvées pour leur entretien ; il fallait de plus des magasins établis sur les routes, et l'on ne pouvait les approvisionner sans de nombreuses fournitures. Combien de fois, les rois et même les satrapes en auront usé de même que Datame à l'égard de ces magasins destinés seulement à la consommation de la cour en voyage. [2]

---

1 Liv. XV, §. 90.

2 Ce Datame est appelé Antimène dans Aristote. Voici le texte : *Œconom.*, *lib. II*, *vol.* 2, *pag.* 201. Ἀντιμένης τούς τε θησαυροὺς τοὺς παρά τὰς ὁδοὺς τὰς βασιλικὰς ἀναπληροῦν ἐκέλευσε τοὺς σατράπας κατὰ τὸν νόμον τὸν τῆς χώρας, ὁπότε δὲ διαποροίη τὸ στρατόπεδον, ἢ ἕτερος ὄχλος ἄνευ τοῦ βασιλέως, πέμψας τινὰ παρ' αὐτὸν, ἐπώλει τὰ ἐκ τῶν θησαυρῶν.

On remarque qu'il y a ici une grande distance de la loi à son exécution, et cette exécution n'a lieu que quand elle est conforme à l'intérêt de quelque grand. Il eût été impossible de payer autant d'impôts et de satisfaire à la fois à tant d'extorsions, si le soin de l'agriculture et de l'économie domestique n'avait été poussé aussi loin. Malgré la décadence du gouvernement et l'anéantissement des forces vitales de la nation, les Perses, selon Aristote, pouvaient être comparés aux Spartiates sous le rapport de la frugalité, et sous celui de l'agriculture aux Lybiens, qui ont été, comme on sait, les maîtres des Romains en fait d'économie rurale [1]. Si nous parlons d'art militaire et de stratégie, rien n'était plus misérable que les dernières armées des Perses. Celles de Cyrus et de Cambyse se composaient de toute la fleur d'une nation valeureuse, armée et exercée à sa manière; leur choc renversait tout. Mais dès le règne de Darius la masse de la nation fut rendue à ses occupations paisibles, à l'exception des trois tribus qui

---

1 Aristote, *loc. cit.*, pag. 196, dit : *πρός τε φυλακὴν τοῖς τε Περσικοῖς συμφέρει χρῆσθαι καὶ τοῖς Λακωνικοῖς.* Et un peu plus loin : *Περσικὰ δὲ ἦν τὸ πάντα τετάχθαι καὶ πάντ' ἐφορᾷν αὐτόν. — — — — — — καὶ τὸ τοῦ Πέρσου καὶ τὸ τοῦ Λίβυος ἀπόφθηγμα εὖ ἂν ἔχοι· ὁ μὲν γὰρ ἐρωτηθεὶς, τί μάλιστα ἵππον πιαίνει; ὁ τοῦ δεσπότου ὀφθαλμὸς, ἔφη, ὁ δὲ Λίβυς ἐρωτηθεὶς, ποία κόπρος ἀρίστη; τὰ τοῦ δεσπότου ἴχνη, ἔφη.*

fournissaient la seule troupe qui fut imposante, celle des dix mille immortels; encore Hérodote nous les montre-il plus voluptueux que guerriers [1]. Quelle pouvait être une cavalerie montée sur des chevaux, des ânes, des chariots, des mulets, des chameaux, où chaque espèce d'animal entravait l'autre! Quel désordre devait régner entre les armées des diverses provinces, où nul soldat ne pouvait comprendre l'autre, où il n'était pas possible d'établir une ligne régulière [2]! Les routes militaires, dues vraisemblablement à l'imitation de celles de l'Inde, étaient pourvues de pierres milliaires, de caravansérails et de magasins. Dans le principe, cette institution ne regardait que l'armée; mais elle était liée aussi au droit d'hospitalité, si sacrée chez les Orientaux. Elle devait de plus unir les provinces à la capitale; mais elle tomba tellement en désuétude que, dans les récits de Strabon, les Grecs qui accompagnèrent Alexandre ou Seleucus, n'accordent plus leur admiration qu'aux

---

1 Liv. VII, chap. 83.

2 Pour bien comprendre ceci, il faut lire Hérodote, l. VII, ch. 61 et suiv., où il est parlé de la revue de Xerxès. On y verra que, plus il y avait de peuples sous les armes, plus il y avait d'avantage pour les Grecs. Comparez à cela ce qui est dit, liv. III, chap. 89-98, sur les provinces et les tributs, et vous aurez une idée de ce qu'était le désordre de cet ordre-là.

routes militaires de l'Inde, et ne parlent plus de celles de la Perse. On ne donnera point le nom de postes à une administration dont le but était tout simplement de transmettre les dépêches de la cour à certains endroits; car cela est si simple, qu'autrement il n'eût pas même été possible aux rois de gouverner d'aussi vastes contrées [1]. Les immenses richesses de la Perse sous Xerxès n'ont plus rien d'étonnant, si l'on réfléchit que de l'Inde jusqu'en Égypte et en Lydie, tous les trésors royaux des temps primitifs étaient tombés au pouvoir des grands, et rentrés par là même dans la circulation générale. Il en est de même des trésors enfouis dans les temples, et avec l'argent des prêtres se répandirent dans le peuple les voluptés pernicieuses, qui d'abord se concentraient autour de ces temples. Eschyle a dépeint de main de maître les rapports des mœurs persanes avec le genre de vie des Grecs; nous renvoyons à sa tragédie [2]. Après Xerxès, l'histoire tout entière exprime ce contraste. De son règne au jeune Cyrus, on ne voit nulle trace d'une administration telle que nous l'entendons : à l'occasion de la marche des treize mille Grecs qui accompagnaient ce dernier contre son frère, on voit clairement les

---

1 Voyez, sur les messagers royaux ou angari, Hérodote, liv. VIII, chap. 99.

2 *Persæ*, v. 818-820, 752, 583, 191, 145.

effets de l'une et de l'autre organisation. Une poignée de Grecs se couvre de gloire en bravant et l'armée du grand roi et sa milice territoriale et sa perfidie. Dès le temps de Darius, l'empire étendait ses bornes au-delà de l'Asie intérieure; l'Arabie, quoique libre, payait un tribut: on comptait comme appartenant à la Perse, une partie de l'Inde, les montagnards du Caucase et les Tartares de la frontière. Cependant on trouve encore au centre de ces pays, et du temps même d'Artaxerxe II, des régions entières dont les habitans n'obéissent et ne paient de tribut que pour la guerre. D'autres étaient même tout-à-fait indépendans, ainsi que cela résulte de ce que nous savons de la retraite des dix mille et de la guerre d'Artaxerxe II contre les Cadusiens. L'Égypte avait été soumise par Cambyse et vaincue de nouveau par Xerxès, ce qui n'empêcha pas que bientôt après on n'y fondât un nouvel état, qui se maintint cent ans contre le colosse persan. La Thrace, dont Hérodote compare la population à celle de l'Inde, avait été occupée par Darius, auquel obéissaient aussi les colonies grecques de cette côte; mais après la défaite de Xerxès tous ces pays devinrent ennemis. Il s'établit un grand nombre de forteresses, de ports et de retraites de pirates, et tout cela s'enrichit des dépouilles des Perses, sans que ceux-ci missent en mer un seul vaisseau, ou que l'orgueil national blessé engageât

un seul satrape à venger ces outrages. Que s'il arrivait qu'un d'entre eux fît quelque chose pour l'empire, comme Mégabyse, les femmes et les eunuques lui assignaient bientôt pour résidence l'île où l'on envoyait tous ceux que le roi avait mal reçus (νῆσος ἀνασπάστων). Il était encore moins possible à un étranger, à Conon par exemple, de triompher de ces difficultés. Conon devint amiral du roi de Perse : le premier il rendit sa flotte redoutable ; sous son commandement elle fut maîtresse de la mer Égée. Pour récompense il fut assassiné par les ordres d'un satrape qui l'avait perfidement attiré chez lui.

QUATRIÈME SECTION.

Temps de la domination des Grecs sur le sud-est de l'Europe.

CHAPITRE PREMIER.

Temps primitifs et héroïques.

§. 1.er

Temps primitifs.

Jamais il ne fut plus difficile de concilier les égards que l'on doit aux progrès des sciences, avec le mépris qu'inspire la manie de systèmes et la fureur de se créer de vains fantômes, auxquels on donne ensuite le nom d'idées. On nous croirait revenus au 15.e, au 16.e ou au 17.e siècle, et aux abus qu'on y faisait de l'érudition. Ne dirait-on pas que notre époque s'est imposé la tâche de traiter comme objet principal de l'histoire des objets antérieurs au commencement de toutes les histoires, des objets sur lesquels il est impossible d'obtenir aucune notion suivie? Il semble que, par la seule force de l'imagination, on entreprenne de combler des lacunes que les anciens n'ont pas aperçues. L'homme réfléchi, qui réclame une chronologie suivie et une

sévère critique des faits, céderait facilement à l'envie de déclarer ridicules tout ce que l'on a récemment débité sur les temps primitifs de la Grèce ; il serait tout disposé à ne voir au-delà d'Homère qu'une impénétrable obscurité. Toutefois il est une considération qui retiendra celui qui aime les recherches solides : outre la crainte de céder à ses préjugés en prononçant une condamnation qui ne coûte à son esprit aucun effort, il se rappellera que souvent les audacieux auteurs de systèmes jettent, à travers les ténèbres des temps primitifs, un rayon de lumière qui laisse apercevoir des routes nouvelles. D'ailleurs les systèmes ingénieux sont moins dangereux en histoire qu'en toute autre science. Il n'y a personne qui n'aperçoive la différence qu'il y a entre la sagacité de ces combinaisons et les récits faits pour être la leçon de notre vie et de nos actions. Il suffit pour cela de comparer ces systèmes aux narrations simples et naturelles d'Hérodote, ou bien à l'histoire philosophique de Strabon et de Thucydide ; il suffit d'en revenir toujours aux sources de la vérité. Quant à ceux qui n'ont jamais connu l'histoire ou qui ne se soucient pas de la savoir, nous n'avons nul conseil à leur donner. Les systèmes dont nous parlons ont pour objet, soit l'origine et les commencemens de la nation grecque, soit la religion et la civilisation des temps primitifs et leurs rapports avec l'Asie.

Pour ce qui en est de ce dernier point et de la civilisation antérieure à Homère, on pourrait s'écrier : Quoi ! l'Orient avait vu se succéder plusieurs civilisations ; en Égypte, en Phénicie on avait eu des états florissans pendant plusieurs siècles ; le commerce était actif sur la Méditerranée, actif encore dans l'intérieur des terres....., et la Grèce, voisine de ces contrées, n'aurait cependant été qu'un désert, et son peuple aurait vécu dans l'état grossier de la nature ! Outre cela, il y a des motifs historiques d'adopter l'hypothèse d'une civilisation antérieure, détruite et remplacée par une nouvelle barbarie. On trouve non-seulement en Grèce, mais en Italie, en Angleterre, en Irlande, en Scandinavie, en Thrace, des restes de constructions que l'on ne peut attribuer à aucune époque de l'histoire ; des traditions et des mythes que l'on ne peut légèrement traiter d'invention ou d'interpolation. Tout semble se rapporter à des temples et à un culte tout autre que ce que l'on voit dans la suite, à des prêtres et à des prophètes semblables à ceux qui, dans les plus anciens temps, habitaient l'Asie. Il résulte bien de toutes ces indications la conjecture qu'au-delà des temps historiques il y eut une époque de traditions et de merveilles dont il ne nous est parvenu que quelques notions éparses et incertaines ; mais dès que nous voulons coordonner entre elles ces notions, il se présente des obstacles insurmontables.

Au temps d'Homère, les transmissions des âges cessent d'être les sources et les règles de la vie des Grecs; les choses humaines et l'action de la divinité se montrent sous un tout autre aspect, et cela tant dans les livres que dans les mœurs. On voit dans Hésiode et dans les Homérides, l'aurore d'une clarté étrangère, et bientôt après eux les idées orientales arrivent plus fortes et plus nourries de Lydie, de Phénicie et d'Égypte. Qui oserait ici séparer les importations nouvelles des débris d'un autre ordre de choses, qu'Homère, dit-on, ne connut lui-même qu'en le devinant. Peut-être les monumens, les scoliastes et les voyageurs sont-ils des guides plus sûrs que des poètes trop récens, dont l'autorité figurerait mal ici. L'histoire primitive se montre sous une forme brillante : nous avons des restes de constructions colossales, des fortifications que Strabon lui-même attribue à des temps antéhistoriques, et le Péloponèse, comme l'Italie, offre des ruines dont on fait honneur aux architectes cyclopéens. Avant Thèbes florissait sans doute cette Orchomène dont Homère compare la richesse à la splendeur de la Thèbe égyptienne. Peut-être, ainsi que l'indique Denys d'Halicarnasse, les rois et les prêtres argiens étaient-ils intimement liés au peuple qui régnait sur l'Italie. Pour faire apparaître l'histoire primitive dans tout son éclat, il nous suffirait d'abandonner à notre imagination le soin de coordonner avec

les merveilles de l'Inde et de l'Égypte les mythes de la Grèce; mais quand nous la ramenons sur le sol prosaïque de la réalité, cette brillante image s'évanouit : ainsi nous voyons dans Hérodote[1] les Minyens (qui, peut-être, étaient liés à Orchomène) représentés comme un peuple puissant avant les Pélasges. Ces Minyens sont amenés de Lemnos dans le Péloponèse, de là dans les îles, et enfin en Afrique. Mais si nous interrogeons Strabon, qui pouvait lire tous les poètes grecs et leurs interprètes, qui connaissait dans leur entier Éphore et Hécatée, il ne nous répondra que par des doutes[2]. On a attribué à une masse de peuples corvéables soumis aux prêtres, et peut-être plus convenablement aux Pélasges domptés par les Argiens, les restes de la citadelle de Tirynthe, que décrit Pausanias, et dont Strabon admirait les ruines, ainsi que les fragmens d'architecture et de sculpture que l'on voit à Argos et à Trézène; l'antiquité regardait ces monumens comme l'ouvrage des Cyclopes, et l'une et l'autre supposition sont également arbitraires. De quoi nous avancent ces hypothèses, si le souvenir de ces peuples merveilleux est tellement effacé de l'histoire grecque, que dans la suite aucun auteur n'en ait fait le sujet de son travail, si nous ignorons comment à cette

1 Liv. IV, chap. 148.

2 Liv. VIII, édit. Casaub., pag. 346. Falconer, vol. 1, pag. 504.

époque le Péloponèse put suffire à nourrir tant d'hommes; enfin, si ses rapports avec la Lycie et la Carie, où Apollodore met aussi des Cyclopes, doivent à jamais demeurer ignorés. Et même l'histoire des Pélasges qui bien certainement étaient puissans en Grèce et en Italie avant les temps héroïques, de quelle obscurité n'est-elle pas entourée? quel singulier récit nous fait Denys d'Halicarnasse[1] sur ces Pélasges, et sur leurs rapports avec les Lélèges et les Crétois des temps primitifs. La sévère critique de Strabon[2] anéantit toute espérance

1 Denys, après avoir traité dans le même genre que Varron et d'autres Romains, de ce qui reste de villes et de monumens que l'on pourrait rapporter aux premiers habitans de l'Italie (liv. I, ch. 14, 15 et 16), en vient, au chapitre 17, à parler des Pélasges. Son principal but est de prouver à ses compatriotes qu'ils ont tort de confondre, comme ils le font souvent, les Tyrrhéniens avec les Pélasges; mais c'est là l'objet du 25.e chapitre : dans le 17.e il ne parle que du siége primitif des Pélasges; et à la fin de ce même chapitre il examine les rapports des Pélasges avec les Lélèges.

2 Dans beaucoup d'endroits. Nous n'en citerons que trois : liv. VIII, chap. 3, pag. 495, Falcon. « Cependant Hécatée « de Milet prétend que les Épéens sont différens des Éléens. « — — — Les anciens historiens, accoutumés dès leur en« fance au mensonge, à cause des fables (dont l'histoire ancienne « est mêlée), avancent bien des choses qui n'ont jamais existé; « ce qui fait aussi qu'ils ne sont pas toujours d'accord entre « eux. » Il faut y joindre ce qui est dit pag. 507. « Il aurait « suffi, peut-être, de donner la description de l'état actuel de « ces lieux, sans nous appesantir sur ce qu'ils étaient ancien-

d'apprendre ce que nos recherches ne peuvent plus atteindre. Thucydide et Strabon ne s'accordent pas même sur le point de savoir si Homère a entendu le mot *barbare* dans le sens qu'il a reçu dans la suite, où si par là le poète n'a voulu désigner que le grec corrompu des Cariens.

Effrayés de la multitude des systèmes et des hypothèses créés par les savans qui se sont occupés des temps primitifs, nous nous contenterons de diviser en deux époques ce qui est antérieur à Lycurgue. L'une, celle des temps primitifs, remonte à quatre générations au-delà de la guerre de Troie, et si l'on veut à toute force une date, à un peu plus de 1400 ans avant J. C. Cette fixation, à la vérité, n'est fondée que sur la vraisemblance; mais, s'il faut rapporter la prise de Troie à une année déterminée, on ne

« nement, si, dès l'enfance, on ne nous eût pas entretenus de « leur antiquité. D'ailleurs, le peu d'accord qui règne entre « ceux qui en ont parlé, nous oblige de discuter et de juger « leurs opinions. Les plus dignes de foi sont ordinairement les « plus célèbres et les plus anciens, comme ceux qui ont été « plus à portée de connaître les choses par leur propre expé- « rience. Or, comme Homère possède toutes ces qualités plus « qu'aucun autre, il est nécessaire de le consulter, etc. » Quant au troisième passage sur l'origine des jeux olympiques, voyez pag. 514. Nous ne dirons rien de ce qu'on rapporte de leur fondation par Hercule, l'un des dactyles de l'Ida, ou par le fils de Jupiter et d'Alcmène, qui doit avoir remporté ici sa première victoire. De pareils récits, outre qu'ils varient beaucoup, ne méritent aucune foi.

pourra guère reculer davantage le commencement des temps héroïques pour lesquels nos sources sont les poëmes d'Homère. Nous diviserons encore cette période en deux parties, l'une barbare, l'autre pélasgique. Il est probable que les tribus barbares qui, dans la suite, eurent le nom de Thraces, se répandirent sur toute la Grèce et sur le Péloponèse, et y formèrent d'abord le fond de la population; mais cela est très-douteux, et nous ne pouvons fournir à l'appui de cette assertion que quelques indications. La période pélasgique est déjà du domaine de l'histoire, et malgré l'incertitude des détails on ne saurait révoquer en doute que cette souche de peuples ne se soit répandue sur la Grèce et sur l'Italie[1]. Les contrées où elle jeta les racines les plus profondes, sont la Thessalie et le Péloponèse. On pourrait, par des conjectures plausibles, réunir ensemble l'histoire des Pélasges et celle de la souche achéenne, qui s'est aussi répandue de Thessalie sur toute la Grèce; mais nous n'essaierons point d'élever jusqu'au rang de l'histoire, au moyen d'interprétations et de recherches, des fables et des traditions qu'aucun auteur ancien digne de quelque confiance n'a voulu raconter avec suite. Voici à peu près les points qu'on peut indiquer avec certitude. Nul doute que

1 Voyez la nouvelle édition de l'histoire romaine de M. Niebuhr, où il y a sur les Pélasges une discussion lumineuse. (*Note du traducteur.*)

la Thrace ne fut le pays d'où les Pélasges vinrent en Thessalie et de là en Grèce. Homère et Hésiode appellent Jupiter le dieu national des Pélasges, et Dodone était le lieu où ils le croyaient plus particulièrement présent. De plus, Homère nous montre les Pélasges comme ayant été, dès les premiers temps, des navigateurs, et il explique comment ils se sont établis à Lesbos, à Lemnos et en Crète. Les habitans de Lesbos et de Chio eux-mêmes prétendaient descendre de Thessaliens pélasges. C'est pourquoi les Atthides, auteurs de contes bizarres sur les premiers temps de l'Attique, comparent très-bien les Pélasges à des cigognes, quoiqu'ils accompagnent cette comparaison d'une assez mauvaise étymologie[1]. Éphore, au contraire, et Denys, voudraient retrouver dans le Péloponèse la patrie des Pélasges. Ménécrate peuple de Pélasges toute la côte d'Asie mineure, occupée dans la suite par les Ioniens, et cela, à partir du promontoire de Mycale. Strabon ne fait nulle difficulté[2] de donner ces Pélasges pour compagnons aux Caucones et aux Lélèges, de les abandonner à la mer, et de faire peupler par eux les

1 Les plus connus de ces auteurs sont Philochorus et Androtion. Il faut y comprendre vraisemblablement Hellanicus et Mélésagoras. C'est à Myrsilus qu'il faut faire honneur du beau changement de Pélasgus en Pélargus. Siebelis a donné une collection des fragmens des Atthides.

2 Strabon, liv. XII, pag. 827, édit. de Faloon.

îles et les côtes. Gardons-nous, cependant, de les faire venir, avec Forster, de Phénicie; car les témoignages les plus nombreux et les plus dignes de foi chez les anciens, s'accordent à en faire un peuple d'origine européenne. Pendant que les Pélasges parcouraient les mers et fondaient partout des colonies et même des états, d'autres tribus de Thrace pénétraient dans les montagnes et se répandaient dans les plaines. C'est ce qu'indiquent les guerres des Centaures, des Lapithes, si toutefois il y a un fond historique dans les chants qui célèbrent ces guerres. Hieronyme de Cardie dit expressément des Lapithes qu'ils chassèrent les Pélasges de la plus grande partie de la Thessalie, et fixe cet événement à la même époque que le commencement des temps héroïques des Achéens. Selon lui, Mopsus, l'un des héros Lapithes [1], fut compagnon des Argonautes. D'un autre côté, les histoires éoliennes disent que les Pélasges avaient beaucoup souffert de l'expédition achéenne contre leur branche asiatique; mais

1 Il dit que le territoire de 3000 stades, que, plus tard, on appela Pélasgiotis, fut d'abord habité par les Pélasges, et qu'il comprenait Larissa, Gyrtone, Phéres, Mopsium, le lac Bœbeis, le mont Ossa, Homole, Pélion et Magnetis. Strabon, à l'occasion de l'expulsion des Pélasges, transporte aussi dans l'histoire la fable des Lapithes et des Centaures. Éd. Falcon., pag. 637. Il dit que d'abord Ixion et son fils Pirithous occupèrent le Pélion, et qu'ils en chassèrent les Centaures, peuple sauvage (ἄγριόν τι φῦλον).

qu'ils n'en conservèrent pas moins une puissance tellement grande que, pour parer à leurs continuelles incursions, les Achéens se virent dans la nécessité de construire un retranchement à trente stades de Larisse, retranchement qui fut long-temps connu sous le nom de muraille neuve.

§. 2.

Premiers temps des Achéens; époque héroïque des Grecs.

Il y a tant d'obscurité sur l'histoire primitive du peuple achéen, qui, après l'abaissement de la puissance pélasgique et la dissolution du lien commun des branches de cette souche, vint occuper la plus grande partie du continent et des îles de la Grèce, que nous n'oserions employer ici le nom des Hellènes qui, d'ailleurs, est lié à la mythologie de Deucalion et de sa famille. Platon et Strabon nous apprennent que c'est à dessein que les Grecs entouraient de fables l'origine de leurs villes et de leurs états; il demeurera donc toujours fort difficile de séparer l'invention de la réalité et de reconnaître clairement la fable. Si l'on admet les navigations des Pélasges, le commerce des Cariens, des Lélèges, des Curètes et d'autres petits peuples dont on ne saurait contester les établissemens sur les côtes et dans les îles, on ne pourra nier les relations anciennes des Achéens avec les habitans de la côte

d'Asie, avec les Phéniciens et les Égyptiens. Toutefois les poésies d'Homère démontrent clairement que sous le rapport des mœurs, les anciens Achéens demeurèrent libres de toute influence asiatique, et qu'il ne faut pas plus que pour les Germains rechercher dans des doctrines ou dans des exemples étrangers le caractère qui leur est particulier. Les narrations qu'on fait d'Inachus, de Lelex, d'Ogygès, et qui nous feraient remonter à dix-sept cents ou à deux mille ans au-delà de Jésus-Christ, ne sont bonnes que pour une suite de traditions fabuleuses et non pour une histoire digne de foi. Nous croyons même devoir abandonner à la mythologie[1] Danaüs, Cécrops, Cadmus, Pélops ; car plus on s'est efforcé de faire prévaloir comme très-anciennes les idées plus récentes qui sont venues de Lydie, de Phrygie, de Phénicie, d'Égypte, moins on peut séparer la fable de la vérité. Le premier fait historique est l'organisation de l'empire de Minos, qui nous ramène à des Lélèges doriens antérieurs à Homère, et dont l'histoire peut marcher avec celle des temps héroïques de l'Achaïe. Ce fait coïncide avec le commencement de cette époque, car on le fait remonter de trois générations au-delà de la guerre de Troie. Ici se présente une grande difficulté : il s'agit de concilier deux indications diverses. Dans Homère il n'est jamais

1 Thucydide, liv. I, ch. 9, parle de Pélops de manière à faire penser qu'il traite ces matières fort légèrement.

question que d'Achéens, et le dialecte y est mélangé : nous ne pouvons donc voir en Crète que des Achéens et des membres de l'alliance achéenne. Cependant les lois, à suivre la signification que prirent les mots dans la suite, étaient certainement doriennes et liées au culte des Doriens. Mais les migrations de la souche dorienne proprement dite, qui conservait dans les montagnes ses mœurs antiques, n'ont guère pu commencer avant la prise de Troie; ce ne fut même que l'occupation du Péloponèse qui conduisit en Crète le peuple vainqueur [1]. Nous admettrons donc qu'au temps de la guerre de Troie le vieil empire de Minos était déjà démembré en plusieurs petits états, et que plus tard, à l'arrivée des Doriens, on fit usage de ce qui restait d'anciennes institutions pour donner aux mœurs doriennes une certaine forme et une certaine direction. C'est pourquoi Lycurgue ne put mieux faire que de chercher en Crète le type d'une législation dorienne [2]. Nous parlerons plus convenablement dans la suite de cette constitution de la Crète que toute l'antiquité admirait; il ne s'agit ici que de réunir encore quelques souvenirs relatifs à Minos. A en croire la tra-

1 Nous n'attachons pas trop d'importance à cette indication.

2 A la manière dont Strabon décrit la Crète, on voit clairement que sa pensée est préoccupée de la migration dorienne de Laconie et de Messène vers la Cyrénaïque. Voyez liv. X, édit. Falcon., II, pag. 692.

dition, il réunit par une législation liée à la religion, les trois peuples qui alors habitaient la Crète, les Étéocrètes (habitans primitifs), les Cydoniens et les Grecs arrivés de Thessalie, et que les mythologues font descendre immédiatement de Dorus, père commun des Doriens. Minos apparaît à la fois comme roi, comme prophète et comme créateur des premières forces navales des Grecs. Jusqu'alors, dit-on, le commerce et la piraterie appartenaient exclusivement aux Cariens. Il les contraignit à renoncer au métier de corsaires dans la mer Égée et à se former en colonies, étendant sa domination sur toutes les îles de cette mer. Les anciens veulent retrouver des vestiges d'établissemens crétois à Milet, en Lycie, dans la Troade, à Délos; tout cela est possible. Que l'on songe au voisinage des Phéniciens et à leur domination sur Chypre. Il n'y a rien non plus d'étrange dans la soumission de toutes les îles, depuis la Thrace jusqu'à Rhode. Mais quant aux vestiges d'anciens établissemens crétois en Italie et en Sicile, d'établissemens qui auraient précédé ceux de la côte de Tarente, ils nous paraissent bien incertains. La construction de trois villes en Crète, et surtout la splendeur de Cnossus, peut être démontrée par les poëmes d'Homère. Il faut classer avec l'histoire de Dédale ce que nous dit Éphore de l'antre dans lequel Minos demeura neuf ans, et dont il sortit enfin en rapportant un Code

de lois écrites : ce sont deux fables transformées en histoire[1]. Il est avéré toutefois, et par les fables qui concernent Thésée et par les poëmes d'Homère, que cet empire de Minos n'a duré que fort peu de temps. Dans les poésies d'Homère on n'y voit plus aucune unité de pouvoir : Idoménée n'amène que quatre-vingts vaisseaux ou canots, et cela, peut-être parce que les Étéocrètes ne prirent point part à la guerre. On voit, dans l'Odyssée, les Crétois couvrir les mers de pirates. Les événemens du Péloponèse, de l'Attique, de la Thessalie et de la Béotie, ceux qui ont fait naître les chants consacrés aux Argonautes, à Ixion, à Pirithoüs, à Thésée, à Hercule, ne nous sont connus, comme l'empire de Minos, que par des traditions héroïques des temps primitifs de l'Achaïe. Il faut donc les abandonner à la partie historique de la mythologie, à celle qui tâche de démêler quelques faits à travers les fables. Nous n'y chercherons point la philosophie du monde primitif; c'est un genre de travail que nous honorons, mais qu'il ne faut pas amener sur le sol

1 Ce qu'il y a de certain, c'est la grandeur de l'enceinte de Gortyne, la splendeur de Cnossus et de Phæstus, et l'immense population de la Crète. Mais on ne peut obtenir plus de détails. Gortyne doit avoir eu de deux à cinq milles d'Allemagne de pourtour (les indications varient à ce sujet). Homère désigne ses immenses murailles, en l'appelant τειχιόεσσαν. Voy. *la Crète* de Hœck; il y a réuni de plus les renseignemens des voyageurs.

historique. On reconnaît même dans les poëmes les plus récens sur l'expédition des Argonautes, le caractère de ceux du temps d'Homère. Dès celui des Pélasges, la côte de l'Asie mineure était couverte de peuples thraces. Il est impossible de méconnaître ici une ligue d'états et de chefs achéens unis de langue et de culte, et partant pour d'aventureuses expéditions. Les événemens qui suivent, par exemple la guerre contre les Lapithes, les exploits d'Hercule et ceux de Thésée, nous montrent la Grèce devenue sauvage et livrée à des monstres et à des tyrans cruels. L'expédition des sept chefs contre Thèbes et la guerre des Épigones sont représentées par les poètes tragiques absolument comme l'est, par Homère, la guerre de Troie. Nous n'en savons pas plus sur le siége de cette ville, considéré comme entreprise commune de l'Achaïe contre l'Asie mineure; que nous n'en pourrions dire sur les motifs des expéditions antérieures. Tous les autres traits distinctifs du temps et même l'histoire des peuples et des pays, sont exposés et développés dans les poëmes d'Homère. Nous y voyons les commencemens de toutes les institutions politiques des Grecs; nous savons que l'événement tant célébré sous le nom de guerre de Troie, donna lieu aux plus grands changemens et à la fondation d'un grand nombre de colonies. C'est de quoi il faut nous cententer; car le fait chanté par Homère appartient aussi bien

aux contes populaires que l'histoire de la table ronde d'Arthur, que les actions d'Odin et de Balders, enfin, que les aventures de Fingal et de ses contemporains. Au lieu de récits, nous emprunterons donc à Homère un coup d'œil sur les mœurs et sur l'esprit de ces temps.

§. 3.

Caractère et esprit des temps héroïques de l'Achaïe.

On trouve établie sur toutes les côtes et dans toutes les îles de la Grèce, une race de vaillans guerriers, connaissant et l'agriculture et la navigation, ayant des gouvernemens monarchiques qui tiennent de l'aristocratie, et laissant les travaux grossiers et bas à des hommes pris à la guerre ou vendus par les pirates qui couvraient les mers. Si l'on en excepte les Cariens, on ne trouvera nulle part une différence essentielle de mœurs, d'usages ou de langue; et si l'on fait abstraction de ce qui procède du climat, les Achéens seront parfaitement semblables aux habitans de l'ancienne Scandinavie, qui, à partir du cinquième siècle de J. C., se rendirent si formidables à tous les pays et sur toutes les mers. Chez les uns comme chez les autres, le chant, une musique simple, le récit d'exploits des héros morts ou vivans, sont absolument inséparables des combats, des festins et des fêtes. Il y a seulement cette différence que, d'abord, les Scan-

dinaves paraissent isolés, puis rassemblés par un lien féodal, tandis que tous les Grecs sont unis par une alliance, dont on peut bien deviner la nature, mais non l'expliquer exactement[1]. La langue, les mœurs et une adoration commune des dieux de l'Olympe, étaient sans doute les fondemens de cette alliance; ajoutez à cela l'influence de l'oracle pythien, et celle moins générale, de l'oracle de Dodone. Cependant

1 Nous parlons ici des *amphictyonies*, celle de Pyle, qu'il ne faut pas confondre avec celle plus récente de Delphe, est, comme on sait, rapportée à *Acrisius*. Plus tard on rattacha à ces alliances certains sacrifices, les réparations du temple, des fêtes communes, des foires et des obligations mutuelles. Strabon énumère plusieurs de ces associations, et l'on peut puiser ailleurs de quoi compléter ses indications. Les temples étaient ainsi des banques et des entrepôts; Délos, surtout, était le centre d'un commerce considérable. Cependant Délos, si l'on en croit Strabon, liv. XIV, pag. 954, paraît avoir été dans la suite, et surtout sous les Romains, plus riche que jamais. Voyez, sur son antique splendeur, Thucyd., liv. III, ch. 104. Le temple d'Apollon Triopius pour les Doriens d'Asie, celui d'Apollon Grynäus pour les Éoliens, ont été de pareils centres d'action. En Europe, la ligue des dix villes d'Achaïe se rattacha au temple de Neptune à Hélice. Selon Strabon, Hermione, Épidaure, Égine, Athènes, Prasia, Nauplie et l'Orchomène des Minyens se lièrent au temple de l'île Calauria voisine de Trézène. Près de Corinthe on se réunissait aussi autour d'un temple de Neptune. Dans l'Attique, c'en était un dont je ne trouve pas le nom. En Béotie était celui dOnchestus, consacré à Neptune. Dans l'Eubée, c'était le temple de Diane Amaurusia. — Voyez, pour le surplus, les anciens mythologues et les antiquités grecques.

il n'y avait pas encore de ces alliances de temple, comme il s'en forma plusieurs après la naissance des Olympiades; il n'y avait encore ni doctrine secrète, ni initiations de Samothrace, de Crète, d'Argos, d'Éleusis; et lorsque, dans la suite, on institua des oracles et des mystères, personne ne songeait à un chef spirituel. Au contraire, il est partout question d'une fédération politique, et nulle part il n'est parlé d'une alliance religieuse. Les dieux des héros sont comme les héros eux-mêmes. Chez les Achéens d'Homère comme chez les peuples du nord, l'homme s'élève au rang des dieux par la force, l'activité, l'habileté, l'inspiration; il vivrait avec eux, si la mort n'établissait une insurmontable barrière entre lui et ce qui, de sa nature, est immortel. Homère a vécu après la migration des Doriens, et peut-être un peu avant Lycurgue, et il a fait preuve d'une grande exactitude chronologique, en ne se permettant aucune allusion à l'état nouveau des pays qu'il décrit, pas même aux jeux de Pise, bien qu'il ait fait mention de la trompette et de quelques instrumens plus récens que la guerre de Troie, ce qu'il pouvait faire sans trop blesser la vérité poétique. Il faut que la différence de la langue parlée par les Grecs d'Europe, et celle des habitans de la côte d'Asie, contre lesquels était dirigée l'expédition, ait été peu sensible; car il n'est pas question de la difficulté de s'entendre. On voit, au contraire, les alliés venus

de l'intérieur des terres au secours des Troyens, différer pour les mœurs et pour la langue, et de ceux-ci et des Grecs. Il serait toutefois difficile de décider si le poète n'a pas rapporté au temps de la guerre de Troie, ce qu'il avait sous les yeux à une époque où déjà toute cette côte était couverte de colonies grecques. Les gouvernemens que nous apercevons dans l'Iliade et dans l'Odyssée, ont une physionomie patriarcale et guerrière; ce sont, comme chez les Germains et chez les Scandinaves, des réunions d'hommes belliqueux. La force et l'habileté y sont regardés comme des priviléges de la naissance, et on les entretient par l'exercice. La noblesse y a bien sa généalogie, mais elle se mesure surtout aux avantages du corps et à l'habileté de celui qui la possède. A côté de cette noblesse le peuple trouve partout et son rang et son droit de suffrage, et c'est précisément le même rang, le même droit qu'il conserve dans toutes les constitutions doriennes. Le peuple pouvait faire ou la paix ou la guerre, et, pour être obligatoire, il fallait que la loi générale eût son assentiment, ce qui n'empêchait pas que la prépondérance n'appartînt de fait aux délibérations des principaux de la nation. La part de tous, dans les affaires publiques, montre assez que la noblesse n'était pas une caste dominante, et qu'elle ne se maintenait dans la possession de ses avantages qu'autant qu'elle s'en mon-

trait digne. Le monarque même, ou plutôt le chef général des chefs particuliers, n'a d'importance que celle qu'il tient de ses qualités personnelles : sa dignité ne lui donne point de priviléges, si l'on en excepte l'assignation d'un domaine public (τέμενος), le commandement militaire et la principale part du butin ; il ne reçoit d'impôts que des dons volontaires. L'éloquence et l'expérience, enfin, une connaissance plus particulière des hommes et de leurs rapports entre eux, sont des qualités plus distinguées que la force du corps. De ce côté les Achéens étaient mieux partagés que les Scandinaves ; mais les uns et les autres avaient, au moyen de la piraterie, acquis et des richesses et la connaissance des hommes. Une population peu nombreuse, placée sous un ciel favorable, et en rapports continuels avec elle-même et avec les étrangers ; de plus l'existence de petits états dans lesquels le chef est à peine distingué par quelque prééminence, tout cela explique la transition qui s'opéra partout quelque temps après Homère, à une époque où déjà florissaient les côtes de l'Asie mineure et les îles de la mer Égée. L'aisance et la richesse, résultats de l'économie, de l'industrie ; enfin, d'une culture soignée du sol, sont déjà dans Homère des moyens de liberté et d'indépendance ; d'un autre côté, la création des assemblées populaires, la participation générale aux affaires publiques, amenèrent

incontestablement les formes démocratiques à la place de celle de l'aristocratie dans tous les états qui n'étaient point doriens. Les prêtres et les affaires sacerdotales ne se montrent nulle part tels qu'on les voit dans Eschyle et dans les auteurs ses contemporains, pour un temps où l'on avait apporté d'Asie de nouvelles idées sur les choses divines et humaines. Les fêtes et les solennités n'ont point ce caractère sauvage et impétueux de celles de l'Orient, et toute la religion est unie à la vie politique, au point que Calchas, en annonçant de sinistres oracles, ne tremble pas moins devant le chef suprême des Achéens, que celui-ci, lorsqu'il craint de blesser dans la personne de son prêtre le dieu qui lance des traits mortels. Du reste, si l'on veut admettre comme authentiques les esquisses tracées par des auteurs plus récens, la civilisation aurait fait des progrès depuis l'expédition des Argonautes. Dans ce qu'on nous dit des exploits d'Hercule, de Thésée, de Persée et d'autres dieux ou héros, il y a fréquemment d'immenses serpens, des géans et des monstres de toute espèce. Partout une génération nouvelle semble lutter avec la nature et avec sa propre férocité. Il y a ici un tout autre ordre que pour les héros du nord, qui, dans les premiers temps, sont plus purs et plus magnanimes que dans la suite; tandis que les Grecs s'adoucissent et que leurs actions indiquent peu à

peu des temps plus tranquilles. Dès la guerre de Troie, tous les monstres disparaissent à peu d'exceptions près. On voit les navigateurs en rapport de paix et d'amitié, bien qu'ils se livrent encore aux brigandages dès qu'ils le peuvent impunément. Les richesses, le luxe, et par conséquent les arts, font plus de progrès en Asie, ce qui est manifeste non-seulement par l'échange des armes de Glaucus et de Diomède, mais encore dans toutes les circonstances : si bien que les Achéens sont envers les Troyens et leurs alliés, comme au huitième et au neuvième siècle étaient envers les Francs et les Saxons, les Normands qui envahissaient la France et l'Angleterre. Déjà s'était formé le goût des arts; on peut en attester les fréquentes descriptions des ornemens de vases, d'armes et de divers instrumens. On possédait beaucoup de métaux, et le fer était commun, quoiqu'on le nût difficilement en œuvre. L'argent était, beaucoup plus que de nos jours, répandu dans les villes d'Asie. Quant à l'argent monnayé, ou il n'y en avait pas, ou il était fort rare. Quoiqu'à l'occasion de quelques villes on nous parle formellement de leurs immenses murailles, nous n'en retrouvons plus de traces, non plus que des vastes édifices d'Argos et de Mycènes.[1]

[1] M. Schlosser fait ici remarquer qu'aujourd'hui l'étude des poëmes d'Homère est aussi étroitement unie à l'éducation de la jeunesse allemande qu'elle pouvait l'être à l'instruction des

§. 4.

Littérature de cette époque.

Si l'on pouvait se fier à des Grecs plus récens, on retrouverait dans des fragmens poétiques contemporains non-seulement l'esprit de l'époque que nous avons qualifiée d'héroïque, mais encore des temps qui l'ont précédée. Mais ces prétendus restes d'antiquité ont tous été forgés dans la suite, et la plupart révèlent, au premier coup d'œil, quelle a été leur source et leur origine. Dans ces circonstances il serait fort difficile de décider s'il ne s'est pas conservé dans ces poëmes quelques-unes des formules qui, chez tous les peuples, expriment, quoique avec l'obscurité des énigmes, la naissance de notions sur la divinité. Ce que nous savons positivement, c'est que depuis la trentième olympiade, vers le temps où les mystères prirent de l'importance, et plus encore depuis la cinquantième, l'usage s'établit par Onomacrite et par d'autres encore, de fabriquer d'anciennes poésies, d'anciennes doctrines philosophiques, d'anciens mythes, avec non moins d'ardeur que de nos jours on n'en a mis à contrefaire des médailles et toutes

---

Grecs, et que par conséquent il est inutile de s'arrêter plus long-temps à ce sujet. Que n'en pouvons-nous dire autant des notions que l'on donne à la jeunesse française dans les basses classes.

sortes d'objets antiques. Fabricius compte jusqu'à soixante-dix de ces écrivains primitifs, et peut-être pourrait-on encore augmenter ce nombre. Nous n'en citerons que quelques-uns, tels que Linus, Musée, Orphée, Mélampus, le Persan Ostane, Hermès Trismégiste, Horus, Hannon (les trois derniers ne sont pas Grecs), Esculape, Chiron, Darès de Phrygie, Dictys de Crète, Palæphate, Phémius et les oracles sibyllins. Mais dans tout ce qu'on attribue à ces prétendus chantres, prophètes ou narrateurs primitifs, il n'y a vraiment que les œuvres mises sous le nom d'Orphée qui méritent quelque attention. S'il était vrai que le poëme des Argonautes n'ait été que refondu et qu'il reproduisît la substance d'un autre, les anciens, sans doute, en auraient fait un usage plus fréquent que d'Homère; Platon surtout, aurait souvent saisi l'occasion de procurer à ses doctrines l'appui d'une si vieille source. Mais les endroits où il est parlé de la création et de la vie bienheureuse [1], plus susceptibles que d'autres de porter l'empreinte d'une très-haute antiquité, n'ont absolument rien qui annonce une ancienne tradition. Je ne connais qu'un seul passage [2] qui mériterait un examen plus approfondi, si nous n'étions d'accord avec un connaisseur digne

1 V. 420-440.
2 V. 1110-1120.

de confiance, pour rapporter tout ce poëme au temps d'Alexandre. Personne ne dira de celui des pierres qu'il est ou fort ancien, ou calqué sur un poëme ancien. Quant aux hymnes, ils ont été incontestablement rédigés dans la forme orientale et sur des modèles orientaux; mais quand, et d'après quels modèles? c'est ce que l'on ne sait que par conjecture, même après les plus savantes recherches. Ne pouvant nous livrer ici à ces recherches, nous laissons à nos lecteurs toute liberté de penser avec Voss, que les hymnes et les fragmens sont de différentes époques postérieures à Onomacrite, ou de se déclarer pour l'opinion de Schneider et de Meiners, qui ne veulent pas admettre que ces hymnes aient été rédigés avant Jésus-Christ. Toutefois je partage la conviction de Ruhnkenius, de Tiedemann et de Clodius, qui donnent plus de prix à ces hymnes que ne l'ont fait ni Schneider ni Meiners : j'y retrouve des idées et une manière antique. Nous ne sommes pas embarrassés, quand il s'agit d'Homère, pour distinguer ce qui appartient au temps héroïque dont il était voisin, de ce qu'on lui a attribué plus tard; car nous avons une juste mesure pour reconnaître les interpolations [1]. La date relative des deux grands poëmes qui portent son nom est indifférente, his-

1 Payne Knight *Prolegomena ad Homerum*, édit. Ruhkopf, pag. 8, §. VI. Il compte encore vingt ouvrages que l'on attri-

toriquement parlant; car tous deux, lors même qu'ils ne se sèraient pas formés en même temps, portent le caractère des siècles [1] héroïques. L'on demandera peut-être si les poëmes homériques n'auraient pas été réunis plus tard en deux collections, après avoir été long-temps chantés et récités par les rhapsodes; mais l'essentiel, selon nous, sera seulement de se faire une juste idée de ce que c'est qu'une époque de Bardes. Une fois qu'on l'aura conçue on ne s'étonnera pas de voir, dans chacun des deux poëmes, le même ton, le même plan, bien que chacun d'eux puisse être l'ouvrage de plusieurs auteurs [2]. Quiconque connaît les poëmes du Nord,

---

buait à Homère, dans le temps où on avait grand soin de mettre en circulation des poëmes nouveaux sous des noms anciens.

1 Payne Knight a recherché ce point avec beaucoup d'exactitude, §. XLIII, où il est question d'expressions telles que *χρήματα* et *κτήματα*, et de *λέσχη* dans le sens de *diversorium publicum*, etc. On ne pourrait nier avec autant d'assurance, que l'auteur de l'Iliade ait connu le *βύβλινος ὅπλος*, *funis e biblo herba Ægyptiaca*, ni qu'il sut l'acception de *θητεύειν*; car il manquait d'occasion pour en faire usage. Au §. XLIV il tire des argumens du dialecte et de l'accent, et au §. XLVII il se fonde sur les mœurs et sur les usages : nous devrions ici le suivre; mais je n'entreprendrai ni de ma propre autorité ni de celle d'autrui, de rien avancer de contraire aux idées généralement reçues, avant que cela ait reçu la sanction des années.

2 Payne Knight ne me paraît pas avoir une idée juste de

les hymnes d'Ossian, les chants des trouvères et des troubadours, enfin, les premiers poètes de Souabe, comprendra facilement que dans un siècle encore empreint du caractère de l'antiquité, comme l'était celui des Pisistratides, il dut être facile de coudre les unes après les autres une suite de poésies du même ton; il ne fallait pour cela que de légères modifications ou des additions de refrains que l'on reproduisait souvent. L'époque qui vit naître et la tragédie et tout ce que les chants lyriques ont de plus élevé, pouvait, sans contredit, ajouter au génie épique ce qui lui manquait encore dans la forme. Nous ne déciderons point cependant que cela arriva ainsi, pourvu qu'on nous concède que, malgré que nous ne possédions plus ces épopées dans le dialecte et dans la forme primitive, on voit encore, à travers le double ou triple remaniement qu'ils ont subi, l'inimitable empreinte d'une civilisation toute particulière, civilisation que nous retrouvons chez les Germains, chez les Scandinaves, chez les Écossais, chez les Gallois, à une époque où les autres peuples, encore grossiers, étaient retenus par les prêtres sous un joug honteux. Dans le paragraphe précédent nous avons emprunté à ces chants les traits

---

ces siècles poétiques où toute une période a le même ton, et où plusieurs poètes peuvent avoir produit un tout uniforme. Il a trop confondu nos mœurs, nos temps, nos poètes, avec ceux de l'antiquité.

distinctifs des temps héroïques; ajoutons-y que, malgré toute la ressemblance des siècles héroïques du Nord avec ceux de la Grèce, on remarque encore des différences essentielles [1], dont la principale est le caractère sérieux et mélancolique qui domine les habitans du Nord, avant que le christianisme fasse prévaloir les idées de l'Orient. L'habitant du Nord est sombre comme le ciel qui le couvre. L'autre vie, à laquelle les héros d'Homère ne doivent arriver que comme des ombres, est tout ce qui présente

---

1 Voyez Münter (Histoire ecclésiastique du Danemark et de la Norwége, 1823). On y trouve des notions sur les temps héroïques du Nord, sur l'esprit guerrier des héros, sur leur mépris de la mort, et sur l'état des femmes en Scandinavie, p. 167 et suiv. Chez les peuples du Nord, les temps héroïques ont duré plus de mille ans; chez les Grecs ils n'ont pas duré 600 ans. Nous voyons, dans Homère, quelque changement qu'il ait subi, les traces d'une langue dans laquelle aucun dialecte n'est dominant : on n'y voit donc point une ligne bien tranchée entre les différens peuples. Peu après Homère naquirent une littérature ionienne et une poésie dorienne particulière. Les mœurs, les institutions, les principes devinrent tout différens; les caractères généraux et uniformes disparurent, et dans chaque état se forma une littérature spéciale. Pour fixer cette époque, il importerait beaucoup de déterminer d'abord le temps où vécut Homère. Ce qu'il y a de mieux à ce sujet, c'est, à ce qu'il paraît, l'indication de Philochore, suivi par le Syncelle (*Philochorus*, *edit. Siebelis*, 1811, *pag.* 35) : il le fait vivre environ 180 ans après la prise de Troie, ou 40 ans après l'établissement des Achéens sur la côte d'Asie mineure.

ici quelque vérité et quelque durée. L'idée du néant de notre existence conduit le héros du Nord à un mépris féroce de la vie, mépris entièrement ignoré par le héros d'Homère, qui met un grand prix à la vitesse de ses jambes. La démarcation si rigoureuse établie entre ce qui est grec et ce qui ne l'est pas, ne trouve dans le Nord aucun point de comparaison. Le héros du Nord reconnaît la même prééminence là où il retrouve les mêmes avantages corporels. Nous en dirons autant des idées de patrie et de sol natal, idée qui jamais ne se sépare du Grec, tandis que l'homme du Nord trouve partout dans ses courses une meilleure demeure que dans son pays.

CHAPITRE II.

Temps de l'arrivée des Doriens dans le Péloponèse, jusqu'à la guerre avec les Perses.

---

§. 1.er

Histoire politique, en tant qu'elle est liée à l'immigration des Doriens.

L'expédition que les princes alliés dirigèrent contre leurs ennemis d'outremer, et que les poètes ont appelée guerre de Troie, fut suivie immédiatement de bouleversemens intérieurs. Il y eut beaucoup d'émigrations, et les premières colonies furent établies sur les côtes d'Italie et de Sicile. Quelques-unes d'entre elles sont antérieures à celles de l'Asie mineure[1]. Le lien qui unissait tous les états de la Grèce au Péloponèse se rompit; une tribu qui, dans ses montagnes, avait conservé ses mœurs antiques et sa valeur, fut conduite dans le Péloponèse par les descendans d'une branche bannie de la famille royale d'Argos ou de Mycène. Son apparition fit éclore une suite d'événemens qui changea toute la face des affaires de la Grèce. Telle est, à

---

1 Pausanias, liv. VII, ch. 2, donne la série de ces émigrations : celle des Doriens, la plus ancienne, est la dernière qui nous occupe.

ce qu'il nous semble, la seule manière d'expliquer historiquement la cause de la migration des Doriens, qu'ordinairement on appelle le retour des Héraclides. Cependant, d'après les caractères mythologiques de cette migration, nous ne nierons point absolument qu'elle ne puisse avoir une autre raison. Ceux qui écrivent l'histoire particulière de la Grèce ou de ses peuplades, indiqueront, s'ils le veulent, les détails de ces événemens, et tâcheront de donner un sens aux fables; nous nous en tiendrons à ce qui est clair et reconnu, cherchant à indiquer dans quels rapports se trouve l'anéantissement des anciens états du Péloponèse, avec les nouveaux développemens des arts et des sciences; développemens qui, depuis le 9.e siècle avant J. C., se manifestèrent dans tous les pays habités par des Grecs.

Quand les Doriens pénétrèrent dans le Péloponèse, l'Élide fut épargnée, les Arcadiens furent protégés par leurs montagnes; mais la Messénie, la Laconie, l'Argolide furent occupées, après une résistance plus ou moins longue. Les îles voisines du Péloponèse, et principalement Égine, devinrent doriennes, et la tribu conquérante s'étendit jusques sur la Crète. Alors des Péloponésiens chassés s'emparèrent des possessions des habitans de la côte de l'Asie mineure, de Cizyque jusqu'au fleuve Hermon, et ils y fondèrent les colonies appelées

éoliennes[1]. Les Achéens passés dans l'Attique, et d'autres encore, qui ne trouvaient pas dans ces rochers de nourriture suffisante, pressés de tous côtés, et renfermés par les Doriens, émigrèrent aussi. Ceux-ci occupèrent la côte depuis le fleuve Hermon jusqu'au promontoire de Posidium et aux îles voisines. Strabon nous a conservé l'histoire précise de cette fondation d'états, dans lesquels la démocratie introduisit une vie active et mêlée de vicissitudes, et où les arts, les mœurs, la philophie, la poésie furent pratiqués avant de fleurir à Athènes. Nous n'entreprendrons pas cependant de donner son récit comme entièrement historique, et en le transcrivant dans une note, nous nous contenterons d'y ajouter quelques observations.[2]

---

1 Hérodote, liv. I, ch. 149, en fait l'énumératiou. Ce sont Cyme, appelée Phryconis, Lcrissai, Neonteichos, Temnos, Cilla, Notium, Aigiroessa, Pitane, Aigaïæ, Myrina, Gryneia; la douzième, Smyrne, en fut séparée. Ces villes n'avaient point de temple principal, centre du culte et de la ligue; car Hérodote, liv. I, ch. 157-160, dit que les Ioniens et les Éoliens faisaient décider les cas douteux par l'oracle des Branchides, *τὸν ἐν Βραγχίδῃσι· ἦν γὰρ αὐτόθι μαντήιον ἐκ παλαιοῦ ἱδρυμένον, τῷ Ἴωνές τε πάντες καὶ Αἰολέες ἐώθεσαν χρέεσθαι.*

2 Liv. XIV, *initio.* « On dit que le chef de la colonie ionienne « qui s'établit dans ces contrées après les Éoliens, était Andro- « clus, fils légitime de Codrus, roi d'Athènes, et qu'il y fonda « Éphèse. C'est pour cela que ce fut la ville royale des Ioniens; « et de nos jours encore les descendans d'Androclus conservent

La première est relative à la facilité avec laquelle on occupe cette côte; on en trouvera la cause dans l'état de l'Asie mineure. A entendre Phérécyde, les pays qu'envahirent les Ioniens étaient auparavant au pouvoir des Cariens et des Lélèges, qui n'avaient pour leurs brigandages aucun lien commun, tandis qu'ils étaient les ennemis des habitans de l'intérieur. Les Ioniens, au contraire, étaient doux, ils avaient

---

« le titre de rois et certains honneurs qui y sont attachés; telle « que la présidence dans les exercices publics et la pourpre qui « distingue les rois : ils ont une baguette au lieu de sceptre; « enfin, ils sont chargés de l'administration du culte de Cérès « d'Élensis. Milet fut bâtie par Neleus, Pylien de nation. Les « Messéniens et les Pyliens s'étant prévalus d'une certaine « consanguinité, il est arrivé que quelques poètes modernes « ont qualifié Nestor de Messénien. Ajoutez que sous Mé« lanthus, père de Codrus, beaucoup de Pyliens vinrent à « Athènes, et que tout le peuple se réunit à la fondation de « la colonie. On montre encore à Posidium un autel posé par « ce Neleus. Cydrenus, fils illégitime de Codrus, bâtit Myns, « et Androcopus, qui s'empara d'un lieu alors appelé Artis, « construisit Lebedus. Colophon fut bâtie par Andræmon le « Pylien, ainsi que le dit Mimnerme, et Priène le fut par « Égyptus, fils de Codrus, qui fut suivi par les Athéniens « Apœcus, Dàmasus, et par le Béotien Getes. Érythra doit « sa fondation à un autre fils illégitime de Codrus, à Conope. « Les Athéniens fondèrent la Phocade sous Philogène; Pa« ralus bâtit Clazomène, et Égertile donna naissance à Chio. « Quant à Samus, ce fut Tembrion, et après lui Proclès. Ce « sont là les douze villes des Ioniens, auxquelles, dans la « suite, et par l'influence des Éphésiens, on réunit Smyrne. »

une constitution populaire, dirigée pendant quelque temps par des rois, et en général ils songèrent moins à la guerre qu'à l'industrie et à la navigation : ils se rendirent dans la suite utiles aux habitans, qui les voyaient avec plaisir sur cette côte. L'état de ce pays était tout-à-fait propre à procurer à un peuple actif et commerçant la connaissance des mœurs les plus différentes ; car Éphore et Apollodore nomment beaucoup de tribus [1] qui vivaient isolément les unes des autres. D'un autre côté nous savons qu'il y avait entre les Cariens, les Lydiens et les Mysiens des rapports qui ne pouvaient être de pur hasard, puisque la religion les avait cimentés [2]. Nous pou-

---

1 Strabon, liv. XIV, pag. 956, édit. Falcon. Éphore dit de plus, que la presqu'île est habitée par seize différens peuples ; que trois sont d'origine grecque, et les autres barbares, à l'exception de ceux qui sont mêlés. Il place sur la côte les Ciliciens, les Lyciens, les Pamphiliens, les Bithyniens, les Paphlagoniens, les Mariandyns, les Troiens et les Cariens ; et dans l'intérieur du pays, les Pisidiens, les Mysiens, les Chalybes. Apollodore le reprend à ce sujet, y ajoutant les Galates, comme étant un dix-septième peuple, et cependant ce peuple est plus récent qu'Éphore.

2 Hérodote, liv. I, ch. 171, fait des Cariens et des Lélèges le même peuple. Selon lui, ils sont les marins de Minos, ils occupent et peuplent les îles de la mer Égée (Thucydide I, ch. 8, donne aux îles pour premiers habitans, des Phéniciens et des Cariens), et de là ils passent sur la côte de l'Asie mineure. Il ajoute qu'ils furent chassés des îles par les Ioniens et les Doriens ; puis vient le passage que nous avons marqué

vons, d'après des vestiges certains, retrouver jusque sur le Danube le lien qui unit ces peuples[1]. Dans leur propre pays les Cariens furent obligés de céder le terrain aux Grecs, et les Doriens, quand ils se répandirent sur la Crète, occupèrent Cnide, Halycarnasse et Rhode. Mais avant que ces nouveaux états, et ceux de l'Italie, dont nous parlerons plus bas, fussent devenus florissans, avant qu'Athènes s'élevât, il se forma en Laconie un état militaire et chevaleresque, qui eut en Grèce le même rôle que parmi les républiques également oligarchiques de l'Italie, on vit jouer à Venise, jusqu'au 17.e siècle. Les querelles entre la noblesse de Laconie, à la

---

dans le texte, et que Strabon a transcrit mot à mot. « On « montre à Mylasa un temple fort ancien de Jupiter carien, « les Mysiens et les Lydiens y ont part : ils prétendent que « Lydus et Mysus étaient les frères de Car, ceux-ci y ont « part : il y a cependant des peuples qui parlent la même « langue que les Cariens, qui n'y ont aucune part. »

1 Strabon, liv. VII, pag. 427. Selon les idées grecques, ces Gètes sont Thraces d'origine. Ils habitaient d'abord avec les Mysiens, qui à proprement parler sont aussi des Thraces, sur les deux rives de l'Ister. Les Mysiens qui habitent maintenant au milieu des Lydiens, des Phrygiens et des Troyens, sont issus de ces Mysiens d'Europe; les Phrygiens eux-mêmes sont des Briges, peuple de Thrace, ainsi que les Mygdones, les Bebryces, les Médobithyniens, les Béthyniens et les Thynes. Dans mon opinion j'y ajoute les Mariandyns. Toutes ces peuplades abandonnèrent complétement l'Europe : les Mysiens y demeurèrent.

tête de laquelle se trouvaient deux princes sous le titre de rois, et les Doriens conquérans établis dans le Péloponèse, l'incertitude des rapports avec un peuple soumis et presque réduit à l'esclavage; enfin, l'arbitraire et le caprice qui peu à peu s'introduisirent dans tout, paraissent avoir fait comprendre la nécessité d'une fixité de législation, et préparé celle de Lycurgue. Toutefois on ne peut plus ressaisir la suite historique des faits, c'est pourquoi nous indiquerons brièvement ce qu'on en sait, remettant au paragraphe suivant nos observations sur la législation [1]. Toutes les données que nous avons sont d'accord sur ce point, que Lycurgue, après la mort de son frère, aurait pu s'emparer du gouvernement de Lacédémone, au préjudice du fils de celui-ci, qui n'était pas encore né [2]. Il ne faudrait pas, cependant, donner un trop haut prix à cette grandeur d'ame. Dans tous les cas il n'aurait eu que la moitié du pouvoir, partageant l'administration avec un autre roi. En second lieu, dans

1 La Sparte de Manso contient l'histoire complète de cet état; elle est si généralement lue que nous pourrons abréger beaucoup de choses qui concernent Sparte, pour nous étendre davantage sur des sujets qui n'auront pas été si récemment et si bien traités.

2 La généalogie de Plutarque qui, au moyen de onze générations, le rattache à Hercule, et au moyen de six à Aristodème, est une de ces nombreuses inventions dont les Grecs furent si prodigues dans la suite.

un pays comme était alors la Laconie, où la noblesse voulait être plus que le roi, où le peuple était toujours en querelle avec la noblesse, le gouvernement des affaires était moins désirable que la dignité de législateur, inspiré par les dieux, et l'impérissable gloire des héros. Régent de son neveu Charilaüs, il apprit à connaître les besoins du peuple et du pays, et l'autre roi lui-même le pria de faire un projet de constitution. Il est certain qu'il suivit principalement pour modèle l'organisation de Crète, soit que l'on considère la manière dont Minos sut allier la qualité de prophète à celle de législateur, soit que l'on se souvienne que Lycurgue apprit en Crète le moyen de reproduire sous la meilleure forme possible les vieilles constitutions de la Grèce, qui s'étaient conservées chez les Doriens plus qu'ailleurs. Homère, déjà, avait signalé la législation de Minos, comme émanée des dieux, et le principal oracle de la Grèce désigne Lycurgue aux Spartiates comme un homme inspiré et possédé par la divinité [1]; c'est ainsi que Strabon [2] l'associe à Moïse, à Minos et à un grand nombre de rois et de législateurs des temps anciens, qui, tous, donnaient

---

1 Hérodote, liv. I, ch. 65. Voyez surtout ces deux vers :

Δίζω, ἤ σε θεὸν μαντεύσομαι, ἢ ἄνθρωπον.
Ἀλλ' ἔτι καὶ μᾶλλον θεὸν ἔλπομαι, ὦ Λυκόοργε.

2 Liv. XVI, pag. 1084, édit. Falcon.

pour des oracles, les résultats de leur sagesse, et en faisaient des lois. On dit que Lycurgue conçut la pensée de chercher des lois en Crète, d'après l'exemple de Caïsus, fondateur de l'état dorien d'Argos, qui y avait envoyé son fils Althaimènes, immédiatement après l'arrivée des Doriens dans le Péloponèse, et dans le temps où Patrocle établissait le royaume de Sparte. Ce Caïsus avait fait usage des anciennes institutions de Minos, pour organiser une rigoureuse aristocratie militaire; il avait traité les paisibles habitans comme des bêtes de somme, et contraint la noblesse dorienne à de continuels exercices, en lui imposant des mœurs sévères, parce qu'il n'y avait que ce moyen de maintenir sa prépondérance sur les vaincus. Il y a beaucoup d'incertitude dans ce que l'on dit du chantre Thalès, que Lycurgue ramena de ses voyages, et des poëmes d'Homère, adoptés par ce législateur. Ce qui n'est pas douteux, c'est qu'il se servit du dieu de la nation et de son célèbre oracle de Delphes, pour créer une constitution dont la base fondamentale était l'oppression de deux cent mille cultivateurs; car sans leur travail il eût été impossible d'établir la superbe oisiveté, l'endurcissement et la farouche vertu de la caste privilégiée. Outre cette noblesse il établit dans les *Périèces* [1]

[1] Ce sont les habitans des villes de Laconie.

une espèce de bourgeoisie libre, ou une noblesse inférieure. Ceux-ci avaient part à l'honneur du gouvernement ; mais la direction des affaires était exclusivement réservée à la classe élevée des Spartiates. Ces deux ordres étaient tellement unis par leurs priviléges et par leur fierté, que la concorde des Spartiates et l'unité de leur administration auraient dû, à elles seules, inspirer la plus grande admiration, lors même que l'on n'aurait pas regardé comme le dernier degré de la sagesse la manière dont Lycurgue sut conserver les anciennes mœurs. Tous les autres états étaient sujets à d'éternelles vicissitudes ; les rapports extérieurs anéantissaient peu à peu leurs mœurs primitives. Comment le sage n'aurait-il pas souhaité le repos de Sparte et le maintien de ses mœurs antiques ? Nous reviendrons sur sa constitution, dans le prochain paragraphe, et nous allons reprendre la suite des événemens, en faisant d'abord une remarque chronologique. S'il était avéré qu'au temps de Lycurgue, Iphitus, favorisé par lui, rétablit à Pise les anciens jeux achéens, tout marcherait avec ordre. Ces jeux, qu'aujourd'hui on appelle olympiques, étaient régulièrement célébrés tous les cinq ans : ils étaient pour les Grecs un point de réunion. La victoire qu'on y remportait était estimée presque à l'égal des honneurs divins, et le catalogue des vainqueurs, soigneu-

sement conservé, était fixé, dans la mémoire de tous, par des hymnes et des chants. Il n'est pas besoin cependant de s'engager dans des recherches pour savoir si Iphitus et Lycurgue ont ou non renouvelé ces jeux, puisque ceux même qui le prétendent n'oseraient soutenir qu'il soit possible d'établir une chronologie certaine à l'époque à laquelle Corœbus remporta le prix (776 avant Jésus-Christ). Il paraît démontré que Lycurgue vivait environ cent ans avant cette olympiade de Corœbus, que l'on regarde comme la première. Cependant, depuis son temps jusqu'à la 9.e olympiade, nous ne savons guère autre chose de l'histoire de Sparte, sinon que les institutions de ce législateur jetaient de profondes racines, et que cet état nouveau, tout guerrier par son organisation, se trouvait en querelles continuelles avec Argos et Messène, qui cependant étaient avec lui en rapport de consanguinité. C'est ce qui résulte évidemment de ce fait que la première guerre contre Messène, commencée dans la 9.e olympiade, venait de tracasseries qui remontaient presque jusqu'au temps de Lycurgue[1]; car elle fut occasionée par

1 On ne traita point avec la même dureté les anciens habitans de la Messénie que ceux de la Laconie; c'est ce que dit Pausanias, liv. IV, ch. 3. Cresphonte voulait donner à tous les mêmes droits; mais la noblesse le força à retirer sa promesse, et il fut obligé de se contenter de faire participer

la mort de Téléclus, qui, pendant une fête commune aux deux États, fut tué par les Messéniens, près de Limné; or ce Téléclus était fils d'Archélaüs, contemporain de Lycurgue. Néanmoins la rupture fut différée, parce que les négociations sur la satisfaction à laquelle devaient se soumettre les Messéniens, durèrent jusqu'à ce que ceux-ci eussent donné un nouveau sujet d'inimitié en enlevant des troupeaux aux Spartiates. Les particularités de cette guerre, soutenue pendant vingt-deux ans avec beaucoup d'acharnement de part et d'autre, ont été retenues dans des hymnes dont le principal héros est le Messénien Aristodème. Pausanias a mis en prose ces poésies et ces traditions; nous n'oserions leur donner place ici, et nous nous bornerons à remarquer que cette guerre sanglante fut terminée par la prise d'Ithome, la première année de la 14.e olympiade, que les Messéniens, abandonnant une partie de leur territoire maritime, se soumirent à un tribut annuel des plus durs, et qu'ils furent obligés de s'engager à comparaître personnellement à Sparte dans certaines cérémonies [1]. Une pareille humiliation devait amener le désespoir : aussi, quand une seconde guerre éclata, les habitans de l'Élide, ceux de Pise et les Argiens prirent parti pour les Mes-

au droit des Doriens les habitans du lieu de sa résidence (Stenyclarus).

1 Pausanias, liv. IV, chap. 14.

séniens; et les Arcadiens marchèrent à leur secours, sous la conduite d'Aristocrate, chef d'Orchomène. Celui-ci trahit ses alliés, puis il fut lapidé par les siens. Au surplus, le Messénien Aristomène inspira une telle terreur aux Spartiates, qu'ils confièrent le commandement suprême de leurs troupes à un étranger; c'était Tyrtée, qui avait reçu d'un oracle plus de considération que n'en ont communément les chefs. Il est connu comme héros et comme poète. On chantait ses hymnes à Sparte pour exciter le courage des guerriers; on les révérait comme tradition de hauts faits nationaux; enfin, l'on s'en servait pour former et élever les esprits. Il y a trois différentes versions sur la patrie de Tyrtée, sur son arrivée à Sparte, et sur la manière dont il fut nommé général de ses troupes. L'une d'elles le fait Dorien, d'Érinéon; l'autre le fait arriver d'Aphidna; enfin la troisième veut qu'au lieu d'un guerrier que les Spartiates demandaient, les Athéniens leur aient envoyé ce poète boiteux [1]. Cette dernière supposition

---

1 C'est la version qu'on lit dans Pausanias. Strabon se fonde sur ces vers de Tyrtée :

Οἷσι ἅμα προλιπόντες Ἐρινεὸν ἠνεμόεντα
Εὐρεῖαν Πέλοπος νῆσον ἀφικόμεθα.

Mais Manso, dans sa Sparte, tom. I.er, part. 1.re, pag. 284, cherche à donner à ces vers une autre interprétation. Philochore, Callisthène et d'autres rapportaient que Tyrtée était venu d'Aphidna, et que les Athéniens l'avaient envoyé.

est de pure invention. Il est certain que Tyrtée fut un héros; seulement sa réputation a été obscurcie par les chants qui ont célébré les actions presque miraculeuses du Messénien Aristomène, et s'il était effectivement étranger, surtout s'il n'était pas Dorien, les Spartiates eux-mêmes ont peut-être contribué à le dénigrer. Quant à Tirtée, il parle peu de sa personne, il vante Sparte et se contente de la gloire d'avoir animé ses guerriers. Cette seconde guerre contre Messène commença dans la quatrième année de la 23.[e] olympiade; l'histoire n'en est pas moins fabuleuse que celle de la précédente, et ce fut aussi un long siége qui la termina. La valeur héroïque d'Aristomène, les ruses qu'il employa, les divers événemens et les oracles qui concernent Eira, où les Messéniens se maintinrent onze ans, furent chantés à Sparte[1], comme ils se perpétuèrent de père en fils chez les Messéniens fugitifs et chez ceux qui gémissaient sous le joug étranger. Ainsi on chantait à Athènes les exploits de Thésée, à Thèbes ceux de Cadmus et d'OEdipe. Pausanias a recueilli les hymnes de la seconde guerre comme ceux de la première, et son récit a été reproduit en prose poétique par l'abbé Barthélemy, dans le

1 Voici comment Rhianus commençait son éloge au sujet de la prise d'Eira:

Ὄυρεος ἀργεννοῖο περὶ πτύχας ἐστρατόωντο
Χείματά τε ποίας τε δύω καὶ ἔικοσι πάσας.

Voyage du jeune Anacharsis, puis sous la forme de narration historique et critique, dans le deuxième livre de l'ouvrage que Manso a donné sur Sparte. Cette guerre prit fin dans la troisième année de la 27.e olympiade. Comme la première, elle fit naître beaucoup de colonies, dont nous parlerons bientôt. La conséquence immédiate de la prise d'Eira fut l'oppression entière de ceux des Messéniens qui ne partirent point avec leurs frères ; mais ils ne laissèrent échapper aucune occasion de s'élever contre leurs insolens maîtres : ainsi la dureté avec laquelle les Spartiates abusèrent de la victoire, leur devint aussi funeste qu'au peuple vaincu[1]. Dans la suite les Messéniens s'unirent avec les Ilotes, ce qui alluma la troisième guerre messénienne, dans un temps où Sparte aurait eu besoin de diriger toute son attention vers Athènes ; et pendant cette guerre

---

1 C'est pourquoi Aristote remarque que les Spartiates eurent tort de traiter les paysans aussi durement que le faisaient les Thessaliens et les Crétois. Il dit (*Politic.*, liv. III, ch. 6, édit. de Gœtting., pag. 53) que les *Pénestes* de Thessalie se soulevaient souvent, ainsi que les Ilotes, et qu'ils se tenaient en réserve pour épier les malheurs publics. Cela n'arriva jamais en Crète. Il y avait bien là divers états toujours en guerre, mais aucun d'eux n'imagina jamais de prêter son appui aux paysans ni aux serfs révoltés, de peur que cela ne retombât sur lui-même, chacun de ses états ayant de pareils serfs. Quant aux Lacédémoniens, ils avaient pour ennemis tous leurs voisins, les Argiens, les Messéniens, les Arcadiens.

du Péloponèse ce fut à Messène et de la part des Messéniens que Sparte éprouva la perte la plus sensible. Enfin, après les victoires d'Épaminondas et de Pélopidas, le rétablissement de Messène paralysa pour toujours la puissance de Sparte. Il est vrai que la pensée qu'un ennemi extérieur pouvait chaque jour se joindre aux Ilotes, ou bien aux Argiens et aux Arcadiens, encourageait d'autant plus les Spartiates et les Lacédémoniens à observer strictement une constitution qui les tenait en continuel état de guerre, et qui faisait de leur patrie un camp éternel. Il était dans la nature des choses qu'un peuple qui s'exerçait sans cesse à la guerre, fut toujours en querelle avec ses voisins, et les occasions ne pouvaient lui manquer. On profita de la première pour tâcher de prendre possession de Tégée; un coup d'œil sur la carte montre quelle en était l'importance. Cette entreprise occupa les Spartiates pendant des années; ils éprouvèrent de fréquentes et de sanglantes défaites, et ils eurent recours à leur remède ordinaire, à l'oracle, qui demanda l'introduction sur leur territoire des restes de leurs guerriers. Quelques fossiles en tinrent lieu, et la confiance en ces reliques rendit le courage à l'armée, qui conquit Tégée. Argos ne pouvait alors présenter une grande résistance; Corinthe et Sicyone n'avaient qu'une noblesse dorienne et la foule des Doriens s'était mêlée aux vaincus : Mégare était

fort petite; Hérodote a donc raison quand il nous dit que, dès le temps de Crésus, les Lacédémoniens avaient eu sur la Grèce une sorte de souveraineté.[1] Nous en aurons d'autant plus sujet d'admirer les Athéniens qui, renfermés dans un petit espace de quarante milles carrés, presque exclus de l'approche de la mer, et par le commerce que faisait Égine, et par la petite île de Salamine, surent cependant s'élever victorieusement contre ces Doriens belliqueux et puissans, commandés par les Spartiates, et firent briller la souche ionienne d'un éclat jusqu'alors sans exemple. Mais avant d'en venir à la naissance de cette grandeur des Athéniens, il importe de consacrer notre attention aux acquisitions que firent les Grecs au moyen des colonies; car, dans l'intervalle de temps qui s'écoula de Lycurgue à Solon, ils se répandirent sur presque toute la côte qui environne la Méditerranée et la mer Noire, et le commerce et les arts industriels des plus beaux pays de la terre furent leur partage. Enfin, ils poussèrent à un tel point les arts imitatifs, la poésie et

---

1 Hérodote, liv. I, chap. 68, dit : « Au temps de Crésus, « la plus grande partie du Péloponèse était déjà vaincue par « les Spartiates; mais ils étaient de plus arbitres du différend « qui s'était élevé entre Mégare et Athènes : cinq Spartiates, « Critolaïdas, Amompharetus, Hypsechidas, Anaxilas et Cléo- « mène furent envoyés pour terminer la querelle par leur ju- « gement. »

la science du gouvernement, que dans la suite il ne fut pas fort difficile aux Athéniens de réunir dans leur ville, et de les perfectionner, les inventions de tous les pays de la Grèce, à quelque dialecte ou à quelque souche qu'elles appartinssent. On ne demande pas, sans doute, à une histoire générale ce qui est spécial à chaque colonie, et l'on n'exigera d'elle ni l'époque de chaque fondation ni l'examen particulier de chaque constitution.

§. 1.[b]

Histoire politique. États de l'Asie mineure; îles de la mer Égée.

Dans le paragraphe précédent nous avons parlé des états éoliens et ioniens de l'Asie mineure[1]; nous

---

1 Afin qu'un coup d'œil sur la carte suffise pour se faire une idée de l'extension de la population grecque, nous joignons ici la liste des colonies, sans égard au temps de leur fondation.

États éoliens : Égée, Cumes, Larisse, Temnus, Pitane, Cilla, Notium, Ægiroessa, Néontichos, Myriné, Grynium, Lesbos et ses six villes, l'île de Ténédos. Puis, dans l'Asie mineure : Protoselène, sur l'une des îles hécatonèses, Lyrnesse, Adramyttium, Thèbe, Antandrus, Assus, Hamaxite, Néandria, Élée, Atarne, Andéria, Chrysa, l'ancienne Pergame, Teuthrania, Cebrène, Gargara, Sigée, Célène, Syllium, Carène, Cisthène, Astyre, Perperène, Magnésia sur le Méandre, Side en Pamphilie, Abydos. De plus, en Thrace, Ænos, Alopeconnesus, Sestos. En Italie, Spina sur le Po;

avons aussi dit comment la Crète reçut une colonie dorienne, l'île de Cos et de Rhodes, une colonie argienne d'Épidaure, et Halicarnasse une autre de Trézenne. Nous allons faire connaître quelques traits principaux de l'histoire de ces états. Nous remarquerons d'abord en général qu'Égine et Samos, l'une à la tête de Doriens, l'autre à la tête d'Ioniens, prétendaient à la suprématie du commerce et de la mer; mais que toutes les colonies grecques en général participaient à l'aisance commune. Les Phéniciens, qui exploitaient des mines sur plusieurs points des îles et du continent, furent obligés de renoncer au commerce et à la piraterie sur cette mer; et les plus petites îles, telles que Thasos et Siphnus, par-

Cumes chez les Opiques; Parthenope, chez les mêmes, et les îles Péthécuses.

Colonies ioniennes : Milet, Myus, Priène, Éphèse, Colophon, Lebedus, Téos, Clazomène, Érythrée, Smyrne, Phocée, Samos et Chio. Mycale, Tralles, Casyte, Néapolis, Phrygèle, Panorme, Posidéon, Athymbra, Hydrela, Coscinia, Orthosia, Biule, Mastaura, Acharaca, Thessalocée, Pelopea, Dascylium, Andicale, Termetis, Samornia, Parthénia, Hermésia, Pitéléa, Héraclée en Carie, Myrlée en Bythinie; Cius en Mysie; Polichna dans la Troade. Dans la Chalcidie, Sané, Acanthe, Stagire. En Thrace, Amphipolis, Argile, Œsyme, Gapsèle, Éléonte, Abdère, Périnthe. Dans la mer Égée, Thasos, Imbros, Lemnos, la Samothrace. Dans les îles cyclades; Céos, Cythnos, Sériphos, Siphnos, Cimole, Andros, Gyare, Tenos, Syros, Delos, Myconé, Paros, Naxos, Amorgos. Enfin, Pharos, île voisine de l'Illyrie, et Ammon en Lybie.

tageant la richesse et le commerce d'Égine et de Samos[1], rivalisèrent avec elles de zèle pour les arts et pour la poésie. Parmi ces états, les plus remarquables sont Milet, Phocée, Samos et Égine. Les autres n'ont acquis que plus tard une importance particulière; nous en ferons mention dans la suite. Quant à Cyrène et à Barcé, nous en parlerons dans le paragraphe où il sera question de Carthage. Avant de nous occuper des trois états ioniens qui, au-delà de la mer Égée, se sont fait remarquer par leurs colonies, nous ferons encore observer que la souche dorienne, bien qu'elle se soit principalement étendue vers l'Occident, et qu'elle ait porté ses colonies en Italie et en Sicile, n'en a pas moins pour cela contribué à peupler les côtes de l'Orient[2]. Tous les états doriens au-delà des mers cherchèrent à conserver aussi long-temps que possible leur constitution

---

1 Au temps de Darius, Siphnus était si riche qu'elle paya aux habitans de Samos la valeur de 4,300,000 florins pour rançon de ses prisonniers.

2 Nous allons encore donner une liste de noms, sans égard à la chronologie : Pédasus, Mindus, Triopium, Mylasa, Synagèle, Limyre, Thermessus en Pisidie, Héraclée, Aspendus en Pamphilie, sont, outre les états principaux désignés dans le texte, les établissemens des Doriens dans l'Asie mineure. En Cilicie, Tarsus, Lyrnessus, Mallus, Anchialus, Soli. Dans les Sporades, Patmos, Calymna, Risyra. Puis Caryande, et une île près de la Carie, Carpathus, dans la mer Carpathienne. En Macédoine, Ænium, Pydna, Méthone, Thermus. Chez les

aristocratique et leurs mœurs âpres et simples; mais comme le commerce était leur principale occupation, cette constitution et ces mœurs cédèrent bientôt à la richesse et au luxe. En revanche les arts et le genre de poésie particulier aux Doriens, en devinrent d'autant plus florissans. Parmi leurs colonies orientales nulle ne devint plus puissante que Byzance, fondée par Mégare en la troisième année de la 30.e olympiade. A la vérité, elle fut obligée de plier sous les Perses; puis, après la bataille de Platée, quand Pausanias la leur eut arrachée, il la choisit pour le siége de sa courte domination. Enfin, elle tomba au pouvoir des Athéniens, avec le surplus dés côtes et les îles; mais bientôt elle reconquit de nouveau sa splendeur, brava la redoutable Athènes, et forma avec Rhode une marine formidable. Byzance résista aux

---

Chalcidiens, Potidée, Mendé, Scione, Pallène, Ægée, Aphytis, Olynthe, Torone, Sermilis, Chalcis, Spartole, Olophyxus, Cléone, Thyssus, Apollonia, Dium, Acroathos, Échymnia. En Thrace, Éjon, Maronéa, Sélymbria, Byzance, Mésembria sur l'Hémus, Naulochus en Scythie. En Bythinie, Chalcédoine, Attacus, Scyros, Péparèthe, Scyathus, Astypalée. En Illyrie, îles : Issa, Tragurium, et Corcyra nigra. En Illyrie même : Épidamne, Apollonie, Lissus, Acrolissus, Oricum. Dans le pays des Molosses, Ambracie. En Acarnanie, Anactorium, Molycria, Argos-Amphilochium. Dans les îles de la mer d'Ionie, Corcyre, Céphallénie, Ithaque, Leucade, Zacynthe, les Échinades, Cythère, Mélos, et une des Cyclades.

Macédoniens, tandis que tous les Grecs se soumettaient : elle n'obéit que fort peu de temps à Alexandre et à Lysimaque, et pendant toute la domination des Romains, elle fut en concurrence avec Rhodes, la principale place de commerce du monde, et elle opposa d'immenses murailles de pierres de taille aux fureurs d'une mer envahissante. En vain un empereur romain voulut l'anéantir, la priver de ses murs et élever Périnthe à ses dépens; la ville sortit plus belle de ses ruines, et plus grande qu'elle n'avait jamais été : elle devint le siége de l'empire, s'éleva en dignité au-dessus d'Antioche et d'Alexandrie, et le disputa à Rome même, que dans la suite elle surpassa en activité et en industrie.[1]

---

1 Outre Byzance et Chalcédoine, Héraclée, dans le pays des Mariandyns, près du Bosphore, mérite aussi une mention de notre part. Elle obéissait ordinairement à de petits princes, qui, au lieu de renverser la constitution, l'appliquaient à leur profit. Sous les Perses c'était une capitale splendide, parce que le tyran était proche parent du roi. Nous voyons, par les fragmens que Photius nous a conservés de l'histoire que Memnon avait faite de cette ville, qu'elle demeura toujours florissante, et que du temps des Romains elle avait toujours de l'importance dans les contestations entre les petits royaumes de l'Asie mineure. Il y a encore des ruines, mais on ne voit plus de vestiges d'un port, et si elle n'avait point construit d'artificiel, il est probable qu'elle se servait de celui d'Acherusia. Si les Milésiens ont fondé cette ville, il sera tout-à-fait étrange que les Mariandyns, habitans primitifs, aient été réduits à l'état

Sous les Romains, Milet et Éphèse étaient les villes les plus opulentes de la côte d'Asie; mais plus anciennement Éphèse était loin de cet état, bien que le temple de Diane attirât toute l'Asie mineure, pendant qu'à Milet l'immense temple d'Apollon, plus ancien que la colonie ionienne[1], demeurait désert. A l'occasion de la fondation de Milet on nous donne des détails qui, probablement, sont applicables à toutes les circonstances semblables. Il y avait sur la côte de petites villes ou dominations qui étaient ennemies des grands états de l'intérieur, ou qui n'avaient avec eux aucun rapport. Lorsqu'il arrivait une troupe de colons, elle chassait les anciens possesseurs et s'emparait de leurs domaines. C'est ainsi que les Ioniens, venus à Milet, exter-

---

de serfs, et qu'ils en soient venus au même état d'esclavage rural et domestique que les Crétois et les Pénestes. Ils pouvaient être vendus dans l'intérieur du pays, mais on ne pouvait les exporter.

1 Il faut ajouter un troisième temple à ceux-ci; c'est celui de Diane *leucophrynienne* à Magnésie. Il y avait dans l'intérieur de ce temple plus de goût et d'art que dans celui d'Éphèse. Voyez, sur Milet et sur le temple d'Apollon, Pausanias, liv. VII, chap. 2. Strabon dit, liv. XIV, pag. 910, édit. Falcon., que les Milésiens bâtirent le plus grand temple connu; que l'enceinte de ses murs suffirait pour un quartier; raison pour laquelle l'édifice demeura sans toit. Il y a, ajoute-t-il, un beau bois sacré, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, et beaucoup de petites chapelles où sont renfermées et l'oracle et les choses saintes (τὰ ἱερὰ).

minèrent les Crétois et les Cariens qui y étaient établis, créant avec leurs femmes et leurs esclaves un nouvel état. Bientôt Milet devint la plus riche des villes de la côte. Le commerce et la filature de la laine étaient poussés si loin chez les Milésiens, qu'il n'était pas rare de voir les états de Sicile et d'Italie prohiber leurs marchandises. De plus ils firent cultiver et mettre à profit les superbes campagnes de ce rivage, et ils acquirent, outre d'autres contrées, le territoire de Magnésie, quand les Trères et les Cimmériens l'eurent détruite. Ils prirent part aussi à la possession de la rive droite du Méandre. Ce furent les colonies et les factoreries de Milet qui soumirent à l'industrie grecque les Thraces, les habitans du Caucase, et les Scythes du midi de la Russie; alors la richesse des barbares vint orner les villes et les édifices de la Grèce[1]. Nous voyons par le récit d'Hérodote, qu'aussitôt que dans l'Asie mineure ou en Lydie un état devenait prépondé-

1 Voici l'état des colonies de Milet : Cizique, sur une île de la Propontide; Artace, sur la même île; Proconèse, autre île de la même mer; Milétopolis, en Mysie. Sur les rives de l'Hellespont et dans le voisinage, Priapus, Colone, Parium, Pæsus, Lampsaque, Gergithe, Arisba, Limnée, Percote. Ajoutez-y Zélie, au pied du mont Ida. Près de Milet il y avait Jasus, Latmus, Héraclée; dans les Sporades, Icaria, Leros; sur les côtes de la mer Noire, l'Héraclée du pays des Mariandyns; la Chersonèse, Tium, Sinope, Cotyore, Sésame, Cromné, Amysus, Cérasunte, Trébisonde; dans la Colchide,

rant, son chef attaquait de suite les villes opulentes des Grecs, et surtout Milet. Gygès prit Colophon, mais il échoua devant Milet et devant Smyrne : son successeur Ardys, renouvelant cette attaque, tourna ses armes contre Milet et contre Priène. La défaite des Lydiens par les Cimmériens, qui ne firent contre Milet qu'une vaine tentative, donna à cette ville quelque temps de répit, et lui permit même d'agrandir son territoire. Mais à peine les souverains de Lydie purent-ils sortir de la citadelle de Sardes, où les barbares les avaient long-temps renfermés, qu'ils recommencèrent leurs attaques contre Milet. On voit deux choses essentielles dans la guerre que lui firent Sadyatte et Alyatte, et qui dura douze ans : d'abord c'est que les Milésiens étaient, comme Corinthe et Samos, sous l'autorité d'un prince, ou, comme disent les Grecs, d'un tyran; en second lieu, que la culture des terres et le soin de les faire valoir étaient l'occupation principale des Milésiens; car on

Phasis, Dioscurias. En Thrace, Anthia, Anchialus, Apollonie, Thynias, Phinopolis, Andriacum, Crithote, Pactyes, Cardia, Deultum; dans le pays des Scythes, Odessa, Cruni ou Dionysopolis, Calatis, Tomis, Istropolis, Tyras, Olbia ou Borysthénaïs; dans la Chersonèse taurique, Théodosia, Nymphæa, Panticapée, Myrmécia; dans le Bosphore cymmérien, Phanagoria, Hermonassus, Cépi; en Sarmatie, Tanaïs; à Chypre, Salamine; en Égypte, Naucratis, Chémis Paralia ou le fort milésien; sur le Tigre, Ampe; sur l'Euphrate, Claudias.

ne crut pouvoir mieux les réduire qu'en anéantissant, année par année, l'espoir de leurs moissons. Ils furent enfin délivrés par la superstition d'Alyatte, qui avait, par hasard, mis le feu à un temple sur le territoire de Milet. Le roi crut qu'une maladie grave, dont il fut atteint, était la punition de ce sacrilége, et il conclut avec Milet une alliance que Crésus observa. Cependant les Milésiens furent de tous les Ioniens les seuls qui se soumirent à Cyrus sans résistance; les autres se réunirent dans le Panionium, lieu ordinaire des congrès de leur faible alliance : et de là ils demandèrent du secours aux Spartiates. Vraisemblablement que le tyran de Milet trouva qu'il lui serait moins désavantageux de se soumettre aux Perses, que de se joindre à toutes ces républiques. Nous avons déjà fait remarquer que sous ces princes la ville conserva les formes du gouvernement républicain [1], et qu'elle

[1] Hérodote nous l'apprendrait, quand même nous ne le saurions pas par d'autres circonstances (liv. V, ch. 28). Il dit qu'alors (vers 507 avant J. C.), après avoir été agitée pendant deux générations par des dissentions intestines qui firent abandonner la culture d'une grande partie des terres, Milet parvint enfin à un état florissant. Cela conduirait au temps de Crésus (en mettant soixante ans pour deux générations). Le repos, ajoute Hérodote, fut rétabli, parce que les Pariens, qu'on appela pour apaiser ces désordres, mirent l'administration entre les mains d'une excellente espèce d'aristocratie. Ils conférent le pouvoir à ceux qui, même pendant les troubles, avaient continué à cultiver leurs terres avec soin.

jouit de beaucoup de faveur. Histiæus, tyran de Milet, avait sauvé Darius dans l'expédition de Scythie; il en avait reçu pour récompense un vaste territoire en Thrace; mais il fut ensuite emmené à Suze, parce qu'on se méfiait de lui. Ce fut l'occasion de là révolte de tous les états d'Ionie; car Histiæus espérait par ce moyen, quitter Suze, dont il n'aimait pas le séjour, pour rentrer dans sa patrie. Nous avons déjà dit quelle issue malheureuse cette insurrection eût pour Milet; nous y ajouterons seulement que les Milésiens et les habitans de Chio fournirent dans cette circonstance les flottes les plus considérables. Non-seulement la guerre priva Milet des terres environnantes, que les Perses prirent pour eux-mêmes; mais cette ville perdit aussi ses oliviers et ses vignobles, qui furent donnés aux Cariens. Le commerce, cependant, et l'industrie, la retirèrent bientôt de cet anéantissement total. Les colonies de Milet contribuèrent autant que sa situation à cette nouvelle prospérité, et le roi de Perse lui-même facilita leurs relations avec l'intérieur de l'Asie, en permettant à tous les Milésiens échappés au massacre et emmenés comme esclaves, de fonder un petit état à Ambe sur le Tigre.

Phocée, dont le contour était fort petit, ne doit sa renommée qu'à l'amour de la liberté, à la pénétration et à l'activité de ses citoyens. Avant la conquête du pays par les Perses, cette ville était célèbre par la part qu'elle avait à la découverte de la

navigation vers l'Espagne, par sa richesse, par la construction de vaisseaux de guerre et par ses superbes murailles[1]. Plus tard elle a porté en Espagne et dans le midi de la France, avec le vin et la culture de l'olivier, la civilisation de la Grèce. De tous les Grecs les Phocéens furent les premiers attaqués par les Perses : ils ne donnèrent point l'exemple de la soumission, ils renoncèrent plutôt à leur patrie qu'à leur liberté. Il est vrai que la plupart d'entre eux ne persistèrent point dans la volonté de chercher un séjour libre sur d'autres rivages; mais plus de la moitié des citoyens demeura ferme dans l'exécution de ce projet : et même ceux qui retournèrent sur leurs pas, ne furent pas ensuite sans influence dans le soulèvement des Grecs de l'Asie mineure contre le roi de Perse. Ils ne purent fournir que trois vaisseaux à la flotte commune; mais leur chef était un marin consommé, et si son conseil eût été suivi, on n'aurait point essuyé de défaite près l'île de Ladé. Retournons maintenant vers ceux des Phocéens, qui accomplirent leur vœu solennel, pour voir à quelles contrées de l'Occident ils apportèrent les arts de l'Orient. Il y avait long-temps qu'Arganthonius, roi de Tartessus en Espagne, avait fait aux Grecs industrieux l'offre pleine de sagesse de leur ouvrir dans ses états un asile contre les Perses; mais ceux-ci ayant préféré leur patrie,

---

1 Hérodote, liv. I, chap. 163 et suiv.

il leur fournit de l'argent pour élever des murs contre l'ennemi. Il paraît que ces Grecs éprouvèrent de la répugnance à s'éloigner des pays où ils étaient entourés de leurs compatriotes; car, lorsqu'il leur fallut quitter la patrie, ils n'allèrent point en Espagne, et cherchèrent à acheter aux habitans de Chio les îles d'Oroé; mais ceux-ci, ne voulant point dans leur voisinage de commerçans si actifs, s'y refusèrent absolument. Alors le bienveillant Arganthonius était mort; les fugitifs se dirigèrent donc vers la Corse où vingt ans plus tôt ils avaient fondé Alalia. Là il leur arriva de nouveau ce qu'ils avaient éprouvé de la part des habitans de Chio : les Tyrrhéniens et les Carthaginois, les premiers comme pirates, les autres comme commerçans, ne voulurent point laisser établir de nouvelle puissance maritime; en conséquence ils réunirent leurs flottes contre eux. Les Phocéens remportèrent la victoire; mais le combat les affaiblit à tel point qu'ils ne purent demeurer maîtres de leur établissement, et qu'ils furent obligés d'emmener leurs femmes et leurs enfans. Ils vinrent alors en Lucanie, entre Posidonie et Tarente, dans une contrée nommée Énotrie, et ils y fondèrent Vélia, et plus tard Lagaria, près de Thurium. Cependant Vélia, devenu fort célèbre depuis pour la navigation et la philosophie, ne fut pas la ville qui leur eut le plus d'obligation. Une colonie beaucoup plus ancienne, renforcée par eux, s'éleva de-

puis au premier rang des états de l'Occident. Selon Aristote les Phocéens avaient cent ans avant cette époque établi un comptoir à Marseille, et cet établissement n'avait pas tardé à se distinguer par sa puissance, sa richesse, et surtout par son excellente constitution. On conserva les lois et les mœurs d'Ionie; mais au lieu d'une démocratie effrénée, on adopta une excellente aristocratie, qui n'avait rien de patricien, et les Marseillais se répandirent sur toute la côte méridionale de la Gaule, jusqu'au pays de Gênes. Autour de cette nouvelle métropole étaient les colonies de Monœcus, de Nice, d'Antibes, de l'île Lérina, des îles d'Hyères, d'Olbia, de Tauroentum, de Cithariste, de Rhodanusium et d'Agathe[1]. Plus tard Marseille fonda en Espagne Rhodia, Emporium, Hemeroscopia, Héraclée et Mænace. De toutes les villes grecques elle échappa seule à la fureur destructrice de Rome, et maintint sa liberté et sa splendeur jusqu'à la chute de Rome même.

Samos était, comme Milet, habitée par des Cariens au moment de l'arrivée des Ioniens; et s'il est vrai que Smilis, contemporain de Dédale, ait fait la statue de Junon, qu'on y révérait, il en faudra conclure que les arts y étaient florissans même avant le temps des Ioniens. Cette remarque est encore confirmée par d'autres indications; mais nous ne connaissons l'histoire de l'île que depuis cette époque;

---

1 Strabon, liv. IV, pag. 246, édit. Falcon.

encore est-elle incomplète. Samos avait un territoire excellent et riche en toutes sortes de produits; il ne lui manquait que la vigne, que l'on cultivait dans toutes les îles voisines et sur le continent. Il ne paraît pas que les habitans de Samos eussent cet amour de la liberté qui animait tous les petits états; car dès les premiers temps, alors qu'ils disputaient aux Éginètes l'empire de la mer, ils obéissaient à un roi, sous lequel ils remportèrent la victoire. Au temps de Cyrus, Polycrate et ses frères s'emparèrent du gouvernement. On comprendra facilement quelle était la puissance de Polycrate, quand on saura, qu'outre sa garde, composée de mille esclaves du pays, il entretenait encore une armée de soldats levés à l'étranger, et que cent vaisseaux à cent rames formaient sa marine. Il fit exécuter de grands travaux, favorisa les arts qui, à Samos, s'enrichirent de quelques branches nouvelles; il conquit beaucoup d'îles et de villes sur la terre ferme, repoussa les Spartiates qui l'avaient attaqué chez lui, et envoya trente galères à Cambyse contre l'Égypte. Mais sa cruauté et son avidité le firent haïr de tous; ce fut même son avidité qui le mit au pouvoir du satrape Oroetes, son mortel ennemi. Celui-ci sut l'attirer sur le continent par l'espoir de grands trésors; puis il le fit assassiner, et emmena en esclavage ceux qui l'accompagnaient, parmi lesquels se trouvait Démocède de Crotone, son mé-

decin. Aidé par les Perses, Syloson, que son frère Polycrate avait chassé, devint son successeur. Quand les Perses prirent pour lui possession de Samos, ils exterminèrent une grande partie de la population, et c'est probablement là cause pour laquelle ceux de Samos fournirent un si petit nombre de vaisseaux au soulèvement général des Ioniens, tandis que ceux de Chio en armèrent la plus grande quantité.

Il paraît que la prospérité d'Égine commença à l'arrivée des Doriens, car la fable n'y laisse pas même séjourner la race d'Éacus, qu'on dit contemporain de Minos, et Homère connaît à peine cette île. Elle demeura long-temps encore sans importance, et soumise aux Épidauriens, jusqu'à ce qu'enfin le petit trafic de détail, que, par dérision, les Grecs qualifiaient d'Éginète, acquit une telle importance que ses habitans se rendirent indépendans et purent exercer le pillage contre les habitans de la côte et contre les Épidauriens eux-mêmes. Le commerce alors était déjà dans les mains des insulaires et des Grecs de l'Asie mineure; Égine y prit part, et parvint, ainsi que l'attestent les monumens récemment découverts, le témoignage unanime des anciens, et la nature même des choses, à un degré de puissance tout-à-fait extraordinaire. Les Éginètes furent les seuls Doriens qui, au lieu de l'agriculture, de la guerre, firent leur occupa-

tion particulière de la navigation et de l'industrie, fournissant les îles trop populeuses de ces mers des objets nécessaires dont le Péloponèse abondait. Personne ne doutera donc qu'Égine ne fut la première cité grecque qui battit monnaie; qu'elle n'ait long-temps exercé seule le commerce et les métiers, auxquels plus tard Athènes et Corinthe participèrent; enfin qu'elle n'ait entretenu toujours des forces navales importantes. Mais ce que des renseignemens plus récens disent de sa population, est entièrement incroyable, et ne prouve que l'imperfection des notions statistiques des anciens[1]. La

1 Ce que j'avance ici est sujet à contestation de la part d'antorités fort imposantes. Bœckh, dans son onvrage sur Athènes, I, pag. 42, se déclare pour les assertions qui donnent à Corinthe 460,000 esclaves, et à Égine 470,000 : cependant il ne le fait pas sans quelque scrupule. S'il en était ainsi, il faudrait donc que sur deux milles carrés (c'est tout ce que l'on pent admettre pour la superficie d'Égine) on pût placer 600,000 habitans; supposition contredite par toutes les observations faites sur les grandes villes, et qui ne serait pas admissible, quand même l'île tout entière n'eût été qu'une seule ville. D'ailleurs Rome fut la première qui entassa les étages de manière à transformer une maison en caserne : c'est ce qu'on ne faisait point en Grèce. En second lieu, il n'y a de témoignage à cet égard que celui d'Aristote dans Athénée, Deipnos., liv. VI, pag. 272, et Casaubon a déjà fait remarquer que le Scholiaste de Pindare, Olymp. VIII, 30, a emprunté à Aristote ce qu'il en dit; enfin M. Schweighæuser, *Animadvers.*, tom. III, pag. 605, dit avec beaucoup de raison : *Fortasse ex Athenæo nostro istud depromsit Pindari inter-*

victoire fut inconstante dans les guerres d'Égine contre Samos; mais il en naquit une telle haine que dans la suite les Éginètes ne perdirent aucune occasion de nuire à ceux de Samos. Ils n'avaient point contre Athènes une moindre inimitié, et le plus grand mérite dont les Corinthiens pussent se prévaloir à leur égard, fut de leur avoir un jour fourni vingt galères contre cette ville. C'est par toutes ces raisons qu'on en voulut beaucoup à Égine, lorsque, selon l'usage prudent des petits états commerçans, qui se plient aux circonstances, elle se soumit au roi de Perse. Cependant toutes les îles en avaient fait autant, et même les Thasiens avaient démoli leurs murs. Les Spartiates, qui étaient à la tête de tout le Péloponèse et de toute la ligue dorienne, entreprirent de contraindre les insulaires au patriotisme; ils trouvèrent de la résistance dans Égine, et ce fut en vain qu'ils envoyèrent leur roi Cléomène pour mettre les récalcitrans à la raison. L'esprit de domination de Cléomène en fut tellement aigri, qu'afin de pouvoir se venger des Éginètes, il ourdit contre son collègue Démarate, qui s'était fait leur défenseur, une honteuse cabale, ce qui obligea celui-ci de s'enfuir chez les Perses. Les

---

pres. La chose s'explique toutefois; les Éginètes avaient des biens sur le continent, dans l'Eubée et en Thrace : il s'y trouvait beaucoup d'esclaves. Y en avait-il 47 myriades? c'est ce qu'Aristote lui-même n'a sans doute pas recherché avec soin.

Éginètes avaient beaucoup de vaisseaux à Salamine, où ils firent preuve de valeur et de dévouement à la patrie; mais déjà Thémistocle avait résolu leur perte, ils succombèrent bientôt après, et Athènes et Corinthe se partagèrent le commerce et l'empire de la mer, qui jusques-là avaient appartenu à la seule Égine.

§. 1.^e

Colonies en Italie et en Sicile.

Ceux qui veulent s'initier aux recherches relatives aux établissemens des Grecs en Sicile et en Italie, pourront lire l'Histoire romaine de M. Niebuhr, et quelques dissertations particulières sur les principaux états, parmi lesquels Crotone, Sybaris, Locres, Thurium, Tarente, Syracuse et Agrigente méritent la plus grande attention. Ces états ayant eu sur la civilisation de la Grèce autant et plus d'influence que ceux de l'Asie, nous ferons connaître du moins leurs rapports généraux.

Si l'on pouvait indiquer avec précision les rapports des Siciliens et des Sicules avec les habitans primitifs de l'Italie et de la Grèce, ou bien quels étaient en Italie les Tyrrhéniens et les Pélasges, nous porterions, sans doute, un jugement tout différent sur les premières liaisons qui existèrent entre l'Italie, la Sicile et la Grèce. Nous attendrons donc que ceux dont les recherches interprètent les

mythes, aient éclairé de plus près ce point des anciennes traditions, nous restreignant aux temps historiques qui, pour les colonies grecques d'Occident, commencent immédiatement après les olympiades, c'est-à-dire, environ cent ans après Lycurgue. D'après ce principe nous exclurons de notre histoire ce que rapporte Denys (II, c. 49), sur Féronia et sur l'établissement à Terracine de quelques fugitifs d'Amyclée, qui voulurent échapper à la législation de Lycurgue. C'est de Cumes, des îles Pithécuses, de Pandosie, de Métapont, d'Abella, de Nole, de Paléopolis et de Putéoli, que les Chalcidiens, les Éoliens ou bien les Grecs d'un temps où les mœurs et les dialectes n'avaient pas encore pris un caractère prononcé, se répandirent sur les différentes contrées de l'Italie [1]. La population de ces

1 Pour faciliter un aperçu général, nous donnons ici une liste nominale des états dont la fondation est historiquement connue; ce sont, dans la Japygie, Hydrunte; dans le Bruttium, Laos; dans la Lucanie, Posidonium ou Pæstum; dans le Picénum, Ancône; dans la grande Grèce, Tarente, Sybaris, Crotone, Locres, Rhégium. — Puis Métapont, Héraclée, Caulonia, Térina, Pétélia, Medme, Hipponium, Pandosia, Consentia, Mystia, Témésus; en Sicile, Zancle, Catane, Léontium, Syracuse, Gela, Naxus, Mégare, Thapsus, Himéra, Acræ, Tauroménium, Motyes, Camarine, Hybla, Agrigente, Camicum, Sélinunte, Lilybée, Éryx, Ségeste, Panorme, Soboës, Callipolis, Eubœa, Tyndaris, Mylæ, Euna; puis les îles éoliennes ou lipariennes, Lipara, Didyme, Strongyle et Hiéra.

premières colonies était mêlée ; c'est pourquoi elles sentirent le besoin d'une législation, et dans la suite adoptèrent le même code et la même constitution que celles de Sicile. Thucydide nous indique toute une série de relations anciennes entre les Grecs, les Phéniciens et la Sicile[1]. Mais il ne commence sa narration historique qu'à la fondation de Naxus. Les auteurs sont d'accord pour reconnaître que cette ville ne fut construite qu'environ trente ans plus tard que Posidonie et Métapont, et que par conséquent elle est une des plus anciennes de la mer d'Occident. Éphore raconte[2] que, par crainte

---

1. Liv. VI, ch. 2.

2. Nous suivons ici Thucydide, liv. VI, chap. 3. Cependant nous allons transcrire un passage de Strabon, qui paraît extrait mot à mot d'Éphore, liv. VI, pag. 385. Ces villes, suivant Éphore, étaient les premières qui eussent été fondées par les Grecs en Sicile, et elles l'avaient été dix générations après la guerre de Troie. Plus anciennement, ils redoutaient si fort la piraterie des Tyrrhéniens, et la férocité des barbares établis en ces lieux, qu'ils n'osaient y descendre même pour commercer. L'Athénien Théoclès, jeté sur les côtes de la Sicile par les vents, remarqua la faiblesse des habitans, ainsi que la bonté du pays. A son retour, il ne put persuader à ses compatriotes qu'il serait facile d'y former un établissement avantageux ; mais, ayant rassemblé un grand nombre de Chalcidiens d'Eubée avec quelques Ioniens, et aussi quelques Doriens, presque tous de Mégare, il les mena en Sicile, où les Chalcidiens fondèrent Naxus, tandis que les Doriens fondèrent Mégare, nommée d'abord Hybla.

des pirates Tyrrhéniens, les Grecs n'osèrent s'établir immédiatement au bord de la mer, jusqu'à ce que Théoclès d'Athènes les eût encouragés, amenant une telle quantité de Doriens, de Chalcidiens d'Eubée et d'autres Grecs, qu'on put bâtir en même temps deux villes. Mais ici Thucydide n'est pas d'accord avec Éphore[1]. Tous deux disent que Naxus fut fondée en même-temps que Mégare, et que cent ans plus tard Sélinunte dut son existence à cette ville; mais Thucydide ne dit point que Théoclès, le fondateur, fut Athénien. L'histoire de toutes ces villes ne nous est connue que par des renseignemens partiels et incohérens : nous savons mieux celle de Syracuse. Des Doriens de Corinthe la bâtirent une année après la fondation de Naxus. Archias, le chef de cette colonie, y apporta le principe de l'oly-

1 Ce point étant d'une grande importance historique, nous allons transcrire ici Thucydide. La septième année après la fondation de Syracuse, Thouclès et les Chalcidiens partirent de Naxus, fondèrent la capitale des Léontins après avoir chassé les Sicules à main armée, puis ils bâtirent Catane, bien que les Cataniens indiquent Évarque pour leur fondateur. Dans le même temps Lamis amena aussi de Mégare une colonie, arriva en Sicile, et fonda au-dessus du fleuve Pantacie une ville qu'on nomme Trotile. Il en sortit ensuite et se réunit aux Chalcidiens de Léontium; mais cette réunion fut de courte durée : chassé par eux, il alla fonder Thapsos et y mourut. Ceux qu'il y avait amenés en repartirent, et sous la conduite du roi sicule Hyblon, qui trahit son pays (προδόντος τὴν χώραν), ils fondèrent Mégare, qu'on nomme Hybléenne.

garchie, et, selon les usages doriens, le pouvoir fut confié à un petit nombre de familles ; mais ce système ne pouvait convenir à une ville industrieuse ; car les désordres étaient inévitables, partout où les patriciens, au lieu de donner tout leur temps à des exercices guerriers, comme en Crète ou à Sparte, se confiaient à leurs richesses et à des mercenaires étrangers. La situation des autres villes de Sicile était la même, et pour ne point succomber sous les Carthaginois ou sous les barbares de l'intérieur, il fallut de temps à autre créer un chef dont le pouvoir fut illimité, un tyran. C'est ce qui arriva à Syracuse, qui eut le bonheur de rencontrer en Gélon un prince qui, non content de contenir les factions, comme Pisistrate, soumit une grande partie de la Sicile, défit les Carthaginois, éleva Syracuse au rang des états les plus importans, et créa des forces de terre et de mer, qui n'étaient pas de beaucoup inférieures à toutes celles de la Grèce réunies. Gélon s'estima digne de commander à tous les Grecs dans la guerre contre les Perses. Dans le temps où Athènes obéissait à Pisistrate, Télines, père de Gélon, avait acquis à Géla une dignité sacerdotale héréditaire, qui, à ce qu'il paraît, donnait une haute considération et une grande influence même sous le gouvernement d'un tyran[1]. Cléandre,

1 Hérodote, liv. VII, ch. 153. L'un des ancêtres de Gélon

alors l'était depuis sept ans à Géla, et après qu'il eut été tué, son frère Hippocrate lui succéda. Celui-ci avait déjà entrepris de subjuguer toutes les villes grecques de Sicile ; il conquit Callipolis, Naxus, Léontium et Zancle (Messine); il vainquit les Syracusains, quoiqu'ils fussent soutenus par les Corinthiens et par les Corcyréens, et les contraignit à lui céder Camarina par un traité. Hippocrate périt en attaquant Hybla ; alors Gélon s'empara de la souveraineté, sous prétexte de la tutelle des enfans du tyran. Bientôt après, les nobles propriétaires de Syracuse, chassés par leurs colons (les Callicyriens) et par la bourgeoisie, appelèrent Gélon à leur secours. Il les réintégra dans la ville, dont il devint ainsi le maître ; mais en cette qualité il chercha à prévenir les discordes, augmenta la population, et supprima l'égoïste aristocratie, en forçant la noblesse à admettre dix mille familles

---

était de l'île de Télos, vis-à-vis de Trilopium. Il fut admis par Lindien et Antiphème à participer avec eux à la fondation de la ville de Géla. Dans la suite, ses descendans devinrent hiérophantes des dieux infernaux, dignité que Télines, l'un d'eux, acquit ainsi qu'il suit. Pendant des troubles civils à Géla, une partie des habitans se sauva à Mactorium. Télines les réintégra dans leur patrie sans employer la force des armes, mais par la seule force des choses sacrés (ἱρὰ). Je ne sais comment il les possédait ni d'où il les avait prises. Pour condition de ce bienfait il stipula pour ses descendans la dignité d'hiérophante.

au droit de cité et aux emplois. A cette époque, Théron était tyran d'Agrigente; cette puissante et florissante colonie de Géla, honteuse d'une si mince origine, se vantait de l'être de Rhodes. Théron voulut se créer en empire[1], il chassa entre autres le tyran d'Himère, Terillus, qui était uni, par un traité, avec les Carthaginois; mais celui-ci, soutenu par eux, ramena en Sicile une grande armée de barbares. Gélon défit cette armée près d'Himère dans une bataille qui dura depuis le matin jusqu'au soir, à peu près dans le même temps où les Grecs remportèrent à Salamine une victoire signalée sur les Perses. Après cette bataille plusieurs villes reçurent de lui une population nouvelle, il en fonda plusieurs autres, et toutes furent mieux organisées. Ce ne fut que plus tard, sous la démocratie et par le conseil de Dioclès, que les lois de Syracuse subirent une révision générale. On dit que Crotone fut fondée en même temps que Syracuse, que Locres la suivit de trente ans, et que vingt autres années après Sybaris fut bâtie apparemment par des Milésiens. Crotone et Sybaris sont mémorables par la splendeur de leur commerce, de leurs sciences, de leurs arts; Crotone l'était surtout par son école, qui fournissait des médecins que dans l'empire persan on recherchait beaucoup, et qu'on payait fort chèrement.

1 Géla avait été fondée par des Lindiens de Rhodes, unis à des Crétois 45 ans après Syracuse.

Ces deux villes étaient de plus célèbres par leur inimitié, qui ne finit que par la chute de Sybaris, dont la richesse, les débauches et la légèreté ont passé en proverbe. Tout en faisant justice des exagérations des anciens, il y aura toujours lieu de s'étonner de l'immensité de la population qui couvrait le petit espace auquel Sybaris et Crotone étaient restreintes par la nature même du pays. Scymnus de Chio donne à Sybaris deux cent mille citoyens ou habitans, et Diodore trois cent mille. Selon Strabon, elle régnait sur vingt-cinq villes, que la plupart elle avait fondées. Après sa destruction le sol demeura long-temps désert, et ce ne fut que peu avant la guerre du Péloponèse qu'elle fut relevée sous le nom de Thurium; car les Crotoniates avaient conduit sur l'emplacement de la ville les eaux de l'un des deux fleuves appelés Crathis et Sybaris, et ils avaient aussi détruit la nouvelle Sybaris, qu'un certain Thessalus avait bâtie, et dans laquelle il s'était maintenu cinq ans. Thurium eut pour principaux fondateurs des Athéniens; mais il y avait parmi ses colons un grand nombre de Grecs de tous les pays et de tous les dialectes. Il serait très-vraisemblable que le pays de Tarente reçut, dans une haute antiquité, des colons d'Orient, lors même qu'on n'aurait pas les fables débitées sur Taras, ou qu'on serait privé de notions relatives à l'arrivée des Crétois et à l'expédition de Minos. Ordinairement

on commence l'histoire de cette ville à la 19.e olympiade, par l'expédition des Spartiates, appelés Parthéniens, parce que, nés pendant la première guerre de Messénie, ils n'avaient pas été reconnus légitimes au retour des guerriers, raison pour laquelle ils partirent sous la conduite de Phalante. D'abord ils s'unirent aux anciens habitans, puis ils se brouillèrent avec eux; dissention qui donna lieu à la fondation de Brindes. Cependant le climat et le commerce changèrent bientôt le caractère primitif de la population : Tarente devint démocratique et voluptueuse; c'est ainsi qu'on la voit au temps des Romains. On a beaucoup disputé sur l'histoire primitive de Rhégium et de Zancle, ensuite nommée Messène. Nous ne ferons que deux remarques : d'abord, qu'elle fut probablement établie par des pirates, comme elle fut toujours pour eux un refuge et une résidence; en second lieu, c'est qu'à différentes époques, des bandes de Messéniens vinrent s'y établir, ainsi qu'à Rhégium.

§. 1.^d

Colonies sur la côte d'Afrique et dans l'Occident; Cyrène et Carthage.

Commençons par l'île de Chypre, où se rencontrèrent pour la première fois le culte de la Grèce et celui de la Phénicie, et d'où partirent tant de superstitions et d'usages étrangers pour se répandre

sur la Grèce. Les collections de Meursius, et les notions rassemblées dans l'Histoire universelle anglaise, font voir combien peu il nous est resté de choses certaines sur l'histoire de Chypre. Il résulte de tous ces fragmens que la constitution même de cette île si heureusement située, ainsi que sa division en petites principautés, devaient, jusqu'aux temps des Ptolémées, en faire la proie de pirates étrangers. On sait que le vitriol et le cuivre qu'elle produisait la rendirent aussi précieuse aux Égyptiens qu'aux Phéniciens, sous la domination desquels elle demeura long-temps; on sait aussi qu'elle exportait en grande abondance des grains, de l'huile, du miel, du safran, de la laine, du vin, du sel, du lin, du goudron, des cristaux et du salpêtre, enfin, qu'elle faisait un trafic important de baumes exquis, ayant même le monopole de quelques-uns d'entre eux[1]. Mais jamais cette île n'est parvenue à une existence indépendante. Il en fut tout autrement de Cyrène : les Grecs, amis des fables et de l'invention, ont rattaché la côte d'Afrique à leur histoire et à leur religion dès les temps primitifs. Ils ont fait allusion à d'antiques relations avec elle, au moyen de l'amour de Jupiter pour la nymphe Cyrène, du temple de Minerve sur le lac Triton, du jardin des Hespérides et des migrations d'Hercule. Pour nous, nous ne pouvons ressaisir qu'un seul point de contact historiquement déter-

[1] *Athen. Deipnos.*, liv. XII, pag. 688.

miné et résultant de rapports de commerce. La tradition de Sparte dit que l'oncle d'Euristhène et de Proclès, qui en furent les deux premiers rois, conduisit à l'île Calliste une colonie de Doriens et d'étrangers établis dans la Laconie dorienne; que cette île n'était que faiblement peuplée par les Phéniciens, et que, de son nom, elle fut désormais appelée Théra. Pendant tout le temps qui s'écoula de l'établissement de cette Théra à demi fabuleuse, jusqu'à la naissance du commerce des Grecs avec l'Égypte et avec l'Occident, nous n'apprenons plus rien de cette petite île, sinon que sa population s'accrut peu à peu à un point extraordinaire, et que vers le milieu du 7.ᵉ siècle avant J. C. elle fut affligée d'une grande sécheresse. Pour échapper à la famine, on eut recours à l'émigration, et le roi eut soin de faire recommander ce moyen à ses sujets par l'oracle de Delphes. L'oracle ou l'homme adroit qui le faisait parler, désigna la côte d'Afrique, où déjà les Phéniciens avaient fondé de nombreuses colonies, où naviguaient fréquemment les Crétois et les Samiens, et où le commerce enfin promettait de prospérer. D'abord les colons se trompèrent, ils se fixèrent sur une misérable île de la côte de Lybie; mais bientôt ils l'abandonnèrent pour occuper sur le continent un sol dont la fertilité devint ensuite aussi célèbre que celle des environs de Carthage. Cyrène, à dater de sa fondation, partagea avec elle

le commerce de l'intérieur de l'Afrique. L'éducation des chevaux et l'agriculture rendirent le pays florissant ; quelques articles furent exclusivement fournis par Cyrène[1], et le luxe et la volupté y arrivèrent à tel point qu'un de ses habitans réduisit en système philosophique les plaisirs de la vie. Les champs de l'intérieur, moins fertiles, produisaient le silphium[2], sorte d'épice fort recherchée, et principale source du bien-être de Cyrène.[3]

1 On ne s'attendrait pas à voir en Afrique tont ce que les anciens vantent en Cyrène : on parle fréquemment de ses parterres, des parfums de ses roses, de ses violettes et d'autres fleurs. C'est de Cyrène qn'on faisait venir la meilleure huile de rose. Un passage du poète Alexis montre combien la vie y était gaie : dans une de ses comédies on dit à nn parasite : *Il faut que tu sois de Cyrène ; car à Cyrène il suffit d'inviter une personne pour en voir venir dix-huit, dix quadriges et quinze chars à deux chevaux, et il faut alors leur servir tous les mets imaginables — il vaut mieux n'inviter personne.* Dans un autre passage de poète, Cyrène est appelée le pays des chevaux, du silphium, des chars, de l'équitation, des courtisanes, de la fièvre et des sauces. Voici ce passage :

Ἐκεῖσε δ᾽ ἐκπλέω
Ὅθεν διεσπάσθημεν, ἐῤῥῶσθαι λέγων
Ἅπασιν ἵπποις, σιλφίῳ, συνωρίσι,
Καυλῷ, κέλησι, μαστοῖς, πυρετοῖς, ὀποῖς.

2 Strabon, liv. II, pag. 170, édit. Falcon., divise en trois parties l'Afrique connne. Il parle ici de la fertilité de Cyrène et de Carthage. Les bords de l'Océan ne sont, dit-il, que médiocrement cultivés ; le milieu l'est mal : c'est là que vient le silphinm, etc.

3 Dès le temps de Strabon, l'arbrisseau qui produit le sil-

Comme Sparte, Cyrène eut des rois : ce ne fut vraiment que sous le troisième d'entre eux, vers le milieu de la 47.e olympiade, qu'elle commença à prospérer, ayant été d'abord fortement inquiétée par les premiers habitans de cette contrée. On se servit de l'oracle pour faire arriver en Afrique des troupes de Doriens du Péloponèse et de Crète, ainsi que des Cyclades, et les Lybiens, pressés fortement par les Grecs, eurent enfin recours au roi Apriès. Mais les Égyptiens furent battus, et bientôt Apriès fut détrôné par ses sujets. Son successeur se lia d'une étroite amitié avec les Cyrénéens. Ce fut, pour eux, le commencement d'une nouvelle période; la population grecque se répandit sur toutes les côtes de Parætonium et Katabathmus jusqu'aux Syrtes, ce qui la mit en contact avec les Carthaginois, qui avaient à Charax un entrepôt de vin, et qui engageaient les sujets lybiens de Cyrène à faire en fraude le commerce du silphium. Il s'éleva enfin entre Car-

phium avait disparu de l'Afrique. Nous parlerons plus amplement des rapports des états entre eux, quand nous en serons au liv. XVII, tom. II, pag. 1182, édit. Falcon. Les villes placées sous la domination de Cyrène, sont Apollonia, Barca, Teuchira, Bérénice et d'autres plus petites. Le pays où croît le laser est limitrophe de son territoire : de là le suc connu sous le nom de suc de Cyrène. Mais aujourd'hui le laser est devenu fort rare, parce que les nomades, par haine contre Rome, ont détruit presque toutes les racines dans une de leurs excursions.

thage et Cyrène une violente querelle de limites, qui dura jusqu'à ce que celles-ci fussent déterminées au moyen des autels de Philænes[1]. L'administration n'étant réglée par aucune constitution, un prince qui s'abandonnait à l'arbitraire se sépara de son peuple et de sa propre famille, au point qu'il en résulta des guerres civiles et que beaucoup de mécontens partirent et fondèrent à Barcé un nouvel état. Dans ces circonstances les Cyrénéens eurent

1 S'il y a quelque chose d'avéré dans l'histoire, c'est bien ceci (voy. Sallust. *Jugurtha*, *cap.* 79; *Val. Max.*, *v.* 6; *Mela*, *lib. VII*). Strabon, qui ne sait rien de la singulière sépulture des deux frères carthaginois, explique ce monument, duquel il ne restait rien de son temps, liv. III, pag. 234, éd. Falc. « En effet, c'était un ancien usage de marquer les bornes par « de semblables monumens; témoin la tourelle que les habi- « tans de Rhégium ont élevée en guise de colonne sur le dé- « troit de Sicile, vis-à-vis la tour de Pélore, qui est de l'autre « côté du détroit; témoin les autels de Philænes, érigés à peu « près au milieu du terrain qui est entre les Syrtes. La colonne « placée sur l'isthme à frais communs par les Ioniens qui, « après leur expulsion du Péloponèse, vinrent s'emparer de « l'Attique et de la Mégaride, et par ceux qui prirent leur « place dans le Péloponèse, pourrait encore servir de preuve. « — — — Alexandre aussi, ayant pénétré dans la partie « orientale de l'Inde, éleva, dans cet endroit, des autels, « pour marquer que son expédition s'était étendue jusque-là; « et il imitait en cela Hercule et Bacchus. Ces exemples prou- « vent que l'usage était, comme je l'ai dit, d'ériger des monu- « mens en pareilles occasions. — — Les autels de Philænes, « par exemple, ne subsistent plus aujourd'hui : cependant « l'endroit où ils étaient, a pris et conservé leur nom. »

pour la troisième fois recours à l'oracle[1]. Celui-ci leur envoya Démonax de Mantinée, qui donna des droits à chaque partie du peuple, ne laissant au roi que les honneurs du pontificat et les revenus de domaines considérables. Démonax partagea l'état en trois parties, dont chacune concourait à l'exercice du pouvoir aristocratiquement constitué. Cela déplut au troisième Arcésilas et à la cruelle Phérétime, sa mère : aidés de l'étranger, ils ressaisirent un pouvoir illimité, et en abusèrent à tel point que, le roi ayant péri dans une expédition contre Barcé, sa mère s'enfuit en Égypte, pour se soustraire au mécontentement du peuple. Là, elle invoqua l'assistance des Perses, alors maîtres de l'Égypte, et le satrape Aryandes entreprit une expédition pour la ramener. Barcé fut anéantie avec cruauté; mais Cyrène résista à l'armée nombreuse des Perses : depuis lors elle devint la première ville de la Pentapole grecque. Pendant plus de cent ans elle fut l'une des plus riches des républiques aristocratiques de l'ancien monde; enfin elle maintint son indépendance depuis

1. Ces faits se passèrent entre 650 à 550. Les rois étaient : Battus I, Arcésilas I, Battus II, dit l'heureux (ce fut sous lui qu'on remporta la victoire sur les Égyptiens), Arcésilas II, Léarque, Battus III. Voyez, dans Hérodote, les détails, liv. IV, ch. 155 et suiv. — Voyez surtout le Voyage et les Recherches de M. Pacho, et les Rapports et les Remarques de M. Letronne. M. Schlosser ne pouvait encore les connaître quand son livre a été imprimé. (*Note du traducteur.*)

la 87.e jusqu'à la 104.e olympiade. Plutarque, dans la Vie de Lucullus, raconte que les Cyrénéens s'adressèrent à Platon, pour obtenir une organisation qui mît fin aux querelles continuelles entre les pauvres et les riches : le refus qu'il met dans la bouche de Platon, prouve ou que les Cyrénéens ne le voulaient pas bien sérieusement, ou qu'il ne suffit pas de la seule philosophie pour déterminer les hommes à renoncer, sans une nécessité imposée par la force ou commandée par des oracles, à des avantages dont on a long-temps joui. Après la mort d'Alexandre, cette république, comme nous le dirons plus tard, fit partie du royaume d'Égypte.

Tout le reste de la côte, sur une étendue de quatre-vingts milles d'Allemagne, était au pouvoir de Carthage, dont l'histoire est étroitement liée à celle des premières relations de commerce entre les nations de la Méditerranée. Nous avons déjà fait pressentir que nous partagions les doutes de Dodwell et de Vossius, sur l'établissement des colonies phéniciennes au-delà et en-deçà du détroit de Cadix, à une époque antérieure à la guerre de Troie. Toutefois nous ne dissimulerons pas qu'un témoignage bien fort s'élève contre nous[1]. L'antiquité des établis-

---

1 Le doute historique a ses bornes ; il faut, jusqu'à un certain point, avoir égard aux témoignages positifs d'un auteur sensé ; sans cela de grandes difficultés s'élèvent sur les antiques navigations des Tyriens jusque dans l'Océan. Le passage que

semens en Corse et en Sicile a pour elle, outre l'autorité de Diodore, celle d'un écrivain très-digne de considération [1]. La fondation de ceux de la côte d'Afrique est déjà plus voisine des temps historiques, et ce qui réfute le mieux la fable sur la haute antiquité de Carthage, c'est que nous savons positivement que la première colonie phénicienne sur la côte d'Afrique fut fondée au temps de la reine israélite Jesabel. Nous pouvons du moins conclure de l'histoire romanesque de Didon et de sa querelle avec Pygmalion, son frère, qu'une émigration très-forte, suite de discordes dans la famille royale, fut l'occasion de la fondation de Carthage. Il est donc certain que, dès le principe, sa position fut tout autre que celle du surplus des colonies phéniciennes, qui n'étaient que des comptoirs en pays étrangers. Carthage était bâtie sur une langue de terre, sa citadelle était au centre de la ville. Il est vrai que, pour embellir une victoire si long-temps attendue, les Romains ont exagéré en disant que, peu avant

---

nous avons en vue dans le texte, se trouve dans Strab., liv. I, édit. Falcon., tom. I.er, pag. 70. « La thalassocratie de Minos « est célèbre, de même que la navigation des Phéniciens, qui, « peu après la guerre de Troie, pénétrèrent au-delà des Co- « lonnes, et bâtirent différentes villes, non-seulement proche « du détroit, mais jusque vers le milieu des côtes de la Libye. »

1 Thucydide, liv. VI, ch. 2. Les Phéniciens se sont aussi logés autour de toute la Sicile; ils se sont emparés des promontoires et des îlots adjacens pour commercer avec les Sicules.

la troisième guerre punique, Carthage avait encore trois cents colonies; que son circuit était de quarante-cinq milles, et que ses habitans étaient au nombre de sept cent mille : cependant la possibilité d'exagérer ainsi prouve que, jusqu'à ces derniers momens, cette ville brilla d'un grand éclat. Carthage ne parvint qu'à la longue à l'empire de la mer, car elle demeura d'abord étroitement unie à la métropole, y envoyant des sacrifices annuels, et révérant comme principal sanctuaire le temple de Tyr. En même temps elle payait un tribut aux habitans du pays dont ses colonies couvraient les côtes, et elle achetait ainsi la paix avec eux. Trois causes la firent sortir de cet état : d'abord les rois d'Assyrie et de Babylone forcèrent une foule de Tyriens, amis de la liberté, à s'en aller à Carthage, et quand les villes de Phénicie eurent été subjuguées par les Assyriens et les Babyloniens, puis par les Perses, les colonies qui, d'abord, obéissaient à la métropole, se rattachèrent désormais à la république africaine. La seconde de ces causes fut dans l'union de Carthage avec l'Italie, dans les forces navales qu'il fallut opposer aux pirates tyrrhéniens, et dans son alliance avec ceux-ci contre les Grecs. Enfin, la troisième fut la multiplication des colonies et des établissemens envoyés sur des rivages étrangers, où il fallait entretenir des troupes qui, ensuite, pouvaient être employées pour la métropole. Il ne faut donc pas nous étonner si,

comme le dit Justin, les peuples de l'Afrique devinrent, au temps de Darius, vassaux de Carthage, de maîtres qu'ils étaient, ou bien si, comme le dit Polybe, les Carthaginois et les Romains, faisant un traité de commerce pour l'Afrique et l'Italie, purent stipuler réciproquement pour leurs alliés[1]. Devenue dominante, Carthage aurait subjugué la Sicile et toutes les côtes de la Méditerranée avant que Rome eût soumis l'Italie, si le destin et sa constitution même n'avaient mis des entraves à ses conquêtes. Nous disons le destin, parce que, différente en cela de Rome, Carthage eut à combattre les Grecs, alors qu'ils étaient dans toute leur vigueur, et que, menacés par les Barbares, ils étaient étroitement unis entre eux; à une époque enfin où les Doriens de Sicile pouvaient être incessamment secourus contre les mercenaires carthaginois, par la partie de la nation qui, en Grèce, était en possession de la victoire et de la puissance.

1 Ce traité est trop connu pour nous y arrêter ici; c'est l'une des plus anciennes négociations de la république : on sait qu'on la rapporte à l'année 508. Ce n'est jamais qu'avec une extrême défiance que nous citons Justin. Parmi les choses qu'il raconte au premier chapitre de son dix-neuvième livre, il y en a d'absurdes et d'autres évidemment fausses (telle est l'abolition des sacrifices humains opérée à Carthage sur l'ordre de Darius), le passage qui nous guide ici est du deuxième chapitre de ce dix-neuvième livre; à la vérité, l'ensemble et les circonstances du récit semblent dire qu'il est vrai. Le voici: *Itaque et Mauris bellum illatum, et adversus Numidas pugnatum et Afri compulsi stipendium urbis conditæ Carthaginiensibus remittere.*

La constitution de l'état nous occupera dans le paragraphe suivant. Il ne paraît pas que les guerres antérieures à l'expédition des Perses soient fort dignes de l'attention de l'histoire générale; en Sicile elles semblent avoir eu plus d'importance pour les Grecs que pour Carthage, qui, jusqu'au temps d'Agathocle, vit périr dans cette île des armées entières d'un œil aussi tranquille qu'elle voyait la mer engloutir les richesses qui étaient le produit de ses immenses spéculations. L'or amenait d'autres soldats, comme une combinaison heureuse rétablit le tort causé par une mauvaise affaire. Malgré tous ses malheurs, Carthage conserva pied en Sicile, et continua par conséquent ses relations commerciales avec l'intérieur de l'île. Les révolutions de Syracuse et d'autres villes fournissaient toujours l'occasion de ressaisir ce qu'on avait perdu. La côte d'Afrique était couverte de places de commerce, ou transformée en jardins; ils fournissaient aux pauvres et aux oisifs qui auraient pu être disposés à la sédition, une heureuse occupation[1]. A l'Orient et à l'Occident il y avait des tribus nomades, qui rendaient de grands services à la guerre, et qui ne pouvaient devenir dangereuses pendant la paix, parce qu'on avait soin d'entretenir toujours la discorde entre elles. Ces tribus

1 Aristote, *Polit.*, liv. VI, ch. 3, édit. de Gœttl., p. 207, parle de l'usage où était Carthage de se débarrasser de temps à autre de ses pauvres, en en faisant des colons.

amenaient toujours aux commerçans les produits du sol, et achetaient une grande partie de leurs marchandises. Une autre contrée s'étendait de la baie de Carthage jusqu'au lac Triton et au désert, sur une longueur de cinquante milles d'Allemagne, et sur une largeur de quarante. La moitié septentrionale de cette contrée s'appelait Zeugitana, la moitié méridionale Byzatium (ou les places de commerce) : cette contrée était la source d'un autre genre de richesse. Les places de commerce du Sud négociaient avec l'intérieur de l'Afrique. De grandes ressources s'y accumulaient, et les colonies, comme les villes de la côte (par exemple Leptis) contribuaient pour la plus grande part aux dépenses de la métropole, et fournissaient des éléphans, qu'alors on savait apprivoiser en Afrique comme dans l'Inde. Carthage avait dans le voisinage de la ville un lieu destiné à l'éducation de ces animaux, qui étaient une partie principale de l'armée. C'est ainsi que nous avons des haras; c'est ainsi encore qu'en Égypte il y avait des villes où l'on dressait des chevaux destinés aux chars de guerre. La partie septentrionale de cette contrée, celle qui, plus voisine de la côte, était arrosée par ses rivières, était riche de jardins, et chargée des maisons de campagne des grands de Carthage, qui y avaient leurs propriétés.[1]

1 Diodore parle de cette contrée, liv. XX, §. 8, éd. Wesseling. II, pag. 411.

Pline, qui est toujours pompeux dans ses assertions, ne nous inspirera point de confiance, quand il affirmera que ces champs portaient des moissons de cent cinquante fois les semailles; mais nous savons que les grands propriétaires de Carthage administraient fort bien leurs terres, et que le sénat romain, qui se souciait généralement fort peu de littérature, fit, après la troisième guerre punique, traduire en latin les cent vingt-huit livres d'agriculture de Magon.

L'histoire de Carthage se divise commodément en trois époques. La première comprend la période où cette cité dépendait de maîtres africains et de la métropole; elle va jusqu'au commencement des guerres avec les Grecs en Sicile, ou, si l'on veut, jusqu'à la défaite essuyée à Himère. La seconde est celle de la domination de Carthage sur toute l'Afrique, jusqu'à Cyrène, de la fondation de colonies aux Canaries et en Espagne, de la navigation vers l'Angleterre et sur les côtes de la mer du Nord, et elle s'arrête à la fin de l'expédition d'Agathocle en Afrique, peu avant les guerres contre Rome. C'est à cette époque qu'appartiennent les vicissitudes de fortune éprouvées par Carthage dans les campagnes de Sicile, et l'entreprise de Hannon, qu'Aristote compare à la perfidie de Pausanias[1]. Il faut y ranger aussi la conquête d'une grande partie de la Sicile, et la réunion à la république de Carthage des côtes et des villes

1 *Polit.*, liv. V, chap. 7, édit. de Gœttling.

de commerce, si long-temps objet d'envie pour elle, et que néanmoins elle traita avec tant d'injustice qu'elle ne fut jamais assurée de leur fidélité. Enfin, la troisième période renferme les guerres contre Rome, dans lesquelles il y eut pour chefs des hommes qui doivent être rangés parmi les plus grands qui aient jamais existé. Dans ces guerres, le besoin de s'étendre à l'extérieur, ou plutôt la fausse opinion de ce besoin, mit cet état commerçant dans une position entièrement fausse, et surtout envers Rome. Nous n'avons de documens authentiques sur aucune de ces époques; les Grecs et les Romains nous donnent plutôt des choses grecques et romaines relatives à Carthage, que des choses carthaginoises relatives à la Sicile et à l'Italie. Nous n'entreprendrons donc pas de parler de Carthage si ce n'est au sujet de Rome et de la Sicile.

§ 2.

Renseignemens sur la vie privée et sur les rapports politiques des états grecs qui florissaient à cette époque.

---

a) *Caractères de l'influence dorienne dans la Grèce proprement dite.*

Aristote dit que les habitans des pays froids et de l'Europe septentrionale sont pleins de courage,

mais qu'ils n'ont point d'arts ni de civilisation : que cela les rend plus capables de liberté; mais qu'ils sont difficiles à organiser en cités, et ne sont nullement faits pour régner sur d'autres. Il ajoute que les peuples d'Asie sont plus entendus et plus habiles aux arts; mais sans courage, raison pour laquelle ils obéissent toujours à d'autres et plient facilement sous des despotes. Les Grecs, que leur position géographique a mis entre les uns et les autres, participent des deux caractères : ils ont du courage et des dispositions aux choses intellectuelles. C'est pourquoi ils maintiennent leur liberté, se créent de bonnes constitutions, et se mettent à même d'étendre leur domination sur tous; car il y a en eux une certaine forme de gouvernement qui leur est en quelque sorte innée. On en peut dire autant des rapports des états grecs entre eux : quelques-uns n'ont qu'une seule tournure d'esprit, qu'un seul genre de vie; ceux-ci n'ont d'autre but que la civilisation, ceux-là ne s'occupent que d'exercices militaires. Il en est aussi qui, mieux doués, ont des dispositions et une aptitude égales à l'une et à l'autre de ces choses. Il est évident qu'un législateur, si on lui donnait à choisir un peuple qu'il serait le premier à façonner, en demanderait un qui fût à la fois intelligent, capable d'activité et courageux. Or, si nous voyons combien le caractère des Grecs et de leurs diverses souches est modifié selon le voisinage des nations dont ils occupaient

les côtes, nous comprendrons facilement pourquoi, depuis le midi de la Russie jusqu'au détroit de Cadix, on vit se développer chez eux une civilisation si variée. Leurs colonies couvrirent les plus belles parties de la zone tempérée, et les plus riches productions de la terre furent cultivées par elles. Les Grecs apprirent à connaître chez les peuples dont ils étaient entourés, les mœurs les plus diverses, et leurs tribus se croisèrent de la manière la plus variée; quelques-unes se conservèrent intactes, présentant, comme par un contraste singulier, la rudesse et la grossièreté (en Béotie), la vigueur et la sévérité (chez les Doriens), la douceur et la mobilité. Dès qu'on eut commencé à établir des colonies, on vit naître partout la poésie et le goût des arts; la vie s'embellit et devint plus heureuse au milieu des solennités, des fêtes, et d'un culte dirigé vers ce but. Si l'on compte la somme de la population de tous les états grecs, il faudra la porter à vingt millions d'hommes, lesquels avaient sous leur puissance environ six fois autant de barbares vaincus, ou d'esclaves achetés; mais, si l'on examine cette population en détail, on se convaincra que ces vingt millions d'hommes ne formaient pas un seul état considérable, et qu'il y avait en Grèce un assez bon nombre de républiques qui n'étaient pas plus grandes que S. Marin. Tous ces petits états avaient leurs principes particuliers, et l'on sait par la politique d'Aristote com-

bien étaient variées leurs constitutions, dont le but toujours était la liberté, l'activité et une amélioration de la vie individuelle. On y voit aussi combien de fois on changea ces constitutions, pour donner plus de poids à tel principe ou à tel autre. Si l'on réfléchit que l'histoire de ces petits états s'est perdue comme les détails que donnait Aristote sur leurs institutions, on comprendra facilement qu'il nous serait bien possible de nous faire une idée de la variété de ce tableau, mais non de le reproduire. Dans les états de la Grèce chaque affaire particulière devenait une affaire publique, et le résultat de la délibération, prononcé par le législateur au nom du peuple et de la divinité, gouvernait l'universalité de l'état, jusqu'à ce que les circonstances rendissent nécessaire un changement, qui avait encore lieu de la même manière. C'est ce qui résulte des *lois* de Platon, et du livre d'Aristote, qui, toutes les fois qu'il s'agit d'améliorations, part d'un point historique ou de choses alors existantes. Les divisions et les querelles étaient inévitables; cela est dans la nature de l'homme; mais, pour amortir ces dissentions par une bienveillance mutuelle et pour faciliter les délibérations, on avait imaginé plusieurs moyens, dont le plus connu est celui que les Spartiates durent aux Crétois; il s'agit des repas communs, où l'on réunissait régulièrement tous les hommes qui pouvaient y contribuer. Selon Aristote, cette coutume était venue

d'Italie en Crète, ou du moins elle n'était pas connue des seuls Grecs[1]. Dans cette période il faut surtout donner notre attention à la législation, aux arts, à la poésie, à la philosophie, à la musique. Outre que ces choses influaient d'une manière décisive sur le genre de vie des Grecs, c'est pour elles que toutes les forces, toutes les activités, toutes les richesses du monde, avaient du prix à leurs yeux.

1 Aristote, *Polit.*, liv. VII, ch. 9. « Il ne paraît pas que « ce soit une déconverte nouvelle des hommes qui s'occupent « aujourd'hui de la science du gouvernement, que l'utilité et « la convenance de diviser les habitans d'une cité en diverses « classes; on en avait déjà jugé ainsi dans l'ancienne Égypte, « et Minos en introduisit l'usage en Crète. L'institution des re- « pas communs paraît aussi fort ancienne : en Crète, elle date « du règne de Minos, et en Italie, d'une époque beaucoup plus « reculée. Les hommes de ce pays-là qui sont le plus versés « dans la connaissance de l'histoire, prétendent, en effet, qu'un « certain Italus fut roi de l'OEnotrie, que les habitans de cette « contrée furent appelés de son nom Italiens au lieu d'OEno- « triens. — Italus, dit-on, rendit les OEnotriens agriculteurs, « de nomades qu'ils étaient auparavant, leur donna des lois et « établit chez eux l'institution des repas publics. Voilà pour- « quoi quelques cantons de ce pays conservent encore de nos « jours cet usage qu'ils tiennent de lui, ainsi que plusieurs « lois. Les Opiques, surnommés anciennement et encore « aujourd'hui Ausones, occupaient les bords de la mer de « Tyrrhénie; les Chones habitaient la Japygie : ces Chones « étaient aussi OEnotriens d'origine. C'est de là que s'est « répandue sur l'Italie l'institution des repas publics; c'était « une innovation à la constitution de l'état. »

La législation sera l'objet principal de nos remarques, et les arts imitatifs ne le seront qu'occasionnellement; car il faudrait, pour en porter un jugement pertinent, des connaissances que ne peut avoir qu'un artiste. Toutefois, pour expliquer comment les arts de la Grèce se sont étendus même aux bourgs, aux villages, d'une manière aussi incompréhensible pour les modernes que pour les Romains, nous rappellerons que toutes les tribus de cette nation y avaient une part égale, et qu'ils furent pratiqués chez les Grecs beaucoup plus tôt qu'on ne l'a pensé. Par exemple, nous savons avec certitude que les arts eurent une période brillante chez les Doriens avant de fleurir chez les Ioniens. On en a récemment découvert des vestiges très-remarquables à Égine et en Sicile [1]. M. Thiersch, dans une disser-

1 Il y a long-temps qu'on a reconnu l'importance des monumens d'Égine pour l'histoire de l'art. Cette note n'a d'autre but que de justifier la priorité de date accordée à la Sicile. En 1823, avertis par sir William Gell, voyageur connu par ses recherches, que l'on pourrait retrouver dans le voisinage de Sélinonte comme à Égine, des vestiges de l'état des arts dans les temps les plus anciens, MM. Angel et Harris firent entreprendre des fouilles. Bientôt ils trouvèrent des corniches et des figures : il ne leur fut pas permis par le gouvernement de Sicile de continuer leurs travaux sur le champ, mais on leur accorda la faculté de faire fouiller une petite éminence voisine où l'on croyait qu'il n'y avait rien; bientôt ce qu'ils y découvrirent leur donna la possibilité de déterminer la position de trois temples. Ils crurent pouvoir conclure du genre

tation spéciale, M. Raoul Rochette, dans ses trois premières leçons d'archéologie, et avant eux Winkelmann, ont fait remarquer quelle était chez les Grecs l'universalité de l'art, et combien était grande l'excellence des artistes, même dans les plus petites bourgades.[1]

---

des sculptures, que ces objets avaient environ 50 ans de plus que les antiquités d'Égine, et 150 de plus que les métopes des temples de Thésée, qu'on a long-temps regardés comme ce qu'il y avait de plus ancien.

1 Nous ne pouvons nous occuper ici des fables de Dédale, ni de celles sur les arts au temps d'Homère; l'histoire de l'art, les jugemens sur ses productions et sur les artistes, ne seraient jamais dans la bouche d'un homme dépourvu de connaissances techniques, qu'un vain discours ou un simple renseignement archéologique. Nous ne voulons ici que montrer par des noms de lieux et d'hommes, que les sciences et les arts ont suivi, pour se développer, le même chemin que les institutions politiques. On les voit d'abord chez les Doriens, puis dans l'Asie mineure et dans les îles, et dans le même temps en Italie et en Sicile. On veut que dans le siècle de Lycurgue, et peu avant lui, on ait inventé à Corinthe les vaisseaux à trois rangs de rames. Immédiatement après Lycurgue, vivait à Corinthe le peintre Cléophante, qui ne se servait que d'une seule couleur : après lui vinrent Charmadas, Dinias, Hygiémon et l'Athénien Eumarus, et dans le même siècle encore le Lacédémonien Gitiadas, qui est cité comme architecte, sculpteur et poète. Dans le siècle suivant (qui va de la 30.ᵉ année avant la première olympiade jusqu'à la vingt-quatrième), les arts se répandent dans l'Asie mineure, dans les îles, dans la grande Grèce et en Sicile. Outre le peintre Cimon de Cléone, apparaît Bularque, peintre lydien, qui emploie plusieurs cou-

Les constitutions doriennes et celles des Chalcidiens, que l'on compte parmi celles d'Ionie, ont été établies avant la naissance de la philosophie spéculative. C'est dans ce qui nous est resté des institutions de Sparte et de Crète que l'on retrouve l'empreinte la plus pure des constitutions doriennes : on les considère avec raison comme d'an-

leurs; on voit alors Aristoclès de Cydone en Élide, et de l'architecte Eupatinus de Mégare, et dans les îles et sur la côte d'Asie toute une série de musiciens distingués. Peu avant Solon (entre la vingt-troisième et la quarante-quatrième olympiade), la poésie et la musique ont passé entièrement dans ces îles et en Asie. Viennent ensuite Dibutade de Corinthe, Eucheir, qui vécut un peu plus tard, et les artistes de Sycione, enfin Rhœcus de Samos, et Théodore, architectes et graveurs sur pierre. C'est à ce temps qu'appartiennent quelques-uns des grands travaux qui furent exécutés à Samos, et qu'Hérodote admirait même après avoir vu l'Égypte. Dans le siècle qui s'étend de la quarante-quatrième à la soixante-dixième olympiade, dans celui de Solon, on vit fleurir les arts à Égine et à Samos. Nous connaissons comme inventeur de l'art de travailler les métaux, Glaucus de Chio; comme architectes, Calléschros, Antimachides, Porinus; comme sculpteurs, Dédale de Sicyone, Dipœnus de Crète, Smilis d'Égine, Dontas de Sparte, un peu plus tard, Périllus d'Agrigente, et le sculpteur Archème de Chio; enfin Bupalus et Athenis, aussi sculpteurs à Chio, Cléarque à Rhégium, Théoclès, Médon; puis Médon le Spartiate, Tectæus, Angelion, Ménæchmus de Naupacte; Soidas, Callon d'Égine, Daméas de Crotone, sculpteurs; l'architecte Memnon; un peu après, les sculpteurs Damophon de Messénie, Pythodore de Thèbes et Laphæs, Messénien.

ciennes mœurs, fixées par des lois et réduites en système par Lycurgue; il est facile de répondre aux objections de Mitford à cet égard. Les autres états doriens ne purent conserver leurs mœurs, parce que le commerce, l'industrie, et l'existence de citoyens dignes de considération, mais peu propres à la guerre, étaient incompatibles avec la forme antique, et qu'il fallait voir périr ou les choses anciennes ou les choses nouvelles. Cependant les Doriens, à moins que, comme Tarente, ils n'aient changé en démocratie complète leur vieille aristocratie, ont tous conservé beaucoup de traits essentiels de leur caractère. La constitution de Crète est due à Lyctus; elle a peu de points communs avec les institutions de Minos, bien que les Doriens aient fait usage de plusieurs de leurs dispositions qu'ils trouvèrent encore en vigueur[1]. La plupart des lois de ces peuples sont des mœurs des temps héroïques, avec cette modification, que la souche dorienne s'appliquait à opprimer les anciens habitans, partout où le fait de son habitation sur les côtes et dans les îles ne l'engageait pas dans le commerce, ce qui la mettait dans la nécessité

1 Dans sa Sparte, Manso a éclairci tous les points sur lesquels on peut désirer des lumières. Voyez, sur les Périèces des Crétois et sur ce qui concerne Minos, Gœttl., *exc. II*, *ad* Arist. *Polit.*, pag. 475-476. Voyez aussi l'ouvrage fort connu de Tittmann, où les détails sont dépourvus de démonstrations.

de se tenir toujours prête à soutenir sa supériorité par les armes. C'est pourquoi Aristote dit avec raison que toute la politique, toute l'éducation des Crétois et des Spartiates, étaient calculées pour la guerre et pour une domination violente, et que leur incorruptibilité était moins encore une vertu que la condition essentielle de leur existence[1]. Il n'y avait, chez les Crétois, que des chevaliers et des paysans serfs; chez les Spartiates, les Périèces, ou habitans de la Laconie, formaient une classe intermédiaire entre les maîtres du pays et les serfs, appelés plus tard Ilotes et Messéniens, et qui jusques dans les éloges donnés à la constitution de Sparte, sont désignés comme en étant le ver rongeur. Ces Périèces étaient-ils des Doriens nés de ces mariages mixtes qui ont dû se multiplier si fort jusqu'à Lycurgue? Étaient-ils des Achéens auxquels les conquérans laissèrent quelques droits? c'est ce que nous n'entreprendrons pas de recher-

1 Aristote, liv. VII, chap. 2; pag. 219, édit. Gœttl. Dans un autre passage très-remarquable, Aristote (chap. 13) fait remarquer le néant des éloges donnés par Thimbron au législateur de Sparte, sur ce qu'il aurait organisé l'état de manière à faire régner les Spartiates sur beaucoup de peuples. Aristote en conclut que, ne régnant plus sur personne, ils doivent être bien à plaindre, et qu'il est singulier qu'ils aient perdu ce bonheur de la souveraineté en restant fidèles à leurs lois. Il termine en faisant remarquer que le but d'une législation qui prend l'oppression d'autrui pour base du bonheur, est essentiellement manqué.

cher [1], parce que, dans tous les cas, ils prirent plus tard le caractère dorien, et reçurent de Lycurgue trente mille petites propriétés, tandis qu'il en assigna neuf mille grandes aux Spartiates. Ainsi l'état de Lycurgue, à notre sens, consistait en trente-neuf mille familles nobles et propriétaires, dont les neuf mille, auxquelles avaient été assignés les grands biens, participaient au gouvernement. Les unes comme les autres étaient soumises à la même dureté d'éducation, aux mêmes exercices militaires. Les terres étant inaliénables et les filles étant exclues de leur possession, il en résultait pour les pères, obligés de pourvoir à leur avenir, une fâcheuse nécessité d'avarice et de cupidité. Enfin, la faculté d'hériter, concédée pour le cas où la fille unique irait enrichir de ses biens un citoyen pauvre, le refus de Sparte de recevoir de temps à autre de nouvelles familles, comme depuis cela se pratiquait à Venise, tout cela établit entre les familles dominantes une inégalité et une oligarchie, qui devinrent d'autant plus funestes qu'elles mirent les rênes du pouvoir dans les mains de riches héritières qui, dès le temps

1 Manso (Sparta, tom. I.er, pag. 68) distingue quatre classes : 1.° Doriens ; 2.° Périèces ou anciens habitans ; 3.° cliens ; 4.° Ilotes. Les Crétois aussi avaient des cliens, mais les relations de ce genre étaient précaires et s'évanouirent bientôt chez les Lacédémoniens. Il nous paraît certain que les Périèces n'étaient pas seulement des Achéens, mais il serait difficile de montrer comme s'est fait le mélange qui les a produits.

de la guerre de Thèbes, possédaient la plus grande partie du pays. Les repas communs que Lycurgue avait institués pour éviter les ligues de familles, ainsi que cela se faisait en Crète, manquèrent leur principal but, et de plus ils opprimèrent le pauvre, parce qu'on n'y réunissait que les hommes, et non, comme en Crète, les familles entières[1]. En apparence, le gouvernement appartenait à l'universalité des Spartiates; mais dans la réalité la nation y avait peu de part. La république était dirigée par trente hommes choisis parmi les plus âgés. Néanmoins la conscience de leurs forces et la pensée que ces vieillards, maîtres de la Grèce, étaient pris dans leur sein, remplissaient tous les Spartiates d'une égale fierté: ils rejetaient avec dédain toutes les idées et toutes les actions basses; ils méprisaient toute espèce d'abjection et de lâcheté. Ces nobles dispositions se maintinrent jusqu'à ce que de plus fréquentes tentations et la sensualité innée à tous les hommes, triomphèrent enfin des

---

1 Voy. Gœttl., pag. 479. Aristote dit, liv. II, ch. 7, p. 61, qu'en Crète on faisait servir à ces repas une partie du revenu public, et que les hommes n'y étaient pas seuls, comme à Sparte; mais qu'on y faisait participer aussi les femmes et les enfans, au lieu de les laisser vivre chez eux à leurs frais. Ailleurs (*Polit.*, liv. VII, ch. 10, p. 134-136) il fait remarquer combien il est onéreux pour les pauvres de contribuer à ces repas, tandis qu'ils sont en même temps chargés du soin de nourrir leurs familles.

mœurs et des lois. Les assemblées des Spartiates, tenues régulièrement à la pleine lune, ne pouvaient être extraordinairement convoquées qu'avec beaucoup de peine : ces assemblées devaient ou adopter ou rejeter sans modification les lois proposées par le sénat. Elles décidaient de la succession au trône, de l'élection et de la destitution des magistrats; elles connaissaient des crimes contre l'état et le peuple. S'il s'agissait de faire ou la guerre ou la paix, on appelait aussi les *Périèces* à la délibération, parce qu'ils combattaient comme les autres. De même qu'en Crète, les trente vieillards, une fois élus, gouvernaient pendant le reste de leur vie; à Sparte deux d'entre eux tenaient leur rang de la naissance, les vingt-huit autres étaient élus. Les deux présidens s'appelaient rois, ils se vantaient de descendre d'Hercule, et jouissaient de toutes les prérogatives et de tous les honneurs de la royauté. En Crète on ne connaissait pas cette dignité. A Sparte le choix des sénateurs se faisait par le peuple et dans le sein du peuple; en Crète le sénat désignait parmi ceux qui avaient été revêtus de la dignité de *Cosmius*. Plutarque, qui ne connaissait guère plus que nous la vieille Sparte, dépeint sous des couleurs poétiques la manière dont on complétait le sénat, en choisissant ses membres parmi tous les hommes de soixante ans. Mais Aristote, qui vit encore les beaux temps de cette république, traite ce mode d'élection de

puéril. Ce ne fut point Lycurgue qui institua la dignité royale, il en restreignit plutôt l'autorité. Aristote a donc raison de la faire remonter jusqu'à la prise de possession du pays, et de retrouver la cause de sa création dans la reconnaissance dont on était pénétré pour le chef de l'armée[1]. Il a raison aussi de voir la principale prérogative des rois dans le commandement militaire, et dans le pouvoir illimité qu'ils exerçaient au dehors des frontières. Les honneurs dont les rois étaient investis en vertu des lois de Lycurgue, les distinctions dont leurs fils étaient honorés même dans le cours de leur éducation, l'influence que procurait le commandement au milieu des discordes éternelles de l'état, déterminèrent enfin les Spartiates à reconstituer et à organiser du temps du roi Théopompe la vieille institution dorienne des éphores; institution par laquelle l'aristocratie opposait à l'élément monarchique un élément démocratique[2]. En Crète des

---

1 Cette remarque est d'Aristote; il la fait à l'endroit où il examine comment est née la dignité royale dans les états qui ont une constitution. Il dit au livre III, ch. 9, pag. 100, que le roi, dépourvu de pouvoir dans les affaires de l'état, ne devient maître absolu que quand il a passé les frontières. Alors il est non-seulement général d'armée, mais encore tout ce qui regarde le culte des dieux lui est soumis. La dignité royale chez les Spartiates est donc en quelque sorte un commandement militaire éternel avec une puissance sans bornes.

2 Peu importe que l'on accède ou non à cette manière de

magistrats annuels, sous le titre de *Cosmii*, formaient le premier corps de l'état : on leur confiait la gestion de toutes les affaires, et ils devaient consulter le sénat dans celles qui avaient de l'importance. Ces magistrats commandaient les armées, présidaient les tribunaux, et leur chef ou *protocosmius* était la première personne de l'état. Sans doute ceci était plus oligarchique que les institutions de Sparte, où le sénat gouvernait tout entier; cependant le renouvellement annuel faisait arriver à la direction des affaires un plus grand nombre d'individus. Les éphores de Sparte étaient cinq hommes choisis dans le peuple sans distinction d'âge. Seuls de toutes les autorités, ces magistrats démocratiques étaient en continuels rapports avec le peuple, ce qui plus tard les rendit, comme les tribuns de Rome, usurpateurs de tous les pouvoirs [1]. Ils dirigeaient les relations exté-

concilier les diverses versions sur l'origine de l'éphorat, puisque tous les auteurs sont d'accord sur son essence, qui n'en reste pas moins la même. Voyez, sur les diverses opinions relatives à cet objet, Manso, et la 7.ᵉ note du Voyage du jeune Anacharsis. Ce qui est dit dans notre texte, s'accorde avec les idées de Hüllmann, pag. 7 de son *Urgeschichte des Staats*, et avec celles de Gœttling sur Aristote, pag. 466. Seulement nous ne voudrions pas décider avec eux de tous les motifs et de toutes les origines des choses.

1 Il s'ensuit qu'Aristote n'est pas tout-à-fait d'accord avec lui-même, quand, au liv. V, ch. 9, pag. 185, il rapporte ainsi l'origine de l'éphorat. « La dignité royale se maintint plus

rieures, surveillaient les démarches de tous les fonctionnaires, et dans toutes les circonstances se trouvaient à côté des rois, pouvant accuser les uns et les autres devant le sénat; souvent même ils étaient à la fois juges et accusateurs. Quand leur puissance eut tout-à-fait anéanti la considération due aux rois, deux éphores les suivaient à la guerre et formaient leur conseil de guerre. Quiconque connaît ou la fierté que donnent encore parmi nous les occupations militaires, ou l'orgueil chevaleresque des barons du moyen âge et de leurs vassaux, concevra aisément la solidité et la durée de la constitution de Sparte. On s'expliquera de même pour-

---

« long-temps à Sparte que dans les autres états de la Grèce, « parce qu'elle fut, dès le principe, divisée en deux, et « parce que le roi Théopompe la restreignit encore, et sur-« tout au moyen de l'éphorat. Ce qu'il ôta aux rois en pou-« voir, il le leur donna en durée; de telle sorte qu'au lieu « de les abaisser, il les releva. Ce fut aussi la réponse qu'il « fit à sa femme, qui lui demanda s'il n'avait pas honte de « laisser à ses fils la dignité royale dans un moindre état qu'il « ne l'avait reçue de ses aïeux. *Non, répondit-il, car je la « leur laisse plus durable.* » Cependant ce même Aristote, liv. V, ch. 1, pag. 151, dit que cette restriction amena une lutte mutuelle; que les éphores, ou par leur secours un seul ambitieux, cherchaient à détruire la dignité royale, et que quelques rois tentèrent de supprimer l'éphorat. Aristote ne cite que le malheureux essai de Pausanias; mais nous savons que la chute des éphores amena la révolution de Sparte, qui finit par la perte de l'état.

quoi les anciens auteurs, et surtout ceux qui vivaient au milieu des troubles de la démocratie, admirèrent tant une constitution aristocratique et militaire comme était celle de Sparte. Le culte et la poésie élevaient l'ame du chevalier du moyen âge et grandissaient sa pensée; le Spartiate, avec ses connaissances de tradition et son énergique poésie nationale, était inspiré par les mêmes moyens. Il vivait dans un cercle étroit; mais son ame, que l'éducation tenait éloignée de toutes les choses vulgaires ou immorales, conservait toute sa noblesse. Enfin il arriva, comme de nos jours en Hollande et en Suisse, que les mœurs si long-temps intactes succombèrent sous l'influence du temps qui détruit tout. La sévère et sombre habitude d'une vie étrangère à l'industrie, au commerce, à la littérature, aux spectacles, était tempérée par quelques institutions nationales : ainsi le peuple entier, gouvernans et gouvernés, se réunissait, à l'exception des malheureux ilotes, pour des fêtes périodiques, telles que les *Hyacinties*, qu'on célébrait au commencement de l'été, ou les *Carnées* qui se tenaient à la fin de cette saison. Au surplus la constitution de Sparte, ainsi que celle de Crète, finit au temps de la guerre des Perses, comme la chevalerie du moyen âge, et surtout comme celle d'Allemagne, par un état d'oppression et par le droit du plus fort. Ces courtes observations font voir clairement

que la portion de la souche dorienne qui sut convertir ses mœurs en constitution, et qui jouissait de la propriété foncière, doit être considérée comme une nation chevaleresque, guidée en tout par la fierté guerrière. C'est ce qui serait encore plus évident, si nous pouvions examiner ce que l'on rapporte de la vie privée des Spartiates. Mais il est bien plus difficile de ressaisir les caractères distinctifs de l'autre partie de la nation dorienne, qui était obligée d'imiter l'activité des Achéens, et que les circonstances et sa position même rendaient rivale et de ces Achéens et des Ioniens. Les îles de ces peuples, leurs colonies sur des côtes lointaines, leurs places de commerce, nous occuperont dans les sections suivantes, où il sera parlé des Grecs établis sur les rivages étrangers. Il faudrait encore ici parler d'Argos, de Sicyone, de Corinthe, de Mégare et de l'Élide; mais l'Élide a plus d'importance pour l'antiquaire que pour l'historien. Nous remarquerons seulement qu'on y tenait les réunions périodiques de tous les Grecs, et que ces réunions n'étaient pas, comme celles de certains temples d'Asie, de simples marchés; elles fournissaient aux diverses tribus d'une même famille la possibilité de se montrer dans toute leur originalité. Ici tous s'assemblaient sous la protection d'une paix religieuse; on faisait le commerce; on s'apprenait mutuellement des inventions et des pratiques utiles;

et même, après les guerres les plus haîneuses, celui qui, dans les arts de la Grèce, avait obtenu le premier prix, quelle que fût sa patrie, recevait du consentement général l'honneur d'attacher son nom à la chronologie. A la vérité, l'Élide et la contrée qu'on nomme Olympie ne jouissaient pas seules de cet avantage : il y avait des jeux semblables à Némée, sur l'Isthme et dans les environs de Delphes; mais les jeux olympiques seuls avaient ce caractère universel. Argos et l'Arcadie ne devinrent importantes que quand Sparte commença à décheoir. Corinthe, Sicyone et Mégare, quoiqu'elles aient une histoire particulière, ont été sans influence politique. Cependant les deux premières jouent un rôle essentiel dans l'histoire des arts et du commerce des Grecs[1]. Dans le temps où le navigateur n'osait perdre de vue le rivage, il était dangereux de doubler la pointe du Péloponèse; le commerce d'Asie et des îles avec l'Italie et la Sicile avait néanmoins beaucoup d'importance : en conséquence on venait à Corinthe, et l'on déchargeait les marchandises au port oriental, puis on les embarquait dans celui qui était ouvert du côté de l'Italie. Long-temps avant qu'Athènes fût florissante, Corinthe se distinguait par la multitude des

1 Falcon., dans une note sur Strabon, p. 546, donne un aperçu de l'histoire de Corinthe.

étrangers qui y affluaient, par la corruption de ses mœurs, par ses richesses, et par l'excellence des arts et des métiers. Dans l'origine, le pouvoir, comme partout ailleurs, était confié à des rois, puis il tomba entre les mains d'une oligarchie, dont la lutte avec le peuple fournit à Cypsélus l'occasion de se faire le maître absolu de l'état. Aristote cite la domination des *Cypsélides* avec celle d'Orthagoras et de ses trois fils à Sicyone, comme étant de tous les gouvernemens de tyrans ceux qui ont eu le plus de durée. Il ajoute que Cypsélus s'était saisi du pouvoir en démagogue, et qu'il n'eut point de garde. A Sicyone les tyrans régnèrent cent ans, à Corinthe soixante et treize et demi, et si les fils, à l'exemple des pères, avaient recherché l'amour de leurs sujets, s'ils avaient observé les lois, cet état de choses aurait duré plus long-temps encore. A Corinthe une oligarchie fut établie et maintenue par le secours des Spartiates; mais ce qui dans la constitution de cette ville présente un intérêt général, c'est qu'on sut éviter les troubles qui naissent de l'inégalité des fortunes, et qui sont l'écueil de tous les états commerçans. Aristote remarque que les rapports des pauvres et des riches furent si bien organisés, que jamais il n'y eut de discordes sérieuses au sujet de la disparité des fortunes.

b) *Isles de la mer Égée. Grecs des états extérieurs de l'est ou du nord-est.*

Pour reconnaître et juger le caractère de la population des états que les Achéens ou les Doriens ont fondés à l'extérieur et dans les îles, nous nous aiderons de ce qu'a dit Aristote sur les divers élémens dont peut se composer le peuple dans une cité grecque. Selon lui, la masse de la population est agricole, ouvrière, marchande, ou, comme cela se voit dans les états maritimes, elle est adonnée à la navigation. Après cette indication des caractères généraux des colonies grecques, si différentes de celles des Phéniciens, des Carthaginois et des Romains, il cite des exemples, qui, pour quelques états, nous apprennent quelles étaient les professions dominantes, et quelles occupations y étaient les plus générales. Il nous dit que dans les pays qui tirent leur subsistance de la navigation, la masse du peuple était employée soit sur les vaisseaux de guerre, soit sur ceux du commerce; ou bien qu'elle s'appliquait à la pêche, ou bien encore qu'elle se nourrissait de la location des vaisseaux et du transport des voyageurs et des marchandises. La classe des pêcheurs, continue-t-il, fait à Tarente et à Byzance la principale partie de la population. Les hommes capables de service maritime à la guerre (τὸ τριηρικόν), sont à Athènes les plus nombreux. A Chio et à Égine ce sont ceux

occupés du commerce ; mais Ténédos fournit le plus de pilotes et de marins. Aristote n'a nommé, il est vrai, que peu de villes dans lesquelles la prééminence de certaines professions faisait nécessairement dominer certaines mœurs et certains usages; mais nous pourrions facilement compléter cet article, au moyen des faibles notions qui nous sont restées sur les états de la mer Égée, si nous ne préférions partir du Nord pour énumérer ceux dont la constitution ou les mœurs présentent encore, pour cette époque, quelque vestiges remarquables; car nous avons malheureusement perdu les notions complètes qui existaient sur ces constitutions. A l'extrémité septentrionale nous voyons en-deçà et au-delà de la Crimée des colonies de Milet et d'Héraclée. Les plus marquantes sont, vers l'ouest, Odessus et Olbia, parce qu'elles faisaient, comme Synope et Byzance, un grand commerce de poissons et de viandes salées avec les îles de la Grèce, qui étaient chargées d'un surcroît de population. C'est ainsi que, de nos jours, les îles des Indes occidentales font avec l'Amérique septentrionale, et par les mêmes raisons, un commerce semblable. A l'opposite et vers l'Est il faut remarquer d'abord Tanaïs, détruite par les rois du Bosphore au temps de Strabon; puis, dans la Crimée même, Panticapée, et en face, sur la pointe du continent, Phanagorée : les raisons qui les ren-

daient importantes sont fort différentes. Tanaïs est située sur la mer d'Asoph, à l'embouchure du Don : c'était le marché général des nomades d'Asie et d'Europe; c'était le rendez-vous des marchands qui traversaient le Bosphore pour se rendre dans la mer d'Asoph. Les nomades y amenaient des esclaves, des peaux de bêtes, de la laine et toute sorte de produits bruts: ils recevaient en échange des étoffes, du vin et d'autres objets de première nécessité. De villes grecques libres, Panticapée et Phanagorée devinrent les siéges de gouvernemens de peuples voisins, Phanagorée pour l'Asie, Panticapée pour l'Europe, et cette dernière, afin de pouvoir dominer, adopta une constitution monarchique dès le temps de la guerre des Perses[1]. L'une et l'autre villes servirent d'entrepôt, l'une pour le commerce intérieur, l'autre pour les objets d'échange amenés de la mer Égée. Il y eut des querelles continuelles

[1] Strabon accuse les habitans de Panticapée d'avoir fait cause commune avec les brigands qui venaient de l'intérieur, portant des canots légers sur des chariots ou même sur leurs épaules, et exerçant la piraterie avec une incroyable dextérité; mais Strabon ne les fait que recéleurs, en ce qu'ils auraient permis à ces brigands d'entrer dans leurs ports et d'y vendre leurs marchandises. On peut suivre l'histoire des souverains du Bosphore depuis la 73.e olympiade jusqu'à Mithridate le grand, et de celui-ci jusqu'à l'arrivée des Goths; la série de ces souverains est assez bien déterminée, mais nous sommes forcés de passer les détails.

entre les républicains de Tanaïs et les rois de Panticapée; ils se disputèrent la domination sur les peuples voisins, jusqu'à ce qu'enfin Tanaïs fut entièrement détruite [1]. Les colonies de la Colchide et de la côte de Thrace sont moins importantes. Les premières fournissaient aux Grecs du bois de construction pour l'architecture et pour la marine, du lin, du chanvre, de la cire et de la poix; les autres des bêtes à cornes, de la laine, des peaux et d'autres produits bruts. Dans la suite Cardie fut illustrée par la naissance de quelques hommes qui la firent mieux connaître de la Grèce. La plupart des villes de la côte septentrionale d'Asie mineure, et particulièrement Sinope, Amisus, Cérasunte, Trébisonde et Héraclée, doivent être rangées parmi ceux des petits états qui ont le plus marqué dans l'antiquité. Toutes ces villes étaient sur des caps, ou du moins elles étaient près de la mer, et toutes avaient pour voisins de belliqueux habitans des côtes. Mais l'esprit laborieux et actif des Grecs eut bientôt changé en jardins tous les cantons voisins, et les Barbares furent subjugués. Ici les arts et les sciences étaient presque partout, et ils s'y réfugièrent quand ils furent chassés de la Grèce proprement dite. La démocratie ou l'aristocratie se maintinrent dans un très-petit nombre de cités; la

1 Strabon, liv. XI, édit. Falcon., pag. 723.



plupart furent obligées d'obéir à un maître. Sinope, la plus riche et la plus brillante de toutes, fut aussi celle qui demeura le plus long-temps république. Ce ne fut guères que deux cents ans avant J. C. que le roi de Pont la réunit à ses états; elle était alors si importante que les Rhodiens envoyèrent à Rome une ambassade pour qu'elle intervînt afin de lui rendre sa liberté. Parmi les nombreux objets d'art qui ornaient Sinope, il s'en trouva que, dans la suite, on admira dans Rome même comme des chefs-d'œuvre. Amisus eut le même sort que Sinope; mais elle continua aussi à prospérer sous le gouvernement des rois. Quant à Héraclée, nous disons seulement que le premier tyran de cette ville fut formé à l'école de Socrate et de Platon, et tandis qu'il faisait peser sur ses concitoyens opprimés un joug plus cruel et plus insupportable qu'aucun autre tyran, il fonda l'une des premières et des plus vastes bibliothèques qui aient existé. Les Doriens de Mégare avaient bâti, dans le Bosphore, en Europe Byzance, en Asie Chalcédoine et Chrysopolis. La première de ces villes acquit bientôt une grande aisance, grâce à sa situation et à la pêche; mais ayant eu à souffrir des attaques des Thraces, elle fut renforcée par des colons de Milet et d'Athènes. Les Doriens s'en tinrent long-temps à leur vieille aristocratie, ne voulant pas admettre les nouveaux venus à la plénitude des droits de citoyens,

jusqu'à ce qu'enfin on introduisit une espèce de démocratie, dont le sénat avait dans son organisation quelque chose d'aristocratique. L'autorité de ce sénat et le maintien d'anciennes lois doriennes amenèrent souvent d'étranges contradictions. Les mesures de finance auxquelles les Byzantins eurent recours de temps à autre[1], sont un témoignage parlant de l'enfance dans laquelle se trouvait chez les anciens la théorie de l'impôt. Il ne faudrait pas blâmer sans restriction l'aliénation des biens de l'état; mais les monopoles, les violences exercées envers des commerçans étrangers, la vente des droits de citoyen à ceux qui n'avaient d'indigène qu'un seul de leurs parens, sont à coup sûr des expédiens très-funestes. Byzance salait et exportait des poissons en grande quantité (ils étaient ou de l'espèce du maquereau ou de celle du mugil), mais une roche avancée de la rive de Chalcédoine les effrayait et les empêchait de s'en approcher, en sorte que cette ville ne put jamais acquérir de prospérité au moyen de la pêche. Son législateur, Phaléas, s'est fait connaître par une disposition qui, même dans un état commerçant, devait prévenir l'inégalité des fortunes. Nous doutons qu'il y ait réussi : Aristote n'en parle que comme d'un essai.[2]

1 Aristote, *Œconom. II*, *init.*

2 Aristote, *Polit.*, liv. II, ch. 4, éd. de Gœttl., pag. 44. Il dit que Phaléas le Chalcédonien fut le premier qui tenta

Cyzique, moins remarquable dans les premiers temps, fut dans la suite comptée la quatrième des villes libres de l'ancien monde; elle suivait immédiatement Marseille, Rhodes et Carthage, et cela tant à cause de sa constitution, qu'à raison de ses richesses et de ses édifices. Du temps des Romains elle payait trois directeurs des bâtimens; elle avait un arsenal bien fourni, un magasin de blé et un édifice particulier pour les machines de guerre. Ce culte mystérieux et scandaleux qui régnait sur toute la côte septentrionale d'Asie mineure, et que des prêtres répandirent aussi parmi les Grecs comme national et recommandable, était venu, sans doute, des relations établies entre cette ville et les petits états sacerdotaux du voisinage : les fêtes et les pélerinages de la déesse de Dindymène étaient trop avantageux pour que le gouvernement aristocratique d'un état commerçant n'y eût pas donné une attention particulière [1]. Les habitans

---

d'empêcher, par la constitution de l'état, l'inégalité des fortunes. Il partit de ce principe, qu'il fallait que les possessions des citoyens fussent égales; et il ne trouva nulle difficulté à le mettre en pratique, pour la première organisation; mais il lui parut plus difficile de maintenir l'égalité dans un état déjà constitué. Il ordonna donc que le riche dotât sa fille, mais que, s'il se mariait, il ne pût recevoir de dot. Les pauvres recevaient des dots, et ne devaient point en donner à leurs filles.

1 Strabon, au XII.e livre, édit. de Falcon., pag. 831, donnant à la fois et la description de la ville et l'indication

de Lampsaque, colons des Milésiens, honoraient cette divinité comme ceux de Cyzique, et sur une colline éloignée de leur ville d'environ deux lieues, ils avaient aussi un temple semblable à celui de Cyzique. La philosophie doit beaucoup à Lampsaque; elle avait une école marquante avant qu'il n'y en eût aucune à Athènes. Les arts y étaient fort en honneur, et dans la suite Lysippe orna la ville de chefs-d'œuvre de sa main. Comme on vit le culte d'une divinité asiatique et ses monstruosités pénétrer en Grèce par Cyzique et par Lampsaque, de même on y vit arriver les mystères d'Égypte par la Samothrace, Lemnos, Imbros et Thasos. Les Pélasges, autrefois errans sur la mer, demeurèrent paisiblement dans ces îles, jusqu'à la domination des Perses; ils y étaient visités par les Phéniciens, et ils allaient souvent en Égypte. Ces Pélasges ins-

qui nous guide ici, nous le copions de préférence au sophiste Aristide, qui présente bien plus de détails; car les gens de cette espèce savent tellement arranger les choses et les mots qu'il est difficile d'en retirer la vérité. « Cyzique est une île « de la Propontide, jointe à la terre-ferme par deux ponts. « Le sol en est excellent, et elle a 500 stades de circuit. « Près des pouts est la ville qui porte le même nom que l'île, « avec deux ports qui se ferment, et plus de deux cents loges « de navires. Une partie de la ville est dans la plaine; l'autre « joint le mont nommé *Arcton-oros*. Une autre montagne « appelée *Dindymum* et qui n'a qu'un sommet, domine la « ville. Sur cette montagne est le temple de la Mère des « dieux surnommée *Dindymène*, fondé par les Argonautes. »

tituèrent un culte[1], qui d'abord fut conduit par des prêtres étrangers, puis par des indigènes, dont la profession lucrative se perpétua jusqu'à ce que des moines vinssent les remplacer. Je n'oserais dire de quel genre étaient ces mystères. Il est certain que les hommes profonds qui, dans ce temps, donnèrent peu à peu une autre forme au culte grec, voulant opposer un nouveau frein aux fureurs démocratiques dans les mystères et dans les mythes, firent un usage admirable de ceux de Samothrace, et que les poètes, dans le même esprit, composèrent des hymnes, des chansons et des chœurs. Sous les Perses, à la vérité, les habitans de la Samothrace et ceux de Thasos perdirent les grandes possessions qu'ils avaient sur le continent. Cependant les premiers conservèrent leur prééminence dans les sciences sacerdotales, même après le soulèvement des Ioniens, et après que les îles eurent été dévastées par les Perses, puis repeuplées par Milet.[2]

---

1 Voyez Hérodote, liv. II, chap. 51-54. Vous y trouverez ce que le crédule historien avait ouï dire aux prêtres de Samothrace. Quant au culte de Thasus et à ses rapports avec la Phénicie, voyez les chapitres 44 et 45. Mais quand nous disons qu'Hérodote prétend avoir trouvé non-seulement des traces mythologiques, mais encore des indices historiques des rapports de Thasos et de la Phénicie, cela se rapporte à un autre passage. Voyez liv. VI, ch. 47.

2 Voyez Hérodote, liv. VII, ch. 108, sur les possessions et les ouvrages des Samothraces et des Thasiens sur le continent,

Les anciens habitans de Lemnos avaient été chassés beaucoup plus tôt par les colons qu'Athènes envoya dans la Chersonèse de Thrace, sous la conduite de Miltiade[1]. Lesbos était alors célèbre par ses vins, par sa musique, que Terpandre avait perfectionnée, et par ses poètes lyriques. Six villes formaient, dans l'île, six républiques. Mitylène était la première : toutefois les mœurs effrénées de Lesbos ne comportaient pas la liberté, et Mitylène eut bientôt ses tyrans comme la plupart des villes de l'Asie mineure. Peu avant que l'influence des Perses fut établie, Pittacus réunit enfin ses concitoyens, et l'on chassa le tyran. Cela arriva dans le siècle qu'on a coutume d'appeler celui des sept sages, et Pittacus est l'un d'eux. Les Mityléniens se donnèrent pour chef ce même Pittacus, et lui conférèrent un pouvoir illimité sur leurs lois et sur leurs mœurs; ils en firent leur *asymnète*. Antiménide et le poète Alcée créèrent alors une faction contre lui : Alcée le calomnia lui et ses amis en vers qui furent bientôt dans toutes les bouches[2], et cela, parce qu'ils ne voulaient pas regarder ses

---

et liv. V, chap. 26, sur la conquête et l'anéantissement de la population dans les îles pélasgiques.

1 Hérodote, liv. VI, à la fin.

2 — — — τὸν κακοπάτριδα
Πιττακὸν πόλεως τᾶς ἀχόλω καὶ βαρυδαίμονος
Ἐστάσαντο τύραννον μέγ' ἐπαινεῦντες ἀολλέες.

idées sur la liberté comme les seules praticables. Le poëte et ses adhérens furent bannis; cherchant à rentrer les armes à la main, Alcée fut pris; mais Pittacus lui pardonna et continua l'organisation du gouvernement de sa patrie. Il ne fit pas comme Périandre de Corinthe, que l'on compte aussi parmi les sept sages; il ne conserva point le pouvoir par la violence, mais il se démit de sa charge. Néanmoins Mitylène ne put rester libre; car les habitans de Lesbos étant venus au secours de Milet contre Polycrate de Samos, ils éprouvèrent une défaite fâcheuse, et peu après devinrent sujets des Perses. A peine se furent-ils délivrés de ce joug, qu'ils tombèrent sous les Athéniens, qui dans la guerre du Péloponèse finirent par se partager toute l'île, excepté Méthymne et son territoire, et qui en chassèrent les habitans. Nous avons déjà dit au sujet des autres îles, de Milet, puis de Samos et de Chio, qu'elles furent les premiers siéges des sciences de la Grèce et de cette civilisation qu'ensuite nous retrouvons à Athènes. Nous avons fait remarquer aussi que Milet était fort anciennement célèbre par ses étoffes, par ses tapis et par les inventions voluptueuses qui la mettaient en relations étroites avec Sybaris, la plus dissolue des villes grecques. Milet déplora publiquement la chute de Sybaris, comme dans la suite Athènes porta le deuil de l'anéantissement de Milet par les Perses. Le deuil de Milet, sans doute, n'était

pas exempt d'intérêt : Sybaris permettait l'importation des tapis, des laines et des objets fabriqués à Milet, tandis que tous les états de l'Italie et de la Sicile, qui adoptèrent les lois de Zaleucus et de Charondas, prohibaient l'usage et la vente des marchandises de luxe venues de Milet, et surtout des étoffes qui sont expressément nommées dans les lois de Zaleucus de Locres. Chio se vantait d'avoir amélioré la culture de la vigne, et d'avoir, plus qu'aucun autre état, augmenté son commerce et sa marine; mais les habitans des îles manquaient des forces nécessaires pour défendre leur antique liberté dans les momens de danger. Samos, célèbre par ses arts, fut la première parmi les Grecs à découvrir le chemin de l'Égypte et de l'Espagne ; mais jamais elle ne put donner de durée à sa constitution, et la perpétuelle lutte de la faction démocratique avec la faction aristocratique fit éclore des tyrans, parmi lesquels le plus célèbre est Polycrate. Plus tard les discordes se réveillèrent, les Athéniens et les Spartiates en profitèrent, comme l'avaient fait les Perses. Cependant une principauté qui s'était élevée en Carie, sous la protection des Perses, devint funeste aux états doriens de la côte et des îles, et Rhodes seule maintint son indépendance. Les princes de Carie étaient connus et par la valeur de la première Artémise et par l'amour de la seconde pour Mausole son époux, et par le monument qu'elle lui éleva. La succession

au trône ne faisait point de distinction des sexes jusqu'à ce que l'état s'écroula sous Hydrieus, après la deuxième Artémise. Au temps de la guerre sacrée en Grèce, cette Artémise et Mausole, son époux, avaient acquis une puissance telle qu'ils imposèrent aussi une oligarchie à Rhodes. Cette ville, chef-lieu de l'île, tenait de sa situation des avantages incomparables [1] : les arts et l'industrie y florissaient avant les migrations des Doriens. C'est ce que démontrent non-seulement les récits fabuleux sur les Telchines, mais encore le vers d'Homère, selon lequel le fils de Saturne répandit des richesses divines sur les trois tribus des Rhodiens.

1 Strabon, liv. XIV, pag. 933, édit. de Falcon. « La ville « des Rhodiens est située sur le cap oriental de l'île de Rhodes ; « elle surpasse les autres villes par ses ports, ses rues, ses « murs et ses autres édifices, au point que, loin de trouver « une ville qui lui soit supérieure, nous ne pouvons pas même « en citer une qui lui soit égale. Cette ville se distingue éga- « lement par ses lois admirables, par les soins qu'elle donne « à toutes les parties de l'administration, et particulièrement « à la marine ; soins qui lui valurent l'empire de la mer pen- « dant un long espace de temps, l'honneur de détruire les « pirates, et celui de devenir l'alliée des Romains et de ceux « des rois qui étaient les amis des Grecs et des Romains. « C'est à ces avantages qu'elle dut non-seulement le main- « tien de son autonomie, mais encore l'érection d'un grand « nombre de monumens dont elle est décorée. » Après cela viennent des détails sur le colosse et sur les tableaux de Protogène.

On attribue aux Rhodiens le mérite d'avoir immédiatement après la guerre de Troie purgé la mer de pirates, comme ils le firent toujours dans la suite. Leur navigation les amena bientôt en Espagne, où on leur fait honneur du premier établissement d'une colonie, que Marseille repeupla dans la suite. On voulut même retrouver des vestiges de colonies rhodiennes dans le pays des Opiques, non loin de Parthenope : il est sûr que dans le pays des Dauniens ils fondèrent, conjointement avec l'île de Cos, Salapia ; enfin, il y avait des Rhodiens établis dans le voisinage de Sybaris. Après les temps héroïques une démocratie remplaça la monarchie comme dans tous les états livrés à l'industrie ; mais cette démocratie fut ébranlée par les Doriens, commotion qui eut pour suite une multitude de désordres. On organisa enfin une sorte d'aristocratie, que les anciens regardent comme l'une des meilleures constitutions qui jamais aient été imaginées pour un état commerçant. Les patriciens n'y dominaient point ; mais là, comme dans les villes des Pays-Bas, le peuple était compté pour beaucoup par les magistrats, et leurs intérêts étaient unis d'une manière indissoluble. Si dans la guerre du Péloponèse, et plus tard, cette constitution ne put préserver les Rhodiens de troubles intérieurs, il faut en accuser les Athéniens, qui, pour ôter des alliés à Sparte, soulevaient partout le peuple contre les familles

dominantes. Au surplus le gouvernement pourvoyait au bien-être des citoyens pauvres par des distributions de grains, par des établissemens de bienfaisance, par l'exemption d'impôts et de prestations, qui ne frappaient que le riche; enfin, il payait avec générosité tous les services. Les Rhodiens se montrèrent aussi jaloux de leurs avantages, que le furent depuis les Vénitiens et tous les états commerçans; ils tenaient tellement au secret sur plusieurs parties de leur marine, qu'il n'était pas permis d'aller sur leurs chantiers ou dans les lieux où l'on gardait les vaisseaux. Tout homme qui avait surpris un de leurs secrets ou qui avait pénétré dans un lieu défendu, était puni de mort. Les lois des Rhodiens sur la marine et le commerce, ont servi de type à la législation romaine, et d'après les conjectures les plus vraisemblables les Catalans et les Italiens du moyen âge en ont fait usage[1]. Les arsenaux, les chantiers, les magasins y étaient aussi considérables qu'à Cyzique et à

---

1 Les collections de Meursius, l'excellente *Descriptio reipublicæ Rhodiorum* d'Ubbo Emmius, dans le 4.ᵉ volume du *Thesaurus antiquit. Græc.* de Grævius; enfin, la Dissertation de M. de Pastoret, sur l'influence des lois des Rhodiens. Outre les ouvrages qu'il faut consulter, ils contiennent tout ce que l'on doit savoir quand on ne veut pas se livrer à des recherches spéciales. L'Allemagne a vu paraître depuis peu deux ouvrages sur Rhodes, l'un en latin, l'autre en allemand.

Marseille; et il y avait pour tout cela des administrations particulières, placées sous la direction d'un chef d'une habileté reconnue.

c) *État politique des Grecs d'Italie et de Sicile. Législation.*

La plupart des états dont nous avons parlé jusqu'à présent, devaient leur existence à une souche de Grecs qui, depuis les temps primitifs, avait eu des mœurs et des lois particulières. Il s'ensuit que leur législation était bien moins une nouvelle organisation de l'ensemble qu'un moyen d'arrêter la dégénération occasionée par le temps; ou plutôt c'était, au milieu de lumières nouvelles, une médiation entre les prétentions des diverses classes de la société. Il en était tout autrement en Italie et en Sicile, où une population mêlée réclamait des institutions fondées sur des principes, où la vie civile devait être réglée par une morale convertie en loi; c'est pour cela que l'on vit se former ici une science particulière, celle de la législation[1]. Toutefois les deux plus importantes cités de Sicile, Syracuse et

1 Dans la Bibliothèque grecque de Fabricius, t. II, p. 28 à 36, on trouve par ordre alphabétique les noms vrais ou faux de tous les législateurs. Nous ne pouvons donner ici que quelques indications, pour montrer quelle était sur ces côtes et ailleurs l'activité de l'esprit des Grecs. Voyez, pour les détails présentés sous un autre aspect, Tittmann, dans son *Tableau des constitutions grecques*, de la page 493 à 517.

Agrigente, ont peu d'intérêt sous ce rapport : toutes deux, d'abord, s'en tinrent à leurs institutions doriennes, et plus tard même, leurs divisions ne firent point songer à renouveler entièrement l'état; il ne fut question jamais que de faire disparaître les causes de discorde, c'est-à-dire, de concilier, autant que les circonstances le permettaient, les prétentions de la démocratie avec les prérogatives de l'aristocratie ; c'est pourquoi il fut toujours si facile de s'emparer du pouvoir dans ces deux villes. A Syracuse, Gélon et Hiéron se maintenaient sans difficulté, et si Thrasybule est chassé, la cause en est dans sa déraison[1]. Après son expulsion la vieille aristocratie ressaisit ses droits, et il s'établit entre elle et le peuple une longue lutte. Pendant la guerre du Péloponèse, et surtout pendant le siége de Syracuse, le principe démocratique prit tellement le dessus, qu'on sentit le besoin d'une organisation entièrement nouvelle. Dioclès, qui devait proposer des changemens et établir des lois, n'était point

1 Aristote, liv. V, ch. 8, édit. de Gœttling., dit : « Dans « les états despotiques, quand les gouvernans se brouillent, « ils se perdent. Il en fut ainsi de la domination de Gélon ; « car lorsque Thrasybule, frère d'Hiéron, négligea l'éducation « du fils de Gélon et le précipita dans les voluptés pour régner « à sa place, on vit se réunir les amis de la maison de Gélon « pour que Thrasybule pérît plutôt que de voir finir la dy- « nastie existante. Leurs adversaires communs saisirent l'occa- « sion et se défirent et des uns et des autres. »

démagogue : ses lois sont très-sévères, la police de mœurs établie par lui l'est beaucoup plus que ne le comporte un état riche et commerçant. La seule chose qui nous paraisse faite en faveur du peuple, c'est la disposition qui règle par le sort la distribution des fonctions supérieures. Dioclès chercha surtout à proportionner les amendes aux délits, et à prévenir toute partialité dans les juges. Pour empêcher la dégénération des mœurs, il emprunta vraisemblablement beaucoup de choses aux lois qui existaient alors dans plusieurs états et que l'on attribuait à Zaleucus et à Charondas. Les siennes étaient rédigées dans l'ancien dialecte dorien. La substance de cette législation fut en vigueur jusqu'au temps des Romains, bien que Céphalus, sur la demande de Timoléon, et Polydore, sous le deuxième Hiéron, l'eussent revue et changée de nouveau.

Les immenses richesses d'Agrigente nous sont connues tant par les ruines magnifiques de ses édifices[1], que par ce qu'on nous dit des trésors et de

---

1 Pour élever ces ouvrages et rendre fertile les rochers qui environnent le pays, on avait souvent recours à des esclaves pris dans les guerres contre les indigènes ou contre les Carthaginois. Voy. *Diod. Sicul.*, *edit. Wessel.*, tom. I.er, pag. 423. D'autres édifices, cependant, étaient construits des seules ressources d'Agrigente. Tel était le temple immense qui, du temps de Diodore déjà, était le seul reste de ces grands travaux.

la splendeur de quelques particuliers[1]. Il est donc impossible qu'une constitution libre, qui n'aurait pas été établie dès le principe et du consentement général, ait pu y subsister long-temps. Aussi retrouvons-nous presque toujours cette ville sous des tyrans. On nous cite un homme qui y aurait rétabli une démocratie de peu de durée; une autre version indique le philosophe Empédocle comme ayant créé, dans sa patrie, un conseil de gouvernement, composé de mille citoyens : tout cela est incohérent et fut d'ailleurs souvent changé. Quant à la grandeur de la ville, il faut réfléchir que non-seulement la navigation attirait quantité d'étrangers; mais que, pour vendre plus avantageusement leurs produits, beaucoup de propriétaires allaient s'y établir; enfin il fallait, pour les vaisseaux et pour l'agriculture, un grand nombre d'esclaves. D'après ces considérations il ne sera pas étonnant de voir à Agrigente, outre ses vingt mille citoyens, cent quatre-vingts mille individus, étrangers ou esclaves. Syracuse et Agrigente avaient à elles seules plus d'habitans sur

---

1 Voyez Diod., liv. XIII, vol. I, pag. 608 et 609 sur les richesses de Gellias et d'Antisthène. Il est plus important de connaître la source de ces richesses. Diodore l'attribue aux vignes et aux oliviers, dont les produits étaient vendus à Carthage. La Lybie, alors, n'avait point encore d'oliviers ; il se faisait de l'huile et du vin un commerce d'échange qui enrichit considérablement Agrigente.

leur territoire que n'en a de nos jours la Sicile entière; mais la constitution donnée à Catane par Charondas est bien autrement célèbre; elle fut adoptée par toutes les villes chalcidiennes, et dans la suite par d'autres encore, par exemple, par Thurium. Il nous en reste des fragmens considérables dans Diodore et dans Stobée. On n'est point d'accord sur les temps où vécut Charondas[1]. Il est probable

---

1 Je conviens ne pouvoir faire plus que Wesseling sur le §. 11, liv. XII, de Diodore, tom. I.er, pag. 485. Il y est démontré que c'est une erreur grave que de faire vivre Charondas assez tard pour qu'il ait été le législateur de Thurium, colonie des Athéniens peu ancienne. Jamblichus ne sait pas assez ce que c'est que vérité historique et chronologie, pour qu'on puisse l'opposer à Aristote. Il veut que Charondas soit le législateur de Sybaris, et cependant il le fait contemporain de Pythagore, ce qui est absurde sous plusieurs rapports. Aristote dit qu'il n'y a rien de particulier dans la législation de Charondas : je pense que cela s'applique aux institutions politiques; car elle est plus morale que politique. Les villes chalcidiennes, outre Catane, étaient Naxos, Zancle, Léontium, Eubée, Mylæ, Himère, Callipolis; et en Italie, Rhégium. Diodore a tout confondu, l'ancien avec le nouveau, le certain avec l'incertain : on ne s'y reconnaît plus. Voyez, par exemple, ce qui est dit de l'établissement d'écoles publiques : *Aliam præterea legem jam recitata præstabiliorem, sed a vetustis legum latoribus etiam neglectam* (ἠμελημένον), *sancivit, ut omnes civium filii in bonis litteris instituerentur, civitate stipendia magistris erogante. Prospexerat enim, illos, qui præ inopia rei familiaris minervalia* (τοὺς μισθοὺς) *solvere nequirent, honestissimæ institutionis fructu cardituros.*

qu'il naquit entre la 60.[e] et la 70.[e] olympiade. Quoi qu'il en soit de l'époque à laquelle il appartient, sa législation doit être mise à côté de celles de Moïse, de Lycurgue, de Zoroastre, de Confucius ; elle est aussi revêtue de formes poétiques. Le législateur songeait plutôt à conserver les mœurs, à régler la vie, à instruire sans punir, qu'à déterminer avec art les rapports des divers magistrats, des fonctionnaires, des tribus, des castes, des assemblées, et toutes ces choses qui sont si importantes aux yeux d'Aristote[1]. C'est pour cette raison que ce juge philosophe des constitutions dit qu'il n'y a rien de marquant dans les lois de Charondas, sinon la punition de l'abus qu'on faisait du serment.[2] Il paraît qu'il donna une attention particulière au droit civil et criminel; car Diodore cite plusieurs dispositions pénales, et Stobée des dispositions salutaires sur le serment, et d'autres sur les obligations, le gage et la possession.

---

1 Là où Aristote parle des lois de l'état mélangé d'aristocratie et de démocratie, *Polit. V*, ch. 7, pag. 172, édit. de Gœttling. La première chose est, dit-il, que ceux qui administrent le trésor public rendent compte de leur gestion devant l'universalité des citoyens ; puis, que l'inscription sur les registres publics et dans les diverses classes de citoyens (*φρατρίας, καὶ λόχους καὶ φυλὰς*) se fasse bien exactement.

2 C'est l'*ἐπίσκηψις*, ou *Actio falsi testimonii*. Ainsi que le dit Aristote, elle passa de la législation de Charondas à Thurium, et de Thurium à Athènes.

Ce qu'on sait de Zaleucus, le second des législateurs de l'antiquité, est un peu plus certain. Comme Charondas, il attachait plus de prix au perfectionnement moral et à la conservation des mœurs qu'à une savante organisation de l'état. Cela s'accorde parfaitement avec ce que dit Aristote, qu'il était de basse naissance. Un scholiaste de Pindare et Plutarque en font un berger qui aurait présenté ses lois comme inspirées par la divinité. Ce que Diodore et Stobée nous ont conservé comme lois de Zaleucus, ou comme introduction à ces lois, confirme cette supposition; car il n'y est question que de police morale, de voluptés à fuir, de religion, de justice et de modestie[1]. Zaleucus s'attache principalement à une idée dont l'absence a corrompu dans la suite la religion des Grecs, en la convertissant en une doctrine funeste aux mœurs : il ordonne de maintenir en honneur la religion des ancêtres, de rejeter l'introduction de fausses cérémonies, et de se garder de la superstition autant que de l'incrédulité. Ce ne sont point les sacrifices, dit-il, ce ne sont point les dons offerts par les méchans, qui apaisent les dieux; c'est la pensée sainte des justes, c'est la vie pure des bons. Il est avéré, et cela est d'accord avec la Chronique d'Eu-

---

1 Voyez Ubbo Emmius *Res publica Locrensium in Italia*, chez Grævius, *Thesaurus*, tom. IV, pag. 593 et suiv.

sèbe, que vers la 79.e olympiade[1] cette législation vint mettre fin aux discordes qui, depuis cinquante ans, déchiraient les trois peuples qui avaient fondé Locres épizéphyrienne, savoir, les Locriens Ozoles, ceux d'Opuntium et les Doriens. Cette constitution conserva la pureté des mœurs jusqu'à ce que Denys de Syracuse anéantit et ces mœurs, et le bien-être de la ville. Il paraît que l'institution d'une magistrature, sous le nom de *Cosmopolis*, était propre à Zaleucus. Ce magistrat, d'un âge avancé, était chargé de l'interprétation des lois, et de les défendre de toute innovation. Le collége des mille, que nous retrouvons dans plusieurs de ces cités, entendait et le Cosmopolis et celui qui proposait une nouvelle loi. Si elle ne passait pas, son auteur était condamné à mort, cela prévint efficacement les innovations.

A Tarente il y avait originairement un gouvernement de riches et de nobles, qui possédaient des esclaves, des vassaux et des terres, et qui, par conséquent, employaient leur puissance et leurs armes à contenir le peuple dans l'obéissance; mais au temps de la guerre des Perses, ces riches furent obligés de marcher contre les Japyges, et il en périt un grand nombre dans une bataille; il fallut alors que les autres fissent des concessions à la nombreuse

1 De 670 à 666 avant J. C.

population des pêcheurs et des marchands. On établit donc une démocratie ; mais elle fut constituée de telle sorte que les pauvres comprissent les avantages de leur étroite union avec les riches [1], et qu'ils leur eussent de la reconnaissance de ce qu'ils voulaient bien se charger du fardeau de l'administration. [2]

On attribue le gouvernement qui mit les Crotoniates si fort au-dessus des voluptueux Sybarites, à l'un des sages les plus célèbres de l'antiquité ; mais son histoire et sa doctrine sont ensevelies dans une profonde obscurité. Pythagore a vécu

---

1 Aristote, *Polit.*, liv. V, chap. 2, pag. 155. Voyez aussi liv. VI, ch. 4, pag. 207, édit. de Gœttling., comment on s'y prenait pour maintenir l'union entre les familles appelées au gouvernement (γνώριμοι) et le peuple. — Les riches dépensaient leur fortune à son profit et à son plaisir. On divisa en deux classes tous les emplois : le sort conférait les uns ; on élisait aux autres. Les élections avaient pour but de faire participer le peuple au gouvernement ; le sort, de procurer une meilleure administration.

2 Aristote, *Polit.*, liv. V, chap. 7, pag. 172, dit : « Il en « était chez les Grecs comme chez nous, où, quand la souve- « raineté ne rapporte rien, le pauvre cède volontiers sa place « au riche. » Il conseille en conséquence à ceux qui ont le pouvoir en main dans les oligarchies, de ne point paraître en retirer des avantages (ὥστε μὴ εἶναι τὰς ἀρχὰς κερδαίνειν). Aristote y voit encore cet avantage, que les pauvres, ne s'occupant que de leurs affaires, s'enrichissent, et que les riches ne sont gouvernés que par leurs semblables.

entre la 48.ᵉ et la 67.ᵉ olympiade, et son existence occupe environ un siècle[1]; il nous est représenté comme un inspiré, comme un de ces hommes par lesquels fut importée en Grèce cette obscure philosophie, à laquelle, dans la suite, les Pythagoriciens et les Platoniciens donnaient une si haute antiquité. Selon Hérodote, il était né à Samos; ainsi que cela résulte de son association à Zamolxis, il rechercha la philosophie de l'Orient, vers le même temps que les sages de la Grèce, et notamment que Thalès. L'Égypte n'attira pas moins son admiration que la nôtre, tant par son organisation, que par la marche tranquille de son administration et par l'ordre de son système religieux. Il fut initié, comme Hérodote; il parcourut encore d'autres contrées, et vit partout les mêmes institutions, partout c'étaient des sages, régnant sur un peuple ignorant; partout, enfin, c'étaient les mêmes idées sur la pureté et la sainteté du sacerdoce. Ces idées s'alliaient fort bien

1 Il faut bien adopter une opinion. Du reste, on sait que les calculs des plus savans hommes sont divergens. V. Beck, dans son Introduction, et Fabricius, *Bibliotheca græca*, édit. de Harles, tom. I.ᵉʳ, p. 750. Il y a, dans la traduction allemande de l'Histoire de la Grèce par Gillies, à la page 102, une note où sont examinées toutes les données sur Pythagore. On est étonné, en lisant l'article de Fabricius, de l'étendue de la bibliothèque qu'on pourrait rassembler sur le seul Pythagore, et surtout du surcroît d'incertitude qui résulterait de la lecture de cette bibliothèque.

à la morale enseignée par les sept sages dont il suivit les traces; ils en faisaient la base de toutes les constitutions confiées à leur rédaction[1]. Cela suffit pour nous expliquer son plan. La pensée de se montrer prophète, d'être l'interprète sacré des mystères, de fonder une école de sagesse, de réunir la théorie et la pratique, enfin, de convertir en principe de morale pure celui sur lequel reposaient des aristocraties doriennes; tout cela devait d'autant plus occuper un tel homme, qu'alors beaucoup de sages et de poètes passaient d'un état de la Grèce à un autre pour annoncer des doctrines nouvelles, et que depuis un siècle il s'était fait de grands changemens dans le culte et dans les arts. Samos, sans doute, eût été le lieu le plus propre à recevoir Pythagore, et le plus à sa portée; mais dans un état où régnait Polycrate, aurait-il trouvé des dispositions à une refusion de l'organisation sociale? en aurait-il eu l'occasion? Dans le sud de l'Italie beaucoup de cités manquaient encore de lois écrites. A Crotone une vie nouvelle s'était développée; cette ville était le siége

---

1 On trouve à la page 155, tom. II, édit. de Bâle, de Gillies, *History of Greece*, quelques remarques dépourvues de toute espèce de critique. Voyez à ce sujet la traduction allemande. Je ne dirai rien ni pour ni contre ces remarques, seulement je ferai remarquer que le résultat indiqué dans le texte subsiste.

principal de la poésie, des arts imitatifs[1] et de la médecine; elle devait accueillir les étrangers avec plaisir, puisque les Crotoniates, et surtout leurs médecins, étaient bien reçus dans toute la Grèce. Pythagore ne pouvait donc mieux choisir. Instruit à tous les exercices et à tous les arts de la Grèce, il s'était montré à Olympie, et à Sparte il avait appris les mœurs et les lois doriennes. Son extérieur prévenait en sa faveur, sa conduite était pure, son éloquence était distinguée. Au milieu de colonies doriennes il enseignait les mœurs doriennes sanctifiées, à la manière des Orientaux, par des superstitions, des cérémonies et des symboles. Que pouvait-il y avoir de plus agréable à la noblesse, à laquelle il promettait, outre l'avantage de la naissance, celui d'une intelligence supérieure? Pythagore gagna le peuple par la tournure égyptienne et sacerdotale de ses idées, par les mystères dont il entourait sa doctrine; enfin il sut avec habileté profiter de la vénération qu'inspirait le temple où il prononçait ses discours, ainsi que de l'influence des femmes. Il se fit dans les mœurs et dans la législation un changement complet; il semblait qu'un ordre établi pour un monde où les bons règnent seuls, fut désormais descendu sur la terre. De toutes parts arrivaient des hommes qui vou-

---

1 Daméas y était.

laient apprendre le secret de retenir, par la seule dévotion et sans effusion de sang, ces avantages pour lesquels il avait toujours fallu combattre, et dès-lors le pouvoir des prêtres semble avoir été au moment de s'étendre sur l'Italie. La souveraineté de Crotone était entre les mains de trois cents hommes, tous initiés à la doctrine de Pythagore, et les villes qui avaient reçu les lois de Charondas et de Zaleucus, entendirent avec plaisir les apôtres d'une doctrine si conforme à leurs idées. Après trente ans Crotone devint presque Spartiate. Les Pythagoriciens, investis du pouvoir, et surtout Milon, étaient aussi distingués par la connaissance de ce que leur maître appelait philosophie, que par leur habileté à la guerre. Dans toutes les autres villes il y avait peu d'initiés à la science du gouvernement, et l'on prêchait au peuple l'humilité et l'obéissance à la religion. Crotone demeura toujours le siége de cette doctrine : plus elle était dorienne et rigide, plus Sybaris était ionienne et dissolue. Ceux donc qui recherchaient les jouissances et la philosophie sensuelle, ou qui fuyaient la tempérance pythagoricienne, couraient s'établir à Sybaris. Les Grecs d'Asie mineure se mettaient plus volontiers en relation avec ceux qui avaient besoin d'eux et les favorisaient, qu'avec une ville qui opposait des entraves à toutes leurs importations. Sybaris gagnait donc par ses désordres, comme Crotone

par sa sévérité, et bientôt les deux villes devinrent tellement ennemies que la perte de l'une ou de l'autre fut inévitable. Le destin voulut que Sybaris succombât à la fin de la 67.e olympiade. Cette cité voluptueuse fut anéantie, et vingt villes qui étaient sous son obéissance, appartinrent désormais à Crotone; mais à l'occasion de cette riche conquête la haine du peuple se réveilla contre les initiés, car les membres de l'association et du gouvernement ne trouvèrent pas convenable de lui donner une grande part du butin. Cylon, que l'on avait refusé de recevoir, profita du mécontentement manifesté par le peuple : les Pythagoriciens furent égorgés et l'on établit une démocratie. Bientôt les autres villes suivirent cet exemple, le plan d'un gouvernement de sages fut anéanti. Pythagore lui-même mourut loin de la ville qui l'avait pendant de longues années révéré comme prophète; enfin le sort de ses disciples apprit à tous ceux qui pouvaient concevoir de pareils projets, à traiter avec plus de ménagement l'esprit du peuple.

d) *Marseille, Cyrène, Carthage.*

Des trois villes qui se disputèrent la possession de l'Espagne et de l'Afrique, deux seulement sont d'origine grecque, cependant il est évident que dans ses institutions et dans ses lois, Carthage s'est servie des inventions des Grecs, de même que dans ses

guerres elle a employé la valeur et les talens de leurs soldats et de leurs officiers. Xanthippe, vainqueur de Régulus, en fournit un exemple. Quant à ce qui concerne le commerce, Carthage et Cyrène se divisèrent l'intérieur de l'Afrique et la Méditerranée, de telle sorte que les Carthaginois eurent peu de part aux relations avec la Nubie et la Haute-Égypte, ainsi qu'aux exportations dirigées vers la Grèce proprement dite : peut-être même étaient-ils entièrement exclus de ces pays; car les Grecs regardaient les Carthaginois comme les ennemis de leur nation, tant à cause de leurs guerres contre les villes d'Italie et de Sicile, qu'à raison de leur alliance avec Tyr et avec les Perses. En revanche Carthage faisait le trafic exclusif des esclaves, de la poudre d'or, de l'ivoire et des autres marchandises de l'Ouest de l'Afrique, et comme ces contrées avaient besoin d'huile et de vin, elle établit aussi des relations avec la Sicile et avec l'Italie. C'est pour s'en emparer que les Carthaginois devinrent les adversaires des Phocéens, établis en Corse; aidés des Tyrrhéniens ils entrèrent en rapport avec les Romains et avec les Latins[1]. Ces liaisons leur facili-

[1] Aristote, *Polit.*, liv. III, chap. 5, édit. de Gœttling., pag. 86, dit que ces peuples s'accordaient sur les droits d'importation et d'exportation; sur les moyens de citer mutuellement en justice les citoyens de l'un ou de l'autre. Il parle ensuite de l'alliance de ces états, et fait remarquer qu'il n'y

tèrent le commerce lucratif de l'intérieur de l'Italie, jusqu'à l'époque où les Romains soumirent toute la presqu'île, qui fut celle où commença la jalousie qui divisa les maîtres de la mer et ceux de la terre. Dès cet instant Marseille fut étrangement favorisée par Rome, et son commerce, restreint jusqu'alors à l'Espagne, s'étendit sur toute l'Italie du nord et du centre. Inépuisables en ressources, les Carthaginois gagnèrent du côté de l'Occident tout ce que leurs spéculations commerciales perdaient vers l'Est. Leurs audacieux navigateurs prirent désormais pour but l'Espagne, les îles Canaries, celles de Sorlingues et la mer Baltique, dans laquelle ils allaient chercher l'étain et l'ambre. D'abord les Marseillais furent obligés de se retirer devant eux en Espagne; mais dans la suite ils héritèrent de tout le commerce de Carthage et, ce qui est un grand avantage pour un état marchand, sans être obligés à entretenir une armée. Cyrène conduisait en Haute-Égypte, en Nubie et dans l'intérieur les marchandises grecques, et les riches moissons produites par le sol fertile de son territoire. On transportait en

---

eut pour cela aucune confusion de pouvoir ou d'administration. — — — Il n'y a nul parti à tirer du livre intitulé : *Carthago sive Carthaginiensium respublica, quam ex totius fere antiquitatis ruderibus primus instaurare conatur Christ. Hendreich*, 1664, non plus que de la *Massilia* du même auteur, qui est dans le *Thesaurus* de Grævius.

Grèce des chevaux, de la laine, et principalement le suc du *laserpitium*, de cette plante célèbre que l'on vendait au poids de l'or. Les chevaux étaient en partie élevés à Cyrène, et par conséquent de race perfectionnée, en partie achetés à des tribus Lybiennes, qui en avaient de si grands troupeaux que quelques princes élevaient annuellement jusqu'à cent mille poulains. Il faut que les troupeaux de moutons n'aient pas été moins considérables; car, sous le rapport de cette branche d'industrie, Strabon compare les peuplades voisines de Cyrène aux tribus de pasteurs arabes. Les anciens comprenaient, sous le nom de *laserpitium*, des plantes d'espèces toutes différentes : le silphium de Médie, celui de la Bactriane, celui de Cyrène, étaient peu semblables entre eux, quoique le suc de tous trois fût également employé à la préparation des mets souvent très-indigestes, que les Grecs et les Romains avaient coutume de manger[1]. La tige de

---

1 Voyez sur les différentes espèces d'*assa fœtida*, Texeira *Relaciones del, etc., de los reyes de Persia; en Amberes*, 1810, in-8.°, pag. 92, 93. Il est d'accord avec Strabon, pour dire que l'Inde et divers pays de la Perse produisent plusieurs espèces de ce suc qui sont dues à un buisson (ceci n'a rien de commun avec le *laserpitium*), et à une racine *come un rabano que echa unos tallos grandes y tiernos y la hoja se assemeja mucho a las de higuera del infierno*. Cette espèce, dit-il ensuite, se trouve en Perse dans les terrains incultes sans qu'on en prenne aucun soin, comme il arrive en Cyrénaïque pour

ces plantes était un morceau fort recherché chez les anciens, et les feuilles, sous le nom de *Maspétum*, fournissaient un excellent fourrage pour les moutons; enfin on distinguait surtout et l'on vendait fort cher le suc desséché de la racine et de la tige, et Pline a soin d'avertir que, dans le trésor public, César trouva cent onze livres de *laserpitium*. Le silphium croissait tout près de Cyrène, et quant aux pierres précieuses, aux améthystes, aux onyx, qu'elle exportait en très-grande quantité, elle les tirait de l'Afrique proprement

---

une espèce de *laserpitium*; c'est en automne qu'on recueille la plus forte quantité de suc. Cet auteur donne encore d'autres détails, puis il s'en excuse sur l'importance de cet article en Orient (*hizo della tanta mencion por lo mucho que es en uzo en el Oriente*). Si nous en revenons à l'ancien *silphium*, nous verrons facilement que le Μηδικὸς ὀπὸς dont on se servit ensuite à Cyrène, était une espèce d'*assa fœtida*; c'est ce que Galien appelle ὀπὸς ἁπάντων θερμότατος. Il ferait digérer même la viande crue (Strabon, liv. XV, p. 1027); les soldats d'Alexandre en firent l'expérience. Selon Théophraste, le *silphium* de Cyrène (est-ce *ferula mesis?*) ne se plaisait que dans les lieux incultes, et disparaissait de ceux qu'on labourait. Pline ne connaît plus de *silphium* de Cyrène; il n'est plus question que de celui de Médie. On aimait beaucoup sa tige; c'est pourquoi Antiphanes dit dans Athénée (*Deipnosoph.*, liv. XIV, pag. 622, 623), au sujet de l'anguille de Béotie et du κεστρεὺς, excellent poisson :

Λίβυς τε καυλὸς ἐξηρασμένος
Ἀκτῖσι θείαις Σιλφίου παραστατεῖ.

dite et de la mer Rouge. Avant de les vendre, d'habiles ouvriers, dont le nombre était grand à Cyrène, en augmentaient beaucoup la valeur par l'excellence de leur travail. Les moindres habitans payaient fort cher le luxe d'un anneau taillé avec art. Mais Cyrène ne se bornait pas à ces branches de commerce; on y fondait très-bien les métaux et on y battait monnaie avec beaucoup de talent, ainsi que l'attestent les petites pièces d'or qu'on voit dans nos collections. La constitution établie par l'Arcadien Démonax, procura une paix de plus de cent ans à cette cité, et cette époque est la plus brillante de l'histoire de Cyrène.[1]

Marseille, nous l'avons déjà dit, est, comme Carthage, Rhodes et Cycique, au nombre des villes dont l'organisation approchait autant que possible de la perfection. Le gouvernement n'était ni exclusif ni héréditaire au profit de certaines familles; il était confié à ceux que leurs concitoyens en avaient déclarés les plus dignes[2]. Il fallait être marié et

---

1 De l'olymp. 87 à l'olymp. 114.

2 Aristote dit que la meilleure constitution est celle qui donne à chacun part au gouvernement; que cependant il faut observer certaines conditions pour ne pas tomber entre les mains d'hommes incapables ou sans expérience. Puis il dit dans le *Polit.*, liv. VI, chap. 4, pag. 209 : « Ou il ne faut admettre « au gouvernement que ceux qui ont une fortune convenable; « ou, comme à Thèbes, il ne faut le conférer qu'à ceux qui, « pendant un certain temps, se sont abstenus des professions

père; il fallait être fils, petit-fils et arrière-petit-fils de citoyen, pour être admis parmi les six cents membres qui composaient le grand conseil. Ces charges étaient conférées à vie. Quinze membres formaient entre eux le petit conseil, et trois de ces quinze étaient revêtus d'une dignité semblable à celle des échevins de nos jours dans les villes libres. Les Marseillais avaient fait écrire et afficher les anciennes coutumes qui gouvernaient en Asie, et ces coutumes exprimaient la volonté du peuple, de manière à ne point laisser de place à l'arbitraire des magistrats. Marseille, au surplus, était comme Genève au 16.e et au 17.e siècle. Le commerce n'était pas extraordinairement lucratif, et, de même qu'à Genève, c'est à leur économie que les citoyens durent leurs premières richesses. De là une grande tempérance et des lois somptuaires qui restreignaient et les dots des femmes et leur penchant pour la parure. La ville était entourée d'ennemis, auxquels il fallut disputer le terrain pied à pied. Il fallut transformer péniblement ce sol ingrat en vergers d'oliviers et en vignobles. La tempérance et l'économie étaient donc les conditions essentielles de cette vie laborieuse,

---

« illibérales ou mécaniques; ou bien encore il convient de « faire comme à Marseille, où l'on ne reçoit au pouvoir que « ceux qui, selon le jugement de leurs concitoyens (κρίσιν « ποιουμένους), s'en sont montrés dignes et capables. »

et c'est pour cela, sans doute, que l'usage du vin fut interdit aux femmes et aux adolescens. Plus sensée que ne le fut l'ancienne Genève, Marseille ne défendit du théâtre que les abus[1]. Cette ville offre encore un autre point de rapprochement avec Genève, c'est qu'elle fermait ses portes à tous ceux qui, sous prétexte de religion, venaient spéculer sur la crédulité des citoyens[2]. Personne ne pouvait se présenter en armes dans la ville[3]. Enfin, pour épuiser tous les rapports entre Marseille et Genève, cette ancienne cité réunissait aussi aux mœurs domestiques, à l'ordre civil, à la prévoyance de l'avenir, un amour des sciences qui en fit un centre de civilisation, qu'à deux époques différentes Cicéron et Tacite préférèrent à tous les autres.

---

1 Valerius Maximus, *lib. II*, *cap.* 6, §. 7, *med.* « *Eadem civitas severitatis custos acerrima est; nullum aditum in scenam mimis dando, quorum argumenta majore ex parte stuprorum continent actus; ne talia spectandi consuetudo etiam imitandi licentiam sumat.* »

2 Ibid. « *Omnibus autem, qui per aliquam religionis simulationem alimenta inertiæ quærunt, clausas portas habet* (*sc. civitas Massilia*), *et mendacem et fucosam superstitionem submovendam esse existimans.* »

3 Ibid. §. 9. « *Sed ut ad Massiliensem civitatem, unde ad hoc deverticulum excessi, revertar, intrare oppidum eorum nulli cum telo licet; præstoque est, qui id custodiæ gratia acceptum exituro reddat; ut hospitia sua, quemadmodum advenientibus humana sunt, ita ipsis quoque tuta sint.* »

La constitution de Carthage est aussi vantée par les anciens que le fût depuis par les Italiens celle de Venise : Aristote, lorsqu'il cite des exemples pour appuyer sa théorie des états, la met à côté de celle de la Crète et de Sparte. Comme les Grecs, les Carthaginois étaient arrivés par l'industrie à une plus grande aisance; l'activité seule pouvait la leur conserver. L'usage asiatique qui donne au roi un pouvoir illimité, secondé par les prêtres et par les familles anciennes, ne devait point continuer à les régir; d'ailleurs ils avaient, pour y renoncer, l'exemple de tous les états grecs : mais, sans le peuple, il n'était pas possible d'abolir la royauté ni d'éloigner la noblesse; c'est pourquoi, lors de cette révolution, on lui conféra des droits importans. C'est ainsi que se forma cette constitution composée d'élémens aristocratiques, oligarchiques et démocratiques, que nous ne connaissons que par des passages isolés d'auteurs grecs ou romains, lesquels souvent ne parlent des étrangers qu'avec partialité. Si nous voulions épuiser ce sujet, il faudrait tirer des conclusions des faits isolés aux généralités; mais la constitution de Venise est un exemple qui montre combien il est difficile de saisir les rouages habiles d'une organisation, quand elle a été bien combinée pour un état commerçant [1]. Nous sommes

---

1 M. Kluge, de Breslau, a tiré dernièrement des ouvrages

dans l'incertitude quant aux droits du peuple : il est très-vraisemblable qu'il ratifiait les traités d'alliance, qu'il décidait de la paix et de la guerre, et qu'il faisait les lois générales. Hors ces cas, il n'était appelé que quand il y avait divergence de volonté entre le sénat et les deux *Suffètes*, qu'ordinairement on appelle rois, et qu'Aristote compare à ceux de Sparte. Dans ces assemblées chacun pouvait prendre la parole ou contre le sénat ou contre les *Suffètes*; chose qui était tout-à-fait contraire à l'usage des Grecs et même de leurs démocraties. Ce que le peuple avait décrété, était irrévocable. Les décisions ordinaires, les ordres à donner aux armées et aux flottes, les délibérations relatives aux colonies et aux sujets, enfin la préparation des lois, étaient dans les attributions communes au sénat et aux *Suffètes*. Nulle part on n'indique le nombre des sénateurs, et il est tout aussi aisé de conclure de quelques passages d'Aristote et de Polybe, et de comparaisons avec Sparte, que ce sénat avait trente membres (comme l'ont fait les auteurs les plus récens), que de s'emparer d'un passage de Justin, pour soutenir avec Ubbo Emmius et avec d'autres encore, qu'il

---

d'Aristote tout ce qu'il était possible de réunir sur la constitution de Carthage. Voy. le 3.ᵉ *Excursus* de Gœttling, *de republica Carthaginiensium*, dans son édition de la Politique. Les deux Dissertations d'Ubbo Emmius sont dans le 4.ᵉ volume de Grævius, *Thesaurus*, *colum.* 503 - 514, 661 - 671.

y avait un nombre fort considérable de sénateurs. Cent hommes choisis dans ce sénat, s'il était aussi nombreux, sinon placés à côté de lui, formaient le conseil judiciaire et administratif de la ville. Ce corps, dont le pouvoir était fort grand, siégeait sous la présidence ou de l'un des *Suffètes*, ou d'un magistrat semblable à ceux que les Romains appellaient *Préteurs*. Les fonctionnaires étaient élus parmi les plus riches citoyens, comme cela convient à un état commercant. Toutefois, ainsi que le remarque Aristote, on avait égard aussi à la naissance et à une bonne éducation. Il semble résulter clairement du texte de cet auteur, que les charges étaient conférées à vie, et le témoignage de Cornélius Népos, fût-il même confirmé par Tite-Live, serait de peu de poids contre cette autorité. Mais en comparant les *Suffètes* aux rois de Sparte, Aristote n'a voulu, sans doute, qu'exprimer une vérité générale. Il suffit d'une seule remarque pour le prouver. Le roi de Sparte était commandant né de ses troupes; au dehors des frontières, il jouissait d'un pouvoir illimité. Il se peut que l'un des *Suffètes* fût chargé de conduire l'administration de la guerre; mais, pour commander l'armée, il fallait qu'il fût spécialement nommé, après quoi il n'en demeurait pas moins soumis au sénat, ne jouissant du pouvoir absolu qu'en l'absence de ses ordres. Dans l'intérieur de la cité, et surtout depuis la création des éphores,

les rois de Sparte étaient si peu de chose, que toute leur influence se bornait, pour ainsi dire, à leur considération personnelle. A Carthage, au contraire, l'autorité des *Suffètes*, comparée à celle du sénat, était fort grande dans la ville : il y avait certains cas où il fallait une décision du peuple pour les mettre d'accord. La *Pentarchie* était aussi un pouvoir fort élevé du gouvernement de Carthage. Les savans qui, récemment, ont voulu retrouver sa constitution dans les courtes indications d'Aristote, aussi bien que s'il s'agissait de Sparte ou d'Athènes, ont fait de cette Pentarchie différentes choses, selon leurs différentes manières d'interpréter une expression obscure de cet auteur. Il ne serait pas difficile de présenter ici une cinquième ou une sixième hypothèse. Les auteurs grecs attestent que Carthage, semblable à Marseille, tenait beaucoup plus à la pureté des mœurs que ne le faisaient la plupart des villes grecques, et qu'à l'instar de la censure de Rome elle avait une magistrature qui punissait les premiers citoyens avec la même rigueur que les derniers. La sévérité extraordinaire des lois pénales était venue de Tyr; mais la défense ou plutôt l'abstinence volontaire du vin dans les expéditions militaires [1], était une chose particulière à Carthage.

---

[1] Ce point parut si essentiel aux philosophes grecs, que Platon, dans ses lois, s'y attache particulièrement, et que, dans son Traité sur l'économie, liv. I, au commencement,



Les progrès de l'influence populaire ne pouvaient être aussi dangereux ici qu'en Grèce, car le caractère national, tout différent de celui des Grecs, était, comme le dit Plutarque, sombre et sérieux, ce qui fait, ajoute-t-il, que les démagogues n'en avaient pas bon marché. Les plaisanteries et les flatteries ne produisaient pas le même effet qu'à Athènes. Le peuple était habitué à l'obéissance envers l'autorité, et il s'acquittait de ce devoir avec plaisir. Ce peuple était dur envers les vaincus, lâche dans le malheur, furieux dans sa colère, obstiné dans ses résolutions. A Carthage, comme en Crète, à Sparte, dans les républiques aristocratiques de l'Italie, enfin, comme en Angleterre et dans le nord de l'Amérique, il y avait des clubs, c'est-à-dire, des réunions et des banquets où l'on s'entretenait familièrement des affaires publiques, où se préparaient les débats politiques, et où, d'avance, on pouvait compter le nombre de voix favorables à telle ou telle proposition.

Aristote dit qu'il faut récompenser les esclaves doués d'un caractère plus noble, par l'honneur (τοῖς ἐλευθεριωτέροις), et ceux qui travaillent beaucoup, par la nourriture. Quant au vin, il conseille de ne leur en point donner, parce que cette boisson porte même les hommes libres à des excès; et il cite l'exemple des Carthaginois, qui s'en abstiennent à l'armée.

§. 3.

Civilisation de cette époque, jugée au moyen de la littérature.

---

a) ***Jusqu'au temps où fleurit la poésie lyrique et élégiaque.***

Nous avons vu dans la section précédente que la poésie héroïque d'Homère s'était répandue sur les îles et sur les côtes de l'Asie; mais à l'époque qui nous occupe, cette poésie changea de ton et de direction. Il est vrai que l'ancienne forme se maintint encore quelque temps; mais les chants en eux-mêmes prirent un caractère plus asiatique, et tout en conservant celui de la narration, ils adoptèrent beaucoup plus de choses mystérieuses et sacerdotales. Il ne nous est presque rien resté, sans doute, de la littérature qui suivit Homère : cependant les Théogonies, les Généalogies, les Dionysiaques, les Thébaïdes, les Épigonies, les Naupacties et les histoires poétiques des héros revenant de Troie, nous font apercevoir ici des relations plus multipliées avec l'Asie; on y découvre les premiers élémens de diverses branches de littérature qui se sont formées plus tard [1]. Nous comparerons volon-

---

[1] Il ne s'agit ici que d'un coup d'œil général, en ce qui concerne la civilisation de la Grèce; les choses savantes et

tiers cette poésie, en ce qu'elle recèle dans ses images les principes de la civilisation du temps, à l'une des classes des Puranas de l'Inde. Le figuré s'aperçoit au premier abord dans les récits qu'elle renferme, et l'on ne peut méconnaître cette philosophie qui là domine dans son ensemble. Ceci s'applique surtout aux théogonies, aux cosmogonies, aux anthropogonies, dont les ouvrages d'Hésiode nous fournissent des exemples. L'un de ses poëmes ne s'occupe que des dieux et des choses divines, l'autre introduit les doctrines théologiques dans les affaires humaines. Le ton prophétique règne dès l'introduction même du premier poëme : *C'est ainsi que les déesses olympiques, filles de Jupiter, me parlèrent.* Ces déesses ne font point du poète un simple chantre, mais un *voyant*, un prophète; elles lui donnent une autorité semblable à celle des anciens du peuple quand ils composent un tribunal. *Et elles me donnèrent à cueillir la branche du vert laurier.* Ce ne sont point les chants

spéciales sont le fait du philologue. Voyez Wachler, Mannel de la littérature, pour ce qui concerne les ouvrages et les éditions. Voyez aussi la Bibliothèque grecque de Fabricius, surtout aux pages 373-380. On fera bien encore de lire l'*Excursus* de Heyne (sur les livres I et II de l'Énéide); enfin, la remarque excellente de Wolf, *Prolegomena*, pag. 226, 227. Les noms des auteurs des Νόστων sont indiqués par Suidas s. h. v., et Casaubon, *ad Athen.*, *IV*, 14. Heyne, *in indice auct. ab Apoll. laudat.*

des mortels, ce sont des oracles qu'il va prononcer; *elles m'inspirèrent des sons divins, afin que j'apprisse ce qui sera, ce qui a été; elles m'ordonnèrent de célébrer la sainte puissance des bienheureux.* Hésiode dit ensuite comment tout est rempli de la force divine, comment le ciel et la terre, la mer et les astres, ne sont que des créatures inférieures et dépendantes d'êtres plus élevés, quoique ces créatures participent immédiatement à la vie et à la présence de la divinité[1]. Le second poëme ne renferme que des préceptes pour des affaires terrestres; mais on rencontre dans quelques vers des notions figurées sur la première origine de l'homme, et deux récits différens sur la naissance du mal, attribuée à différentes sources[2]. Le poète a soin de lier ces récits l'un à l'autre. Nous n'oserions décider quels sont les genres formés de cette poésie primitive; cependant nous attribuerions volontiers à ces théogonies, à ces collections de préceptes, l'origine de la première des trois classes de poëmes qui appartiennent à l'époque dont nous allons nous occuper. Il est une autre espèce de poésie, celle des thébaïdes et des épigonies; encore

1 *Theogonia*, v. 105.

2 Les travaux et les jours, v. 40-93; puis, après ce premier récit, le poète ajoute :

εἰ δ' ἐθέλεις, ἕτερόν τοι ἐγὼ λόγον ἐκκορυφώσω
εὖ καὶ ἐπισταμένως· σὺ δ' ἐνὶ φρεσὶ βάλλεο σῇσι.

ce fut celle qui, par des récits semblables à ceux du livre royal des Perses, donna naissance à l'histoire proprement dite. Le poète, sans observer aucune espèce d'unité, conduisait ses narrations sur les dieux et les demi-dieux jusqu'au but qu'il s'était proposé ; souvent même il séparait l'histoire des dieux indigènes de celle des dieux étrangers. Si Denys de Milet a réellement rédigé un cycle historique et un cycle mythique, nous pourrions admettre que l'on songea de bonne heure à séparer l'histoire de la fable. Il s'ouvre ici un vaste champ pour les conjectures ; car un grand nombre d'hommes que l'antiquité nomme avec considération, ont vécu entre le temps d'Homère et les premiers poètes lyriques et élégiaques. Nous reconnaissons que Sidon, Sisyphe, Thalès de Crète, Thymétès et d'autres ne sont pas sans importance, par rapport aux hymnes et aux chants sacrés ; mais ce que leur histoire a de fabuleux et l'absence absolue de morceaux qui puissent nous faire juger de leur poésie, nous empêchent d'en parler davantage. Quant aux poètes de cette époque, dont les chants firent naître l'histoire chez les Grecs, on devinera aisément qu'il s'agit de ceux appelés cycliques[1]. Tyrtée et Alcman commenceront pour

[1] Il faut classer parmi ceux-ci Arctinus de Milet, et son Éthiopide ; Stásinus de Chypre ; Dicæogène, auteur des Cypriaques ; Augias de Trezènes, l'un des auteurs des νόστων ;

nous une nouvelle époque, bien que la poésie cyclique se soit prolongée au-delà de leur temps.

b) *Poésie lyrique et élégiaque.*

La poésie sacrée et la poésie historique et mythique que nous avons vu naître dans la période précédente (c'est-à-dire, du dixième siècle avant J. C. à la soixante-dixième année après l'institution des olympiades), se partagèrent désormais en genres déterminés, dont la formation fut ou simultanée ou successive. Nous diviserons en quatre classes la littérature de cette époque, et toutes quatre sont poétiques; car le chant, la danse, les jeux, les arts, transformaient en une fête continuelle l'existence des Grecs des petits états libres. Le ciel sous lequel ils vivaient était doux; la pauvreté et l'indigence leur étaient inconnues, ou, si parfois elles se présentaient, une île ou une côte quelconque recevait aussitôt les citoyens d'un nouvel état, qui y trouvaient une existence plus facile que dans leur patrie. Trois des genres que nous indiquons brièvement ici, paraissent étroitement liés aux *théogonies*, aux *cosmogonies* et aux *anthropogonies*, enfin à ces doctrines morales et religieuses, à ces hymnes qui font l'objet du paragraphe précédent. Nous dérivons

---

Prodicus de Phocée, auteur de la Minyade; et plus tard Cinæthon de Sparte, qui est aussi l'un des cycliques; enfin encore plus tard, Pisandre de Cameiros, auteur d'une Héracléide.

le quatrième de ces chants de retour, appelés *Théséides*, *Héracléides*, etc. Ce genre nous conduit à l'histoire prosaïque. Parmi les trois premiers, nommons d'abord celui dont les auteurs ont transmis à la postérité les leçons de la prudence et les sentimens élevés d'ames fortes et nobles : ils ont consigné dans des vers faciles à retenir, les premières lois et les premières institutions civiles; on les chantait sur la lyre et on les récitait dans les fêtes et dans les repas. Lycurgue déjà, ou ses contemporains, rédigèrent les principales dispositions des lois de Sparte en vers semblables à ceux des oracles. Tyrtée, dont il nous reste cinq élégies et quelques fragmens, fut le poète national des Spartiates : ses chants guerriers étaient aussi inséparables de leurs expéditions militaires, que ses vers didactiques l'étaient de leur civilisation. La meilleure manière d'apprendre la différence qu'il y avait entre la tempérance des mœurs à Sparte, et la vie voluptueuse des Lydiens et des Phrygiens, c'est de comparer ce que nous savons d'Alcmàn avec ce qu'on dit de son contemporain Tyrtée, ou bien d'opposer les uns aux autres les fragmens des deux poètes. Alcmàn vivait à la cour de Sardes, et ses chants exhortent à toutes les jouissances de la vie : ainsi qu'on le voit par les fragmens que nous en a conservés Athénée. Ce qu'on lit de lui dans Héphestion, dans le Scoliaste

de Pindare et dans Eustathe, appartenait à des hymnes pour les fêtes d'une divinité. Nous placerons à côté des poésies de Tyrtée les vers que renfermaient la législation de Zaleucus et celle de Charondas, quoiqu'il ne nous en reste plus rien[1]; car ils étaient aussi l'expression de l'esprit du peuple et de la science du gouvernement. Tous les ouvrages de Pythagore sont perdus, mais il paraît avoir attaché à la poésie autant d'importance que le fit Solon dans l'organisation qui lui fut dévolue. Toutefois, ce qui est resté de ces deux législateurs, appartient à un genre qui formerait bien une classe spéciale, mais que nous ne séparerons pas de la précédente, à laquelle elle est étroitement liée. Nous voulons parler de la philosophie morale, qui, sous le rapport du sujet, réclame aussi les *travaux et les jours* d'Hésiode[2]. Nous

---

1 Il s'agit ici d'un passage connu d'Athénée, *Deipnosoph.*, liv. XIV, pag. 619, édit. de Schweigh., vol. 5, pag. 242. Il y est dit qu'à Athènes on chantait aussi, dans les festins, les *νόμοι* de Charondas.

2 Nous ne nous arrêterons pas ici, ne pouvant faire un pas sans nous livrer à des recherches savantes, dont le but serait d'indiquer qu'à cette époque il y avait une littérature considérable, qui se propageait, non dans les livres, mais dans les fêtes, dans les repas, dans les réunions publiques. Les *vers dorés*, donnés sous le nom de Pythagore, appartiennent au genre appelé gnomique. Les poésies de Solon, autant que je les puis juger, ne sont de ce genre, ni par la forme ni

pouvons garder ici le silence sur le genre gnomique, dont il nous est resté des exemples dans les vers de Phocylide et dans ceux de Théognis; car, en supposant ces poètes auteurs des vers qu'on nous donne sous leur nom, ils se rattacheraient aux poètes philosophiques, que nous rangerons dans la troisième classe. Théognis était contemporain de Xénophane et d'Anaximandre; il vivait par conséquent à l'époque où toutes les facultés de la poésie étaient tournées vers les idées spéculatives [1]. Nous rappellerons encore le contemporain de Solon, le Phrygien Ésope : ses fables ne sont pas des préceptes formels, mais les exemples sont là pour fournir des règles de prudence et de conduite. [2]

---

par le sujet. Du reste, nous y apercevons pourquoi d'un côté la poésie morale se liait aux chants théologiques, et de l'autre à la poésie lyrique, à celle qui célèbre les jouissances de la vie. Puis nous y voyons encore pourquoi, sans avoir rien que l'on puisse avec raison attribuer à Pythagore, nous lui faisons cependant, ainsi qu'à Solon, honneur de poëmes politiques. Voyez, dans les poètes gnomiques de Brunck, un fragment de Solon, pag. 73, n.° 5; on y retrouvera les vestiges d'une théologie pratique et morale, et pag. 78, n.° 15, on trouvera la poésie politique et l'on reconnaîtra l'usage qu'en pouvait faire un législateur.

1 Rien de plus facile que l'interpolation de sentences isolées, comme celles de Théognis. Quant au ποίημα νουθετικὸν de Phocylide, on l'attribue à un poète chrétien du 4.e siècle.

2 D'après l'opinion de Lessing, les Fables d'Ésope contiennent des propositions de morale ou d'expérience renfermées

Le poëme satyrique naquit avec le poëme lyrique avant le genre dont nous venons de parler. Il est juste de nommer d'abord Archiloque de Paros, contemporain de Zaleucus[1]. Il offrait un modèle de l'ironie la plus amère, jointe aux préceptes sévères

dans un cas particulier. Le narré est aussi bref que possible, pour que l'on saisisse d'autant mieux la proposition. C'est pour cela, dit-il, qu'Ésope choisit toujours les animaux les plus connus, ceux dont les noms seuls indiquent le caractère. — — Nous n'avons point à nous occuper ici de la naissance de la fable, ni de son origine indienne ou chinoise; nous ne parlons ici que de la Grèce, où nous voyons paraître vers cette époque le genre de poésie connu sous le nom de Fables d'Ésope. Une note de Harles sur la bibliothèque grecque de Fabricius, tom. I.er, p. 620, contient toutes les indications que nous ne pouvons donner ici. J'y vois la très-bizarre idée de Laurenberg, selon lequel Salomon aurait inventé les fables d'Ésope à table; puis, pour faire sa digestion, les aurait dictées à Assaph. Cela est bien étrange; toutefois l'excellente fable renfermée dans le livre des Juges, prouve que ce genre fut de bonne heure connu des Hébreux. Babrius n'est point nommé dans notre texte, le genre nous ayant paru suffisamment désigné par le nom d'Ésope. L'on trouvera dans Fabricius, *Biblioth. græca*, tom. I.er, pag. 628, tout un fatras de renseignemens sur Babrius.

1 Voyez la Dissertation mise par Libel à la tête du livre qu'il a publié sous le titre d'*Archilochi Jambographorum principis reliquiæ*; *Lips.*, 1818. On y trouve, §. XIX, pag. 44, l'indication des genres dans lesquels Archiloque s'est exercé : 1.° *Jambi, sive trimetri jambici*; 2.° *Tetrametri varii generis*; 3.° *Elegiæ*; 4.° *Epodi*; 5.° *Hymnus in Herculem et forte in Cererem*; 6.° *Iobacchi*; 7.° *Epigrammata*.

de la morale; on les réunit ainsi depuis lui jusqu'à Solon; l'une devait effrayer les méchans, et les préceptes étaient destinés à encourager les bons. Après Archiloque nous citerons Alcée : enflammé d'un sauvage amour de la liberté, il persécutait de ses chants le sage Pittacus, et se donnait à lui-même la mission de flétrir les tyrans des villes d'Asie et des îles, et d'exciter les peuples à de perpétuels soulèvemens. Quant à ses autres poésies, c'est dans Horace qu'on en retrouve le mieux le ton.

Un autre genre de chants populaires de cette époque est celui que l'on appelle lyrique ou élégiaque. Nous n'en citerons que peu d'exemples. Nous ne pourrions donner que des conjectures sur Antimaque de Teos, qui vivait, dit-on, dès la sixième olympiade. Plusieurs raisons nous empêchant de nous livrer à l'histoire de la musique grecque, nous nous taisons aussi sur Xénocrate de Locres, sur Périclite de Lesbos, sur Chrysothémis de Crète, sur Terpandre de Lesbos, enfin sur Cléonas de Tégée; et même sur le célèbre Arion de Methymne. Sappho, Érinna, Démophile, toutes de Lesbos, étaient contemporaines d'Arion et d'Alcée. On ne peut méconnaître dans les odes de Sappho, ni dans celles des poètes lyriques ses successeurs, une certaine philosophie de sentiment et de jouissance; et cela nous fait penser que la poésie morale et élégiaque de cette époque pourrait

bien n'être pas aussi éloignée des inspirations véhémentes de l'amour, du vin et du plaisir, qu'elles le sembleraient au premier coup d'œil. On y voit généralement régner la même doctrine : l'homme y est fragile et faible; on y rappelle la brièveté de la vie, on répète sans cesse, sachez en jouir en son entier, ou bien cherchez en vous-même des choses plus durables, et fuyez les plaisirs qui sont incertains et inconstans. C'est Anacréon qui a le mieux converti en doctrine philosophique les jouissances de la vie, et Mimnerme a chanté : *Que serait la vie sans l'amour? quelle jouissance peut exister sans lui? Que la mort me frappe, quand il me sera refusé.* Si l'élégie suivante[1] est conçue sur un ton lamentable, on retrouve encore dans les fragmens ces préceptes sensuels des jouissances de la vie. Ibycus et Stésichore florissaient avant Mimnerme; l'un dans la 37.e olympiade, l'autre dans la 56.e Nous n'avons pas assez de notions sur Ibycus pour en porter un jugement. Quant à Stésichore, nous croyons qu'il donna à l'ode la forme que perfectionna Pindare; cependant il ne vendait pas ses louanges comme Simonide, qui poussa fort loin cette bassesse, s'il n'en donna même l'exemple. Le fragment que Plutarque nous a conservé, et où l'ombre sanglante d'Agamemnon apparaît à Cly-

1 Brunck.

temnestre, est un bel échantillon de la vigueur des conceptions de Stésichore. Un autre fragment qu'on lit dans Strabon[1] a la forme des odes que Pindare consacrait à la louange d'hommes ou même de villes entières. Simonide précéda immédiatement les poètes philosophiques dont nous allons parler. Dans les ouvrages qui nous restent de lui on reconnaît clairement une époque récente. On y voit les rapports des deux sexes à peu près comme ils sont à cette époque; quoique tourmenté par une méchante femme, le Grec y paraît encore le maître de la maison. C'est pourquoi des savans ont regardé comme plus moderne le chant auquel nous faisons allusion en ce moment, et dont nous indiquerons le sujet plus bas. Simonide est de tous les poètes lyriques et gnomiques celui dont nous avons conservé le plus de choses. Partout il en revient à la brièveté de la vie et à la nécessité d'en jouir promptement. La première de ses élégies roule sur cette vérité, empruntée à un passage d'Homère, et Clément d'Alexandrie nous a conservé quatre vers qui renferment la somme des idées de Simonide à cet égard, ou, si l'on veut, qui consacrent ce principe, pour lequel les Grecs n'épargnaient

---

1 Ἄγε Μοῦσα λιγεῖα ἄρξον ἀοιδᾶς
Ἐρατῶν ὕμνοις Σαμίων περὶ παίδων
Ἐρατᾷ φθεγγομένα λύρᾳ.

aucune peine, aucun effort. La santé, y est-il dit, est pour l'homme mortel le bien le plus précieux; après elle la beauté, puis la richesse acquise sans intrigue; enfin, le quatrième bien c'est la jouissance des plaisirs dans la société de jeunes amis. Il n'y a sans doute aucune délicatesse dans le tableau qu'il fait des femmes de son temps. D'abord il déplore la condition de l'homme qui a une femme peu soigneuse, et ajoute qu'il n'est pas plus heureux quand elle pousse jusqu'à un certain degré la curiosité et la loquacité féminine; quand, au lieu de rester chez elle, les visites occupent tout son temps; enfin, quand elle est étourdie, paresseuse ou capricieuse, ou même entêtée, friande et difficile. Après cela le poète plaint l'homme dont la femme est froide ou sans amour, ou, ce qui est encore plus fâcheux, celui dont la femme ne songe qu'aux bains, à la toilette, aux bijoux, négligeant le ménage et la propreté de la maison. La coquette, qu'il compare à un singe, est l'objet d'un article spécial. Simonide finit par de grandes louanges adressées à la bonne ménagère, qui est aussi bonne épouse et bonne mère; c'est à ses yeux une abeille laborieuse.

La troisième classe d'écrivains comprend ceux qui préparèrent la philosophie que dans la période suivante on vit s'établir à Athènes. Nous adopterons deux sortes de poëmes philosophiques. Les uns ne

s'occupèrent que de sujets relatifs à la nature ou à la vie humaine, Anaxagore les a fait passer dans la prose ; les autres, s'approchant plus de la forme didactique, engendrèrent dans la suite les sophismes les plus subtils, et surtout en Italie. Il suffit d'avoir indiqué le genre qui passa sous Anaxagore des théogonies et des cosmogonies à la physique, aux mathématiques et à l'astronomie; car son histoire appartient à celle de la philosophie proprement dite. On comprend aisément que nous parlons de l'école d'Ionie, d'Anaximène et d'Anaximandre, auxquels on ne peut attribuer aucun système, mais qui, voués à la contemplation, ont dans la marche de leurs idées et dans leur expression quelque chose de poétique. Quant au genre qui prévalut en Sicile et en Italie, il est venu de Colophon en Italie, et nous remontons au moyen de Pythagore jusqu'à la civilisation de l'Asie mineure. Les plus marquans des Pythagoriciens sont Archytas de Tarente et Icétas de Syracuse. Il suffit, pour juger combien les sciences ont gagné par leurs travaux, de se reporter aux titres des ouvrages du premier. [1]

[1] Comme il ne s'agit ici que d'un aperçu, j'abandonne les recherches aux hommes qui se sont voués à cette partie de la science. Ceux qui voudront savoir les noms de tous les philosophes qui passent pour Pythagoriciens, peuvent consulter Fabricius, *Biblioth. græca*, tom. Ier, pag. 827. Au surplus, on aurait dû nommer encore dans le texte Ocellus Lucain et Timée de Locres.

L'autre enseignait si clairement le système de Copernic, que l'on ne peut pas élever le moindre doute sur ses connaissances en optique, en mécanique et en astronomie [1]. Depuis Mimnerme et même avant lui, Colophon, qui tenait un rang fort distingué parmi les villes, fut le centre d'un genre particulier de poëme philosophique. Là s'était formé Xénophane, le plus ancien des poètes panthéistes qui aient rapproché de la forme didactique la vieille poésie des théogonies et des cosmogonies. Toutefois ce ne sont pas des poëmes didactiques proprement dits, il n'en parut que plus tard. Tous ces auteurs avaient un même système, c'était le plus ancien de ceux de la Grèce, celui qui dans l'Orient existait depuis une haute antiquité, et qui y domine encore. Ce système consiste en une espèce de panthéisme, revêtu de différentes formes. Les poètes cherchaient à le faire passer dans leurs vers, pour le mieux fixer dans la mémoire, et cela seul suffit pour montrer combien il y avait loin

---

1 Pour épargner les recherches aux lecteurs, nous allons transcrire ce que dit Cicéron, *Quæst. Acad.*, liv. II, ch. 39 : *Hicetas Syracusius, ut ait Theophrastus, cœlum, solem, lunam, stellas, supera denique omnia stare censet : neque præter terram rem ullam in mundo moveri. Quæ cum circum axem se summa celeritate convertat et torqueat, eadem effici omnia, quasi stante terra cœlum moveretur; atque hoc etiam Platonem in Timæo dicere quidam arbitrantur, sed paullo obscurius.*

de là au genre didactique proprement dit. Wolf fait cette remarque dans ses Prolégomènes d'Homère; mais avant lui Lessing et Mendelsohn en avaient déjà suffisamment expliqué l'objet au sujet de la philosophie de Pope[1]. Le but que se propose le poëme didactique, est de faire connaître et de rendre sensibles toutes les parties d'une science; et pour atteindre ce but, le poète sacrifie volontiers la marche de son ouvrage. Les siècles les plus favorables à ce genre, seront précisément les plus

---

1 Si l'on veut savoir pourquoi, dans un siècle poétique, ce genre resta loin de ce qu'il devint entre les mains des poètes d'Alexandrie et des Romains, il faudra connaître surtout les rapports du genre didactique avec la poésie. Nous transcrirons donc un passage du *Pope métaphysicien*, de Lessing. « L'expérience est aussi pour moi. Si l'on me demandait « si je connais Lucrèce, et si je sais que sa poésie renferme « le système d'Épicure, enfin si l'on me citait encore d'autres « exemples, je ne manquerais pas de répondre : Lucrèce et ses « pareils sont des versificateurs et non des poètes. Je ne nie « pas qu'on ne puisse soumettre un système à la mesure et « même à la rime; mais ce que je nie, c'est que ce système « ainsi réduit en mesure et en rimes, soit pour cela un poëme. « — Que l'on se rappelle ce que j'entends par poëme. — « Le philosophe qui monte sur le Parnasse et le poète qui « descend dans les sévères et paisibles vallées de la sagesse, « se rencontrent à moitié chemin, où ils échangent pour « ainsi dire leurs vêtemens et s'en retournent : chacun revient « habillé à la mode de l'autre. Un poète philosophique n'est « pas pour cela un philosophe, et un sage poétique n'est pas « pour cela un poète. »

avancés dans l'ordre des temps, parce qu'il se sera formé plus de systèmes, et que l'érudition de l'auteur mettra à sa disposition une bien plus grande variété d'expression. Les fragmens qui nous restent du poëme de la nature de Xénophane, nous feraient plutôt juger sa philosophie que son génie poétique; nous renvoyons donc nos lecteurs aux hommes qui se sont spécialement occupés de lui[1]. Pour prouver que la philosophie panthéiste avait aussi ses écoles en prose dans l'Asie mineure, on pourrait citer Héraclite, qui enseignait à Éphèse trente ans après Xénophane; mais il est resté de lui fort peu de chose, et l'on sait trop quelle était la pesanteur et la rudesse de son discours, pour que nous le rangions parmi les philosophes poëtes. Parménide, son contemporain, était encore un Grec italien d'Élée, et

---

1 Étienne a réuni sous le titre de *Poësis philosophica*, les fragmens de tous les poëtes de ce genre. Cette collection, qui parut en 1573, in-8.°, n'étant pas complète, Matthiæ et Fülleborn entreprirent de la donner de nouveau. En 1791 Fülleborn a commenté les Fragmens de Xénophane, et en 1795 ceux de Parménide. Nous nous abstenons de juger cette édition : il est possible que les philologues et les philosophes la voient avec d'autres yeux que les profanes. Consultez aussi, sur Xénophane, Harles, dans la Bibliothèque grecque de Fabricius, tom. II, pag. 616. Ce n'est cependant qu'avec scrupule que nous citons tout cela, ainsi que le travail de Spalding; tandis que nous recommandons en toute sûreté l'ouvrage de Brandès sur l'école d'Élée.

il nous reste de lui des choses qui appartiennent à la poésie des temples et des mystères, mais qui se rapprochent en partie du genre didactique proprement dit [1]. Il paraît que le but de son Poëme de la nature fut d'englober dans ses parties toute cette doctrine, de la développer, de l'enseigner. Nul poète après lui ne s'empara de la philosophie des écoles. Démocrite écrivit en prose ses spéculations physiques et sa Théorie morale; et son compatriote Protagoras convertit en science les *sophismes* tant maudits par Démocrite. Nous parlerons de lui et de son école au temps d'Athènes, quand il sera question de Socrate. Enfin, il nous faut encore citer Empédocle, Italien ou plutôt Sicilien d'Agrigente, qui, bien qu'il ait appartenu à une autre école, donnait une forme poétique à sa doctrine. Dans son ouvrage sur la nature, il approcha tellement de la forme didactique, reçue dans la suite, que comme *philosophe poétique* il n'a été atteint ni par les écrivains d'Alexandrie, ni par les Ro-

1 Il s'agit de ses Hymnes physiologiques, que nous ne jugeons que sur les indications de Ménandre; toutefois un passage de Platon est d'accord avec nous. Étienne ne connaissait que 70 vers de son Poëme de la nature; Fülleborn en donne jusqu'à 200, et se vante d'avoir recomposé tout le *λόγον περὶ νοητοῦ*. Mais les savans lui reprochent de n'avoir pas même assez étudié Simplicius, auquel cependant il doit presque tout son travail, l'ayant pris dans son Commentaire sur la *Physica auscultatio*.

mains, quoique comme *poètes philosophiques* ils l'aient surpassé par une plus grande clarté [1]. Ces poètes firent passer la philosophie de la poésie à la prose, et l'on vit s'opérer la même révolution dans l'histoire ; nous nous bornerons à cette énonciation, ne possédant ni les poètes que nous allons nommer, ni les premiers historiens en prose. Cadmus de Milet, dit-on, et Acusilaüs d'Argos ont essayé de raconter en prose non des fables, mais des histoires véritables. Leurs traces furent suivies par Archétyme de Syracuse, Polyzèle de Messénie, et Antiochus de Syracuse, et dans le même temps on rassemblait les poëmes d'Homère par ordre de Pisistrate, tandis que la poésie cyclique tombait en décadence. Cependant on cite encore quelques poètes cycliques qui continuèrent à réciter des actions héroïques selon la vieille méthode : tels sont Épiménide de Crète et Engamon de Cyrène, que nous nommons parce qu'il était contemporain de Phérécide l'ancien. C'est ce Phérécide qui commence la série des rédacteurs de mythes en prose, d'où naquit la véritable histoire. Nous ne la ferons pas remonter au-delà d'Hérodote.

---

1 *Empedoclis carminum reliquias illustravit et collegit* Sturz, 1805. 510 pages sont consacrées à la manière des philosophes poètes, et surtout d'Empédocle. Le second volume renferme des Fragmens, qu'en 1810 M. Peyron a enrichis de supplémens puisés dans un manuscrit de Turin.

Deux Phérécides, l'un de Scyros, l'autre d'Athènes, se succédèrent en peu de temps : l'un convertit les théogonies en un fatras philosophique et prosaïque, l'autre fit de l'histoire au moyen de généalogies poétiques. Immédiatement après Phérécyde paraissent Hellanicus de Lesbos, Damastus de Sigée, Xénomède de Chio, Xanthus le Lydien, Hécatée de Milet, Théagène de Rhégium; enfin Denys de Milet, Phérécide de Leros et Charon de Lampsaque : ce sont les prédécesseurs immédiats d'Hérodote.[1]

1 Ces aperçus suffiront pour faire connaître l'activité des Grecs dans cette période. Il y a d'excellentes choses sur leur histoire ancienne dans le Recueil des fragmens d'Hécatée, de Charon et de Xanthus, publié par Creuzer (*Historic. græc. antiquiss. fragm.*; *Heidelb.* 1806). Nous citerons de plus, comme très-important, *Pherecydis fragm.*; édition de Sturz; Leipz., 1824, in-8.° (il y est aussi parlé de Phérécide le philosophe). Voy. encore *Hellanici Lesbii fragm.*, édit. de Sturz; Leipzic, 1826, in-8.°

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.



ERRATA DU PREMIER VOLUME.

Page 5, lig. 19, préexistante, *lisez* préexistant.
— 6, — pénultième, celui, *lisez* celle.
— 37, — 2, naître, *lisez* maître.
— 44, dernière ligne, *au lieu :* évitaient de rencontrer l'autre, *lisez* de se rencontrer l'une l'autre.
— 55, lig. 19, Chaonia, *lisez* Chaonie.
— 59, — 8, propable, *lisez* probable.
— 103, dernière du texte, le sens réclame une virgule après les mots : *dans l'intérieur.*
— 113, note, ligne 6, étoffes de Médée, *lisez* de Médie.
— 115, lig. 12, Bulgarie, *lisez* Bucharie.
— 130, — 16, énigmes embrouillés, *lisez* embrouillées.
— 138, — 13, d'une, *lisez* de la.
— 144, — 16, Arrian, *lisez* Arrien.
— 192, — 8 et 9 de la note, il y a interversion de mots; *lisez :* Ramahun-Roy dit, dans l'écrit cité ci-dessus, que la Videnta, rédigée en sanscrit, était devenue inintelligible, etc.
— 195, lig. 11, toutes les productions, les terres, *lisez* des terres, en supprimant la virgule.
— 199, note, ligne 7, ce qui, *lisez* ce que.
— 208, lig. 3, Parses, *lisez* Parsis.
— 231, — 2, le rattachaient, *lisez* la rattachaient.
— 255, — 7, voyant, *lisez* voyait.
— 275, — 21, avient, *lisez* avaient.
— 277, — 13, prévenu, *lisez* prévenue.
— 315, — 5, Psammitich, *lisez* Amasis.
— 320, note, lig. 5, supprimez le mot *depuis*.
— 321, lig. dernière, la Chalcédome, *lisez* Chalcédoine.
— 329, lig. 7, utérins, *lisez* consanguins.
— 333, — 16, Cappadocie, *lisez* Cappadoce.
— 334, — 11, égal, *lisez* son égal.
— 414, note, lig. 12, si elle n'avait, *lisez* si elle n'en avait.
— 421, lig. 7, d'Oroé, *lisez* d'Onoé.

